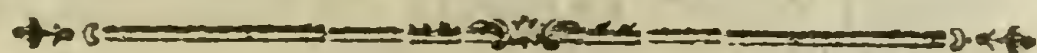


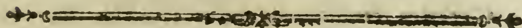
L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.



AVRIL, 1779.



TOME IV.

HUITIEME ANNÉE.

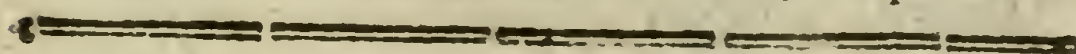


A PARIS,

Chez VALADE, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.



AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux conditions ſuivantes; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

A Stockholm, à M. *Gjorvel*, Bibliothécaire du Roi, pour toute la Suede.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

Lettres physiques & morales sur les montagnes & sur l'histoire de la terre & de l'homme, adressées à la reine de la Grande-Bretagne; par J. A. de Luc, citoyen de Geneve, lecteur de sa majesté, membre de la société royale de Londres & correspondant des académies royales des sciences de Paris & de Montpellier. In-8vo. de 226 pages. A la Haye, chez Detune, libraire; & à Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue St. Jacques. 1778.

Ce n'est ici que la premiere partie d'un ouvrage plus étendu. M. de Luc, un des plus grands naturalistes, avoit rassemblé beaucoup de matériaux, qui devoient entrer dans un traité méthodique de cosmologie. Il s'étoit surtout appliqué à l'étude des fossiles; & c'est au sommet des montagnes, au bord des précipices, dans le fond des vallons, qu'il avoit in-

terrogé la nature ; les montagnes ſont les aſyles où elle conſerve toute ſon énergie, non-ſeulement dans la formation, la décompoſition & la reproduction des êtres, non ſeulement dans l'homme phyſique, mais encore dans l'homme moral. Cette obſervation avoit frappé M. de Luc ; il réſolut d'en faire la baſe de ſa coſmologie ; ſon projet étoit immenſe. A meſure qu'il faiſoit de nouvelles découvertes, il ſentoit la néceſſité d'en faire encore ; ſes matériaux s'étoient multipliés ; il ſe propoſoit de les mettre en ordre, lorſque des voyages dans les montagnes de Suiſſe, où il accompagnoit une perſonne attachée à la reine d'Angleterre, établirent une correſpondance entre cette princeſſe & lui : cette forme le délivra de la ſéchereſſe de la marche didactique. D'autres voyages qu'il fit enſuite dans le pays d'Hannovre, lui fournirent la confirmation de tout ce qu'il avoit vu ailleurs ſur la révolution qui a donné la derniere forme principale à la ſurface de notre globe, & ſur les travaux de la nature & de l'homme ; ainſi mêlant la morale aux deſcriptions les plus vivantes, la philoſophie, l'hiſtoire des phénomenes, l'étude de l'homme à celle de la nature, l'auteur a répandu l'intérêt & la variété dans cette ſuite de lettres. Les montagnes dans ceux qui les habitent, l'influence réciproque de la morale & de la nature, voilà ſes principaux objets. Son intention n'eſt pas de ne parler qu'aux naturaliſtes, aux phyſiciens, aux philoſophes même ; mais à l'humanité entiere ; bien des per-

ſonnes, dit-il, qui ne penſoient pas devoir prendre intérêt aux *pierres*, qui n'auroient pas lu un traité de *pétrifications*, auront quelque curioſité de voyager avec moi, dans des pays que l'on connoît peu, & parmi des hommes que l'on connoît encore moins. Elles étudieront cependant la nature en leur chemin; ſouvent elle ſera interprétée par des hommes ſimples, & elles auront lieu de reconnoître par ces obſervations, que dans les choſes qui tiennent au bonheur de l'humanité, il ne faut pas trop accorder à ce qu'on nomme ſcience.

L'hiſtoire de la terre, continue-t-il, eſt l'objet général que je traite; & dans quelque vue qu'on l'étudie, on ne ſauroit en ſéparer l'hiſtoire de l'homme, ſans riſquer de tomber dans l'erreur. C'eſt du moins ce qui m'a paru dans toutes mes recherches; j'ai trouvé entre ces deux hiſtoires, des rapports qui m'ont frappé & très-ſouvent dirigé.

C'eſt dans ces ſources que M. de Luc a pris les tableaux frappans qu'il offre à chaque page, les recits touchans dont il anime ſes peintures, & les réflexions dont il les accompagne & qui naiſſent des faits mêmes. Il écrit à une grande reine; & au-lieu que Virgile s'étudioit à rendre les forêts dignes d'un conſul, M. de Luc fait envier aux rois, aux grands & aux riches, le ſort des habitans des montagnes. Dans ſon ouvrage, tout eſt grand par lui-même, parce que tout y eſt peint d'après nature, ſans que le peintre ait voulu employer d'autres couleurs que celles qu'elle lui a fournies;

il n'a pas eu befoin de fe tenir en garde contre les écarts d'une imagination trompeufe ; il eût cru outrager la vérité en effayant de l'embellir.

Ce volume contient feize lettres fur les montagnes de Suiffe & fur leurs habitans ; chacune a fon objet ; quelques-unes font des digreffions naturellement amenées par l'hiftoire de l'homme moral & de l'homme phyfique.

La 1ere. lettre rend compte à la reine, du voyage de l'auteur avec la dame angloife, de Laufanne jufqu'à Sion en Valais, le 30 feptembre 1774. Depuis que nous fommes ici, dit il, nous avons entrepris des courfes intéreffantes : le fanctuaire des montagnes a commencé à s'ouvrir pour nous ; il y a beaucoup à voir, à fentir & à lire... Dans les environs de Bex, les montagnes commencent à s'élevér, & à porter fort haut des pics qui font déja couverts de neige. Ce fut-là que Mlle. S*** fe porta jufqu'à l'admiration. Cette maffe vague fe détaille, s'agrandit, fe perce ; on voit l'origine des grandes vallées ; on traverfe les lits des torrens fougueux qui femblent travailler à combler le lac par les débris des montagnes qu'ils démoliffent ; les rochers roulés dans les pentes annoncent ce que deviendront ceux qu'on voit fufpendus de toute part.

Les voyageurs reftent un jour à Bex, & l'emploient à vifiter des falines qui font dans la montagne : le rocher montre en quelques endroits des veines de fels qui font efpérer la découverte de la maffe. Du fel marin, dans

les montagnes! dit M. de Luc, voilà un grand objet d'admiration. Ils avancent dans le Bas-Valais, où des goîtres assez fréquens portent sur les physionomies des habitans qui en sont affligés, une empreinte d'imbécillité. Ils virent plusieurs de ces cretins, espece d'idiots qui vivent comme des moutons, & qui ne sont pas plus à craindre... Ils conçoivent le dessein de quitter un pays où l'aspect de l'espece humaine détruit le plaisir qu'on reçoit par les objets qui l'environnent.

Cependant, du haut de la montagne où Sion est bâtie, M. de Luc fait appercevoir à sa compagne *le glacier fameux du Buet*, & lui inspire la plus grande curiosité de le voir. Tout ce qu'il lui dit de la fraîcheur & de la beauté des habitans, de leurs mœurs, de leur simplicité, de leur franchise, de leur hospitalité, détermine Mlle. S***. à voir ce que son compagnon de voyage lui raconte d'après ce qu'il en a vu lui-même plus d'une fois. En attendant, ils montent jusqu'à un hermitage, avec un capitaine Sunder, qui les y conduit. La peinture que fait M. de Luc de ce site donnera l'idée de son imagination & de son style. Que ce lieu est sauvage & solitaire! dit-il : » il inspire le silence, & pendant long-
» tems nous ne fûmes point tentés de parler.
» On conçoit, en le contemplant, que, sui-
» vant les dispositions de l'esprit, ce peut
» être le séjour du désespoir ou des délices.
» Des rochers entremêlés de sapins sombres
» eux-mêmes par la mousse qui les couvre,

» forment une variété de groupes intéressans
» ou tristes. Le léger murmure de la riviere,
» & le chant des oiseaux sont la plus attrayante harmonie pour lès passions douces, ou un poison pour des cœurs troublés. Quant à notre hermite, que nous visitâmes, il n'entendoit rien à leur langage,
» & étoit là comme il eût été par-tout ailleurs, sans aucune émotion de l'ame : serein, parce que sa vigne, son jardin & sa quête lui fournissent sa nourriture, & le roc creusé son habitation; il ne lui faut rien de plus, & ce n'est point philosophie, c'est tempérament. Il a le sourire de ses compatriotes; il est officieux comme eux...
» Il croit bien à ses reliques, il les fait baiser quand on veut; mais si l'on ne veut pas, il passe outre «.

La secondre lettre contient un voyage aux *glacieres de Grindelwald*, &c. Les voyageurs font la route de Lausanne par Morat & Berne jusqu'aux bords du lac de Thun; M. de Luc décrit tout avec ce pinceau animé dont on a déja vu quelques touches; il a par-tout ce degré d'imagination qui fait les peintres & les poëtes; c'est l'objet même qu'il présente à ses lecteurs, quoiqu'il se plaigne de rester par l'expression au-dessous des grands traits de la nature, sur-tout parce que ceux qui étoient destinés à exprimer le grand, ayant été appliqués par exagération au médiocre, ont perdu leur puissance sur l'imagination.

La description de la ville de Berne, de

Fribourg, où la riviere fait dans la ville même la division des pays où l'on parle françois & allemand, se trouve au commencement de cette lettre : c'est au sortir de la premiere de ces villes qu'on gravit au haut d'une colline qui cache entiérement les montagnes, & au haut de laquelle on découvre les sommités glacées dont la masse, la hauteur, l'éclat, la beauté du cadre de verdure qui en cachoit l'étendue sur les côtés, forment le coup-d'œil le plus imposant... Les voyageurs n'arrivent que le second jour au lac de Thun & à la ville du même nom. Ici, dit M. de Luc, notre attention commença d'être attirée par cette belle race d'hommes, qui, pendant tout le voyage, a fait notre admiration. Les chemins deviennent peu praticables, & la compagne de M. Luc est portée par 4 hommes dans un fauteuil. Tout émeut, tout attache, tout ravit dans cette route... Quand on a parcouru de tels pays, dit M. de Luc, on voit que l'imagination n'a jamais rien inventé dans la peinture champêtre, ou que si elle l'a fait, c'est tant pis pour la peinture. La nature a fait elle-même tout ce qui est beau; les Poussin, les Claude Lorrain, les Gessner ne nous charment que parce qu'ils ont su la voir.

L'auteur traite dans la 3me. lettre, du bonheur des pays qui ont conservé leurs communes, parce qu'il en avoit trouvé une très-considérable, & qu'à ce mot son cœur avoit tressailli d'aise. Il discute, en homme sensible, les raisons qui appuient l'utilité & la conser-

vation de ces terreins qui ne font la propriété de perfonne, parce qu'ils font celle de la communauté, & il combat le fyftême moderne qui s'eft élevé contre les communes, fous le prétexte d'une culture plus ou moins foignée : (*) il promet de difcuter plus à fond cette matiere dans la fuite de fes voyages.

La 4me. lettre roule fur les peuples de l'Obefland, dont l'auteur décrit la félicité, qu'il attribue fur-tout à la tranquillité de leurs ames, & à la falubrité du climat. La 5me. lettre eft une continuation du même fujet, & une fuite de tableaux où le phyficien, le naturalifte & l'homme de goût brillent également.

Le récit du voyage aux glacieres eft interrompu dans la lettre 6me., par une efquiffe des environs d'Hieres & de fon climat, où l'auteur & l'Angloife qu'il accompagne, vont paffer l'hiver. Ils y arrivent le 22 janvier, dans une maifon appartenante à M. de Mirabeau; & par un prodige, quoique moins furprenant que celui qu'offroient les montagnes de la Suiffe, ils voient déja les jardins fleurir, & leurs tables couvertes de légumes naiffans; mais quoique ce pays paroiffe riant & bien cultivé à nos voyageurs, ils y entrevoient de la mifere ... C'eft la propriété qui fait la partie la plus effentielle du bonheur des gens de la campagne : où les vrais cultivateurs ne

(*) *Voyez* le journal de *décembre* 1778, *page* 22 & fuivantes.

ſont que des mercénaires, le bonheur n'exiſte que difficilement ; dans les montagnes de la Suiſſe, la majeure partie du terrein appartient à ceux qui le cultivent ; & voilà ce qui les anime au travail, qui leur devenant agréable, leur eſt doublement utile.

Dans la 7e. lettre, l'auteur reprend le voyage aux glacieres, qu'il ſemble n'avoir quitté que pour varier les ſenſations par la diverſité des objets ; il parcourt dans cette lettre les raiſons de la grande variété des aſpects dans les montagnes. Il fait dans la lettre 8e., des réflexions ſur la fertiliſation de la terre, & ſur les traces marines que l'on trouve dans les continens. *Les montagnes*, dit-il, *ont-elles été créées avec le monde ?* » Voilà une queſtion qui paroît » d'abord ridicule. Il ſemble preſque qu'on de» mande : *l'homme reçut-il ſes arteres, lorſqu'il* » *fut formé ?* Cependant on ne peut éviter cette » queſtion ſur les montagnes, depuis qu'on a » découvert qu'elles renferment des corps ma» rins juſqu'à 7 ou 8 mille pieds d'élévation » au-deſſus du niveau des mers, & juſqu'au » milieu des terres. Ce ſeul phénomene a plus » fait réfléchir, écrire, imaginer, déraiſonner, » que preſque tous les autres enſemble. Il » embrouille tellement toutes les idées ſur l'o» rigine du monde, & ſur ſon hiſtoire, tant » qu'il eſt mal vu ; il prête tellement aux con» jectures dans les ſyſtêmes les plus contraires, » que c'eſt la pomme de diſcorde parmi les » ſavans. C'eſt auſſi, dit M. de Luc, ce qui » m'a le plus attiré dans les montagnes ; & ſi

» je n'en ai pas reçu de l'inſtruction, je dois
» à cette queſtion tous les plaiſirs qu'elles
» m'ont procurés. «

La lettre 9e., datée de Montpellier, le 17 mars 1775, traite du bonheur conjugal dans les hameaux des montagnes. C'eſt dans ce lieu que nos obſervateurs apperçoivent enfin de près ces glacieres éternelles dont la deſcription fait la matiere de la 10e. lettre.

» Toute chaîne de montagnes nous aide à
» concevoir ce qui s'eſt paſſé dans les Alpes
» à cet égard. Nous n'avons qu'à la ſoulever
» par l'imagination juſqu'à cette région de l'air
» où la chaleur eſt rarement au degré ſuffiſant
» pour tenir l'eau diſſoute; alors, au lieu de
» pluie, les nuages ne produiront le plus ſou-
» vent que de la neige; alors cette neige ne
» ſe fondra que dans la ſaiſon la plus chaude,
» & ſeulement au milieu du jour; puis ſe re-
» gelant pendant la nuit; de neige qu'elle étoit,
» elle deviendra peu-à peu glace ſolide. Les
» amas qui ſe formeront ſur les pentes rapides
» devenant trop peſans pour s'y ſoutenir, s'é-
» crouleront dans les vallées, qui, par-là, ſe
» combleront. Les pentes moins rapides s'in-
» cruſteront dans les vallées; & cette croûte
» épaiſſie par les ſiecles, ſera relativement à la
» glace que nous avons coutume de voir ſe
» former autour de nous, ce que des ſiecles
» ſont à des jours d'hiver. « A ce mécaniſme des glacieres, M. de Luc ajoute beaucoup de détails très-curieux.

La différence de l'hoſpitalité dans le monde

& aux champs, eſt la matiere de la 11eme. lettre; comme le ſyſtême de l'auteur eſt que Dieu a fait l'homme bon, il eſt perſuadé que plus l'homme eſt ſimple & iſolé de toutes les combinaiſons ſociales, plus il ſent avec énergie le beſoin d'obliger ſes ſemblables; mais il ne veut pas qu'on appelle homme ſimple le villageois voiſin des grandes villes, & qui eſt déja marchand de denrées.

Une jouiſſance ſimple, facile, de tous les jours, de tous les momens, met le bonheur de l'homme ruſtique fort au-deſſus de celui des gens du monde, & c'eſt cette même jouiſſance qui le rend bon. L'homme heureux l'eſt naturellement. M. de Luc appuie cette opinion conſolante de beaucoup de raiſonnemens qui la fortifient, & qui vengent l'humanité de toutes les diffamations dont quelques philoſophes cyniques l'ont couverte.

La 12me. lettre contient des réflexions ſur les manufactures à l'égard des pays où l'agriculture n'a plus beſoin d'encouragement. On voit que le citoyen de Geneve penſe ſur cet objet comme le célebre Jean-Jacques Rouſſeau, qui s'effrayoit pour ſon pays des efforts qu'on faiſoit pour lui faire acquérir de nouvelles jouiſſances auxquelles il devroit la perte de ſa modération, de ſa ſageſſe & de ſon bonheur. Notre voyageur, en parlant des habitans du comté de Neuchâtel, dit que leurs villages ſont devenus magnifiques, mais qu'il craint bien que le bonheur n'y ait pas augmenté en proportion, ou plutôt qu'inſenſiblement il ne s'en

éloigne, enforte qu'il regrette pour eux leur ancienne profeffion de charpentiers & de maçons, changée en celle d'horlogers, de manufacturiers & d'ouvriers de luxe. » Le payfan » pauvre, dit-il, a trouvé une reffource plus » immédiate pour fes enfans à les envoyer ai- » der les *indienneurs* qu'à leur faire cueillir la » mauvaife herbe dans les champs, la bonne » herbe fur les rochers & l'engrais fur les » routes ; il a peu fongé qu'il auroit auffi » moins de quoi les nourrir, & qu'il envoyoit » les deux fexes fermenter en tas, expofant » des mœurs innocentes à la contagion des dé- » fauts de quelques individus. La difette géné- » rale de l'année 1770 leur fit fentir ce que » c'eft que de charger un pays d'une popula- » tion qui ne peut vivre que par les pays voi- » fins, & qui ne fait plus fi bien fe contenter » de peu : les pays d'où venoient les bleds » n'en ayant pas trop pour eux-mêmes, fer- » merent rigoureufement toute communication » à cet égard avec les Neuchâtelois, qui par- » là fe virent conduits peu-à-peu jufques fur » les bords de la famine. «

Les deux dernieres lettres ne font pas moins intéreffantes que les autres. L'une a pour objet l'état de l'ame fur les montagnes, matiere à laquelle l'auteur aime à revenir, & fur laquelle fon enthoufiafme eft inépuifable.

Nous n'avons fait jufqu'ici, qu'indiquer affez rapidement les fujets de ces lettres ; il eût mieux valu fans doute détacher quelques grands tableaux de cette immenfe collection ; mais la plu-

part ne sont pas susceptibles de réduction, & tiennent nécessairement au systême de l'auteur qu'il faut étudier dans l'ouvrage même. Nous essaierons, néanmoins, de présenter à nos lecteurs quelques morceaux que nous n'avons pas lus sans partager la sensibilité qui caractérise l'auteur de ces lettres.

Au sujet de la montagne de Chaumont, près de Neufchâtel, du sommet de laquelle on découvre plusieurs de ces beaux lacs qui ornent si agréablement le pays, & plusieurs de ces vallées où se glissent les arts somptueux; M. de Luc peint l'état où se trouve l'ame, qui semble peu-à-peu se détacher des sens. » Tous mes » organes, dit-il, sont alors dans un calme si » entier, qu'ils disparoissent; je ne les apper» çois plus, je suis *moi*, un être incompréhen» sible, mais qui sent son existence, & pour » qui toute seule, elle est un bien. Je suis ce » villageois heureux, parce qu'il vit, à qui il » ne faut pas d'autre apprêt. Je suis.... Mais » oserai-je exprimer ainsi cette anticipation de » la liberté de mon ame, qui dégagée des chaî» nes qui l'entravoient, s'élance vers les ré» gions céleştes, & goûte d'avance les dou» ceurs du trépas!... Je suis mort, & je » sens que la mort, est un bonheur; que je » ne quitte rien de ce que je pourrois re» gretter sur la terre; que mon ame n'attend que » la durée de cet état, pour remercier sans » cesse l'auteur de son existence. Que j'existe, » oh! mon Dieu! & que je te loue! que je » dépouille réellement cette enveloppe corpo-

» relle! je n'ai besoin de me figurer rien de » plus, pour concevoir le parfait bonheur!.. » Voilà, continue M. de Luc, les extases où » je me trouve souvent, quand je suis sur les » montagnes; & où je puise plus d'argumens » sur la spiritualité & l'immortalité de mon » ame, que dans tous les écrits des philoso- » phes. En effet, peut-on prouver *pour* ou *con-* » *tre* dans une matiere si occulte en entassant » raisonnement sur raisonnement? «

Dans toute la nature, ce sont les montagnes pour lesquelles l'auteur montre la prédilection la plus marquée. Voici comment il en décrit l'étonnante variété. » D'abord, dit-il, » on ne pénetre jamais qu'en serpentant dans » ces labyrinthes qui, de loin, ne présentent » que des masses solides.... On n'a pas le tems » de devenir indifférent par la durée des mê- » mes objets d'attention : car la scene change » sans cesse à mesure qu'on tourne ces pro- » montoires.... Une demi-heure d'inattention » suffit pour que, sans avoir changé de place, » on se croie transporté bien loin. La sérénité » ou l'inquiétude ne changent pas plus les ob- » jets de l'imagination, que la vive lumiere » du soleil ou l'obscurité produite par les nues, » ne changent ceux des montagnes. La diffé- » rence seule de la partie du jour en met en- » core une très-grande dans l'apparence des » mêmes objets. Ce qui n'étoit d'abord qu'une » masse confuse, belle par son aspect sombre » qui faisoit ressortir quelque vif rayon de » lumiere, étant éclairé à son tour, développe

» souvent les plus rians spectacles. Dans le som-
» bre, tout paroissoit réuni & dans un même
» plan : mais à mesure que le soleil s'y insi-
» nue, les vallées se creusent, les collines
» ou les rochers s'élevent & se détachent, les
» bois se distinguent des pâturages; il semble
» en un mot qu'on fouille au sein de la nuit,
» ou que le monde sorte du chaos. Les cau-
» ses des bruits confus ne se développent pas
» moins que les masses obscures : on voit alors
» couler les ruisseaux & les torrens; l'on croi-
» roit que la lumiere fait sortir des rochers
» ces eaux qui, auparavant sembloient rouler
» dans les entrailles de la terre, &c. «

Les rustiques habitans de la vallée d'Unter-seven, d'où l'on commence à appercevoir ce monde de glace, fournissent à l'auteur une infinité de belles réflexions. Nos voyageurs y passerent un samedi soir. » Les hommes retirés
» des champs, assis devant leurs maisons sur
» des pieces de bois qui leur servoient de bancs,
» commençoient déja à jouir du repos de la
» fin de la semaine, tandis que de bonnes
» ménageres travailloient à leur rendre la mai-
» son agréable. «

Ces femmes-là, continue M. de Luc, aiment leur maison, disions-nous, & leurs maris s'y plaisent; la magnificence peut exister sans bonheur : mais la propreté rustique en est certainement le signe. Le travail qui l'a produit, est une surabondance de force de la volonté, comme des membres, qui marque qu'on a déja employé sans peine ce qu'il en falloit pour

pourvoir à des besoins plus pressans : c'est une preuve sur-tout qu'on aime sa demeure ; *douce jouissance ignorée de bien des gens !* bonheur continuel & durable, puisque ce sont les besoins naturels & journaliers de l'homme, transformés en plaisirs ! .... Les enfans de ces bonnes gens rassemblés çà & là en différens grouppes suivant leur âge, montroient leur santé & leur bonheur, par la gaieté de leurs jeux.

En un mot, ce peuple est certainement aussi heureux qu'il est beau, & c'est dire beaucoup, car c'est un des plus beaux peuples du monde ; mais probablement il est beau par les mêmes causes qui le rendent heureux : sa beauté est celle que nous devons supposer chez tous les êtres, au sortir de la main du créateur ; c'est-à-dire, celle qui résulte d'un but parfaitement rempli. Les hommes sont destinés à agir ; tout ce peuple est agité ; ils doivent tirer de la terre leur subsistance ; ils ont besoin de force pour la remuer, pour transporter dans leurs demeures les fruits qu'ils en recueillent ; tout est fort dans ce pays-là, hommes, femmes, enfans ; aucun ne paroît embarrassé de l'instrument qu'il manie, du fardeau qu'il porte ; ils ne sont point amaigris par la fatigue ; ils ne suent point en travaillant ; leurs mouvemens ne sentent ni la vivacité, ni la passion, ni la lenteur de l'épuisement ou de la paresse ; rien de plus qu'il ne faut, & l'effet suit sans apparence d'effort ; la santé enfin, ce fard naturel qu'aucun art n'imite, embellit tous les visages. Le voyageur citadin & compâtissant,

n'a donc point occaſion de s'écrier ici : *voyez ce que coûte notre pain au pauvre habitant de la campagne !* il doit ſe dire, au contraire, *que l'homme eſt heureux quand il reſte dans l'état le plus naturel !* & ſi l'on a quelque mouvement intérieur à réprimer, c'eſt bien moins le ſentiment de la pitié, que celui de l'envie.

L'auteur décrit la beauté, la force de ce peuple, qui ſont les mêmes chez les autres peuples des montagnes.

Ces détails ſont ſur-tout remplis de philoſophie. Le peuple du moyen Valais, ne jouit ni des avantages de la force & de la beauté, ni de celui de la ſanté. Il porte les ſtigmates de la miſere. Nous ſupprimons les réflexions de l'auteur ſur cette différence que la providence a ſans doute ordonnée pour quelque but particulier; il obſerve que la différence qui le frappa ſi fort entre ces deux peuples, ne les frappe eux-mêmes que très-peu; que ceux de l'*Oberland* ſont heureux ſans le dire; & que ceux du moyen Valais, paroiſſent à plaindre ſans le ſentir; que les uns & les autres ſortent peu de leurs vallées; qu'ils s'accoutument à leur état, parce qu'ils ne comparent point : » c'eſt-là le moyen général, ajoute-t-il, que » la providence paroît employer pour faire » arriver au même but, relativement au bon- » heur des hommes, des cauſes très-différentes, » & ſans doute néceſſaires au tout, ou pour » toujours, ou pour un tems; « car M. de Luc penſe que l'intelligence même des hommes, eſt un moyen donné par la providence,

de corriger l'influence de certaines causes physiques. Comme nous ne connoissons rien sur la durée du monde, nous ignorons si ce qui aura précédé l'entier développement de cette faculté & ses effets sur la terre, n'est point comparable quant à l'humanité entiere, aux inconvéniens de l'enfance dans chaque homme....
» Il viendra dans la suite quelque homme qui
» sera le bienfaiteur des habitans du Valais.
» La nature des eaux semble leur nuire ; &
» cependant elles leur viennent de la même
» source que dans l'Oberland ; les nuées les
» charrient également au haut de leurs mon-
» tagnes ; c'est donc en y descendant qu'elles
» s'alterent pour quelques cantons particuliers ;
» c'est en se chargeant de minéraux nuisibles
» à nos organes, qu'elles perdent leur salu-
» brité premiere.... La chymie fait découvrir
» ce qui se mêle à l'eau, & lui rend sa
» pureté, &c.

» Cette partie du Valais semble donc avoir
» beaucoup à gagner, tandis que l'Oberland
» ne pourroit peut-être que perdre en chan-
» geant d'état ; il n'a même rien tant à crain-
» dre que l'admiration qu'il excite. Si les étran-
» gers vont trop le voir, ils le corrompront.
» L'avarice qu'ils y exciteront en y portant
» un argent inutile, est le poison le plus fatal
» que ces peuples aient à redouter, &c «.

Nous n'avons pas craint de fatiguer nos lecteurs par une citation aussi étendue, parce qu'ils y verront un coin du systême de M. de Luc, c'est-à-dire, la terre faite pour l'homme,

& l'homme fait pour la terre ; le rapport essentiel des causes morales & des causes physiques. Par-tout où les paysans de ces montagnes, vivent du produit de leur terrein, dans des maisons de bois qu'on leur fait probablement pour des fromages, par-tout où le commerce n'a pas corrompu la douceur des sentimens naturels, M. de Luc a trouvé la même humanité, le même plaisir d'obliger sans intérêt. (*)

Nous avons dit que tout étoit animé dans les récits de l'auteur ; dans sa premiere lettre, il rend compte d'un voyage au glacier du Buet, élevé au-dessus du lac de Geneve de 690 toises. M. de Luc & son frere furent assaillis d'une tempête : » tout-à-coup, dit-il, le » tonnerre éclata sur nos têtes ; la grêle & la » pluie furent versées à pleins seaux, & l'o- » rage nous menaça souvent avec fureur, de » nous précipiter comme elles dans la vallée.... » En ce moment, il étoit si pleinement nuit, » que nous ne nous voyons plus, je ne dis » pas, les uns les autres, mais chacun soi-mê- » me ; cependant ce n'eût été rien si nous

---

(*) Un jour M. de Luc & son compagnon de voyage s'étant écartés de la grande route sur le chemin de Geneve à Lyon, ils se trouverent altérés par la fatigue & la chaleur en traversant un vallon. *Voilà*, dit-il à son compagnon, *un chalet où nous trouverons sûrement du laitage : mais*, ajouta-t-il, *voyons si nous aurons quelque monnoie pour le payer*. A peine eut-il achevé ces mots, qu'il sortit de derriere un buisson une femme qui l'avoit entendu, & qui venant à eux avec une sorte de mécontentement, leur dit : *Eh ! voyez donc ! ne semble-t-il pas qu'on ne peut boire du lait chez nous qu'avec de l'argent.*

» euſſions été bien conduits; mais nos guides » perdirent le chemin & enſuite la tête, & ce » fut à nous de guider, car nous avions plus de » ſang-froid. Nous n'appercevions de la mon- » tagne que l'appui qu'elle donnoit à nos pieds; » c'étoit-là toute notre reſſource : il falloit con- » ſerver cet appui en tâtonnant. Un bâton à » la main, nous nous haſardions à ſonder no- » tre route....; de tems en tems il ſe préſentoit des » bandes de rochers à deſcendre; à un pied » de diſtance, le bâton ne trouvoit point d'ap- » pui : il falloit alors ſe coucher par terre, » ſonder, juger ſi l'on pourroit ſe gliſſer ſans » accident. A chaque ſuccès nous reprenions » courage, & c'étoit nous approcher du dan- » ger de plus en plus; car nous avions été » peu-à-peu entraînés dans les bords du lit » d'un torrent, qui, tout-à coup fait une caſ- » cade dont nous nous approchions ſans rien » ſavoir. Le bruit des eaux qui s'y raſſem- » bloient, tout terrible qu'il eût été dans le » calme, ne pouvoit pas nous avertir au mi- » lieu du fracas épouvantable de la tempête. » Nous le fûmes par un cri : *ah! qu'eſt-il ar-* » *rivé ?* m'écriai-je; je ſuis tombé, répondit » mon frere d'une voix altérée..... Quel » ne fut pas notre effroi juſqu'à l'inſtant du » moins où il put ajouter : *grace à Dieu, ce* » *n'eſt rien, mais gagnez la gauche; il y a ici du* » *danger.* Il ſentoit une pente très-gliſſante qui » l'entrainoit vers la droite, c'étoit tout ce qu'il » pouvoit découvrir; nous fîmes donc ce que » nous pûmes pour gagner la gauche, & bientôt

» nous trouvâmes une nouvelle bande de ro-
» chers que nous n'eûmes pas le tems de ſon-
» der : elle étoit de pierres feuilletées, & en
» y arrivant, nous tombâmes auſſi mon com-
» pagnon & moi; la pierre nous manqua ſous
» les pieds. La chûte ne fut pas grande; mais
» ce je ne ſais quoi qui donne des palpitations
» & qui eſt plus prompt que la foudre, pré-
» céda la certitude que ce ne ſeroit rien ; &
» je ſentis fort bien ce qu'eſt une chûte qui
» finit avec la vie... Etendus ſur un ravin,
» dont nous appercevions la pente rapide, nous
» demeurâmes quelques inſtants ſans aucun but
» que celui de ne pas remuer..... Pendant no-
» tre ſtupeur, les éclairs nous montrerent quel
» danger nous venions d'éviter. Nous étions
» ſur l'un des côtés de la caſcade : quelques
» pas de plus ſur la droite & nous nous ſerions
» briſés comme l'eau... Nos yeux vivement
» frappés de la lumiere ſubite que ces éclairs
» répandoient ſur les objets, portoient des clar-
» tés trompeuſes par-tout où nous tournions
» la tête. Si dans cet inſtant ils avoient vu un
» rocher, ils en tranſportoient peut-être l'image
» ſur un creux : enfin tout étoit péril, nous
» le ſentions, & nous nous déterminâmes un
» moment à ſubir patiemment la tempête, &
» toute la nuit, s'il le falloit «.

Les voyageurs, dans cette détreſſe, conjecturerent qu'ils avoient au-deſſous d'eux le village d'Auterne, d'où ils étoient partis; ils réunirent leurs voix & pouſſerent des cris qui furent entendus de leurs guides, qui à leur

tour se firent entendre. » A ces cris réitérés, » parut dans le fond une petite lumiere; la » lumiere disparut un moment & reparut plus » grande. Des anges, sous la figure de mon- » tagnardes, travailloient à surmonter la nuit, » malgré la pluie, la grêle & les vents. Un » grand feu étant allumé, nous en vîmes par- » tir des flambeaux qui se dirigeoient tous vers » le même côté de la montagne, & qui se » succédoient sans interruption à mesure que » la pluie & le vent les éteignoient.... Nous » remontâmes notre ravin sur la gauche avec » assez de peine, & dirigés par la lumiere » que répandoit le grand feu, nous retrouvâ- » mes celle du flambeau que nous avions d'a- » bord perdu de vue: & qui étoit-ce?... Je » ne suis point étonné de l'adoration des hom- » mes ignorans pour les créatures bienfaisan- » tes....; notre hôtesse avoit tout bravé pour » venir à notre secours, &c. &c. «

Un avertissement, qui se trouve à la fin du volume, nous promet une suite à cet ouvrage, & nous croyons qu'elle sera attendue avec impatience par les lecteurs honnêtes & sensibles. Peut-être trouvera-t-on qu'il manque un peu de liaison & de méthode; mais il échauffe, il entraîne, il fait penser, & plus de méthode lui feroit perdre une partie de ses attraits.

(*Journal des sciences & beaux-arts; journal* de Paris; *journal encyclopédique; gazette universelle de littérature; affiches & annonces* de Paris.)

DICTIONNAIRE

DICTIONNAIRE historique des ordonnances & des tribunaux de la Lorraine & du Barrois ; dédié à monseigneur le marquis DE MIROMENIL, chevalier, garde-des-sceaux de France ; par M. Pierre-Dominique-Guillaume DE ROGÉVILLE, chevalier, conseiller au parlement de Nancy. Avec cette épigraphe :

> Présenter les matieres premieres aux travailleurs, & leur applanir les difficultés, voilà le but.

A Nancy, chez la veuve Leclerc, imprimeur de l'Intendance, & Nicolas Gervois, libraire ; & à Paris, chez Gogué, & Née de la Rochelle. Deux volumes, grand in-4to. de plus de 700 pages chacun. Prix 21 livres.

LA législation n'a pris une forme & une consistance en Lorraine, qu'à l'avénement de Léopold au trône de ses ancêtres. Les ducs ses prédécesseurs avoient donné des loix très-sages : mais les désordres inséparables de la guerre, dont cette province, par sa position entre des états puissans, ne fut que trop souvent le théatre, ne leur laissoit aucune vigueur. Ajoutez à cela, que ces loix n'étoient point recueillies par les tribunaux supérieurs, & qu'el-

les n'avoient pas une existence durable. Ce ne fut que sous Charles III, qu'il fut ordonné aux compagnies souveraines de les consigner dans des regiſtres. Les malheurs du regne suivant firent perdre ce commencement d'un dépôt précieux. Il en a coûté à M. de Rogéville un travail immense, des recherches infinies, pour découvrir quelques-unes de ces loix qui n'exiſtoient qu'en manuſcrit dans les cabinets des curieux, & pour acquérir les connoiſſances profondes qu'il a de la légiſlation antérieure au regne de l'immortel Léopold. Pour applanir à ceux qui s'adonnent à l'étude de la juriſprudence les grandes difficultés qu'il y a rencontrées, M. de Rogéville a raſſemblé ce qu'il a trouvé de loix données par les ſouverains de cette province, avant Léopold, & celles qui ont été portées depuis ſon avénement. Il les a toutes diſpoſées par ordre alphabétique. Quant aux ordonnances anciennes, il a rapporté en entier celles qui ſont encore en vigueur; il s'eſt contenté de donner un extrait ſuffiſant de celles qui ſont abolies. On a imprimé le recueil des nouvelles ordonnances; il ſuffiſoit donc, comme il l'a fait, d'en donner une indication, & de marquer dans quel volume & dans quelle page elles ſe trouvent. Tel eſt le plan du dictionnaire, &c. de M. de Rogéville. La nature de cet ouvrage ne nous permet pas d'en faire l'analyſe : nous croyons pouvoir aſſurer qu'il eſt vraiment utile à la Lorraine ; qu'on chercheroit inutilement ailleurs la plupart des choſes qu'il renferme. On y trouve plusieurs

pieces, dissertations, &c. très-curieuses & très-bien traitées. Tels sont les articles, *assises*, *chambre des comptes*, *clergé*, *contrats obligatoires*, *usure*, *cour souveraine*, *Lorraine*, *Nancy*, *université*, &c. &c. &c.

Cette collection des ordonnances peut faire connoître la forme du gouvernement de la Lorraine sous les différens ducs, & peut servir à l'histoire des mœurs anciennes de cette province. Nous y renvoyons les détracteurs du siecle présent.

A les entendre, jamais les hommes n'ont été si dépravés, jamais les vices n'ont été si multipliés, jamais la terre n'a été souillée de tant d'abominations. Ils s'écrient de tous côtés : ô tems ! ô mœurs ! vient ensuite une foule de déclamations. Ils évoquent les ombres des ancêtres, qui sont effrayés de la perversité de leurs descendans. Hommes injustes ou ignorans, cessez de nous invectiver ! consultez l'histoire, vous y verrez que les humains, à quelques nuances près, ont toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui, & que s'il y a quelque différence, elle est peut-être à notre avantage. Tout en gémissant sur les désordres dont nous sommes tous les jours les témoins, nous pouvons dire aux censeurs de nos contemporains, que leurs peres se livroient aux crimes avec une grossiéreté plus effrénée. Les ordonnances des princes à la main, il seroit possible de peindre nos aïeux des plus noires couleurs : mais notre intention n'est pas de faire le procès aux siecles passés, nous voulons seulement prou-

ver à ceux qui calomnient le nôtre, que ce n'eſt pas de nos jours qu'a commencé l'âge de fer. Pour cela nous n'avons beſoin que de deux au trois articles du dictionnaire de M. de Rogéville.

Blaspheme. » Il faut, dit M. de Rogé» ville, que ce crime ait autrefois été bien » commun; car il n'y en a pas, ſur leſquels » nos anciens ſouverains aient rendu autant » d'ordonnances. On en connoît d'abord une, » donnée par Ferry, au mois de février, de » l'an 1289, le jour de la fête de *Sainte-* » *Agathe*, qui défend les blaſphêmes & les ju» remens, *à peine d'avoir le front marqué d'un* » *fer chaud.* « En 1459, le duc René réitéra la même défenſe. Le duc Antoine, en 1510, porta différentes peines, ſuivant les différentes récidives, & ordonna qu'à la huitieme fois, les blaſphémateurs auroient la langue coupée. Les blaſphêmes étoient alors ſi fréquens, qu'il n'y eut pas de précautions que ce prince n'ait priſes pour les prévenir. Il prononce des peines contre ceux qui ne dénonceront pas les blaſphémateurs, contre les juges qui négligeront de les punir : il veut que la publication de cette ordonnance ſoit faite chaque trois mois, à ſon de tambour. Enfin, preſque tous les ducs ont cru devoir renouveller ces ordonnances, & enchérir ſur les peines portées par leurs prédéceſſeurs. On voit, dans ces ordonnances, que les eccléſiaſtiques eux-mêmes, n'étoient pas exempts de ce crime. Elles portent, qu'ils ſeront remis à leurs évêques, pour

être punis en cas qu'ils soient *requêtés*, & *s'ils ne le font pas, que les juges temporels les condamneront à une amende pécuniaire, tellement taxée, que pour crainte d'icelle, ils puissent prendre exemple & se contenir à l'avenir.*

Bornes. Les ducs ont porté les ordonnances les plus séveres contre ceux qui arrachoient ou déplaçoient les bornes ou séparations des héritages. Une premiere, du 10 mars 1393, les condamne à être, *à l'exemple d'un chacun, punis du fouet & de la marque d'un fer chaud brûlant sur les deux épaules, & ensuite bannis à perpétuité des duchés, avec défenses de s'y trouver, sous peine de la hart.* Une autre, rendue le 17 mars 1497 par le duc René, s'exprime en des termes qui prouvent que la mauvaise foi étoit assez générale. *René*, &c...... *ayant reçu plusieurs plaintes,..... que* LA PLUPART DE NOS SUJETS *& pays, s'efforcent par une* MALICE NOIRE ET DAMNABLE, *& vont de jour & de nuit impunéiment arracher les bornes,... au préjudice..... sur ce que les peines portées... ne sont pas assez grandes, nous avons pris sur ce lou avis des gens de notre conseil & autres bonnes gens, avons dit, ordonné par cetui notre édit, que celui ou celle qui se trouvera avoir sciemment, ou de propos délibéré, arraché & transporté aucune borne.... sera, à l'exemple d'un chacun, puni de la mort, au lieu & place où il sera convaincu d'avoir commis ce crime.* Tous les successeurs de ces princes ont été obligés de renouveller ces ordonnances. Celle du duc Antoine annonce, *qu'on ne laissoit pas de continuer*

cette maudite & détestable COUTUME. On lit dans un réquisitoire du 20 décembre 1598, présenté par le procureur-général de la cour de parlement de Saint-Mihiel, ces mots : *Les laboureurs, admodiateurs & autres personnes de la campagne, ne font aucun scrupule ni difficulté d'arracher & transporter les bornes,... d'autres, par une malice des plus noires, ne font aucune difficulté ni scrupule de prendre, remuer & retourner les champs de leurs voisins, & font par leurs adresses, pilleries & voleries, augmenter si adroitement leur champ, (contre toute équité & justice) qu'il se trouve presqu'impossible de s'en appercevoir......* On avoit donc dès-lors de la mauvaise foi. Donc dès-lors on usoit d'adresse & de raffinement en s'emparant du bien d'autrui.

Par les ordonnances que nous venons de citer, on voit qu'en Lorraine, dès le treizieme siecle, l'irréligion étoit parvenue à son comble; que les peines les plus séveres n'étoient point capables de mettre un frein à la cupidité & à la mauvaise foi. Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas de citer les différentes loix portées contre tous les crimes qui infectoient ces tems de désordre & d'horreur; mais qu'il nous soit permis de lever encore pour un instant le voile qui doit cacher le déshonneur de nos aïeux.

Autrefois, disent nos déclamateurs, les mœurs étoient pures & décentes; les liens du mariage étoient respectés; les parens veilloient avec scrupule sur la conduite de leurs enfans; c'étoit une chose rare, une chose extraordinai-

re, que de voir une perſonne du ſexe avoir une foibleſſe. Si en cent ans il arrivoit qu'une fille s'oubliât, elle étoit pour toujours déshonorée, elle couvroit ſa famille d'un opprobre éternel. En vérité c'eſt trop compter ſur notre crédulité. Il faut, pour tenir un pareil langage, être bien ſûr que ceux qui l'entendent n'ont jamais ouvert de livres, ou n'en ouvriront jamais. Que répondront ces *louangeurs du tems paſſé*, quand on leur appliquera le *mentiris impudentiſſimè*, & lorſqu'on leur prouvera que les ſiecles dont ils nous prônent la candeur, la pureté, la ſimplicité & la décence, étoient ſouillés par les adulteres, les fornications & toutes ſortes d'impudicités; que les peres vendoient & proſtituoient leurs filles; que les maris trafiquoient de l'honneur de leurs femmes; que *toute chair avoit corrompu ſes voies*; que les eccléſiaſtiques eux-mêmes menoient une vie licencieuſe & débordee, & vivoient dans un concubinage honteux. Nos inculpations ne ſont pas haſardées. Telle eſt la diſpoſition d'une ordonnance du 12 janvier 1583. (*)

» *CHARLES*, &c. Nous ſommes auſſi *adver-» tis*, qu'au moyen de l'impunité de la mau» vaiſe & impudique vie d'aulcunes femmes » & filles mal famées d'incontinence, le vice » prend de jour à autre ſon accroiſſement, » *nommément* à l'endroit d'aulcunes *perſonnes ec-» cléſiaſtiques*, les maiſons deſquels icelles fem-

(*) Premier volume, article FILLE. Page 506.

» mes ou filles débordées fréquentent pres-
» qu'*ordinairement* :... chose qui redonde au
» scandale public, vitupere de la qualité &
» condition *desdits gens d'église*, & opprobre de
» leur ordre; pour à quoi obvier, retrancher
» & extirper chose de si mauvais exemple;
» comme aussi les grands abus, turpitudes &
» insupportables malversations qui en revien-
» nent, avons ordonné & ordonnons, que
» toutes femmes & filles qui seront notées
» d'incontinence & paillardise, & qui se trou-
» veront fréquenter ès maisons desdites person-
» nes ecclésiastiques, ou vers lesquels lesdits
» gens d'église s'abandonneront,... seront con-
» trainctes, quinze jovrs après la publication
» de cette nostre présente ordonnance, deslo-
» ger des lieux où elles seront résidentes, à
» peine de cinquante francs d'amende pour
» la premiere fois, applicable moitié à nous...:
» & l'autre moitié à la fabrique de l'église; &
» cas advenant qu'elles se trouveront n'avoir
» obéi à nostredicte ordonnance, dedans l'au-
» tre quinzaine subséquente, ou qu'elles se-
» roient si osées & si impudentes que d'y re-
» tourner, seront punies corporellement du
» fouet & bannissement des terres & pays de
» nostre obéissance «.

On est surpris que les peines soient portées contre les femmes & filles seules, & qu'elles ne s'étendent pas aux ecclésiastiques, qui oublioient la dignité de leur état, & qui, à raison de la sainteté de leur caractere, étoient beaucoup plus coupables. Il faut en attribuer

la cauſe aux privileges immenſes des gens d'égliſe, privileges qui n'avoient pas encore été reſtreints dans de juſtes bornes. Cette impunité laiſſa ſubſiſter les ſcandales, que l'ordonnance de 1583, vouloit réprimer. Il en fallut donner une autre le 24 février 1600 (*). Elle eſt conçue à-peu-près dans les mêmes termes que la précédente, dont elle ne differe que parce qu'elle décerne des peines plus ſéveres contre les femmes & filles *de mauvaiſe & impudique vie, au moyen deſquelles le vice prenoit de jour à autre ſon accroiſſement, nommément à l'endroit d'aucunes perſonnes eccléſiaſtiques.* » Avons ordonné & ordonnons, *y eſt-il dit*, que toutes filles & » femmes vagabondes, & autres qui s'aban» donnent & ſe proſtituent publiquement, ou » en ſecret, après informations ſommaires & » convictions, ſeront battues de verges & » fouettées par les mains du bourreau, & de » ſuite bannies à perpétuité, & leurs biens » acquis & confiſqués à qui il appartiendra. » Ceux qui ſeront convaincus de *produire & » proſtituer* filles ou femmes, ſeront châtiés à » l'arbitrage des juges, ſelon la qualité du » crime; les *maris & peres* qui s'oublient de » tant *de proſtituer leurs femmes & filles*, ſeront » *pendus* & étranglés, & leurs biens confiſ» qués. Ceux ou celles qui ſeront convaincus » d'avoir *débauché* ou *vendu femmes ou filles*, » ſeront punis de même peine de *mort*, & de

(*) Premier volume, article FILLE. Page 507.

» confiscation. Et en outre, fait défenses à
» tous officiers, rapporteurs ou autrement,
» généralement, de *colluder*, *transiger & traiter*
» avec les infracteurs de cette nostre ordon-
» nance, de laquelle voulons la *publication être*
» *renouvellée par chacun an*, *la veille de Pâque*,
» à peine de cent francs d'amende pour la
» premiere fois, de rélégation de dix ans pour
» la seconde, & du fouet & bannissement &
» confiscation de leurs biens pour la troisieme. «
Certainement aujourd'hui le clergé est plus décent, plus régulier, & l'on ne croit pas nécessaire de prendre des précautions pour empêcher les juges de *colluder*, *transiger & traiter* avec les *peres* qui *vendent leurs femmes ou leurs filles*.

A l'article *POLIGAMIE*, (2 volume, pag. 320) se trouve une ordonnance du 5 avril 1582 : on y lit ces mots : » L'iniquité du tems a tel-
» lement gagné sur les actions d'aucuns de
» nos sujets, que *communément* il s'en voit pré-
» sentement qui ... sont si osés que de violer
» non-seulement les saints liens du mariage par
» *adultere*; mais aussi d'un esprit & malice dé-
» libérés, *épousent*, même du *vivant de leur par-*
» *tie*, *une ou plusieurs femmes*, commettent en
» ce faisant sacrilege par la pollution d'un sa-
» crement si digne .... A quoi desirant de
» notre pouvoir remédier .... deffendons par
» cestui édit à toutes personnes de quelque
» qualité & condition qu'elles soient, de con-
» tracter après la célébration de leurs pre-
» mieres nôces aucun autre mariage, du vivant

» de leur partie ; ... & si tant étoit, qu'aucuns » se trouvassent qui, ... nous voulons, que » comme infracteurs, non-seulement de nostredite présente ordonnance, mais aussi violateurs des droits divins, ils soient punis & » châtiés par la peine de *mort* naturelle, exemplairement à la vue d'un chacun, &c. *Signé*, » CHARLES. «

Nous donnerons ici une piece assez intéressante, qui prouvera que les laïcs n'étoient point traités avec la même indulgence que les ecclésiastiques ; cette piece a pour titre, *Lettres d'abolition accordées à Jean* REICHOT, *pour avoir eu commerce avec sa servante.* (*)

» Notre très-cher & bien aimé sujet naturel » Jean Reichot, est-il dit dans ces lettres d'abolition, nous a très-humblement fait représenter qu'il avoit vécu jusqu'ici en homme d'honneur, sans avoir jamais commis » aucune faute qui puisse donner atteinte à » sa réputation ; & comme depuis peu il s'est » oublié au point d'avoir co-habité avec sa » servante, laquelle est devenue enceinte de » ses œuvres, il a eu crainte de l'infâmie, » & d'encourir les peines annexées par nos ordonnances ; nous suppliant en conséquence » de vouloir la lui remettre & pardonner sa » faute, & le restituer en sa bonne réputation, » honneur & renommée ; à quoi inclinant, » sur les bons rapports qui nous ont été faits

(*) Premier volume, article FILLE. pag. 505.

» de sa vie passée, savoir, faisons, que de » notre grace spéciale, puissance & autorité » souveraine, nous avons remis & pardonné » ledit Reichot dans les cas susdits; à l'effet » de quoi, nous faisons défenses à toutes per- » sonnes de lui reprocher, soit en jugement » ou dehors, &c. «

Mais c'est assez nous être arrêtés sur des tableaux affligeans! passons à des objets moins tristes.

NANCY. On trouve à cet article des lettres-patentes de René II, du 13 juin 1495, qui sont trop d'honneur aux bourgeois de cette ville, pour que nous n'en donnions par l'extrait. » *RENÉ*, &c. (*Le préambule contient l'histoire de la guerre faite à ce prince, par le duc de Bourgogne Charles-le-Téméraire*) » & cepen- » dant nostre cousin de Bourgogne.... mit » son siege de nouveau... devant nostredite » ville, laquelle trouva mal fournie de vivres, » à cause de la briéveté du tems, depuis le » jour qu'il l'avoit renoncé, jusqu'à ce qu'il » la rassiégea; jaçoit que de *nobles gens & de* » *bons & loyaux bourgeois* elle fut compéte- » ment garnie en ce,... toutefois par la bon- » ne, vertueuse & vaillante résistance qu'il y » trouva, fut ledit siege continué tout & si » longuement, que tous vivres commencerent » à faillir; & force fut auxdits *nobles & bour-* » *geois, lesquels aimerent mieux mourir que de* » *nous laisser,... de manger chair de cheval, de* » *chats, rats, chiens & autres telles choses* pour » le soutenement de leurs vies, dont longue- » ment ils se soutindrent, jusqu'à ce que par

» l'aide de Dieu, notre Créateur, l'aide & » l'assistance de nosdits alliés... nous levasmes » ledit siege des mains de nosdits ennemis, » grande occision fut faite d'eux, entre lesquels fut trouvé mort nostredit cousin de » Bourgogne; délivrasmes & racheptasmes *nos » bons & loyaux sujets & bourgeois*;... con» traints de famine & d'autres grandes pau» vretés en nostredite ville de Nancy... avons » de notre propre mouvement,... comme » toujours *bien recolans de ladite loyauté, dont » assez nous ne pouvons louer iceux nos sujets » bourgeois... & habitans de nostredite ville de » Nancy*,... affranchis & exemptés perpé» tuellement & à toujours, de tous & quel» conques droits, tant de tailles, aides, char» ges, &c. *Signé*, RENÉ, &c.... « Ces privileges ont été confirmés aux bourgeois de Nancy, par le duc Antoine, en des termes qui leur sont bien honorables. Charles III, par lettres-patentes du 28 février 1575, veut que Nancy, capitale des pays de Lorraine, porte en ses armoiries un écu d'argent, orné d'une tige arrachée, verdoyant d'un chardon arrangé de deux feuilles piquantes au naturel, à la fleur purpurine, honoré d'un chef des armes pleines de la grande & auguste maison de Lorraine. » En considération de ce que lesdits » *bourgeois* de cette ville ont toujours gardé » inviolablement & de tout tems la foi qu'ils » doivent à leur prince, &c. «

Souveraineté. On ne sera pas fâché d'apprendre quelles étoient les cérémonies qu'on

obſervoit à l'inſtallation des anciens ducs. Voici le procès-verbal d'inſtallation de Nicolas d'Anjou :

» Au nom de Dieu, *Amen.* Par le préſent » inſtrument appert à tous évidemment, que l'an » de l'incarnation N. S. courant 1471 ... le » ſeptieme jour d'août, à environ les ſix heu- » res après-midi. du pontificat de N. S. P. » Paul II... s'eſt à l'entrée de la ville de Nan- » cy, du dioceſe de Toul, devers la porte » dite des Craffes, au devant du toît de la » portiere d'icelle, en préſence de moi, no- » taire public, des témoins ſouſcrits, conſtitué » en propre perſonne monſeigneur *NICOLAS*, » &c.... accompagné de pluſieurs ſeigneurs » & gens de ſon hôtel, d'une part, & grand » nombre de nobles ſeigneurs & gens d'égliſe, » bourgeois & commun peuple dudit duchié » de Lorraine, qui étoient allés au devant de » mondit ſeigneur le duc, pour le recevoir » comme duc dudit duché, & l'accompagner » à l'entrée de Nancy, comme il eſt de cou- » tume, d'autre part; noble ſeigneur meſſire » Jacques de *LENONCOURT*, chevalier, bailli » de Nancy, il, préſent & parlant pour & au » nom deſdits nobles ſeigneurs, &c... adreſſa » ces paroles à mondit ſeigneur le duc, dit & » propoſa en être ce qui s'enſuit. «

» Monſeigneur, très-redouté & ſouverain » Seigneur, vous plaît-il faire le ſerment & » devoir que vos prédéceſſeurs ducs de Lor- » raine, ont accoutumé de prêter & faire de » toute ancienneté à leur nouvelle réception

» à cette duché de Lorraine, & à leur premiere entrée en cette ville de Nancy, — » à quoi mondit Seigneur répondit : — Volon» tiers, oui. Sur ce reprit ledit Messire Jac» ques la parole, & dit : Mondit redouté & » souverain Seigneur, vous jurez & promet» tez donc loyaulement & solemnellement, & » en parole de prince, que vous garderez, » maintiendrez & entretiendrez les trois-états » de cette votre duché ; c'est à savoir, les no» bles, gens d'église, bourgeois & peuple en » leurs anciennes franchises, liberté & usages » qu'ils ont eu de vosdits prédécesseurs, & de » ce baillerez vos lettres-patentes, ainsi que » iceux vos prédécesseurs ont fait lors ; & sur » ce, mondit Seigneur répondit : Oui vrai» ment. «

» Dessus toutes lesquelles choses devant dites, » ledit Messire Jacques de LENONCOURT, pour » ce & au nom que dessus, a requis à moi no» taire souscrit, en être fait à tous ceux qui le » puissent toucher un ou plusieurs instrumens. » Fait & passé audit Nancy, les an & jour avant» dits en présence des témoins. »

UNIVERSITÉ. Cet article contient 144 pages ; on y a rassemblé tout ce qui peut intéresser ce corps savant. A la fin on a placé un état chronologique des professeurs des facultés de droit & de médecine. On y trouve des gens du mérite le plus distingué, tels que *Guillaume de Barclay*, *Grégoire de Toulouse*, *Guinet*, *Jaquot*, *&c. &c.* » On lit au sujet de ce dernier, » qu'il fut obligé de s'évader, pour se soustraire

» à l'inculpation de fortileges que les jésuites » répandoient contre lui. Le P. *Abram* affure, » dans fon hiftoire de l'univerfité, que le jour » de l'inftallation de *Jaq'ot*, des perfonnes gra- » ves & pieufes, au lieu d'un homme, ne vi- » rent en lui qu'un vil pourceau couvert de » boue fur tous fes membres & fes vêtemens, » & de la fange la plus impure. « Le célebre *Barclai*, avoit auffi éprouvé les plus grands défagrémens; il fut obligé de quitter la Lorraine.

Cet ouvrage a demandé de grandes recherches de la part de l'auteur, & dans lefquelles il a été aidé par différentes perfonnes inftruites de la matiere, & auxquelles il témoigne publiquement fa reconnoiffance. Les juges, les avocats, tous les gens de loi lui en doivent à lui-même, pour avoir exécuté avec fuccès un recueil de jurifprudence qui manquoit à la Lorraine; & nous ne doutons pas qu'il n'y foit bien accueilli, ainfi que par-tout où il y aura des hommes curieux de fuivre les progrès de la légiflation, & d'en découvrir l'efprit dans les mœurs mêmes des peuples. Il fait attendre avec impatience la feconde partie que l'auteur doit publier; & où il fe propofe de recueillir les décifions du tribunal fupérieur.

(*Journal de Lorraine & Barrois; journal encyclopédique; gazette univerfelle de Littérature.*)

BIBLIOTHEQUE orientale, ou *dictionnaire universel, contenant tout ce qui fait connoître les peuples de l'Orient; leurs histoires & traditions, tant fabuleuses que véritables; leurs religions & leurs sectes; leurs gouvernemens, politique, loix, mœurs, coutumes, & les révolutions de leurs Empires; les arts & les sciences, la théologie, medecine, mythologie, magie, physique, morale, mathématique, histoire-naturelle, chronologie, géographie, observations astronomiques, grammaire & rhétorique; les vies de leurs saints, philosophes, docteurs, poëtes, historiens, capitaines, & de tous ceux qui se sont rendus illustres par leur vertu, leur savoir ou leurs actions; des jugemens critiques & des extraits de leurs livres, écrits en arabe, persan ou turc, sur toutes sortes de matieres & de professions; par M. D'HERBELOT*. Tome IIe. F.---M. La Haye, aux dépens de J. Néaulme, & N. Van Daalen, libraire, *in-4to*.

CE volume contient 753 pages: c'est beaucoup, mais les libraires ont cru avec raison ne devoir pas diviser la lettre M. qui le termine. Du reste il est aussi bien imprimé que le précédent, & depuis long-tems il n'a point paru de livre en Hollande, dont la partie typographique fût mieux soignée.

Nous avons dit dans notre premier extrait, (*) que les Orientaux ont plus cultivé les lettres qu'on ne le penſe communément, & qu'ils ont publié une multitude d'ouvrages ſur toutes ſortes de ſujets. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à jetter les yeux ſur le mot *Ketab*, qui ſignifie livre. Il y a pluſieurs ouvrages orientaux dans le titre deſquels ce mot eſt néceſſairement compris, comme *Ketab Hermes*, le livre de Mercure Triſmégiſte; *Ketab Giamash alhakim*, le livre de Giamash, philoſophe Perſan, &c. Un écrivain Arabe en a fait un fort long catalogue, & quoique M. d'Herbelot n'en rapporte que les principaux, cette liſte, où il eſt uniquement queſtion des livres dont le titre commence par *Ketab*, occupe quarante pages. Les ouvrages qui y ſont indiqués roulent non-ſeulement ſur la théologie, la morale, l'hiſtoire, la géographie, la médecine, la poéſie, &c. mais auſſi ſur l'hiſtoire-naturelle, la phyſique, la chymie, les méchaniques, les ſciences économiques, la métaphyſique & toutes les parties de la philoſophie; en un mot il y a très-peu de ſujets traités dans nos livres, dont les ſavans Orientaux ne ſe ſoient occupés avec plus ou moins de ſuccès.

Le plus ancien des poëtes Arabes qui ont vécu depuis l'origine du mahométiſme, ſe nommoit *Lébid*. Il étoit encore idolâtre lorſque Maho-

(*) Voyez l'extrait du tom. I, dans le journal de mars 1778, page 168--184.

met commença à prêcher ſa nouvelle religion. Les ouvrages de Lebid étoient eſtimés à tel point par les Arabes, qu'ils les attachoient à la porte du temple de la Mecque. Un de ſes poëmes qui commençoit par ces vers : *Toute louange qui n'eſt pas rapportée à Dieu eſt vaine ; Et tout bien qui ne vient pas de lui, n'eſt qu'une ombre de bien*, ayant été attaché à la porte de ce temple, il ne ſe trouva aucun poëte qui oſât rien faire en concurrence de cet ouvrage. Mais le chapitre de l'Alcoran intitulé Bacrat, ayant été un peu après attaché à la porte du même temple, Lebid après en avoir lu les premiers verſets, dit que les paroles qu'ils contenoient ne pouvoient ſortir de la bouche des hommes ſans une inſpiration particuliere de Dieu, & l'on ajoute que ce motif lui fit embraſſer dès-lors le Muſulmaniſme. Les paroles de ce chapitre ſont : *Voici le livre dans lequel il n'y a aucun doute ; qui doit ſervir de regle & de conduite à ceux qui craignent Dieu, à ceux qui croient aux choſes qu'il a révélées par lui-même, qui s'exercent fréquemment dans la priere, qui ſont part aux pauvres des biens qu'ils ont reçus de la libéralité de Dieu, qui croient à ce qu'il a révélé à ſon apôtre & aux autres prophetes, & enfin à ceux qui tiennent pour certain qu'il y a une autre vie après celle-ci : car tous ces gens-là ſont dans les voies de Dieu, & jouiront du bonheur éternel.* On aſſure que Lebid vécut juſqu'à l'âge de 140 ans, & qu'après avoir embraſſé le Muſulmaniſme il ne fit des vers que pour remercier Dieu de ſa converſion.

Mohiar, autre poëte Arabe qui se fit Mahométan, avoit été mage ou zoroastrien de religion, & il mourut l'an de l'hégire 428. Ce poëte étant fort satyrique dans ses ouvrages, le docteur Bothan Eddin lui dit un jour : sais-tu, Mohiar, ce que tu as fait en quittant le magisme pour embrasser le musulmanisme ? Tu t'es tourné d'un coin de l'enfer à un autre ; car tu étois autrefois un adorateur du feu & un disciple des mages, & maintenant tu es devenu le calomniateur des Musulmans.

Les amours de Pétrarque & de Laure ne sont pas plus célebres parmi nous, que ne le sont ceux de Megnoun & de Leilé parmi les Orientaux. Ils ont fourni la matiere à une infinité d'ouvrages en prose & en vers, que les Arabes, les Persans, & les Turcs ont composés sur leur sujet. D'Herbelot ajoute que » tous » les Mahométans regardent ces deux amans » à-peu-près comme les Juifs ont fait l'époux » & l'épouse du cantique des cantiques, allé» gorisant leur histoire, & s'en servant pour » élever les plus spirituels à la contemplation » des mysteres divins. «

Parmi les historiens orientaux, il n'en est guere de plus célebre que Khondemir, appellé aussi Emirkond. Son grand ouvrage est intitulé *Khelassat*, &c. c'est-à-dire, livre qui contient ce qu'il y a de plus pur & de plus exact dans les histoires authentiques & certaines. Il commence à la création du monde, & finit l'an 875 de l'hégire, & de J. C. 1471, au regne du sultan Hossain Behadirkhan, troisieme petit-

fils de Tamerlan. Khondemir étoit ſujet de Hoſſain, & natif de Hérat, capitale du Khoraſſan. N'oublions pas d'avertir que preſque tout l'ouvrage de Khondemir ſe retrouve dans cette bibliotheque orientale, ſuivant l'ordre alphabétique des princes & des divers perſonnages dont cet hiſtorien fait mention.

Un autre hiſtorien dont les orientaux font beaucoup de cas, c'eſt Jouzouf-Ben-Tagri-Bardi, homme de qualité qui ſervoit les ſultans d'Egypte. On lui donne par excellence le titre de Mouarekh-Meſr, c'eſt-à-dire, d'hiſtoriographe d'Egypte, à cauſe d'un excellent ouvrage qu'il compoſa ſur l'hiſtoire entiere de ce pays-là, ouvrage intitulé : *Les Etoiles lumineuſes ſur l'hiſtoire des rois d'Egypte & du Caire.* Jouſouf eſt ſi exact qu'il marque dans chaque année juſque à quel degré le Nil eſt monté ou deſcendu, de ſorte que l'on peut dire qu'il n'y a point d'hiſtoire plus complette dans le grand nombre de celles qui nous reſtent des auteurs qui ont travaillé ſur l'Egypte. Sélim, empereur des Turcs, après avoir conquis ce pays, lut cet ouvrage, & le trouva ſi bon, qu'il commanda à Schamſeddin, qui avoit été ſon précepteur, de le traduire en langue turque, ce qu'il exécuta fort bien.

L'article du célebre Locman eſt très curieux : nous en détacherons quelques particularités. Ce ſage, dont les proverbes & les apologues ſont ſi connus, étoit d'une condition ſervile, & le métier qu'il exerçoit étoit celui de tailleur ou de charpentier, quelques-uns le font auſſi ber-

ger. A l'égard de son pays, tous les docteurs Musulmans conviennent qu'il étoit Abissin, natif d'Ethiopie ou de Nubie, de la race de ces esclaves noirs à grosses levres, qui sortent de ce pays-là, & que l'on vendoit en divers lieux; de sorte que Locman fut vendu parmi les Israélites, sous les regnes de David & de Salomon. Etant un jour assis au milieu de plusieurs gens qui l'écoutoient, un grand personnage parmi les Juifs, qui le vit au milieu de tant d'auditeurs, lui demanda s'il n'étoit pas cet esclave noir qui paissoit n'aguere les brebis d'un tel? Locman ayant répondu qu'oui, comment se peut-il faire, repartit le Juif, que tu sois parvenu à un si haut degré de sagesse & de vertu? --- *En accomplissant trois choses : disant toujours la vérité, gardant inviolablement ma parole, & ne me mêlant jamais de ce qui ne me regardoit point.* Thaalebi rapporte dans son commentaire sur l'Alcoran, que David ayant demandé un jour à Locman : comment vous êtes-vous levé ce matin? il répondit : *je me suis levé du milieu de ma poussiere.* Cette réponse donna à David une grande estime pour Locman, duquel il admira l'humilité & la sagesse. Les Orientaux ont un proverbe ordinaire dont ils se servent pour louer un homme savant : *il ne faut pas prétendre enseigner quelque chose à Locman.* Un auteur Arabe dit que le sujet qui le fit affranchir fut, que son maître lui ayant donné à manger un melon amer, il le mangea tout entier : le maître étonné de cet acte d'obéissance lui dit : comment avez-vous pu

manger un ſi mauvais fruit? *J'ai reçu ſi ſouvent de votre part des douceurs*, répondit Locman, *qu'il n'eſt pas étrange que j'aie mangé une ſeule fois un fruit amer que vous m'avez préſenté.* Ce ſentiment ſi honnête d'un eſclave, toucha ſi fort le cœur de ſon maître, qu'il lui donna incontinent la liberté. On dit qu'il ſe mit enſuite au ſervice du roi David, & que ſa vie fut fort longue.

Pluſieurs ſavans ont cru que » Locman eſt » le même que celui que les Grecs, qui ont » ignoré ſon nom, nous ont fait connoître » ſous celui de ſa nation, en l'appellant Eſo» pe, qui ſignifie la même choſe en grec que » celui d'Ethiopien. En effet on trouve dans » les paraboles, proverbes, ou apologues de » Locman en arabe, des choſes que nous li» ſons dans les fables d'Eſope, enſorte qu'il » ſeroit aſſez mal-aiſé de décider ſi les Arabes » les ont empruntés des Grecs, ou ſi les Grecs » les ont priſes des Arabes. Il eſt cependant » certain que cette maniere d'inſtruire par les » fables, eſt plus conforme au génie des Orien» taux, qu'à celui des peuples de l'occident. « Du reſte, comme l'obſerve dans la ſuite M. d'Herbelot, la chronologie ne favoriſe pas cette identité de Locman & d'Eſope. » Il eſt conſ» tant, ſelon Plutarque, Pauſanias, & Suidas, » qu'Eſope a vécu du tems de Créſus, roi de » Lydie, vaincu & pris par Cyrus, & de » Solon, legiſlateur des Athéniens. Or, Cyrus » ayant commencé ſon regne dans la 1ere. an» née de la 55e. olympiade, & Solon ayant

» publié ses loix à Athenes la 3e. année de » la 46e. olympiade, il faut qu'Esope ait » vécu dans l'intervalle des 46 & 55 olym- » piades, ou depuis l'an 3350 du monde » jusques en 3390, dans lequel tems les Juifs » étoient dans leur captivité. Il paroît donc » par ce calcul, que Locman qui vivoit du » tems de David, mort l'an 2928 du monde, » ne peut être le même qu'Esope, à moins » qu'il n'ait vécu 4 ou 500 ans; de-là vient » peut-être que les Arabes qui ont traduit les » fables d'Esope en leur langue sous le nom » de Locman, lui ont donné une très-longue » vie; & il est fort vraisemblable qu'ils n'ont » donné à Esope le nom de Locman, qu'à » cause qu'il y a un chapitre de l'Alcoran » qui porte son nom, dans lequel Dieu dit » qu'il lui a donné la sagesse. «

On trouve dans cet ouvrage divers exemples de gens de basse extraction, qui par leur mérite & leurs talens se sont élevés aux premiers honneurs. *Gao*, forgeron de la ville d'Ispahan, se fit chef d'un gros parti de conjurés qui se souleverent contre le tyran Zohak, & marcha à leur tête, élevant au bout d'une pique son tablier de cuir en guise d'étendard. Il se trouva en peu de tems maître d'une grande armée, & défit en bataille rangée le tyran; après quoi il donna la couronne de Perse à Féridoun, issu de la race des anciens rois. Pour récompenser Gao de ses services, Féridoun lui fit présent de la ville d'Ispahan avec son territoire, & voulut que son tablier

tablier qui avoit servi de signal aux conjurés, fut dans la suite l'étendard royal, & pour ainsi dire l'oriflamme de la couronne de Perse; aussi ce tablier a-t-il toujours porté le nom de *Dirfesch Gaviani*, c'est-à-dire, l'étendard de Gao. Ce forgeron mérita par ses grandes actions de valeur & de générosité que l'empire de Perse passât dans sa famille, car Kobad, pere de Khosroës, surnommé Nourschivan, roi de la quatrieme dynastie de Perse, descendoit de lui en ligne directe.

Un autre Persan nommé *Jacoub*, qui avoit été chaudronnier, parvint à gouverner cet empire, & fut le premier prince & le fondateur de la dynastie qui porte le nom de Soffarides, parce que son pere nommé Leits étoit *Soffar*, c'est-à-dire, ouvrier en cuivre ou chaudronnier. Ce Jacob s'ennuyant dans sa boutique, prit les armes, se fit bandoulier, & après diverses aventures il eut le bonheur de plaire à Darham, prince de la province de Segestan, lequel l'éleva peu-à-peu jusqu'aux premiers honneurs de la milice, de sorte que Jacob se trouva, au tems de la mort de ce prince, commandant en chef de toutes les troupes du Segestan. Bientôt il se rendit maître absolu de cette province, s'empara du Khorassan, & conquit enfin presque toute la Perse. Il mourut l'an 265 de l'hégire, après avoir régné onze ans. On rapporte de lui un mot qu'il seroit à souhaiter que tous les généraux d'armée méditassent. » Un prince étranger s'étonnant de » ce qu'il n'avoit dans sa tente qu'un seul ta-

» pis qui lui servoit de chaise, de table & de » lit, avec une paire d'armes, il lui dit: je » me contente de ceci, afin que les officiers » qui suivent toujours l'exemple de leur gé» néral, aient honte d'en avoir davantage, » car si j'avois plus de commodités dans ma » tente, ils en voudroient tous avoir autant, » & il n'y a rien qui embarrasse plus une ar» mée que la grosseur des équipages. «

M. d'Herbelot a donné un soin tout particulier à l'histoire des califes, des sultans & des autres princes Mahométans de l'Asie. Il est vrai que par l'ordre alphabétique qu'il a choisi, cette histoire se trouve distribuée en une infinité d'articles; mais il a remédié autant qu'il étoit possible à cette confusion. Car en parlant de chaque prince, il a observé quel étoit son prédécesseur, & celui qu'il a eu pour successeur. Ainsi, ceux qui voudront lire de suite l'histoire de telle dynastie que ce soit, n'auront qu'à remonter jusques à son fondateur, en continuant ensuite de prince à prince, jusques à celui sous lequel elle a pris fin. De plus, comme en faisant mention du commencement de chaque dynastie, il a eu soin de donner une liste de tous les princes dont elles sont composées, c'est un autre moyen qu'il a fourni pour en suivre la durée, en ayant recours à la lettre de l'alphabet, sous laquelle le nom de chacun d'eux est rangé.

Parmi les princes dont on trouve l'histoire dans ce volume, il y en a plusieurs qui par leurs vertus ou leurs exploits, ont acquis la

plus grande célébrité. Tel eſt le fameux *Haroun* ſurnommé *Al-Raſchid*, c'eſt-à-dire, le droiturier ou le juſte. Les expéditions militaires de ce calife ayant été décrites par divers auteurs chrétiens, M. d'Herbelot les a paſſées ſous ſilence, & il s'eſt borné à recueillir quelques anecdotes dans des ouvrages moins connus. *Haroun* aimoit fort les gens-de-lettres, & cultivoit lui-même les ſciences. Il ſe faiſoit expliquer le livre fameux intitulé *Maoutha*, par Malek même qui en eſt l'auteur; & comme il vouloit faire fermer la chambre où cette explication ſe faiſoit, afin qu'il n'y eût que lui & ſes enfans qui l'entendiſſent, ce docteur lui dit hardiment que la ſcience ne profitoit point aux grands, à moins qu'elle ne fût communiquée aux petits. Un auteur Arabe rapporte que Haroun marchant à la tête de ſon armée, une femme vint ſe plaindre à lui de ce que ſes ſoldats avoient pillé ſa maiſon. Il lui répondit ſur le champ : ne ſavez-vous pas ce qui eſt écrit dans l'Alcoran, *lorſque les princes paſſent en armes par un lieu, ils le détruiſent.* La femme lui repliqua auſſi-tôt : j'ai lu auſſi dans le même livre ces paroles, *mais les maiſons de ces princes ſeront déſolées à cauſe des injuſtices qu'ils ont commiſes.* Cette repartie hardie & ſavante d'une femme, fut ſi bien reçue par le calife qu'il donna l'ordre de réparer tout le dommage qu'elle avoit ſouffert.

Un autre prince dont les auteurs orientaux parlent toujours avec admiration, c'eſt *Mahmoud*, premier ſultan de la dynaſtie des Gaz-

nevides. On peut le regarder comme un des plus grands conquérans de l'univers, car outre toutes les Indes, il avoit ſoumis la Perſe, la Géorgie & une multitude d'autres états. Il étoit fort laid de viſage, de ſorte que s'étant un jour regardé au miroir, il fut affligé de ſe voir ſi malfait, & prononça des vers dont le ſens étoit : *j'ai fait repolir la glace de mon miroir, & l'ayant préſentée à mes yeux, j'ai remarqué tant de défauts en ma perſonne, que j'ai oublié aiſément ceux des autres.* Le premier viſir ayant reconnu une grande mélancolie ſur le viſage de ſon prince, prit la liberté de lui en demander le ſujet. Mahmoud lui répondit : j'ai toujours oui dire que la face du prince doit réjouir la vue de ſes ſujets ; & je ſuis étonné que la mienne qui eſt ſi difforme ne leur bleſſe pas les yeux. Le viſir lui repartit : l'excellence de l'homme ne conſiſte pas dans ſa bonne mine : la vertu & les qualités de l'eſprit, ſuivant le ſentiment des ſages, ſont le véritable fond de la beauté. Parmi vos ſujets, il y en a à peine un de mille qui voie votre viſage, mais vos mœurs & vos vertus ſont regardées de tous. C'eſt par elles que vous devez gagner leurs cœurs & être l'objet de leur amour. Mahmoud profita ſi bien des bons avis de ce ſage miniſtre, qu'il devint l'exemple & le modele des autres rois autant par ſa probité & par ſa prudence, que par ſa valeur.

Les tréſors que ce prince trouva dans les Indes & dans le Segeſtan furent ſi grands, que l'on a peine d'ajouter foi à ce qu'en écrivent les hiſtoriens. Ils diſent, par exemple, qu'après avoir

pris Baarca, la place la plus forte des Indes, & qui paſſoit pour imprenable, Mahmoud y trouva 70 millions en monnoie d'or & d'argent, & 70 mille marcs ou 140 mille livres d'or ou d'argent en vaiſſelle. Les étoffes précieuſes, les perles & les pierreries qui y étoient ne ſe purent compter ni eſtimer, & il y avoit entr'autres choſes une chambre entiere, longue de trente coudées & large de cinq, dont les murailles & les planchers étoient d'argent maſſif. Ces tréſors firent que Mahmoud a paſſé pour le plus riche & le plus puiſſant roi de l'Aſie, qui ait regné dans le Muſulmaniſme. Le ſuperbe palais qu'il fit conſtruire dans la ville de Gaznin, des dépouilles des Indes, s'appelloit le palais de la Félicité. Il y fut enſeveli l'an de l'hégire 421, dans la 63me. année de ſon âge; & l'on mit ſur ſon tombeau une épitaphe, dont voici le ſens : *à conſidérer toutes les qualités de ce grand prince, on a peine à croire qu'il ſoit venu au monde comme les autres hommes.*

Motadhed Billah, XVIe. calife de la maiſon des Abbaſſides, ſe diſtingua par ſa juſtice & ſa modération, & les écrivains de ſon ſiecle diſent qu'il ſurpaſſa tous ſes prédéceſſeurs dans ces deux vertus. » Ebn Amid raconte que ce » prince voulant emprunter d'un homme fort » riche quelque ſomme conſidérable d'argent, » cet homme lui dit : prenez telle ſomme qu'il » vous plaira; & que le calife ayant répondu, » mais quelle ſûreté avez-vous que je vous » rende cet argent ? il lui repartit en ces ter-

» mes : Dieu vous ayant confié le gouverne-
» ment de ſes terres & de ſes ſerviteurs, du-
» quel vous vous acquittez ſi bien, pourquoi
» ferois-je difficulté de vous confier auſſi mon
» argent ? Ces paroles attendrirent ſi fort le
» calife qu'il ne put s'empêcher de verſer des
» larmes, & qu'il ſe déſiſta de l'emprunt qu'il
» vouloit faire. «

Mahadi, IIIe. calife de la race des Abbaſſides, eſt fort célebre en Orient par ſa libéralité & par ſa magnificence. Il fit le pélerinage de la Mecque, & il y dépenſa juſques à ſix millions d'or. On dit entr'autres choſes, qu'il fit charger ſur des chameaux une ſi prodigieuſe quantité de neige, qu'il eut de quoi ſe rafraîchir non-ſeulement au milieu des ſables brûlans de l'Arabie, mais qu'il en porta encore juſques à la Mecque, dont la plupart des habitans n'en avoient jamais vu ; & il en fit conſerver dans des vaſes de terre pour pouvoir boire à la glace, & pour maintenir les fruits en leur fraîcheur pendant tout le tems qu'il y ſéjourna. Un particulier de la Mecque lui ayant fait préſent d'une pantoufle du faux prophete, il la reçut avec honneur, & fit un préſent de dix mille drachmes d'argent à celui qui la lui préſenta ; après quoi il dit à ſes courtiſans : Mahomet n'a jamais vu cette chauſſure, mais ſi je l'avois refuſée, le peuple auroit cru qu'elle étoit véritablement de Mahomet & que je l'aurois mépriſée ; car la coutume du peuple eſt d'être toujours porté en faveur du plus foible contre le plus puiſſant. Il tenoit ſouvent ſon lit de

juſtice pour punir & réparer les oppreſſions & les violences que les grands faiſoient au peuple, & il ſe faiſoit pour lors aſſiſter par les plus graves perſonnages & par les plus habiles juriſconſultes, afin que leur préſence l'empêchât de rien décider qui fût contraire à la loi. Un jour, il dit à un de ſes officiers en le réprimandant : juſques à quand tomberez-vous dans des fautes ? L'officier répondit ſagement : tant que Dieu vous conſervera la vie pour notre bien, ce ſera à nous de faire des fautes, & à vous de nous les pardonner.

Moëz Eddaulat, l'un des plus puiſſans princes d'Aſie, aſſiégeoit une place très-forte où l'émir Ali s'étoit renfermé. Celui-ci apprenant que Moëz ſouffroit beaucoup dans ſon camp, & même que le pain lui manquoit, lui en envoya toutes les nuits que dura le ſiege de la place, quoique pendant le jour il ne laiſſât pas de l'incommoder beaucoup, en le harcelant continuellement & lui enlevant toujours quelques troupes. Moëz Eddaulat étonné de ce procédé, lui envoya dire par un de ſes officiers : ſi vous êtes mon ennemi, pourquoi uſez-vous de tant d'honnêteté à mon égard ? Et ſi vous êtes mon ami, pourquoi vous défendez-vous avec tant d'opiniâtreté ? L'émir Ali lui fit cette réponſe : comme vous nous attaquez pendant le jour, nous vous conſidérons dans ce tems-là comme nos ennemis, & nous vous faiſons tout le mal que nous pouvons ; mais pendant la nuit que vous nous laiſſez en repos, nous vous regardons comme des étrangers auxquels

nous rendons les devoirs de l'hospitalité. Cette générosité qui rappelle celle de Henri IV envers les Parisiens, toucha Moëz Eddaulat au point qu'il leva aussi-tôt le siege & se réconcilia avec l'émir.

On sait que dès avant l'ére chrétienne, il y avoit des Juifs établis dans la Chine (*). Cette colonie n'a pas été inconnue aux auteurs Mahométans. Ils disent qu'après la mort de Moyse & de Josué, les Israélites tomberent dans l'idolâtrie, mais qu'il en resta cependant plusieurs qui adorerent constamment le Dieu de leurs peres, & qui faisoient des vœux pour qu'il plût à la divine bonté de les séparer des impies dont ils ne pouvoient plus supporter la compagnie. Dieu exauça leurs prieres; & par un miracle bien surprenant, leur ouvrit un grand chemin fort spacieux, par lequel ils arriverent aisément jusqu'aux extrêmités de l'Orient, au de-là de la Chine, où s'étant arrêtés ils firent un établissement, dont il y a encore aujourd'hui quelques restes. C'est donc, ajoute M. d'Herbelot » une tradition assez universelle dans tout l'Orient, qu'il y a des » Juifs dans la Chine, & ses environs, & » dans la partie la plus orientale de la Tar» tarie. Les Européens croient que ce sont des

---

(*) On peut voir à ce sujet une excellente dissertation de M. Brotier, intit. *De Judæis Sinensibus*. M. le professeur Barkey l'a insérée dans le 2e. tome de son *Museum Haganum*, pag. 476--505.

» descendans des dix tribus qui furent transportées en Médie, au delà du fleuve Gozan, » par Salmanazar. Il auroit pu arriver effectivement que ces Juifs, ou une partie d'entr'eux fût passée de la Médie au dessus de » la mer Caspienne, dans le pays de Khozar, » & eût pénétré de-là jusques dans les endroits » les plus reculés de la Tartarie, qui ne sont » pas si éloignés de la mer Caspienne, qu'on » l'a cru jusqu'à présent. Les Mahométans qui » sont très-ignorans dans la géographie, ont » cru qu'il falloit un chemin fait exprès par » la toute-puissance de Dieu, pour faire passer » les Juifs de la Palestine en la Chine. «

L'article *Jahoud* (c'est le nom que les Arabes donnent aux Juifs) d'où nous avons tiré ce qu'on vient de lire, est très-curieux. On y voit que selon les Orientaux, les Juifs ont été condamnés à une captivité perpétuelle à cause de leur rebellion contre Dieu, & pour n'avoir pas reconnu Jesus-Christ pour le messie. C'est le sentiment de tous les Musulmans fondé sur l'Alcoran, dans lequel Mahomet dit, que *Dieu a fait connoître qu'il enverroit toujours, jusqu'au jour du jugement, quelqu'un qui châtieroit sévérement les Juifs, & qu'il les a dispersés parmi toutes les nations du monde.*

Les Mahométans reconnoissent J. C. pour le véritable messie, annoncé & promis aux Juifs dans l'ancien testament. A l'article *Issa* (*Jesus*), M. d'Herbelot rapporte un passage de l'Alcoran, où il est dit : *Le messie est Jesus, fils de Marie, l'envoyé de Dieu, son verbe, & sa pa-*

role ; laquelle il a fait annoncer à Marie. Au chapitre 2e. de l'Alcoran, on lit les paroles suivantes : *nous avons donné*, dit Dieu, *à Jesus fils de Marie, des marques évidentes, & nous l'avons assisté & fortifié du saint Esprit.* Les interpretes de l'Alcoran paraphrasent ce passage en la maniere qui suit : » Nous avons » donné à Jesus des signes par lesquels on » pouvoit le connoître aisément. Ces signes & » ces marques sont la connoissance des choses » les plus cachées, & le pouvoir de ressusci- » ter les morts. Nous l'avons de plus fortifié » du saint Esprit, c'est-à-dire, de l'esprit de » pureté & de sainteté, de l'assistance conti- » nuelle de Gabriël, qui signifie la force de » Dieu, de la vertu du grand & ineffable nom » de Dieu, par l'efficaee duquel il opéroit ses » grands miracles, & enfin de la puissance de » l'évangile d'où se tire la vie de l'ame & le » renouvellement du cœur. «

Dans un dialogue que les Mahométans ont supposé entre J. C. & Jean-Baptiste, le premier est représenté avec un air gai & agréable, & le précurseur avec un visage triste & austere. Jean-Baptiste dit ces paroles remarquables à J. C. *Il paroît bien, Seigneur, que vous jouissez pleinement dès cette vie de la gloire & du bonheur éternel, pendant que votre serviteur est encore dans la voie & dans les exercices de la pénitence.*

On se trompe quand on croit que les Mahométans ne reconnoissent point d'autre béatitude dans le ciel que la jouissance des plaisirs

des ſens. Mahomet dit dans l'Alcoran : *ne penſez pas que ceux qui ſont tués dans les batailles données pour la cauſe de Dieu, ſoient morts ; car ils vivent véritablement auprès du Seigneur qui les pourvoit abondamment & les fait jouir avec un extrême plaiſir de tout ce qu'il y a de plus grand & de plus excellent.* Les commentateurs de l'Alcoran diſent que ce bonheur des fideles dans le ciel, conſiſte particuliérement en ce qu'ils ne ſe voient pas ſeulement arrivés auprès de l'objet qu'ils aiment, mais qu'ils s'y trouvent intimement unis, car, ajoutent-ils, on ne peut pas concevoir un plus grand plaiſir, ni de plus grande joie, que de contempler & de goûter intimement la beauté de la face glorieuſe du Seigneur.

Les Mahométans expliquent les preſtiges des magiciens de Pharao, à-peu-près comme l'ont fait quelques Chrétiens modernes. Ils diſent que ces magiciens avoient préparé des baguettes & des cordes pour contrefaire le miracle de Moïſe, & qu'auſſi-tôt que ce prophete eut jetté ſa verge par terre & qu'elle fut devenue un ſerpent, ils jetterent auſſi leurs baguettes & leurs cordes qu'ils avoient remplies de vif-argent au dedans, leſquelles ſe mirent en mouvement & firent pluſieurs plis & replis les uns ſur les autres, auſſi-tôt qu'elles ſentirent la chaleur du terrein échauffé par les rayons du ſoleil. La plupart des ſpectateurs qui n'oſoient pas approcher de ſi près, crurent d'abord, à voir le mouvement de ces baguettes, que c'étoient de véritables ſerpens ; mais ils en furent

bientôt désabusés lorsque le serpent de Moïse mit en pieces, & dévora tous ces faux serpens.

Nous terminerons cet extrait par un conte oriental, que d'Herbelot rapporte à l'article *Gioraige*, & dont la moralité est fort bonne. Les Musulmans font mention dans leurs livres de trois enfans qu'ils disent avoir parlé dans le berceau. L'un de ces enfans étoit le fils d'un Israélite. La mere qui le portoit entre ses bras, voyant passer un cavalier de bonne mine, richement vêtu & bien monté, dit aussi-tôt: plût à Dieu que mon enfant fût un jour semblable à ce cavalier! L'enfant entendant ces paroles, quitta la mamelle de sa mere, se mit à regarder fixement ce cavalier, & prononça ensuite ces paroles: ne permettez pas, Seigneur, que je devienne jamais semblable à cet homme. Sa mere bien surprise de l'entendre parler, vit passer quelque tems après un criminel que l'on fustigeoit, & elle dit à Dieu: ne permettez pas, Seigneur, qu'il en arrive autant à mon enfant. Mais l'enfant à ces paroles se tourna tout-à-coup vers elle, & pria Dieu qu'il lui arrivât un accident pareil. La mere encore plus étonnée qu'auparavant, lui demanda pourquoi il parloit ainsi? --- Parce que le premier est un méchant homme, & que celui-ci est un homme innocent & juste, lequel au milieu des outrages qu'il souffre dit dans son cœur *Allah hasbi*, Dieu me suffit, c'est lui qui me tiendra compte de ce que j'endure. De sorte que cet homme a acquis par sa patience & par

ſa réſignation à la volonté de Dieu, un degré fort éminent de mérite, auquel je ſouhaiterois bien de pouvoir parvenir un jour.

(*Bibliotheque* Hollandoiſe *des ſciences & des Beaux-Arts.*)

LETTRE d'un jeune homme à ſon ami, ſur les François & les Anglois, relativement à la frivolité reprochée aux uns, & la philoſophie attribuée aux autres ; ou *eſſai d'un parallele à faire entre ces deux nations.* Brochure de 56 pages. A Paris, chez le Jay, libraire, rue Saint-Jacques, au grand Corneille. 1779.

ON connoît depuis long-tems l'acharnement puérile avec lequel nos ſuperbes rivaux s'attachent à ridiculiſer l'inconſtance & la variété des modes françoiſes. Tandis que leur brillante jeuneſſe accourt dans la capitale étudier nos mœurs & *ſinger* l'élégance de nos petits-maîtres, leurs ſombres vieillards dans les tavernes de Londres, font de ces *marquis du bel-air*, l'objet éternel de leurs dériſions. Si leurs fades railleries ne portoient que ſur ces prétendus ridicules extérieurs, on pourroit les laiſſer égayer leur miſanthropie aux dépens de nos élégans à talons rouges, de nos marchandes de modes, de nos bourgeoiſes empanachées, &c. Mais jugeant de l'eſprit & du cœur des François par leur habillement & leur parure, ils

ne ceſſent de nous taxer de légéreté, d'inconſtance, de frivolité. Leur accuſation, à force d'être répétée, a trouvé quelque créance, ſurtout quand on a vu les François ne ſe mettre point en devoir de la réfuter : leur ſilence a paſſé pour un aveu. » Bien plus, quelques-» uns ſe ſont imaginés acquérir une réputation » en décriant leurs compatriotes. C'eſt une fa-» çon tacite de ſe louer; on eſt ſuppoſé ſacri-» fier à l'amour de la vérité l'attachement qu'on » doit à ſa nation, & outre le mérite de l'im-» partialité, on attribue encore aux cenſeurs » celui d'être exempts des défauts qu'ils cen-» ſurent. « Cette double injuſtice de nos ennemis & de nos compatriotes a excité le zele du jeune auteur de cette lettre; il prétend venger la nation du reproche inique qu'on ne ceſſe de lui faire. » Et en ſtatuant ſur les faits, » ſans s'arrêter aux cris de l'envie ni à ceux » des petits intérêts particuliers, on verra, » dit-il, que nulle nation n'a plus de droit » de s'eſtimer que la nôtre, ni moins donné » de preuves de légéreté, d'inconſtance, dans » les choſes eſſentielles. «

Il débute par cette réflexion bien ſenſée, que ce n'eſt point par le goût des ajuſtemens & la frivolité des actions indifférentes qu'il faut juger des ſentimens d'une nation. Tous les peuples de la terre ſont également dominés par l'amour de la parure. L'Africain brûlé par les ardeurs du ſoleil, ainſi que le Lapon au milieu des frimats & des glaces; les ſauvages qui ſe percent les narines pour y ſuſ-

pendre des anneaux ; ceux qui ſe ſtigmatiſent la peau, pour y tracer des figures de diverſes couleurs, tous ont des ornemens recherchés, analogues à leurs climats, & à l'état de leur civiliſation ; il n'eſt pas juſqu'à la guimpe d'une ſœur converſe, où le démon de la parure ne cherche à s'introduire. Pourquoi donc feroit-on un crime au François d'une affectation qui eſt la foibleſſe de l'humanité toute entiere ? Eſt-ce parce qu'il a pouſſé plus loin l'art de la parure, qu'il eſt plus ingénieux & plus fécond dans l'invention des jolies modes ? » Si » la raiſon ſourit de l'adoleſcent charmé de ce » que la coupe dégagée d'un frac fait reſſortir » les agrémens de ſa taille, fier de l'air mutin » que lui donne un chapeau à la ſuiſſe, que » dira-t-elle du barbon qui s'énorgueillit d'un » habit noir ou brun, d'un profond couvre-» chef, & ſe croit ſage pour avoir l'air ren-» frogné ? Foibleſſe pour foibleſſe, la premiere » a du moins quelque choſe d'agréable qui la » fait pardonner plus facilement. «

Une des grandes preuves que les Anglois apportent de notre frivolité, eſt le penchant extrême des François à la galanterie. L'auteur fait voir le bien qu'on peut attendre de cette paſſion, contenue dans les bornes de l'honnêteté & du reſpect. « Le deſir de plaire enſeigne à » pardonner après avoir vaincu, fait unir la » généroſité au courage, les vertus du citoyen » à celles du héros ; & il faut l'avouer, la ſo-» ciété des femmes peut ſeule apprendre à join-» dre la délicateſſe du ſentiment, la fineſſe de

» l'expreſſion, les agrémens du ſtyle, à la force » des penſées. « Un jeune colonel François faiſant de la tapiſſerie auprès d'une jolie femme, n'emploie-t-il pas les momens de loiſir que lui laiſſent ſes travaux guerriers pour le moins auſſi-bien que l'amiral Anglois qui reſte une heure entiere à voir combattre & s'entre-déchirer deux coqs dont les pieds ſont armés de petits fers tranchans, & qui fait des paris conſidérables pour celui de ces *héros de baſſe-cour* qui lui paroît avoir un air plus martial?

Mais ſi laiſſant à part ces reproches frivoles, on ne s'arrête qu'aux objets eſſentiels; ſi, pour juger du caractere d'une nation, on veut bien conſidérer, non pas ſes variations dans les choſes d'agrémens, dans les habits, les coëffures & les bijoux, mais ſa conſtante fidélité pour le culte de ſes peres, ſon inviolable attachement à ſes ſouverains, ſon enthouſiaſme également général & conſtant pour les principes de l'honneur, enfin ſes progrès dans les ſciences & les arts, quel peuple mérita jamais moins que les François le reproche de frivolité? Eſt-ce ſur-tout aux Anglois qu'il convient de vouloir imprimer cette tache ſur le nom François?

Tandis que l'eſprit inquiet & ambitieux qui les domine expoſe leur monarchie anarchique à des révolutions perpétuelles, ne voit-on pas l'Empire François, établi comme ſur deux colonnes inébranlables, l'amour des François pour leurs princes, & des princes pour leurs ſujets; ne le voit-on pas à l'abri de toute révolution? Comptez les meurtres des princes d'Angleterre

dont la nation entiere s'eſt rendue complice, tandis qu'en France deux ſeulement ont péri, victimes de monſtres aveugles, que la nation entiere dévoue pour toujours à l'exécration publique ; & remarquez que ce ne ſont pas ſeulement les faveurs de la fortune qui nous attachent à nos ſouverains. Les François furent auſſi fideles à Philippe de Valois dans ſes défaites, à Charles VII dans ſon infortune, à François I dans ſa priſon, qu'au plus puiſſant de nos princes au milieu de ſes victoires, qu'au meilleur des rois, à Louis XVI, au ſein du bonheur. » N'avons-nous pas toujours été renom-
» més par une averſion inſurmontable pour
» la domination des princes étrangers, & par
» un dévouement entier pour ceux que leur
» naiſſance rend nos freres & nos maîtres?
» Fiers de nos loix, & du nom de François,
» nous n'avons jamais obéi à ce qui ne l'étoit
» pas : les Romains mêmes ne ſe ſont pas au-
» tant reſpectés. Quant aux Anglois, ils ont
» plus d'une fois avili leur couronne, l'arra-
» chant à une maiſon pour la donner à une
» autre. Enfin, un Ecoſſois l'obtint, cette
» fatale couronne ; bientôt il la perdit avec
» la tête. Son fils, après la mort de l'oppreſ-
» ſeur, & un long exil, recueillit ce ſanglant
» héritage. Le frere de ce dernier, à la vérité,
» lui ſuccéda paiſiblement ; mais bientôt il ſe
» vit à ſon tour arracher le ſceptre par un
» prince Hollandois, ſon ambitieux gendre.
» Cet uſurpateur impie étant mort, on éleva
» ſur le trône la fille du dernier roi détrôné,

» & elle s'empressa d'exclure de sa succession
» ses plus proches héritiers pour la faire pas-
» ser à un prince Allemand. Le trône en An-
» gleterre est aussi peu solide que le génie de
» la nation est peu constant; elle craint sans
» cesse le malheureux prince qu'elle fait con-
» tinuellement trembler. Quel heureux con-
» traste en France ! Le souverain y est la vive
» image de l'être suprême, son trône est iné-
» branlable, la fidélité de ses peuples incorrup-
» tible; le roi, la patrie présentent la même
» idée; mourir pour le chef, c'est se sacrifier
» pour les sujets : le bonheur du prince est
» celui de son empire; ses triomphes, loin de
» faire craindre l'excès de sa puissance, nous
» font espérer de nouveaux bienfaits ; nous
» brillons de sa gloire; enfin, comme la féli-
» cité d'un pere de famille est aussi celle de
» ses enfans, ainsi nous jouissons de celle de
» nos maîtres. En Angleterre l'intérêt du chef
» y est distinct de celui du sujet. Il y a tou-
» jours un plan d'attaque d'un côté, de dé-
» fense de l'autre; plus un roi est grand hom-
» me dans les îles Britanniques, plus il est craint,
» & l'on n'aime pas qui l'on redoute. Le roi
» de son côté, dans la nécessité d'acheter la moi-
» tié de ses sujets pour contenir l'autre, trop
» embarrassé du soin d'affermir sa puissance, ne
» voit que ce but, & ne s'occupe pas assez
» du bonheur de ses sujets. Il n'est guere pos-
» sible de travailler à la félicité de ceux qu'on
» cherche à subjuguer. Pour qu'un état soit
» heureux, il faut que l'intérêt du chef & ce-

» lui de la nation ne soient qu'un, il faut d'un » côté de la soumission, des vues bienfaisantes » de l'autre; une confiance réciproque; enfin » il faut l'ame de Louis XVI & le cœur du » François. «

Ce morceau fait également honneur à l'esprit & aux sentimens du jeune apologiste de la France. Il a sans doute trouvé dans son cœur le germe de ces principes précieux; mais il n'est pas moins louable de les avoir conservés, malgré les cris & les efforts de ces écrivains pernicieux, qui ne cessent de nous vanter une liberté chimérique pour introduire une tyrannie réelle, qui veulent des contrepoids à l'autorité souveraine, mais pour la détruire entiérement.

L'auteur n'a pu qu'indiquer ici les principes constitutifs de la monarchie françoise, tels qu'ils existent depuis neuf cents ans (comme l'a prouvé M. Moreau, dans ses discours sur l'histoire de France); ce n'est pas ici non plus le lieu de leur donner un plus grand développement. Nous aurons peut être bientôt occasion de prouver que ces principes, que tout François doit sucer avec le lait, sont le fruit de la raison autant que de l'éducation.

Un autre point, non moins essentiel, qui décide lequel peuple, de l'Anglois ou du François, mérite le plus le reproche d'inconstance, c'est l'article de la religion. Depuis Clovis tous nos rois se font honneur de protéger, par leurs exemples & leur autorité, la religion catholique; le prince le plus adoré de ses sujets ne

put jamais les amener à quitter leur religion. En Angleterre au contraire, la religion n'eſt qu'une mode auſſi changeante que celles de nos boucles ou de nos friſures. Ces mêmes hommes, dont les yeux délicats ſont offenſés des changemens de nos parures, ſe font tour-à-tour Catholiques ou Proteſtans, Quakers ou Puritains, &c. » Il n'a fallu qu'un inſtant d'hu-» meur, de paſſion, ou de libertinage d'un de » ſes ſouverains, pour faire quitter à la ſageſſe » angloiſe l'ancienne religion en faveur d'opi-» nions nouvelles. Sous Marie, le catholiciſme » ſembla reprendre le deſſus ; Eliſabeth lui » ſuccéda, elle fut Luthérienne, & ſon royau-» me auſſi. Paris ne ſuit pas plus facilement les » modes de Verſailles, que ces hommes pro-» fonds ne ſuivirent ſucceſſivement ſur le cul-» te, les opinions d'un monarque barbare & » libertin; d'une reine pleine de ſuperſtitions, » & d'une princeſſe auſſi cruelle que galante » & ambitieuſe. «

On ne s'étendra pas davantage ſur ce parallele, tout à l'avantage des François. Cependant ſi l'on y réfléchit bien, on verra que l'amour national n'a point aveuglé l'auteur. Son ſtyle eſt ſimple, mais pur, & aſſez élégant.

(*Année littéraire.*)



LA destruction des vaisseaux de FERNAND CORTÈZ, *poëme lyrique, qui a remporté le prix de l'académie Espagnole le 13 août 1778; par Dom* JOSEPH-MARIA VACA DE GUZMAN, *docteur en droit, membre de Gremio, de l'université d'Alcala, & recteur actuel & perpétuel du college de St. Jacques des Chevaliers Mauriques de la même ville. Traduit de l'Espagnol sur l'edition de Madrid.* A Paris, chez Esprit, libraire, au palais-royal, & chez les libraires qui vendent des nouveautés. In-8vo. de 24 pag. 1779.

CE petit ouvrage est très-remarquable, & doit exciter l'attention de ceux qui cherchent à connoître l'état actuel de la littérature chez l'une des plus puissantes nations de l'Europe. C'est la traduction de la premiere piece de poésie que l'académie Espagnole a publiquement couronnée depuis son institution. En lisant l'histoire de la conquête de l'Amérique par les Espagnols, on ne peut s'empêcher d'admirer l'héroïque résolution de Fernand Cortès qui, avant que d'entreprendre la conquête du Mexique, détruisit lui-même sa flotte pour inspirer plus de courage à ses soldats & les réduire à l'alternative de la mort ou de la victoire. C'est cette sublime résolution qui a fourni le

ſujet du poëme qui vient de remporter le prix de l'académie de Madrid. Cet ouvrage nous a paru plein de mouvemens, d'imagination & de véritable enthouſiaſme. Le poëte foulant un ſoir les bords fleuris du Mancanarez (*), ſe livre à de ſublimes contemplations ſur les héros de ſa patrie. Tandis que ſon eſprit eſt abſorbé dans ces nobles idées, & qu'il retrace à ſa mémoire les époques mémorables de l'Eſpagne, une voix impérieuſe ſe fait entendre de la voûte éthérée, & vient frapper ſon oreille. » Jeune » homme, s'écrie-t-elle, leve les yeux. Humi- » lié ſous cet auguſte décret, pourſuit le poëte, » j'obéis & je crois voir une femme, dont les » traits bruns, mais réguliers, uniſſent les » graces à la majeſté. Sur ſon front, au lieu » de myrte ou de laurier, flotte un panache » éclatant. Les plus riches perles de l'occident » ſont étalées ſur ſon ſein. Un voile de coton » parſemé de pierreries pend derriere ſes épau- » les : la main droite appuyée ſur ſa joue, » elle tire avec la gauche d'un carquois rempli » de flêches, celle qu'elle veut ajuſter à ſon » arc. Ses pieds ſont revêtus d'une chauſſure » dorée : de l'un, elle foule un globe de nua- » ges ; de l'autre, elle renverſe en ſouriant » les deux colonnes d'Hercule, afin qu'on ſa- » che que les flots n'ont pu borner les forces » eſpagnoles. Un grouppe de génies accompa- » gne la déeſſe. Les uns chantent l'étendue de

(*) Petit ruiſſeau qui paſſe à Madrid.

» ses vastes domaines, ses richesses & son pou-
» voir : d'autres y applaudissent au son belli-
» queux des trompettes. Ceux-ci font brûler
» en son honneur des gommes odoriférantes ;
» ceux-là portent fiérement devant elle les at-
» tributs de la royauté .... Mais bientôt à
» leurs jeux bruyans a succédé le silence le
» plus profond. Les pasteurs de Mantoue suf-
» pendent leurs luttes poétiques : le fleuve
» s'arrête, Zéphire n'ose plus répandre sur les
» fleurs son souffle bienfaisant, & Phébus lui-
» même, mollement penché sur ses coursiers
» qu'il retient, prolonge les limites du jour.
» La déesse ouvrant alors *une bouche de rose* : ---
» Fortuné mortel, les destins veulent que je
» sois ton guide, & qu'au nom de l'Espagne,
» nous élevions ensemble le trophée qu'a mé-
» rité le plus grand de ses héros : ce guerrier
» est Fernand Cortès, & je suis l'Améri-
» que. «

Alors la déesse arrache un tableau du temple de mémoire, montre au poëte l'action de Cortès peinte en traits immortels, & répete elle-même le discours que ce héros prononça à ses braves compagnons, avant que de détruire la flotte qui les avoit menés au Mexique.

Il nous semble qu'on ne présente guere à nos académies de pieces dont le plan soit aussi hardi, aussi poétique, & qui paroissent autant que celle-ci le fruit d'une inspiration presque divine. Si l'Espagne nourrit dans son sein beaucoup de pareils poëtes, nous croyons qu'elle pourra bientôt le disputer aux nations qui se

ſont le plus diſtinguées en ce genre parmi les anciens & les modernes.

La traduction mérite auſſi des éloges. Elle a du nombre & de l'harmonie. Nous en ſommes redevables à un jeune homme verſé dans la connoiſſance de la plupart des langues de l'Europe.

(*Journal* de Paris.)

Louis XIV, ou *la guerre de* 1701 : *poëme en quinze chants ; par M.* DE VIXOUZE, *lieutenant particulier au bailliage d'Aurillac, & ſubdélégué.* A la Haye, & ſe trouve à Paris, chez la veuve Ducheſne, rue Saint-Jacques ; Louis Cellot, rue Dauphine ; Mérigot le jeune, quai des Auguſtins. In-8vo. de 268 pages, avec une gravure. (Prix broché 3 livres.)

CEt ouvrage eſt dédié à la nation, & nos annales en ont fourni le ſujet. C'eſt cette guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, dans laquelle toute l'Europe parut armée contre Louis XIV, époque célebre des humiliations de ce monarque, & des déſaſtres de la France. Ce ſujet eſt-il heureuſement choiſi ? Lorſque le pere de la poéſie épique chantoit la guerre de Troie, il retraçoit aux yeux des Grecs des tableaux qui flattoient leur orgueil ; il les intéreſſoit à des récits

récits qui leur rappelloient les belles actions de leurs ancêtres; Virgile, à l'exemple d'Homere, consacra son génie à la gloire de ses concitoyens; il n'imagina point de célébrer dans ses vers les exploits d'Annibal; il peut paroître étrange que M. de Vixouze releve les trophées d'Eugene & de Marlborough, & réveille les souvenirs de Malplaquet, d'Hochstet & de Ramillies, non moins funestes aux François & non moins odieux que ne le furent aux Romains les journées de Trébie, de Cannes & de Trasimene. Cependant le dessein de l'auteur est louable; son objet philosophique a été de peindre les funestes effets de l'ambition, de représenter les malheurs attachés au féroce amour de la guerre, de l'extirper du cœur des hommes & sur-tout des souverains. Entraîné vers ce but moral, il a dédaigné de flatter notre vanité, & cependant, non moins citoyen que philosophe, il s'est occupé, en peignant les revers de Louis XIV & les calamités de l'état, à nous tracer des leçons de magnanimité & de vertu, & les caracteres de la plupart des grands hommes qui ont illustré le dernier siecle & le commencement du siecle où nous vivons, de sorte que l'histoire des malheurs de la France devient encore un monument consacré à sa véritable gloire. On peut faire à M. de Vixouze des critiques plus sérieuses; son ouvrage est plein de maximes sages, de sentimens généreux, de mouvemens nobles, &, comme nous l'avons dit, de grands caracteres; mais il n'y faut point chercher le

grand pathétique, ni l'unité de deſſein dans le tiſſu de la fable, ni les grandes images dans les divers tableaux dont elle eſt ornée. L'intérêt eſt foible; on eſt peu attaché par le ſujet, qui appartient plus à l'hiſtoire qu'à la poéſie, & dont l'ordre eſt ſuivi avec une froide méthode; ni par le plan, qui n'a point de netteté, de ſimplicité, ni de proportion; ni par le ſtyle, qui manque preſque toujours d'énergie & ſouvent de propriété. Les ſituations ſont mal préparées, froides, invraiſemblables, parce que la fiction ſort de l'ordre général des choſes, & que la nature commune & la nature extraordinaire ſe trouvent bizarrement rapprochées. Les anciens faiſoient intervenir les dieux dans l'épopée, les modernes y ont fait intervenir les eſprits céleſtes, ou ils ont perſonnifié les paſſions; M. de Vixouze, à la place de ce merveilleux qui eſt l'ame du poëme, a eu recours à un merveilleux philoſophique, & du ſeul genre, ſelon lui, qu'un ſiecle éclairé puiſſe admettre; il l'a pris dans l'idée d'un être auteur du mal, conformément au ſyſtême des deux principes, qui a régné chez preſque tous les peuples de l'univers, mais qui n'eſt ni dans nos mœurs, ni dans nos opinions. C'eſt une faute, puiſque le poëte doit trouver les eſprits préparés par la vraiſemblance à croire ſes fictions, & que cette vraiſemblance n'eſt que leur conformité avec la nature ou avec les idées reçues. Il y a un vrai, même dans la fiction. Nous n'entrerons point dans tous les détails des qualités que les maî-

tres de l'art exigent dans une action épique ; nous observerons seulement que si dans le premier chant, où Louis dit, *l'Europe est à mes pieds*, on trouve la dignité du personnage, on n'y trouve pas la grandeur & l'importance qui constituent l'action héroïque, puisqu'il ne s'agit pas de la chûte d'un empire, comme dans Homere, ou de sa fondation, comme dans Virgile. Il est question dans le poëme de M. de Vixouze de mettre la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe, & le sceptre d'Angleterre dans les mains de Stuart; ce qui rend double une action qui doit être simple ; c'est ainsi que Lucain entasse dans sa *Pharsale* plusieurs événemens. Outre ce défaut d'unité, sa durée nous paroît un peu longue : les critiques, d'après les exemples de l'*Iliade*, de l'*Odyssée* & de l'*Enéide*, ont pensé que cette durée ne devoit pas s'étendre au-delà d'une année, depuis le moment où le poëte commence sa narration, & elle embrasse dix ans dans le poëme de M. de Vixouze, qui s'est asservi à la marche des événemens, & ne jette dans ses récits que des faits épisodiques, racontés confusément par des personnages oisifs & froids qui souvent ne contribuent qu'à interrompre l'action principale, & qu'à noyer la scene dans une multitude d'incidens sans intérêt, & d'aventures languissantes. Mais il est tems de faire connoître le plan & la division du poëme ; nous aurons l'occasion de citer quelques-uns des beaux vers qui s'y trouvent en assez grand nombre. Il commence par une invocation à la philosophie.

La tendre humanité parlera par ma voix;
Puiſſe ſon cri monter juſqu'au trône des rois!

Charles II, roi d'Eſpagne, nomme par ſon teſtament, pour ſon ſucceſſeur au trône, Philippe, petit-fils de Louis XIV; mais Léopold réclame pour ſon fils les droits que le ſang lui donne au trône Eſpagnol; le poëte alors repréſente Dieu réſolu d'abaiſſer la puiſſance d'un roi ſuperbe qui avoit abuſé de la victoire;

Il punit les ſujets des fautes de leur roi.

Il ſoumet la France à l'empire de ce génie puiſſant que l'Egypte invoquoit ſous le nom de Typhon, & qui ſeul eſt l'origine du mal phyſique & moral.

Fier rival de Dieu même, il combat ſa bonté.

Le monſtre va trouver la Guerre & l'Ambition, qui ſont perſonnifiées; tous trois réunis pour ravager la terre ſe placent ſur les ſommets des Alpes, d'où ils découvrent l'Europe, pour épier le moment favorable à leurs projets. Léopold cependant anime par ſes députés la haine de tous les rois contre Louis, il envoie Valſtein en France pour pénétrer les projets de Verſailles, tandis qu'il députe Eugene en Hollande, chez

Ce peuple dont les mœurs ſecondent le courage (1),

(*) Ce vers peindroit bien mieux les Suiſſes que les Hollandois.

Qui détefte les rois autant que l'efclavage.

Valftein a vu Chamillard & fa foibleffe; il élude la paix & rejoint Eugene; leurs difcours dans l'affemblée des états; celui de Valftein eft écrit avec affez de force & d'éloquence, & la harangue d'Eugene eft inutile, puifqu'il ne fait que demander ce qu'on a déja accordé à fon collegue. Les Hollandois envoyent des députés en Angleterre; Eugene les fuit. Portrait de Guillaume I affoibli par la vieilleffe & gagné par Polignac :

Ce rival de Louis fentoit mourir fa haine.

Typhon faifit ce moment pour forcer l'Angleterre à fe déclarer contre la France; il s'éleve dans les airs & s'abat fur les murs d'Albion. Ce premier chant fe paffe en députations & finit par un morceau en vers libres fur la liberté que Dieu laiffe à ce génie malfaifant :

Seule fource du bien, peut-il vouloir le mal?

Morceau déplacé, puifque l'auteur dit que l'homme eft près de penfer que Dieu lui-même fait céder fa bonté à fa colere,

Ou qu'un être caché, nuifible, malfaifant,
Fait fubir fous fes loix fon funefte afcendant;

ce qui détruit l'effet de la fiction des deux prin-

cipes, en faiſant ſentir que l'auteur, qui veut la perſuader, n'en eſt pas perſuadé lui-même. Le poëte doit prendre garde ſur-tout de ne pas s'écarter de la route qu'il s'eſt frayée; il faut qu'il paroiſſe croire ce qu'il invente, & qu'il ſoit le hardi témoin de ſes menſonges. Nous obſerverons que ce changement de meſure dans les vers, que le poëte a adopté à la fin & au commencement de chaque chant, & ſouvent même dans le milieu, à deſſein de répandre dans ſon poëme une variété deſirable, demanderoit, pour être approuvé, une profonde connoiſſance de l'harmonie : au reſte, il avertit qu'il mettra tout l'ouvrage dans la forme des vers alexandrins; nous ſommes perſuadés cependant que cette innovation pourroit être heureuſe; mais il n'appartient qu'à un grand poëte d'en donner l'exemple avec le modele.

CHANT II. Le monſtre a vu les ſentimens pacifiques de Guillaume; il inſpire aux Anglois de rejetter la paix; de-là il ſe tranſporte au temple de la Fatalité, & lui demande d'ouvrir à ſes yeux le livre des arrêts du ſort.

De l'un à l'autre pôle, & des bornes du monde,
S'éleve un temple obſcur, dont l'enceinte profonde
Eſt celle de la terre & des cieux & des mers;
Son étendue immenſe embraſſe l'univers;
Un mur myſtérieux, un rempart inviſible
Aux profanes humains le rend inacceſſible.

Ceci paroît inintelligible : où ſont donc placés *les profanes humains*, s'ils ne ſont pas dans ce temple, qui eſt par-tout?

C'eſt là que le préſent, le paſſé, l'avenir,
L'un à l'autre enchaînés, viennent ſe réunir;
Une déeſſe aveugle à ce temple préſide;
La fortune la ſuit & jamais ne la guide;
Son nom chez les mortels eſt la Fatalité.

Une voix annonce dans les airs les plus grands malheurs pour la France; mais l'ange protecteur de cet empire veut le ſauver; il va trouver Louis, qui héſite s'il embraſſera la cauſe de Stuart, après la mort de Guillaume, & s'il doit combattre Anne. L'ange prend les traits de la patrie éplorée; Louis la conſole & repouſſe ſes noirs preſſentimens; l'ange s'envole, il ſe rend chez Maintenon, & lui annonce qu'il veut couronner Stuart. Pourquoi l'ange de la France veut-il la ſauver, ou comment le peut-il, ſi le génie du mal n'agit qu'en miniſtre de la colere de Dieu? Cette malheureuſe fiction jette un embarras confus dans tout le poëme. Voici le portrait que l'auteur trace de Maintenon, qu'il appelle reine,

Si l'on peut cependant appeller de ce nom
Celle qu'on vit ſans faſte & ſans ambition,
Par les nœuds les plus ſaints aſſociée au trône,
Loin d'affecter le rang que la faveur lui donne,
Fuir d'un frivole éclat le dangereux honneur,
Et d'un hymen ſecret préférer la douceur.

C'eſt au lecteur à juger s'il reconnoît à ce portrait le caractere de Mde. de Maintenon (*).

---

*) Il dira ſans doute, que Mme. de Maintenon

Le poëte ajoute ces vers qui ont plus de vérité, avec l'expression du sentiment :

Des courtisans oisifs la foule l'importune ;
Et son ame, au-dessus d'une vaine fortune,
Solitaire au milieu des flots d'adorateurs,
Regrette ses beaux jours perdus dans la faveur (*).

Louis lui peint ses tourmens secrets ; il y a de beaux vers dans son discours, tels que ceux-ci :

Hélas ! le sort des rois est de veiller sans cesse.
Hélas ! un souverain ne goûte aucune paix ;
Son sceptre le dévoue à ses derniers sujets...
Toujours avec douleur il voit former des vœux
Pour un regne nouveau qu'on se peint plus heureux.

Stuart, à l'instant, se présente & se jette aux pieds de Louis, qui le releve ; cette situation

---

n'avoit point de faste, mais beaucoup d'ambition : cette passion étoit en elle trop adroite pour être fastueuse.

(*) Voyez ses lettres, & sur-tout celles qu'elle écrivoit au comte d'Aubigné, son frere ; elle ne cesse d'y répéter, pendant que toute la France paroît être à ses genoux : *Eh ! ne voyez-vous pas que je meurs d'ennui ? . . . Je voudrois être morte.* On pourroit lui appliquer ce que Bossuet, dans son oraison funebre du chancelier le Tellier, dit du fameux cardinal de Retz : *Nous l'avons vu s'attirer une dignité qu'il voulut à la fin quitter, comme trop chérement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnoître..., & enfin comme peu capable de contenter ses desirs : tant il connut son erreur & le vuide des choses humaines.*

eſt héroïque. Le caractere du prince Anglois eſt ferme; celui de Louis eſt noble; il ne promet rien, ſon conſeil va s'aſſembler; mais quelque parti qu'il prenne, ma cour, dit-il, ſera votre aſyle; c'eſt-là qu'eſt ce beau vers:

Je le jure aujourd'hui par votre malheur même.

CHANT III. Le poëte invoque la Politique: Il veut révéler ces intrigues ſecretes qui préſident au conſeil des rois & à la fortune publique, ces myſteres ténébreux qui ſont la ſcience de tromper & que l'injuſtice a rendus néceſſaires à la foibleſſe. C'eſt dans le ſein des cours, dit-il, que s'allument ces feux qui dévorent les nations; tandis que d'utiles travaux occupent les citoyens dans leurs paiſibles foyers, la guerre aſſemble tout-à-coup ſes fleaux autour de leurs aſyles; & la foudre qui tombe ſur leurs têtes, part des trônes agités où les rois ſont aſſis, environnés d'orages.

Fiers monarques, c'eſt vous qui forgez ces tempêtes.

Fidele à ſon but moral, M. de Vixouze ne manque pas une occaſion de faire le procès aux rois guerriers & conquérans. Il les attaque, les pourſuit, les harcele ſans ceſſe; il les cite avec toute leur gloire & tous leurs crimes au tribunal de la raiſon & de l'humanité; il voudroit déraciner de tous les cœurs ces abſurdes préjugés qui ont fait admirer le délire atroce de l'ambition; il s'attache ſur-tout à peindre la folie & la fureur de cet eſprit

de conquêtes qui a fait les héros & les malheurs du genre humain. Tout dans son poëme ramene le lecteur à ces idées philosophiques, mais elles sont trop prodiguées dans les détails; les mêmes tableaux reviennent s'offrir sans cesse avec les mêmes couleurs; leur mulmultitude nuit à leur effet, & l'on se lasse de suivre un auteur, qui paroît toujours tourner dans un cercle.

Louis assemble son conseil, expose les malheurs de Stuart & délibere s'il doit l'abandonner ou le défendre. Chamillard conseille le premier parti; Vauban ouvre l'avis le plus noble, & c'est celui que le roi embrasse. Ce moment est imposant; la scene a de l'intérêt & une grandeur digne de l'épopée.

On aime à voir le magnanime Vauban s'écrier:

Ah! le premier devoir d'une ame généreuse
Doit être de venger la vertu malheureuse.

Le reste de son discours détruit avec force les raisons opposées par Chamillard; la haine antique de deux nations rivales, l'orgueil des Anglois, leur esprit d'indépendance, y sont parfaitement peints.

Venger les malheureux est le plus beau des droits,
Et la France en tout tems fut l'asyle des rois.

Ce dernier vers est une imitation trop visible d'un beau vers de Zaïre. On voit alors reparoître *la Fatalité & Typhon*, personna-

ges oiſeux qui, ſans rien faire, s'applaudiſſent d'avoir tout fait. C'eſt la *Fatalité*, dit l'auteur, qui forme la ligue fameuſe des Anglois, de l'empereur, de la Hollande, de Gênes & de l'Eſpagne.

Leur vengeance eſt commune, ainſi que leurs affronts.

Mais le ſort réſervoit pour raſſurer la France, un homme qui réunit les talens d'un guerrier & d'un ambaſſadeur : c'eſt Villars,

Villars, fier ennemi des lâches courtiſans ;
C'eſt un nouvel Hector qui ne craint point d'Achille.

Vainement appuyé de Maintenon, éloigné par Chamillard, rappellé dans les dangers qui menacent l'état, il eſt choiſi pour commander l'armée. Louis envoie ſon petit-fils dans ſes nouveaux états, ſous la conduite de Vendôme & de Berwick ; ſes adieux ſont touchans ; il s'exprime en pere & en roi dans un diſcours plein de nobles ſentimens & de beaux vers. Nous n'en citerons qu'un petit nombre.

Heureux celui qui fait adorer ſa puiſſance !
Comme il vit ſans ſoupçon, il marche ſans défenſe ;
Jamais de ſes ſoldats le faſtueux rempart,
Dans le ſein de la paix, n'environne ſon char.

Il eſt vrai que le faſte de Louis XIV, ſembloit démentir ſes conſeils ; l'auteur paroît avoir prévu cette objection, en lui faiſant dire :

Ecoute ces leçons ; ton heureuſe jeuneſſe

Doit recueillir les fruits de ma longue vieilleſſe.

Cinq ſtances en rimes croiſées terminent ce chant; c'eſt encore une déclamation contre la guerre & l'ambition des princes.

Le 4me. chant offre le tableau des premiers ſuccès de Bervick à Almanza, d'Eugene dans l'Empire, de Vendôme & de Catinat en Italie. L'envie fait rappeller Villars, qu'on a envoyé dans les Cevennes. Chamillard lui deſtine pour ſucceſſeur, Marſin & Villeroy, tous deux jaloux de ſa gloire. D'aſſez beaux vers, tels que celui-ci :

Je veux chanter Louis & non pas le flatter,

mais noyés dans de froides & longues réflexions qui tuent le poëte. Bataille d'Hochſtet. Déclamation contre la guerre, en vers de différentes meſures.

Chant V. Invocation à Bellone; le poëte veut qu'elle lui inſpire des ſons *qui peignent ſes fureurs.* Autre invocation à l'Humanité, pour apprendre aux hommes qu'ils ſont freres. Suite de la deſcription de la bataille d'Hochſtet, qui avoit été interrompue par la fin du 4me. chant. Autre invocation à la Renommée. Nouvelle deſcription du même combat. Autre deſcription encore du même, après une déclamation contre l'ambition des princes; apoſtrophe aux ſoldats; réflexions ſur la mort. Encore une longue déclamation ſur la folie de la guerre, ſuivie d'une autre déclamation encore, mais

souvent de beaux vers, & même des morceaux entiers écrits avec chaleur.

CHANT VI. On recommence le combat, que la nuit avoit suspendu. Victoire des Anglois. Beaux vers sur le Danube, qui engloutit une partie de l'armée françoise. Eugene court en Italie, Marlborough en France; défaite de Villeroy à Ramillies. Maintenon annonce ces revers à Louis; le poëte a conservé à ce monarque toute sa dignité dans son humiliation. Philippe est vaincu en Espagne; Amédée joint la Savoie à la ligue, mort de Marsin. On rappelle Villars, qui repasse en Flandres. Nous citerons une imitation heureuse d'un morceau des *Géorgiques*.

Ô Flandres! tes sillons, témoins de notre rage,
S'engraissent par le sang, le meurtre & le carnage;
Les épis dans ton sein naissent ensanglantés;
Les murs de sang humain y sont tous cimentés,
Et l'actif laboureur, en y creusant la terre,
Trouve les ossemens déposés par la guerre.

Villars est battu à Malplaquet; ce qui donne occasion à M. de Vixouze, de prendre un vers presqu'entier à Voltaire:

Quel chef est sans erreur? Quel homme est sans foiblesse?

Celui de Voltaire est connu de tout le monde. La comparaison qui suit, nous a paru belle; l'auteur peint Villars assailli par une foule d'ennemis, mais toujours audacieux, & se frayant une route à travers mille morts.

Ainsi, quand l'aquilon, déchaîné dans les airs,
Excite la tempête & souleve les mers,
On a vu mille fois, levant sa tête altiere,
L'oiseau de Jupiter achever sa carriere,
Et parmi les éclairs, environné de feux,
Poursuivre au haut des airs son vol audacieux.

Chant VII. Le début de ce chant est un morceau de philosophie absolument inutile, en vers de 10 syllabes; il ne sert qu'à couper le récit du combat que M. de Vixouze, prodigué de descriptions, continue ou plutôt recommence dans ce chant : nous retrouvons plusieurs traits heureusement empruntés de *la Henriade* (*) dans la peinture d'un combat singulier de Villars & d'un inconnu :

Villars est plus ardent, plus fort, plus téméraire;
Il veut joindre de près son vaillant adversaire.
Celui-ci, moins bouillant & non moins courageux,
Fait briller plus d'adresse en ce combat affreux.
Les deux camps ennemis ressentent leurs atteintes;
On les voit partager leur espoir & leurs craintes.
Nous semblons triompher, quand Villars est vainqueur,
Et l'Anglois jette un cri de rage & de douleur.
Chacun des deux partis de la voix les anime;
On porte jusqu'au ciel leur valeur magnanime.
Il savent tour-à-tour s'élever, s'abaisser,
Se craindre, s'éviter, s'atteindre & se presser.

Cet inconnu est l'homme au masque de fer,

(*) Voyez dans le 10me. chant de ce poëme le duel de Turenne & de d'Aumale.

le duc de Vermandois, fils de la Valliere. On ne s'attend pas à cette aventure romanesque, qui ne peut inspirer qu'un intérêt de curiosité, & qui ne le satisfait pas. Il fait lui-même le récit de son histoire fabuleuse à Ofilde, guerriere angloise, déja éprise pour lui d'un amour secret, même avant de le connoître; elle apprend qu'en venant combattre sous Eugene, il a voulu se venger des traitemens rigoureux que l'altiere Montespan lui a fait essuyer; Ofilde plaint ses malheurs, admire son courage, & sent redoubler le tendre intérêt que ce jeune héros lui a inspiré; mais elle est malheureuse elle-même & réduite à se taire, parce que les récits du prince lui ont appris qu'elle a une rivale aimée. Il ne faut pas d'autre critique de cet inutile épisode. La défaite de Villars répand la consternation dans le royaume, toute la France éclate en murmures contre l'orgueil de Louis, on oublie ces tems d'ivresse où il étoit l'idole de la nation, l'on oublie ses vertus, ses travaux & le long cours de ses prospérités, on ne voit que ses malheurs. Réflexions philosophiques sur l'éclat trompeur des succès, & sur l'injustice des jugemens des hommes.

C'étoit dans nos succès qu'il nous falloit gémir.

CHANT VIII. Invocation au bonheur.

Le pauvre quelquefois te loge en sa chaumiere;
Rarement tu parois dans le palais des rois,
Mais jamais tu n'entras au temple de la guerre.

Le poëte peint pour la millieme fois les malheurs qu'elle traîne à sa suite, mais c'est un beau vers que celui-ci :

Le souverain triomphe, & les peuples gémissent.

Il faut encore louer M. de Vixouze d'avoir toujours peint avec noblesse le caractere de Louis. Il le représente après la défaite de Villars aussi grand & aussi magnanime qu'il le fut en effet ; on le voit plus ferme au milieu des revers former le projet d'aller porter la guerre au sein de Londres même & de rétablir Stuart sur son trône.

Tel jadis Annibal se couvrit de lauriers,
En cherchant les Romains jusques dans leurs foyers.
Son aspect présentoit à ce peuple né libre
Carthage menaçante avançant vers le Tibre.

Débarquement en Ecosse. Une tempête affreuse engloutit la flotte. Mort de Léopold, Joseph lui succede.

Léopold commença ces funestes débats ;
Il meurt sans voir le sort qu'auront ces grands combats :
Ainsi dans ses projets souvent l'homme succombe ;
Nos yeux tendent au ciel, & nos pas vers la tombe.

Eugene attaque Lille ; Louis envoye son fils, au secours de la Flandre ; Boufflers s'enferme dans la ville assiégée. Typhon reparoît ; il médite d'achever notre perte, & consulte encore *la Fatalité.*

Il s'élance aussi-tôt d'*un vol* précipité
Vers ces mondes divers qu'un autre jour éclaire ;

Et dont l'immenſe poids ſemble preſſer la terre.
C'eſt le monſtre fatal, qui contre nos vaiſſeaux,
Venoit d'armer la foudre & ſoulever les flots.
Il s'éleve d'*un vol* hors de notre hémiſphere;
Et touchant d'une main à l'axe de la terre,
Il dérange à ſon gré l'équilibre des cieux.
L'univers ébranlé ſent ce déſordre affreux;
Il fait du monde entier chanceler la machine;
La nature gémit & craint pour ſa ruine;
Les fougueux aquilons fondent ſur ces climats;
Jamais on n'éprouva de plus rudes frimats.

La peinture de l'hiver de 1709 ſuit cette fiction, dont le merveilleux pouſſé juſqu'à une exagération giganteſque ne feroit pourtant pas ſans effet, ſi la vigueur du ſtyle répondoit à l'audace de l'idée. Nous n'en remarquerons point les négligences, & nous aimons mieux louer le morceau ſur la mort du dauphin, l'éleve de Fénelon, beau morceau de poéſie, de ſentiment & de philoſophie. Aimable Fénelon, dit le poëte, c'eſt toi qui formas ſon enfance:

Tu prodiguois pour lui ces leçons ſi ſublimes,
Du bonheur des humains immortelles maximes.
L'auſtere vérité lui parloit par ta voix.
Les rois, lui diſois-tu, ſont les ſujets des loix.
Eſclave de l'état, mais ſous un titre auguſte,
Le plus puiſſant de tous doit être le plus juſte.
Banniſſez loin de vous les vils adulateurs;
Seroit-il des tyrans s'il n'étoit des flatteurs?
La tendre humanité, la tendre bienfaiſance,
Doivent des ſouverains tempérer la puiſſance.
Les cris d'un peuple heureux ſont l'éloge des rois.
Que de vils favoris, que de viles maîtreſſes
N'envahiſſent jamais vos coupables largeſſes.

Louis est frappé par ce coup imprévu ; sa constance succombe ; ses pertes domestiques lui rendent encore plus douloureux le sentiment des malheurs publics. Cependant Lille assiégée est en proie aux horreurs de la famine & de la peste, & la description de ces deux terribles fléaux acheve ce huitieme chant.

CHANT IX. Louis, le plus malheureux des rois & le plus malheureux des peres, voit sa postérité descendre au tombeau & la France pencher vers sa ruine. Le chagrin le dévore, & des larmes coulent de ses yeux. Des nouvelles accablantes viennent encore lui déchirer le cœur : il apprend en même-tems & la prise de Lille & la mort de ce fils de la Valliere, si tendrement aimé, qui périt dans un combat singulier.

CHANT X. Le poëte conduit Villars en Angleterre, d'où ce héros, après l'exil de Marlborough & l'alliance de la reine Anne avec Louis, passe en Italie pour ménager la paix. L'Italie moderne offre une riche matiere aux descriptions de M. de Vixouze en contraste avec les tableaux de l'Italie ancienne. M. de Vixouze s'est fait une gloire d'imiter dans ces morceaux l'auteur de la *Henriade*; il suit son héros à Naples & décrit le Vésuve; le voyage de Villars à Byzance amene encore la description de la Grece, où il nous montre Athenes ignorante & Sparte asservie; de-là l'auteur contemple la famille des arts errante sur ce globe changeant, & prédit qu'un jour on les verra bannis de nos climats fleurir au sein de l'Amérique.

Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre.

M. de Voltaire l'avoit dit, & M. de Vixouze le répete. En général notre auteur n'est pas assez en garde contre ses réminiscences, & ses vers offrent une foule d'hémistiches empruntés de nos meilleurs poëtes. Celui-ci est tiré tout entier de la tragédie de *Mahomet.* A l'égard de cet amas de descriptions dont ce chant est surchargé, elles nous ont paru aussi riches & aussi élégantes qu'elles nous semblent déplacées dans un moment où l'intérêt du poëme est à son comble, & où le lecteur ému & entraîné souffre impatiemment qu'on ralentisse sa marche & qu'on cesse de l'émouvoir.

Chant XI. Louis se résout à demander la paix; mais ses ennemis orgueilleux exigent qu'il s'arme contre son propre fils pour le détrôner (*), & Eugene menace de s'avancer vers Paris. L'indignation réveille le courage des François, & Louis répond avec une noble fermeté :

(*) Le marquis de Torcy rapporte dans ses excellens *mémoires* les termes de cette odieuse proposition : les alliés déclarent *que leur volonté est que le roi de France se charge, ou de persuader au roi d'Espagne, ou de le contraindre lui seul & par ses seules forces, de renoncer à toute sa monarchie ; qu'on accorde à la France une tréve de deux mois pour cette opération, & qu'après l'expiration de ce terme, on lui fera la guerre, si elle n'a pas réussi dans son entreprise.*

La paix qu'on veut me vendre eſt indigne de moi ;
Je la voulois en pere, & la refuſe en roi.

Un généreux enthouſiaſme ſaiſit tous les citoyens ; ils offrent tous au monarque leurs richeſſes & leur ſang ;

Le trône eſt un autel chargé de leurs tréſors.

Rien de plus beau que ce moment : jamais on ne vit mieux ce que peut l'honneur ſur les François, & jamais Louis ne fut plus grand. C'eſt à cette époque que l'auteur place l'arrivée du Czar Pierre en France.

Il part ſur un vaiſſeau, l'ouvrage de ſes mains ;
Pour apprendre à régner, il quitte ſon Royaume ;
Du rang de ſouverain, il monte à celui d'homme.

Ce prince veut être l'arbitre de la paix, & une entrevue eſt propoſée entre Eugene & Villars.

CHANT XII. Ce chant entiérement épiſodique, eſt conſacré aux arts ; ainſi l'invocation à Minerve, par où il débute, eſt bien placée. Pierre admire Verſailles, les jardins tracés par le Notre, les chefs-d'œuvre du Pouſſin, de Mignard & de le Brun. Nous ne pouvons nous refuſer au plaiſir de citer quelques-uns des vers heureux dont ce chant eſt rempli.

Ici la toile vit, là le marbre reſpire (*)

(*) M. de Voltaire a dit dans le 6e. chant de *la Henriade* :

La toile eſt animée, & le marbre reſpire.

Sous les traits d'Aglaé, de Daphné, de Philire ;
Li paroît un Bacchus, de ceps environné,
Entouré de festons, de pampres couronné ;
Sous les traits d'Adonis que le marbre a de grace !
Sous l'aspect d'un vainqueur que le marbre a d'audace !
Etonnant dans Persée, & nerveux dans Milon,
Il change avec Prothée & de forme & de nom ....
Plus loin Narcisse en pleurs, dans ses tendres soupirs,
Donne au marbre amolli de l'ame & des desirs.
Ici l'enfant malin a l'air de nous sourire ;
Mais sa malignité sous le marbre transpire.

Le czar quitte Versailles & visite Paris; le Louvre, les académies des sciences & des arts, nos superbes manufactures, nos bibliotheques, nos spectacles, &c., intéressent tour-à-tour sa curiosité, & sont pour M. de Vixouze autant de sujets de descriptions qui font de ce chant une galerie de tableaux attachans. Le morceau des invalides est plein de beautés mâles & touchantes, & la plupart des autres offrent des détails précieux par la grace & l'élégance. C'est l'histoire de nos arts qui passe en revue devant nos yeux ; nous regrettons sur-tout de ne pouvoir citer un entretien sublime de Fénelon & du czar ; mais en détacher quelques vers, ce seroit en diminuer les beautés. Il faut pourtant en rendant justice à tout ce que ce chant offre d'agréable, convenir que le sujet du poëme y disparoît entiérement : ce n'est qu'aux derniers vers qu'on parle d'une entrevue concertée entre Eugene & Louis. Le poëte paroît avoir oublié qu'elle avoit d'abord été résolue entre ce même Eugene & Villars.

Chant XIII. Louis, en préfence d'Eugene, autrefois fon fujet, paroît trop humilié. Cette entrevue eft fuivie de jeux dont Louis, avec affez peu de vraifemblance, ordonne lui-même la pompe; il n'eft pas naturel de fonger à des fêtes au milieu du deuil & des larmes. Nous hafardons la même critique fur une chaffe qui termine ces fêtes publiques; au moins elle amene un épifode fingulièrement intéreffant; c'eft la rencontre que Louis fait dans un lieu retiré & folitaire, d'un fage vieillard qui, fans le connoître, lui donne de grandes leçons. Qu'il eft beau le moment où le monarque attendri s'écrie en pleurant : Je fuis ce roi qui par fes armes n'a que trop fait le malheur de fon peuple, & j'emporte ces regrets au tombeau! Ce vieillard eft Péliffon.

Chant XIV. Un nouvel incident vient rompre toutes les mefures prifes pour ménager la paix. C'eft Marlborough qui, du fond de fa retraite, conduit par fa haine, accourt vers les chefs ennemis, & ranime dans leurs cœurs l'ardeur des combats. Déja Douai eft invefti, & le fort de la France paroît attaché au deftin de fes murs; Louis ordonne à Villars de voler à fon fecours & de combattre, réfolu de s'enfevelir fous les ruines de la monarchie & de périr avec le nom François, fi l'ennemi remporte la victoire. Mais cet effort magnanime épuife fes forces, les dangers de l'état s'offrent à fon efprit, & l'infortune de fon peuple acheve d'accabler fa vieilleffe; il fuccombe & touche à fes derniers momens. Il adreffe au ciel une

priere touchante qui perce le trône de l'Eternel. Un oracle retentit dans les cieux, & annonce qu'il vaincra avant de mourir, & que ſon fils héritera du ſceptre de ſes peres : un ange conſolateur deſcend pour le conduire au temple du Deſtin, & la chaîne éternelle de la nature ſe découvre aux yeux du monarque mourant : il voit dans ce temple les ſages de tous les tems, & les rois qui ont rendu leurs peuples heureux ; s'il eſt quelques guerriers parmi cette troupe choiſie, ils ne doivent point cette faveur céleſte à leurs brillans exploits ; ils ne la doivent qu'à leurs vertus : ce ſont ces titres qui y ont placé Louis IX & Henri IV ; ce qui amene heureuſement l'éloge de ces deux rois.

Chant XV. La nature, après avoir révélé à Louis tout ce qui a précédé ſon regne, lui révele les événemens qui ſuivront ſa mort ; la régence du duc d'Orléans, le miniſtere du cardinal de Fleury, la bataille de Fontenoy, & tout ce qui a illuſtré le ſiecle de Louis XV : il voit d'autres grands hommes ſuccéder aux grands hommes qui ſemblerent naître à ſa voix ; l'illuſtre Rouſſeau, le mâle Crébillon, l'immortel citoyen de Geneve, que nous avons perdu, & Voltaire que nous pleurons encore, & Buffon dont le génie nous reſte, & que leur perte doit nous rendre encore plus cher. Les noms de d'Agueſſeau & de Monteſquieu ne ſont pas oubliés & ne pouvoient pas l'être ; mais le palais du deſtin ſe referme, & les deux camps rivaux demandent le combat. C'eſt

cette célebre bataille de Denain qui sauve la France ; alors le Très-Haut arrête le pouvoir du génie malfaisant qu'il avoit déchaîné : Philippe remonte sur le trône d'Espagne, & Louis XIV meurt.

Il s'écrie : O vous, rois, qui gouvernez la terre,
Gardez-vous d'imiter mon amour pour la guerre.

C'est le sujet de la belle estampe qui est à la tête du poëme, où ce roi est représenté dans son lit de mort, adressant au jeune dauphin des conseils que tant de rois ont oubliés pendant leur vie, & dont ils ne se sont souvenus que pour les répéter à leurs enfans.

Nous nous sommes bornés à faire connoître le plan & la marche de ce poëme, en indiquant seulement quelques-uns des défauts qui le déparent : les longueurs, les répétitions fréquentes, le ton de déclamation, un merveilleux étranger à nos mœurs & à nos opinions, les détails prodigués, l'abus sur-tout des maximes philosophiques, & beaucoup d'incorrection & de négligence dans le style, voilà ce qui ne peut échapper à la critique la moins sévere. L'entassement des faits jette de la confusion & de la langueur dans les premiers chants ; une foule de circonstances peu importantes retarde souvent la marche de l'action, qui s'expose lentement & manque généralement de rapidité ; les événemens ne sont pas toujours assez préparés, & ne concourent pas ensemble à un seul intérêt : il y a des chants épisodiques où cet intérêt ne se fait point sentir ;

mais

mais ces défauts ſont compenſés par les beautés ; nous avons cité un grand nombre de vers heureux : rien de mieux imaginé que les épiſodes du Czar & de Péliſſon. Le caractere de Louis eſt plein de dignité & de nobleſſe : le ſiecle dernier & le ſiecle de Louis XV repaſſent ſous nos yeux dans une foule de tableaux où tout ce que la France a d'illuſtre retrouve ſes ancêtres & ſa gloire. Enfin l'auteur a peint par-tout l'honneur, qui eſt le caractere de la nation, & des ſentimens qui prouvent à la fois le citoyen vertueux, le philoſophe ſenſible, l'homme digne de cultiver les lettres & fait pour les honorer.

(*Journal encyclopédique.*)



RECHERCHES *historiques sur l'état de la religion chrétienne au Japon, relativement à la nation Hollandoise : traduites du Hollandois de M. le baron* ONNO SWIER DE HAREN, *gouverneur de West-Stellingwerf, commissaire-général de l'infanterie Suisse de la république de Hollande, directeur de la société des sciences de Flessingue*, &c. &c. A Londres, & se trouve à Paris, chez Couturier pere, aux galeries du Louvre, *in*-12. de 220 pages. 1779.

CEt ouvrage est plus curieux & plus intéressant que le titre ne semble le promettre. Il est question de savoir si les Hollandois ont été les instigateurs de la persécution & de la proscription du christianisme au Japon ; & si, pour conserver leur commerce dans ce royaume, ils ont eux-mêmes abjuré ou désavoué la religion chrétienne. M. le baron de Haren, très-connu par ses talens & par les bons ouvrages qu'il a donnés dans sa langue, a voulu justifier ses concitoyens de cette imputation ; & il nous paroît l'avoir fait d'une maniere très-satisfaisante ; mais les faits, les vues & les réflexions qu'il a semés dans cette discussion, rendent son ouvrage très-intéressant & digne de l'attention des meilleurs esprits.

Le hasard fit découvrir le Japon aux Portugais en 1542; le hasard y conduisit les Hollandois l'an 1600. Saint François-Xavier, ce courageux apôtre de la religion, s'y rendit en 1549, & y laissa des missionnaires de son ordre, qui y firent en peu de tems un nombre prodigieux de prosélytes. En 1566, il y avoit déja un évêque du Japon, & au bout de quarante ans on y comptoit 1800 mille Japonois chrétiens.

Le fameux Tayco-Sama, qui en 1566 réunit tout le Japon à son empire, fut effrayé des progrès d'une religion si opposée à celle de son pays, & sur-tout de l'influence que les missionnaires de cette religion étrangere avoit prise sur l'esprit des peuples.

Par un édit, publié en 1587, il fit abattre toutes les croix & toutes les églises des chrétiens, bannit du Japon tous les missionnaires, & ordonna, sous peine de la mort ou de l'exil, à tous les Japonois Chrétiens d'abjurer le christianisme.

Les Jésuites firent semblant d'obéir; les autres moines missionnaires, moins adroits, continuerent à catéchiser & à prêcher : il y en eut vingt-six crucifiés pour avoir désobéi à la loi. Cette rigueur n'eut pas de suite; le gouvernement se relâcha sur l'exécution de la loi; mais un incident postérieur vint ranimer sa vigilance. Le pilote d'un vaisseau Espagnol, arrivé au port d'Uzando, vantoit un jour la puissance de son maître, & montroit à un commissaire de l'empereur, sur une mappemonde,

tous les pays qui obéiſſoient à Philippe II, tant en Amérique qu'en Europe; les Japonois, ſurpris d'une domination ſi étendue, demanderent de quels moyens on s'étoit ſervi pour former une monarchie ſi vaſte? » Rien n'eſt plus » aiſé, répondit le Caſtillan : nos rois com» mencent par envoyer dans les pays qu'ils » veulent conquérir, des religieux qui enga» gent les peuples à embraſſer notre religion; » & quand ils ont fait des progrès conſidéra» bles, on envoie des troupes qui ſe joignent » aux chrétiens, & n'ont pas beaucoup de peine » à venir à bout du reſte. «

Ce propos ayant été rendu à l'Empereur, augmenta ſa haine pour le chriſtianiſme & ſa défiance des miſſionnaires; cependant il ne pourſuivit pas les Chrétiens avec ſévérité, & ne fit punir de mort aucun converti pour cauſe de religion. Sa mort, arrivée en 1598, fit ceſſer toutes les perſécutions, & ranima le zele des miſſionnaires.

Il ne laiſſoit qu'un fils mineur, nommé Fidé-Jori, âgé de ſix ans. Avant de mourir, il choiſit Ongoſchio, roi de Bandone, pour être régent de l'empire & tuteur du jeune prince; mais il aſſocia à Ongoſchio un conſeil de régence, compoſé de princes & de grands. Ongoſchio, fort ambitieux, habile politique & grand général, s'empara de toute l'autorité : le conſeil de régence voulut défendre ſes droits; il s'alluma une guerre civile très-ſanglante; les Chrétiens prirent parti pour le jeune roi; Ongoſchio fut victorieux; regardant

dès-lors les Chrétiens comme des ennemis perſonnels & dangereux, il forma le deſſein de les exterminer.

Tout cela ſe paſſoit avant que les Hollandois euſſent pénétré au Japon; & les députés qu'ils y envoyerent en 1609, fort occupés des intérêts de leur commerce, ne ſongerent point à ſe mêler des affaires de religion.

En 1638, les Chrétiens du royaume d'Orima, pouſſés à bout par les rigueurs qu'on exerçoit contr'eux, ſe révolterent. Ils s'aſſemblerent au nombre d'environ 40000 hommes. L'empereur fit marcher contr'eux une armée formidable, qui les reſſerra dans le fort de Ximabara, & les y aſſiégea. Les Hollandois, prévoyant l'iſſue de cette révolte, avoient fait partir tous leurs vaiſſeaux pour les Indes, à l'exception d'un ſeul. La cour de Jédo força le capitaine de ce vaiſſeau à ſe rendre devant Ximabara, & à tirer ſur la forteresse. Les rébelles forcés à la fin, périrent les armes à la main, & dans les ſupplices. Ce fut-là le principe & l'époque de l'abolition du chriſtianiſme au Japon, & de la proſcription de tous les étrangers; on ſait que les Hollandois ſeuls y ſont admis, mais à des conditions bien aviliſſantes.

» Depuis 1641, dit un écrivain éloquent » & bien inſtruit, ils ſont relégués dans l'iſle artificielle de Deſima, élevée dans le » port de Nangazaki, & qui communique » par un pont à la ville. On déſarme leurs » vaiſſeaux à meſure qu'ils arrivent, & la » poudre, les fuſils, les épées, l'artillerie, le

» gouvernail même ſont portés à terre. Dans » cette eſpece de priſon, ils ſont traités avec » un mépris dont on n'a point d'idée, & ils ne » peuvent avoir de communication qu'avec les » commiſſaires chargés de régler le prix & la » quantité de leurs marchandiſes. Il n'eſt pas » poſſible que la patience avec laquelle ils » ſouffrent ce traitement depuis plus d'un ſie- » cle, ne les ait avilis aux yeux de la nation » qui en eſt le témoin (*) «.

M. de Haren prouve que le chriſtianiſme n'étoit que le prétexte de la révolte d'Arima; qu'elle fut excitée par des payſans vexés par leurs ſeigneurs, & mécontens du gouvernement, auxquels ſe joignirent des bandits & des vagabonds; que le capitaine du vaiſſeau Hollandois n'avoit point le pouvoir de refuſer le ſervice qu'on lui demandoit, & que ce ne fut pas l'effet de ſon artillerie qui fit prendre les rebelles dans le fort de Ximara. Il juſtifie encore plus ſolidement ſes compatriotes ſur le reproche qu'on leur a fait d'avoir abjuré la religion chrétienne, & de s'être ſoumis à cracher & à marcher ſur le crucifix pour conſerver leur commerce. Il faut lire ces détails dans l'ouvrage même; mais ce qu'il faut lire ſurtout, ce ſont des réflexions très-philoſophiques ſur les rapports des mœurs & des inſtitutions du Japonois, avec l'introduction du

---

(*) *Hiſtoire philoſophique & politique des établiſſemens Européens dans les deux Indes*, T. 1, p. 225.

christianisme, & sur la ressemblance de leur ancien gouvernement avec le systême féodal, systême qui n'étant point le produit d'une législation particuliere, comme l'ont cru plusieurs auteurs, mais celui de certaines circonstances générales, a dû se retrouver à-peu-près sous les mêmes formes par-tout où les mêmes circonstances se sont réunies.

Nous allons détacher du livre que nous annonçons, quelques réflexions propres à faire juger de l'esprit de l'auteur.

Après avoir fait voir que l'intérêt politique d'Ongoschio le forçoit à exterminer une religion, dont les sectateurs, attachés au légitime héritier du trône, étoient pour lui des ennemis irréconciliables & dangereux, il ajoute: » à cette cause générale d'une cruauté inouie, » se joignit une raison particuliere, qui, d'un » côté, a rendu la constance & la fermeté » dans les tourmens aussi soutenues qu'admira- » bles, & de l'autre, l'obstination & la bar- » barie aussi terribles qu'incroyables.

» Nous avons déja remarqué que le dogme » de la métempsycose étoit un des principaux » points de la religion des Japonois. Cette » doctrine, que Brama avoit enseignée dans » l'Inde, avoit été portée par Xaca en Orient, » & par Odin dans le Nord; & personne » n'ignore que de tous les principes de la re- » ligion répandus parmi les hommes, il n'y » en a jamais eu aucun qui ait inspiré une » plus grande indifférence pour la mort, prin- » cipalement dans des contrées où l'intempérie

» du climat accoutume les hommes, pour
» ainsi-dire, dès le berceau, à toutes les pei-
» nes & à toutes les fatigues de la vie «.

Les isles du Japon, entourées de toutes parts de mers orageuses, ont un climat rude & variable. Exposés pendant l'été à des chaleurs brûlantes, & à un froid excessif pendant l'hiver, environnés de volcans & sans cesse secoués par des tremblemens de terre; inquiétés par le débordement continuel des rivieres, & menacés par des infections périodiques de l'air, les habitans du Japon se familiarisent, pour ainsi-dire, en ouvrant les yeux, avec toutes les images de la mort: aussi le suicide y est-il beaucoup plus commun, pour la moindre cause, que chez tout autre peuple connu.

» La résignation des Chrétiens dans les tour-
» mens qu'on leur faisoit subir, parut un ou-
» trage au gouvernement d'un pays, où, par
» un convention tacite, mais générale, on re-
» garde la mort comme une chose de peu de
» conséquence. Pour empêcher cette préten-
» due foiblesse, on chercha à rendre la sépa-
» ration de l'ame d'avec le corps aussi doulou-
» reuse, & (ce qui étoit plus sensible encore
» pour les Japonois), aussi honteuse qu'il étoit
» possible, par les tourmens les plus longs &
» les plus horribles, & par les plus abomina-
» bles prostitutions. Mais comme ces moyens
» ne suffirent pas encore, on promulgua enfin
» la loi qui défendoit aux Chrétiens de mou-
» rir martyrs «.

» Cela doit d'abord paroître un paradoxe,

» mais n'eſt cependant pas moins vrai. Le » Chrétien qui refuſoit d'apoſtaſier, étoit ex- » poſé à des tourmens qu'on augmentoit par » degrés, en préſence de chirurgiens, qui » étoient chargés d'avertir lorſque le patient » pourroit ſuccomber ſous la douleur. Alors » on portoit cet infortuné dans un bon lit, » où on lui donnoit tout ce qui pouvoit le » rappeller à la vie, en le ſoignant avec la » plus grande attention, & en l'exhortant ſans » ceſſe avec ironie à ne point abréger ſa vie, » s'il vouloit mourir martyr de la foi. Lorſ- » que les inſpecteurs aſſuroient que le patient » ſe trouvoit en état de ſouffrir de nouveaux » tourmens, les bourreaux recommençoient » leurs cruautés «.

Il ſeroit étonnant qu'après une ſi cruelle perſécution il fût reſté un Chrétien au Japon; c'eſt cependant ce qui eſt arrivé. Telle eſt la nature de l'eſprit humain qu'il ſe révolte contre la violence, & s'attache avec plus de force à la liberté qu'on veut lui ravir. Rien n'effraie les hommes en qui cet eſprit naturel d'indépendance eſt exalté par un ſentiment religieux.

Une preuve que le chriſtianiſme n'a jamais été éteint au Japon, eſt tirée d'un mémoire curieux remis en 1717, par le médecin Chinois Tchin-Mao à l'empereur Cam-Hi. Les Européens, y eſt-il dit, ſe ſervoient de la religion pour corrompre le cœur des Japonois; ils en attirerent un grand nombre dans leur parti, & attaquerent enſuite l'empire au-dehors

& au-dedans, & peu s'en fallut qu'ils ne s'en rendiſſent maîtres; mais ayant été repouſſés, ils ſe retirerent. Ils ont encore des vues ſur le Japon, & ne déſeſperent pas de le ſoumettre. C'eſt ce même mémoire qui, ſous le regne de Yong-Tching, fils & ſucceſſeur de Cam-Hi, a fait proſcrire les Jéſuites & le chriſtianiſme de toute la Chine, à l'exception de Pékin.

L'auteur croit appercevoir beaucoup de rapports entre la politique des anciens empereurs Romains & celle des ſouverains du Japon. Ces derniers ont imaginé les moyens les plus ſinguliers pour ruiner les ſeigneurs Japonois. On leur a perſuadé que c'eſt une faveur ſinguliere que de recevoir l'empereur à leur table. Ces ſeigneurs ſont avertis un an auparavant, & ce tems eſt néceſſaire pour faire les apprêts de la fête : » car outre qu'il faut ſonger à ſe procurer tout ce que la nature & l'art peuvent » produire de plus précieux & de plus rare, » une maiſon qui a été habitée & des meubles » qui ont déja ſervi ne ſont pas dignes de recevoir ſa majeſté impériale. On demolit auſſitôt le château ou le palais de celui qui doit » donner à dîner à cet illuſtre convive, pour » le rebâtir & le meubler de nouveau avec » la plus grande magnificence. En 1702, le » Seigneur de Canga devoit avoir le bonheur » de recevoir ſa majeſté impériale avec toute » ſa cour, & douze mille hommes étoient uniquement occupés tous les jours à bâtir le » palais deſtiné pour cette réception.... Il eſt facile de s'appercevoir que les ſeigneurs du Ja-

» port ne demeurent opulens qu'autant que sa » majesté impériale le trouve bon. «

Nous avons dit plus haut que le suicide est beaucoup plus commun chez les Japonois que chez tout autre peuple connu. « Lorsque les seigneurs » font bâtir des palais ou des châteaux, il » s'éleve souvent parmi leurs domestiques des » contestations pour obtenir la préférence de » se faire enterrer tout vifs sous les fondemens; » ce qu'on croit devoir beaucoup contribuer » au bonheur du maître qui doit habiter le » bâtiment. Il est encore d'usage à la mort d'un » prince, que dix ou vingt des principaux offi- » ciers s'ouvrent le ventre en public, pour » donner une preuve de leur fidele attache- » ment à leur bienfaiteur. «

Toutes ces recherches se font lire avec intérêt, & il nous semble qu'on ne peut que rendre justice à la profondeur & à la sagacité des observations de M. le baron de Haren.

(*Mercure de France; journal de* Paris.)



TRAITÉ des maladies & des opérations réellement chirurgicales de la bouche & des parties qui y correspondent, suivi de notes, d'observations & de consultations intéressantes, tant anciennes que modernes; par M. JOURDAIN, dentiste reçu au college de chirurgie. A Paris, chez Valleyre l'aîné, imprimeur-libraire, rue de la Vieille-bouclerie, 1778. 2 vol. *in-8vo.* d'environ 700 pages chacun. Prix 10 liv. broché, avec figures.

L'Art du Dentiste avoit paru borné jusqu'à présent à l'extraction des dents, à la façon de les nettoyer, de les redresser, d'en mettte d'artificielles, &c. Mais ces différentes opérations ayant été comprises dans la chirurgie en général, on en a formé une branche particuliere qu'on a cru devoir confier, après un examen scrupuleux, à quelques personnes qui s'y sont spécialement attachées, ce qui a donné naissance à différens traités qui ont paru sur cette matiere.

M. Jourdain avoit d'abord suivi la route de ses confreres. Ses traités d'odontalgie, des dépôts des sinus maxillaires, des caries & des fractures de l'une & de l'autre mâchoire, &c. enfin, ses essais sur la formation des dents comparée avec celle des os, en font la preuve. Mais après s'être long-tems exercé sur ce qu'on

peut nommer la méchanique de l'art du dentiste, cet auteur l'a envisagé sous son vrai point de vue chirurgical. Ses premiers idées à cet égard sont développées (*) dans des mémoires particuliers sur les fistules, les ulceres, les caries du palais, sur les traitemens les plus convenables pour les abcès & fistules qui avoisinent la base de la mâchoire inférieure; enfin plusieurs autres observations, données en différens tems, & qui ont pour objet les maux de la bouche & de ses dépendances, confirment que M. Jourdain s'occupoit depuis long-tems des maladies chirurgicales de cette partie, & des opérations qui y sont les plus convenables.

Ce travail, ainsi dispersé & restreint dans les bornes, que prescrivent de simples mémoires, ne pouvoit pas former un corps de doctrine complet sur cette partie de l'art de guérir, qu'on sembloit avoir presque abandonnée, puisqu'aucun auteur n'avoit rien fait de suivi sur cette matiere, jusqu'à ce jour. M. Jourdain a senti l'inconvénient de cette espece de disette; & c'est pour y remédier qu'il s'est déterminé à composer son traité des maladies & des opérations vraiment chirurgicales de la bouche & des parties qui y correspondent, &c. Le titre seul de l'ouvrage annonce que l'auteur a abandonné tout le manuel grossier de son art. L'extraction même des dents ne lui a pas paru assez chiturgicale; &

(*) Voy. *Journal de médecine*, tome XIV, XXI, XXXII, XXXVII.

d'ailleurs les autres auteurs s'en font tellement occupés, qu'il n'a pas cru devoir en parler dans ce dernier ouvrage.

Le traité des maladies dont il s'agit, eft un expofé très-étendu des différens maux qui attaquent l'intérieur & l'extérieur, de la bouche, la langue, les finus maxillaires, &c. & qui exigent les fecours de la chirurgie. Pour jetter plus de jour & moins de confufion fur cette partie de l'art de guérir, M. Jourdain a divifé fon ouvrage en deux parties qui forment 2 vol. in-8vo. La premiere a pour objet les maladies des finus maxillaires en général, c'eft-à-dire, les différens abcès, fiftules, ulceres, caries, carcinomes, exoftofes, &c. auxquels ces cavités peuvent être expofées. Il rappelle dans cette partie l'époque à laquelle la chirurgie en général a paru vouloir s'occuper de ces maladies, les mémoires qui ont paru à ce fujet, & les différens moyens que l'on a propofés pour les traiter. Sur ces objets divers il fait part, tant des réflexions & obfervations des anciens & des modernes, que de ce que lui a fourni fa propre expérience. Ce plan eft le même partout, foit qu'il traite des maladies du palais, de celles de fon voile, de la luette, des amygdales, &c. M. Jourdain a cru auffi devoir parler des maladies de l'œil & de celles du nez, qui par leur connexion avec les premieres parties peuvent étendre leurs effets jufques fur les finus, la voûte du palais, &c.

Dans la feconde partie, M. Jourdain s'occupe d'abord du parallele que l'on doit faire

des maladies de la mâchoire supérieure avec celle de l'inférieure, relativement à la position de ces parties, & de celles qui les avoisinent. Les caries, les abcès & autres tumeurs en général occupent les premiers chapitres. L'auteur parle ensuite des fistules, des ulceres, des carries, des carcinômes & des exostoses de cette mâchoire. Les maladies des gencives, celles des alvéoles, quelles qu'en soient les causes, les maladies des levres, celles des joues, de la langue, du filet, des ranines, des conduits salivaires, sont autant d'objets que l'auteur a traités dans des chapitres & des sections particulieres.

Chacune de ces maladies est exposée d'après un point de doctrine que l'auteur établit d'abord, & qu'il confirme ensuite par des observations particulieres & des opérations, pour lesquelles il a été souvent obligé, suivant les circonstances, d'imaginer ou de corriger des instrumens, dont il donne la description, ainsi que la maniere de s'en servir.

Enfin, pour mieux remplir son objet, M. Jourdain a cru devoir rendre compte de plusieurs consultations intéressantes relatives aux objets qu'il a entrepris de traiter, & faire revivre quelques dissertations utiles que le laps du tems paroissoit avoir ensevelies dans l'oubli.

Le public doit savoir gré à cet auteur d'avoir enrichi l'art de guérir d'un ouvrage qui manquoit à la chirurgie. Plusieurs années d'étude & d'observations faites sous les meilleurs maîtres & dans l'hôpital le plus célebre de la

capitale, l'avoient d'abord mis à portée d'acquérir beaucoup de connoiſſances & les meilleurs principes ſur la chirurgie en général; une étude particuliere & ſuivie des maladies de la bouche, beaucoup de talens, de la dextérité & une pratique de pluſieurs années ne pouvoient manquer d'en faire un artiſte très-diſtingué dans ſa claſſe. Il ſeroit même à ſouhaiter qu'en médecine comme en chirurgie, à raiſon de la trop grande étendue des connoiſſances que chaque partie exige, chacun en embraſſât une & s'y adonnât ſpécialement. Les principes que l'on cherche à établir en général étant toujours trop vagues, ſujets à une infinité de reſtrictions & d'exceptions, lorſqu'il s'agit de les appliquer à des organes particuliers; il eſt toujours avantageux & ſouvent néceſſaire de voir réuni en un ſeul point tout ce qui eſt relatif à leurs maladies. Cela eſt ſi important, que l'expérience prouve que les traités particuliers ſont en général les meilleurs ouvrages & les plus utiles qu'on ait en médecine & en chirurgie.

L'ouvrage de M. Jourdain eſt écrit avec ordre, avec clarté, & même avec autant de préciſion que cette matiere pouvoit le permettre. On a reproché à l'auteur un peu de prolixité dans ſes obſervations, qui d'ailleurs ſont très-bonnes, & qu'il a recueillies d'après ſa propre expérience; mais on ſent que l'auteur auroit manqué ſon but s'il eût trop abrégé certains détails, certains exemples qui deviendroient inutiles s'ils n'étoient ſcrupuleuſement développés. Nous croyons que ce nouvel ouvrage de M.

Jourdain doit mettre le ſceau à la célébrité qu'il s'eſt déja acquiſe par ſes ſavantes opérations & par ſes autres écrits.

(*Gazette de ſanté; mercure de France; gazette univerſelle de littérature.*)

ELOGE de M. le maréchal DU MUY, *qui a remporté le prix, au jugement de l'académie de Marſeille, le 25 août 1778, par M.* LE TOURNEUR. Brochure *in-8vo.* de 59 pages. A Paris, chez l'auteur, rue de Tournon, & chez Merigot le jeune, libraire, quai des Auguſtins. 1778.

SI les éloges publics n'étoient conſacrés qu'à l'amuſement; on pourroit préſenter à l'émulation des candidats académiques, les panégyriques de ces hommes celebres, dont les qualités plus brillantes que ſolides, dont les actions plus éclatantes qu'utiles, peuvent cependant enflammer l'imagination des jeunes orateurs, mais ſi le but des éloges eſt, comme on n'en peut douter, d'offrir des modeles à la vertu plus encore qu'à l'éloquence, il ſemble qu'une ſociété de vrais ſages ne devroit jamais décerner ce tribut de louanges qu'à des hommes que la vertu réclame, & ſur leſquels la religion n'a point à gémir. C'eſt le principe qui a dirigé ſans doute l'académie de Marſeille dans le choix du modele qu'elle vouloit préſenter à

l'admiration publique; ce choix lui fait honneur & méritoit assurément l'encens délicat que l'orateur, dans son exorde, fait brûler à sa gloire.

Après avoir tracé le portrait du vrai sage, M. le Tourneur ajoute : » tel fut l'homme ver» tueux & rare dont vous voulez honorer la » mémoire, homme justes & éclairés qui sa» vez l'apprécier! ce choix vous honore vous» mêmes; il prouve que vous n'avez point dé» généré de vos ancêtres, que vous n'êtes » point déchus de ces tems de splendeur, où » Rome encore maîtresse du monde se vantoit » de leur amitié fidele, les distinguoit de tou» tes les nations qu'elle traitoit de barbares; » ne nommoit jamais Marseille sans un éloge » de ses mœurs & de ses études, & respec» toit encore chez vos aïeux des vertus qu'elle » avoit perdues. Vous méritez encore aujour» d'hui le même tribut de justice & de louange » que leur paya Tacite, dans ce monument » simple & immortel qu'il a consacré à la » gloire de son beau-pere, l'illustre & ver» tueux éleve de votre ville fameuse. Que » n'ai-je ses pinceaux énergiques & profonds, » pour peindre aussi un nouvel Agricola, né » sous votre ciel & l'ami d'un second Germa» nicus «! Il est difficile de trouver quelque chose de plus adroit & de plus heureux que l'application du morceau de Tacite sur la ville de Marseille, & la comparaison de M. du Muy & de feu Mgr. le dauphin avec Agricola & Germanicus.

L'orateur a cru devoir ſecouer le joug des diviſions ; il retrace les vertus de ſon héros dans l'ordre même où les avoit rédigées un guerrier ſenſible & lettré (*), qui, pour ſoulager ſa douleur, s'étoit plu à recueillir tous les traits connus d'un oncle ſi cher à ſa tendreſſe.

M. le Tourneur paſſe légérement ſur les premieres études & les premieres campagnes du jeune du Muy. » La paix le ramene dans » la capitale ; il eſt dans la fleur de la jeuneſ» ſe, avec un cœur ſenſible, une imagination » vive, un eſprit plein de graces & de gaîté ! » que d'écueils pour une jeune ame ſur qui » les paſſions vont ſecouer de toutes parts » leurs dangereuſes étincelles ! que de vices dé» licats & parés de fleurs tendent leurs pie» ges ſous ſes pas & tentent de le corrom» pre ! Mais déja les ſemences de la vertu ont » jetté dans ſon cœur de profondes racines ; » déja ſa raiſon combat & maîtriſe ſes paſ» ſions. Dans notre ſiecle & dans la profeſ» ſion des armes, au milieu de la contagion » des exemples, du Muy a des mœurs, du » Muy conſervera ſa jeuneſſe exempte de re» mords ; & ſi ſon cœur ſenſible doit un jour » céder au penchant de l'amour, il attendra » que la vertu lui en nomme l'objet, & que » le tems en épure la flamme «.

(*) M. le marquis de Crequy, qui a épouſé la fille de M. le marquis du Muy, frere aîné du maréchal.

On conviendra qu'il eſt difficile de louer d'une maniere plus délicate & plus vraie. L'éloge de la digne compagne de M. du Muy ne pouvoit être amené d'une maniere plus naturelle.

Pour ſe préſerver de la corruption des mœurs, le jeune du Muy court chercher dans la retraite & le travail un aſyle contre les dangers de ſon âge & de ſon état. Il acquiert une foule de connoiſſances qui ajoutent encore aux graces naturelles de ſon eſprit ; » car » il ne faut pas voir en lui un de ces hom» mes nés ſérieux & mélancoliques que la » nature a privés des dons de plaire, dé» laiſſés dans la ſolitude par la ſociété qui » les fuit, & que le vice ſemble dédai» gner & abandonner à la vertu ... S'il fut le » *Caton* de ſon ſiecle, il n'en mérita pas » moins ce titre ſi recherché de nos jours, & » qu'on oſe préférer à la vertu même, le ti» tre d'homme aimable. Celui d'homme juſte » étoit plus cher à ſon cœur «. Suit une anecdote de ſa jeuneſſe qui montre quels étoient dès-lors ſon humanité & ſon amour pour la juſtice. Ces vertus lui étoient communes avec ſon frere qui guidoit ſes premiers pas dans la carriere. » Leur poſte avoit été fixé près d'une » ferme qui leur ſervoit d'aſyle : elle eſt mal» heureuſement embraſée par une étincelle tom» bée de la main d'un imprudent qui eſt à » leurs gages. Déja ſur les cendres encore fu» mantes s'élevent de nouveaux édifices aux » yeux du fermier conſolé qui reçoit encore » ce qui leur reſte d'or. *Nous n'en avons pas*

» *davantage*, lui dit le jeune du Muy.... Ce » n'eſt pas un ſuperflu deſtiné à leurs plaiſirs, » dont ils font le ſacrifice ; la bourſe pater- » nelle ne s'ouvre qu'à des tems marqués, » meſure ſes dons avares ſur les beſoins, & » ne répond jamais des accidens. Il falloit des » années entieres de privations & de détreſſe » pour remplir ce vuide. Qui de nos guer- » riers eût bravé cette humiliante perſpective » & expié à ce prix la faute d'un valet «? C'eſt par de pareils traits, ajoute M. le Tourneur, *qu'il faut ſaiſir & juger l'homme, & qu'on peut calculer la force de ſa vertu.* On remarquera comme cette-anecdote, ſi diſparate de ce qui précede, a été amenée par cette tranſition ſi ſimple, *celui d'homme juſte étoit plus cher à ſon cœur.* Tous les faits, quoiqu'en grand nombre, rapportés dans cet éloge, ſont tous amenés, enchaînés ſans affectation, on diroit preſque ſans art, ce qui en eſt le comble.

Quand la vertu ne ſe dément point dans les occaſions obſcures, on peut être bien ſûr qu'elle ſera à l'épreuve des plus grands ſacrifices, & qu'elle ſaura donner à l'ame cette élévation qui forme les héros. » Auſſi je ne ſuis point étonné » de retrouver du Muy à Crevel, renverſé » ſur la pouſſiere, & baigné dans ſon ſang, » relevé par ſes ſoldats, combattant encore & » ſauvant les derniers bataillons de notre ar- » mée ; ſa valeur eſt la plus vulgaire de ſes » vertus, & cette gloire, toute belle qu'elle » eſt, lui eſt commune avec mille guerriers. » C'eſt à Varbourg qu'il faut conſidérer du

» Muy; c'eſt au milieu des revers que ſon
» ame va montrer ſa grandeur & s'élever au-
» deſſus de la foule des héros «.

L'orateur raſſemble tous les traits qui, pour la premiere fois, illuſtrent la défaite de ſon héros. Il avoit prévu l'impoſſibilité de vaincre une armée, plus forte du double que la ſienne, ſituée avantageuſement, commandée par Ferdinand, qu'il ſuffit de nommer. Le vainqueur ne peut entamer notre armée dans ſa retraite, & retournant ſur le champ de bataille, en comptant les ſoldats qu'il a perdus, reſte étonné d'avoir vaincu. Cependant du Muy a la modeſtie ſublime de *n'attribuer ſes malheurs qu'à ſes fautes;* il pouſſe l'héroïſme juſqu'à ne daigner pas même envoyer à la cour d'apologie de ſa conduite; il laiſſe l'envie triompher; mais il n'eſt pas aſſez lâche pour accuſer un guerrier recommandable, que les intriguans de la cour veulent perdre; il ne demande qu'un emploi ſubalterne, puiſque nos armes ont eſſuyé quelques revers quand il commandoit en chef; on lui offre le commandement de l'Alſace, enlevé au général, que l'envie eſt parvenue à faire diſgracier; mais ne craignez pas qu'il *accepte la dépouille* d'un héros. » Où puiſoit-il,
» dit M. le Tourneur, cette morale ſublime,
» ſi étrangere dans les camps, ſi nouvelle dans
» les cours; cette hauteur d'ame qui l'élevoit
» au-deſſus des paſſions les plus cheres aux
» guerriers, & le mettoit ſans effort au ni-
» veau des actions les plus héroïques & des
» ſacrifices les plus extraordinaires; ce courage

» moral, toujours tranquille, toujours egal, » qui n'étoit point chez lui un accès, un élan » passager, mais un état habituel, une force » constante, agissante plus ou moins, selon » la foiblesse ou la puissance de l'obstacle qu'il » falloit vaincre? Il les devoit à l'union in- » time de la raison & de la religion.

» Il n'est point ton héros, philosophie insen- » sée, fille de l'orgueil & de l'impiété, qui » n'éleves la raison que pour la précipiter, » te vantes de tout approfondir pour tout dé- » truire; qui voudroit anéantir le Dieu qui » soutient l'homme au-dessus du néant, ou du » moins l'exiler de son propre ouvrage, & le » condamner à une espece d'inaction & de » sommeil éternel : chimere aussi cruelle qu'im- » pie, qui, laissant l'homme au milieu de l'u- » nivers, comme dans une solitude immense, » en fait un être abandonné, qui agit sans » motif, vit au hasard & meurt sans espoir... » Du Muy pensoit que le téméraire qui tente » d'ébranler cette colonne sacrée, est un in- » sensé qui veut s'écraser lui-même sous le » temple qu'il renverse; que la religion né- » cessaire au peuple, à cette foule nombreuse » qui se trouve dès le berceau opprimée par » la nature, & condamnée à lutter toute sa » vie contre les besoins, est un frein plus né- » cessaire peut-être aux grands & aux rois; » & que le sage doit frémir à la seule idée » que la religion s'éteigne dans le cœur de » ces maîtres de la terre, qui ne se verroient » plus alors que comme les tyrans nécessaires

» d'un troupeau de victimes dévouées par la » fatalité à leurs caprices & à leurs plaisirs. «

La religion étoit la base de toute sa conduite. Mais il méprisoit cet esprit de superstition amoureux des nouveautés qui s'attache aux pratiques singulieres, invente des devoirs, & préfere aux ordres de Dieu les caprices de l'homme. Sa raison éclaira toujours sa piété. Un ministre dont la nation a regretté la retraite volontaire & prématurée, disoit à son sujet : *je craignois en traitant avec lui de heurter des préjugés ; mais je ne lui ai trouvé que des principes.*

L'intimité de ce héros de la vertu avec feu Mgr. le dauphin est célebre ; voyez dans l'éloge les principes de cette union, ses progrès, ses suites. » Ligue sublime & sacrée, s'écrie » l'éloquent orateur, de deux ames vertueuses » qui préparoient ensemble le bonheur d'une » génération ! Que ne pouvons-nous révéler » leurs secrets entretiens sur les dangers aux- » quels les passions exposent les rois ! Com- » bien de fois ils se sont promis l'un à l'autre » d'être fideles à la vérité & à leurs sages » principes ! Combien de vœux que le ciel » seul entendoit, pour le bonheur d'un peu- » ple qui, malgré sa légéreté, éprouve toute » la constance & toute la tendresse de l'amour » filial pour ses rois, & qui se livre si promp- » tement à l'enthousiasme de la vertu, dès » qu'une main souveraine & chérie en ranime » la flamme qui n'est jamais éteinte dans son » cœur. «

Mgr.

Mgr. le dauphin vouloit connoître les forces & les besoins d'un royaume que la nature l'appelloit à gouverner. Il crut ne pouvoir s'adresser à personne plus en état de remplir ses vues avec autant de zele & d'intelligence que M. du Muy; il revenoit déposer aux pieds du prince ce trésor d'observations en tout genre & de mémoires utiles qu'il avoit recueillis. » Il goûtoit le plaisir de lui montrer par-» tout un royaume plein de force & de res-» sources, & une nation qui bénit toujours » le nom de ses rois & ne les accuse jamais » de ses maux; lorsqu'il lui fallut tout-à-coup » se préparer avec elle au plus grand, au plus » inattendu des malheurs. Hélas! la France & » lui étoient bien loin de prévoir, que la » providence avoit choisi le fils plutôt que le » pere pour la rendre heureuse! Quel deuil » la couvrit dans ces jours de calamité! Quel » deuil plus profond encore attrista le cœur » de du Muy, spectateur de ce long combat » de la jeunesse & de la mort; lui qui voyoit » plus que personne toute l'étendue de notre » perte! Son ame, toute forte qu'elle étoit, » n'eût pu, sans le secours de la religion, » soutenir le douloureux spectacle de son au-» guste ami, perdant par degré sous ses yeux » les forces & la vie; sans l'espérance d'une » vie immortelle, il n'eût pu soutenir les ap-» proches du moment de leur séparation vio-» lente. Il ne peut se familiariser avec l'idée » de survivre à un prince qu'il a si tendre-

» ment aimé, dont il connoît toutes les pen-
» ſées & les vertus. «

Du Muy étoit prêt à ſuivre ſon auguſte ami dans le tombeau, ſi c'eût été le décret du tout-puiſſant; car mourir n'étoit pour lui, comme il le diſoit lui-même, que la derniere action de ſa vie : mais il a promis au dauphin mourant de vivre, & d'aider de ſes conſeils & de ſes lumieres les auguſtes fils de ce grand prince. Il ſera fidele à ſa promeſſe; mais avant d'approcher du trône une grande épreuve l'attend. Des officiers diſtingués, aveuglés par un ſentiment de jalouſie & de haine contre leurs ſupérieurs, ſe ſont oubliés au point de les calomnier & de les accuſer d'odieuſes concuſſions ſur le malheureux ſoldat. Du Muy eſt chargé de les juger. Les paſſions frémiſſent autour de lui, il n'entend que la voix de la juſtice, s'expoſe à tout, & rétablit la diſcipline énervée par un acte ſalutaire de rigueur.
» Reſtez dans l'obſcurité des conditions pri-
» vées, ames molles & faciles, qui, voulant
» le bien, n'avez pas le courage néceſſaire
» pour l'accomplir. Si vous aimez l'état, n'ap-
» prochez jamais du conſeil des rois, & ne
» vous chargez point de l'autorité publique.
» Dès qu'il s'agit de gouverner les hommes
» & de les forcer à vouloir, pour leur bon-
» heur, ce que veulent la juſtice & les loix,
» il faut une ame forte qui, s'élevant au-deſſus
» des ménagemens & des vaines bienſéances,
» ſache ſe dépouiller de la fauſſe pudeur qui
» ſacrifie l'état au particulier, ſoumet la con-

» ſcience à la crainte des reſſentimens, & ſe
» fait un tarif de rigueur ou d'indulgence ſui-
» vant les rangs & les fortunes : une lâche
» bonté ruine & perd l'état, comme une *im-*
» *probité* hardie & décidée. «

Un ſi grand caractere éprouvé par ſoixante années de travaux & de ſacrifices, eſt digne de faire entendre la vérité aux rois, ſur tout à un jeune prince qui ne deſire rien tant que de la connoître. On voit avec plaiſir & un certain étonnement, dans cet éloge, le détail des principes d'adminiſtration, des projets & des opérations de cet excellent miniſtre, qui, comme l'auguſte prince qui l'avoit admis dans les ſecrets de ſon cœur, n'a pas été aſſez connu pendant ſa vie. Nous ne parlerons que de ſon équité, de ſon inflexible juſtice dans la diſtribution des faveurs. L'amitié même, parée des graces & des attraits d'un ſexe redoutable pour l'homme juſte, ſollicite en vain une exception unique pour le neveu d'un guerrier qu'il aime, & qui a bien mérité de la patrie (M. de Broglie.) Du Muy étouffe le penchant de ſon cœur & n'écoute que ſa juſtice: *Je ſuis bien aiſe*, dit-il à ſon amie, *que vous m'ayez fait cette demande; quand on ſaura que je vous ai refuſée, perſonne n'oſera plus me demander une grace injuſte.* Paroles charmantes, qui prouvent les graces de ſon eſprit ainſi que la fermeté de ſon cœur.

On a pu juger par les différens morceaux pris au haſard dans cet éloge, du mérite de la diction, car elle eſt parfaitement ſoutenue.

Nous allons citer cependant encore la péroraison toute entiere, qui est d'une étendue suffisante pour ne laisser aucun doute sur le talent de M. le Tourneur.

» Du Muy sera pleuré long-tems dans ses » terres, où une foule d'habitans pauvres » voyoient tous les ans les moissons croître » pour eux dans ses domaines, où l'orphelin » a perdu en lui un second pere, où du Muy » partageoit avec ses vassaux le fardeau imposé » sur eux pour les besoins de l'état. Retraites » obscures, asyles de l'indigence, & vous, » pasteurs, dépositaires de la charité publique, » répandus dans la Flandre & dans la capitale, » vous seuls connoissez le cours silencieux & » caché de ses largesses! C'est dans votre sein » que s'ensevelit cette partie précieuse de l'his» toire de cet homme de bien, qui n'a eu que » l'Eternel & vous pour témoins. Combien » de pieuses libéralités sa main invisible déro» boit encore à vos yeux! Combien de jeunes » vertus il a sauvées du vice où les exposoit » la misere! Combien de familles honnêtes & » infortunées fleurissoient aux yeux de la so» ciété, soutenues par ses secours ignorés! Et » vous, braves guerriers, qui restés sans for» tune & sans emploi, étiez réduits à pleurer » la paix comme votre calamité particuliere, » vous, pour qui du Muy s'étoit chargé de » solliciter les gratifications dues à vos services » & nécessaires à vos besoins, apprenez un » secret que votre reconnoissance ignore en» core; il est permis de le révéler sur sa tom-

» be ; apprenez que sa bienfaisance acquitta » seule envers vous la dette de l'état, & qu'il » vous trompa par un généreux mensonge, » en vous cachant le refus qu'il avoit essuyé » & que sa main répara.

» Vertueux du Muy, homme de bien, c'est » sous ce titre que ton nom sera consacré dans » les fastes de notre histoire : il suivra chez » nos derniers neveux, dans une éternelle so- » ciété, le nom du prince à qui tu fus dé- » voué : ta mémoire sera toujours chere à » son auguste fils, que tu as servi trop peu » de tems ; mais ton ame immortelle le sert » encore auprès de l'Etre-suprême. Oui, du » haut des cieux où tu as rejoint son auguste » pere, tu t'intéresses toujours avec lui au » bonheur de la France ; tous deux vous con- » tinuez d'inspirer le cœur du jeune roi, qui » nous promet le regne des mœurs, des loix » & de la religion ; tous deux vous contem- » plez d'un regard satisfait les transports naif- » sans de la nation, dans l'espérance prochaine » d'un héritier qui rassemble les vertus de » l'aïeul & du pere. Si le Ciel daigne l'accor- » der à nos vœux, nous n'aurons plus qu'une » priere à lui adresser sur son berceau ; nous » lui demanderons encore un sage, tel que » du Muy, pour former sa jeunesse, & un » trône toujours entouré de ministres qui lui » ressemblent. «

Cet éloge est un des meilleurs qu'aient produits depuis long-tems les concours académiques. Simple sans bassesse, pur sans affectation,

quelquefois énergique ſans enflure, le ſtyle ne laiſſe preſque rien à deſirer qu'un plus grand nombre de mouvemens oratoires. Le fond en eſt très-intéreſſant pour ceux qui aiment la vertu & la vraie ſageſſe. Le ſtyle en eſt toujours conforme au caractere du héros que l'auteur célebre. C'eſt ainſi qu'il convenoit de louer un homme qui a dû naturellement exciter moins d'enthouſiaſme que d'eſtime : mais avec l'eſtime des gens raiſonnables & des gens de bien qui ne l'accordent pas légérement, on peut ſe paſſer de l'enthouſiaſme du vulgaire, qui eſt d'autant moins flatteur, qu'il eſt ſouvent plus aveugle & plus précipité.

(*Année littéraire ; journal* de Paris.)



PRÉCIS historique sur la vie & les ouvrages de M. PASSEMANT, ingénieur du roi, pour servir de supplément à l'article qui le concerne dans le Dictionnaire des artistes, *avec une notice de plusieurs artistes anciens, omis dans cet ouvrage, suivie de quelques notes sur le supplé-à* la France littéraire; *par M. SUE le jeune, ancien prévôt du college de chirurgie, & membre des académies de Montpellier, Rouen, Dijon, Lyon & Bordeaux.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez J. F. Bastien, libraire, rue du Petit-lion, fauxbourg Saint-Germain. 1778. *In-8vo.* de 65 pages.

LA critique honnête, décente, juste & vraie de M. Sue, lui a mérité des remercimens de la part de M. l'abbé de Fontenai, auteur du *Dictionnaire des artistes.* La modération de ces deux auteurs peut servir d'exemple à bien d'autres que le moindre trait blesse, & qui montrent la plus excessive & la plus ridicule sensibilité. Le zele de M. Sue, pour la gloire de M. Passemant est des plus louables : il a épousé sa fille cadette, & il n'a pu lire sans peine dans le *Dictionnaire des artistes* un article concernant son beau-pere, » qui laisse, dit-il, » tout à désirer & sur la vie & les ouvrages » de ce fameux artiste «. M. l'abbé de Fonte-

nai a répondu, que s'il s'eſt trompé, ce n'eſt pas tout-à-fait ſa faute. » Ne trouvant rien, » ajoute-t-il, ſur la vie de M. Paſſemant, » dans aucun ouvrage imprimé, & voulant » cependant rendre à un homme auſſi célebre, » le tribut d'éloges qui lui étoit dû, flatté » même d'être le premier à le lui payer, je » m'adreſſai à M. Nicolet, ſon éleve & ſon » ſucceſſeur, qui occupe au Louvre, avec ma- » dame Paſſemant, le logement que Louis XV » avoit accordé au mari de cette derniere. M. » Nicolet eut la complaiſance de ſe rendre à » mes deſirs; & j'écrivis, ſous ſa dictée, les » principales époques de la vie de M. Paſſe- » mant. Je devois naturellement ſuppoſer qu'il » les connoiſſoit parfaitement, & je crus qu'il » étoit inutile de prendre d'autres informa- » tions «.

Si cet article du *Dictionnaire des artiſtes* eſt auſſi défectueux que le prétend M. Sue, il lui a fourni du moins l'occaſion d'en donner un que nous devons croire fondé ſur la plus exacte vérité. Nous allons en extraire les principaux traits, pour faire connoître un homme qui a ſi bien mérité des arts.

Claude-Siméon Paſſemant nâquit à Paris en 1702. Son pere, qui jouiſſoit, dans l'état honnête qu'il avoit embraſſé, d'une eſtime & d'une conſidération, fruits d'une probité à toute épreuve, donna tous ſes ſoins à former le cœur & l'eſprit de ce fils unique. Il lui fit faire ſes études au college Mazarin. Une grande diſpoſition pour les ſciences, un eſprit vif &

net, joint à une conception aiſée, firent parcourir au jeune Paſſemant, avec une rapidité étonnante & preſque ſans effort, la carriere des études ſcholaſtiques. Ce fut alors qu'il jetta les fondemens ſolides de cette grande réputation qu'il s'eſt acquiſe par la ſuite dans la phyſique, & qu'il ébaucha ſes calculs pour la perfection de cette fameuſe pendule à ſphere, qui eſt à Verſailles. Les livres qui traitoient des diverſes parties de la phyſique, étoient ſa lecture favorite; & il falloit que la prédilection pour ces ſortes d'ouvrages fût en lui bien déterminée, pour choiſir, à l'âge de quatorze ans, pendant une aſſez longue convaleſcence, & dans le beſoin de ſe déſennuyer, l'ouvrage de Bion, intitulé : *l'uſage des globes céleſte & terreſtre*, *&c.* Le fruit qu'il retira de cette lecture, fut la conſtruction d'une ſphere aſſez exacte qu'il acheva en très-peu de tems.

Cependant, ſa mere, qui étoit reſtée veuve depuis quelques années, le preſſoit de prendre un état qui, ſelon elle, fût plus ſolide que toutes ces vaines occupations auxquelles ſon goût l'entraînoit : elle le plaça chez un procureur. Un éleve d'*Uranie* ne pouvoit pas ſe plaire au milieu du tumulte & des clameurs qui déshonorent le ſanctuaire de *Thémis.* Tout l'avantage qu'il retira de ſon court ſéjour chez le procureur, fut de concevoir une horreur invincible, qu'il conſerva le reſte de ſes jours, pour les formes, la procédure, la chicane, &c. Afin de complaire toujours à ſa mere, il ſe détermina à prendre le parti du

commerce, & entra en conséquence chez un marchand de drap. Tous les momens de loisir qu'il avoit, & il en avoit beaucoup, il les consacroit à ses études favorites; c'est-à-dire, à tout ce qui avoit pour objet l'optique & l'astronomie. Ses travaux ne furent pas infructueux : ils le firent connoître & attirerent chez lui des connoisseurs, des gens de mérite de tout état, qui lui furent par la suite d'un grand secours. Les premiers savans dont il fit connoissance, furent MM. Cassini & Julien le Roi. Etonnés de trouver dans un jeune homme de vingt-cinq ans ou environ, des talens qui, pour l'ordinaire, ne sont que le fruit d'une expérience longue & tardive, ils se firent un plaisir, sur-tout le premier, de l'aider, tant de leurs conseils que de leur crédit auprès des grands, dont la protection est si nécessaire pour tirer le mérite de l'oubli, & lui procurer le tribut d'éloges & d'admiration qui lui est légitimement dû.

La mort de la mere de M. Passemant l'obligea pendant quelque tems de suspendre ses travaux ordinaires. Il crut même devoir embrasser un état qui lui assurât un rang dans la société; & ce fut dans ces vues qu'il se fit recevoir marchand mercier; mais pour soutenir son nouvel établissement, & pour se débarrasser même des détails minutieux du commerce, qui l'auroient distrait de ses occupations favorites, il songea à se marier, & bientôt après, il contracta, à l'âge de 31 ans, avec mademoiselle Marie-Louise Ollivier, une union qui a été un vrai modele en son genre.

Cinq ans après son mariage, M. Passemant publia un ouvrage auquel il travailloit depuis long-tems, & qui lui a fait le plus grand honneur. Il est intitulé : *Construction d'un telescope de réflexion, de seize pouces, jusqu'à six pieds & demi ; ce dernier faisant l'effet d'une lunette de cent cinquante pieds, avec la composition de la matiere des miroirs, & la maniere de les polir & de les monter. On y a joint un traité de l'art de faire facilement les grands verres objectifs, les oculaires & des lentilles de differens foyers, avec la construction des lunettes & des microscopes, & leurs principaux usages : ouvrage utile aux artistes qui voudront s'appliquer à cet art nouveau, & aux curieux qui souhaiteront se construire eux-mêmes un télescope, vol. in-4to. avec figures. A Paris, chez Lottin*, 1738. Cet ouvrage utile où M. Passemant a divulgué la maniere de faire les télescopes, que les artistes en ce genre tenoient dans le plus grand secret, fut aussi-tôt enlevé que publié, & il est devenu si rare, qu'il ne se trouve guere qu'à la bibliotheque du roi (*). Plusieurs années après, il fit imprimer un petit livre intitulé : *Description & usage des télescopes, ouvrages & inventions de M. Passemant, ingénieur du roi au Louvre, à Paris.* Cet opuscule étoit principalement destiné à être distribué à ceux qui, instruits par la renommée des

(*) Par un trait de modestie ou d'indifférence presque unique, M. Passemant lui-même n'en avoit pas conservé un seul exemplaire.

différens travaux de cet habile artiste, vouloient en prendre une connoissance plus exacte, & il le composa dans cette seule vue. MM. Ollivier & Nicolet, ses éleves & ses successeurs, en ont donné une seconde édition, avec des augmentations.

C'est ici le lieu de faire connoître les différentes découvertes & inventions de M. Passemant. Nous emploierons les propres expressions de l'auteur de son éloge.

L'époque de sa vie la plus intéressante, & celle qui jetta les premiers fondemens de la grande réputation dont il a joui, est celle où il eut l'honneur de présenter (en 1749) à Louis XV, une pendule astronomique, couronnée d'une sphere mouvante, qui est placée dans un des grands appartemens de Versailles. Nous apprenons par les *Mémoires de l'académie royale des sciences* de cette année, page 183 de l'*histoire*, que les révolutions des planetes y sont si précises, qu'on ne trouveroit pas en trois mille ans, un seul degré de différence avec les tables astronomiques. Le roi en fut si content, qu'il gratifia l'auteur d'une pension de mille livres, & lui accorda un logement au Louvre : il lui commanda en même-tems une pareille pendule pour le roi d'Espagne; mais des circonstances particulieres empêcherent l'exécution de cet ordre.

La même année M. Passemant en fit une pour le grand-seigneur, propre à être mise sur un bureau; au bas, d'un côté, étoit le cadran où il y avoit un soleil de diamans, qui se le-

voit & ſe couchoit réguliérement, & de l'autre côté étoit repréſentée une lune avec un globe, dont la moitié éclairée étoit couverte de diamans blancs, & l'autre moitié obſcure de diamans bleus.

Cinq ans après, en 1754, M. Paſſemant en fit exécuter une autre ſinguliere d'environ cinq pieds de haut, qui repréſentoit les différens inſtans de la création, réunis ſous un même point de vue, & qui étoit pour le roi de Golconde. Il ſeroit trop long d'en donner ici la deſcription : on peut la lire dans l'opuſcule dont nous avons parlé plus haut. Nous dirons ſeulement que le roi ayant voulu voir cette pendule, elle fut tranſportée à Trianon où étoit alors ſa majeſté, & vue de la cour, qui en témoigna ſa ſatisfaction à l'auteur dans les termes les plus flatteurs. C'étoit un préſent que deſtinoit M. Dupleix, au roi de Golconde, avec lequel il étoit très-lié. Elle fut même embarquée pour ſa deſtination : mais des troubles ſurvenus & d'autres raiſons firent qu'elle fut renvoyée à Paris, & achetée à la vente de M. Dupleix, par M. de Baquencourt, ſon neveu, chez qui elle eſt maintenant, rue Bergere.

En 1751, M. Paſſemant préſenta au roi, pour le château de Bellevue, un téleſcope de trente-deux pouces.

En 1755, il en préſenta à ſa majeſté un autre, le premier de cette eſpece, de quatre pouces de longueur, & placé dans un bec à corbin, monté ſur une canne avec trois cartouches

repréſentans d'un côté, celui du milieu, un globe terreſtre, autour duquel des perſonnes étudient; celui de devant, un vieillard qui dreſſe une carte de géographie; & celui de derriere, un géometre qui tire des lignes. Il y a de même, de l'autre côté, trois cartouches repréſentans celui du milieu une ſphere, tellement en relief, que les cercles ſemblent détachés & la terre au milieu, avec pluſieurs perſonnes occupées à l'examiner; celui de devant, un aſtronome qui prend la hauteur du ſoleil avec un quart de cercle; & celui de derriere, un philoſophe qui démontre aux aſſiſtans ſur un planiſphere, les routes des planetes.

La même année, M. Paſſemant fit pour le roi une boîte d'optique, pour être placée ſur une table garnie d'un deſſert, & une chambre obſcure particuliere, à laquelle il ajouta un ſecond & un troiſieme ajuſtement, qui repréſentoit au tiers un portrait de grandeur naturelle, enſorte qu'on pouvoit deſſiner pluſieurs perſonnes ſur un même tableau.

Ce fut encore la même année qu'il préſenta au roi le premier barometre de douze pieds de hauteur, qui eût encore été fait. Tandis que le barometre ſimple parcourt deux pouces du beau tems au mauvais, celui-ci fait plus de dix pieds de chemin. Les premiers jours qu'il fut placé à Choiſy, le roi le vit varier du ſoir au matin, de cinq pieds de hauteur. Sa ſenſibilité eſt ſi grande, qu'on le voit, lors des grandes pluies ou des grands vents, monter & deſcendre pluſieurs pouces en quelques minu-

tes. A chaque coup de vent, il s'arrête & deſcend en un inſtant de pluſieurs lignes. Mais en 1759, M. Paſſemant fit plus; il imagina un barometre de dix-huit pouces de hauteur, dont le tuyau formé en zigzag, parcouroit ſix pieds de chemin du beau au mauvais tems. Il aſſuroit pouvoir rendre un barometre environ quinze cents fois plus ſenſible que le barometre ordinaire. *Pour une ligne*, diſoit-il, *je ſoutiens qu'on peut avoir neuf pieds de chemin.* Le même jour il fit au roi la deſcription du barometre qu'il avoit rendu propre pour la mer, en ôtant, par un moyen des plus ſimples, la variation continuelle dans laquelle eſt ſur un vaiſſeau la colonne de mercure.

En 1757, il préſenta au roi une machine parallactique, montée en cuivre, ſur une boîte de forme triangulaire, où étoit renfermé un mouvement qui faiſoit tourner un téleſcope garni d'un micrometre. Cet inſtrument ſuivoit le ciel toute la nuit; & on pouvoit ralentir ou accélérer ſon mouvement, ſuivant celui de la planete qu'on obſervoit. Cette piece eſt dans le cabinet du château de la Muette.

Cette même année, il préſenta au roi un grand miroir ardent de glace, de quarante-cinq pouces de diametre, qui fait un ſi grand effet, qu'un morceau d'argent placé au foyer, eſt fondu en trois ſecondes. La matiere fondue tombe de ſept pieds de hauteur dans un vaſe d'eau, & s'étend dans l'eau comme une toile d'araignée. Sa chaleur eſt ſi grande, que ni

l'air, ni l'eau, ne peuvent la mettre en grenailles, &c. &c.

Le 12 août 1759, M. Paſſemant préſenta à ſa majeſté un téleſcope de vingt-deux pouces de long, dont le miroir a plus de trois pouces de diametre. La combinaiſon des miroirs avec les verres eſt telle, qu'on peut ſe ſervir de ce téleſcope à la main, ainſi que l'a éprouvé le roi, auſſi facilement que d'une lunette de trois pieds & demi de longueur. M. le maréchal de Conflans, commandant l'eſcadre de Breſt, après avoir fait des comparaiſons avec les lunettes de mer, a été ſi content de ſon effet, qu'il a voulu le faire voir au miniſtre de la Marine, & en avoir ſur ſon eſcadre, ainſi que M. Bigot de Morogues, capitaine des vaiſſeaux du roi, & le capitaine Thurot. Le même jour, l'auteur préſenta au roi un autre téleſcope de huit pouces, ayant un très-grand champ.

Cette même année, il finit pour M. le marquis de Marigny, deux globes, l'un céleſte, l'autre terreſtre, d'un pied & demi de diametre chacun, qu'il rendit mouvans par une méchanique ſinguliere de ſon invention, renfermée & cachée. Ces globes tournent ſur eux-mêmes; l'un, le céleſte, en vingt-trois heures, cinquante-ſix minutes, quatre ſecondes; l'autre, le terreſtre, en vingt-quatre heures. Ils n'ont beſoin d'être montés que toutes les ſemaines. Depuis que M. le marquis de Marigny les a préſentés au roi, ils ſont dans le cabinet du château de la Muette.

M. Paſſemant a beaucoup perfectionné l'hor-

logerie. On en a déja eu la preuve dans les trois pendules de ſon invention, dont nous avons parlé plus haut. Il en a fait une à équation en 1760, qui va un an avec ſept livres & demi de poids. Mais c'eſt ſur-tout dans la compoſition des montres à équation que brilla ſon génie. Les ſiennes eurent l'agrément d'avoir le tems vrai & moyen. Il fit auſſi des montres à répétition dans leſquelles il eſt parvenu, par un arrangement particulier des pieces de la cadrature de la montre, à les mettre à découvert & ſenſibles à la vue. Il eut l'honneur de préſenter au roi la premiere le 28 mai 1760, & ſon journal porte que ſa majeſté depuis ce tems, en a toujours été très-ſatisfaite.

Le 4 mai 1761, il préſenta au roi une nouvelle lunette de trois pieds de longueur, ayant plus de ſeize lignes d'ouverture, au lieu de ſept qu'a une lunette ordinaire, & qui donnoit par conſéquent quatre fois plus de lumiere. Deux ans après, M. Paſſemant préſenta au roi de nouvelles lunettes de poche, d'une commodité & d'une perfection ſingulieres, tellement que, dès qu'elles furent connues, l'auteur ne pouvoit ſuffire à la quantité qu'on lui en demandoit. Elles ont toujours joui depuis & jouiſſent encore de la même réputation.

Les ouvrages de M. Paſſemant dont nous venons de rendre compte, prouvent l'étendue de ſes connoiſſances & la fertilité de ſon génie : en voici d'un autre genre qui font autant d'honneur à ſon cœur, qu'à ſon eſprit. On a vu ci-deſſus que le deſir ſeul d'être utile à ſes

concitoyens, & un désintéressement signalé l'avoient porté à écrire pour dévoiler ce dont plusieurs artistes faisoient un secret. Le même patriotisme, le même desir de rendre service à l'humanité lui inspirerent un projet, dont nous allons donner un détail succinct; c'est celui de faire venir les vaisseaux à Paris.

La premiere annonce de ce projet se trouve dans la gazette de France du 7 octobre 1765, où il est dit *que le sieur Passemant, ingénieur du roi, & le sieur Bellard, avocat aux conseils* (que M. Passement a intéressé dans le succès de cette affaire) *ont eu l'honneur de présenter au roi le 2 du même mois, un plan en relief, & un mémoire contenant des moyens de la plus grande simplicité pour faire arriver des vaisseaux à Paris.* Mais il y avoit déja long-tems que M. Passemant en avoit conçu l'idée, & tenté même de le faire agréer au roi. Car je trouve, dans les papiers qui m'ont été remis à ce sujet, dit M. Sue, que dès le mois d'août 1760, une personne qui jouissoit alors à la cour de la plus grande faveur, présenta pour lui, sur ce sujet, un mémoire au roi; ce prince eut la bonté de faire dire à l'auteur quelques jours après, *que le projet lui plaisoit fort, mais qu'il en falloit remettre l'exécution après la paix.*

Au mois de mai 1765, quatre mois environ avant que le plan en relief fût présenté au roi, M. Bertin dit à M. Bellard, *que le projet plaisoit toujours à sa majesté, mais qu'elle entendoit l'exécuter par elle-même, & non par une compagnie, que d'après cela il pouvoit donner un*

mémoire. C'eſt ce que les auteurs exécuterent ; ils en donnerent pluſieurs tant au roi qu'aux miniſtres, avec deux plans en relief ; l'un pour le roi, & l'autre pour M. Bertin. Le jour que M. Paſſemant eut l'honneur de préſenter le premier au roi, dans le même appartement où eſt ſa pendule à ſphere, toute la cour s'y trouva, en préſence de laquelle il fit, pendant près d'une demi-heure, la deſcription verbale de ſon projet, & prouva la facilité de ſon exécution ; ce qu'il démontra encore à tous ceux qui ſe préſenterent pendant que le roi fut à la meſſe. Feu M. Gabriël, dont perſonne ne révoquera en doute les talens, fut un des premiers à applaudir à l'idée du projet : il s'en déclara le protecteur, & ce fut lui qui conſeilla de préſenter le plan & les mémoires à feu M. de Trudaine, ce qui fut exécuté le lendemain.

Il ne nous eſt pas poſſible d'entrer ici dans le détail de tout ce qui regarde le plan & les mémoires. On trouvera des détails à ce ſujet dans l'ouvrage de M. de Lalande, *ſur les canaux de navigation*, que nous avons annoncé dans notre dernier journal, (*page* 42.) Il ſuffit que le public ſache que ce projet conſiſte à rendre Paris port, comme il l'a été autrefois, à rétablir l'ancien commerce maritime de cette grande ville, & à y faire arriver, dès la premiere année de l'entrepriſe, les vaiſſeaux qui des quatre parties du monde viennent mouiller dans le port de Rouen. Il ne faut pour cela que ſurmonter, par des canaux pratiqués au-deſſus

des dix ponts qui ſont ſur la Seine, depuis Rouen jusqu'à Paris, l'obſtacle qu'ils forment à l'arrivée des vaiſſeaux, & de creuſer dans certains endroits le lit de la riviere, pour qu'elle ſoit navigable en tout tems, & cela pour vaincre le ſecond obſtacle qui peut naître dans certains tems des baſſes eaux. Suivant le devis eſtimatif des ouvrages, fait & ſigné par un habile architecte (M. le Noir), & qui fut mis dans le tems ſous les yeux du miniſtre, la dépenſe totale, ſans y comprendre les épuiſemens, ne monteroit qu'à 19,737,400 liv. en y comprenant le coût des ponts tournans & des portieres. Quant aux moyens de finance propoſés, ils ſont auſſi ſimples que l'ouvrage, & ne conſiſtent que dans une très-modique impoſition ſur des objets qui n'en ſupportent aucune.

L'avantage de ce projet a été ſi bien reconnu par des gens du métier, qu'on n'eut pas plutôt appris en quoi il conſiſtoit, qu'une compagnie d'armateurs de Dieppe offrit, dans le cas même où le ſeul ouvrage projetté à la tête des ponts ſeroit effectué, ſans creuſer le lit de la Seine, de faire conſtruire douze navires de cent cinquante tonneaux chacun, tirant huit pieds d'eau, avec leſquels ils iroient charger des morues en Iſlande, & les viendroient décharger en droiture à Paris par les mêmes navires. Cela eſt ſi vrai, qu'un négociant de Dieppe (M. le Brun) écrivit, dans le tems, à M. Paſſemant, de mettre dans ſes mémoires l'offre qu'il faiſoit de remplir les engagemens

dont nous venons de donner le détail. En voici la preuve par un extrait de sa lettre. » J'apprendrai, Monsieur, avec un grand » plaisir, la réussite de votre entreprise pour » faire monter les vaisseaux tout chargés au » nouveau port... Dépêchez-vous donc. Aussi- » tôt que vous aurez l'agrément du roi pour y » travailler, je me propose d'amener avec moi » deux constructeurs de navires & vingt char- » pentiers, pour faire construire douze navires » de cent vingt à cent trente tonneaux, de » soixante-deux pieds de quille, dix-huit pieds » de pont, huit pieds de calle, vingt pouces » de vibord, &c. &c. «

Quand M. Passemant n'auroit rendu que ce service à sa patrie, il mériteroit certainement les hommages de ses concitoyens & la reconnoissance de la postérité, qui, si son projet a lieu, jouira du fruit de ses veilles & de ses travaux. Son unique ambition étoit d'en voir l'exécution : mais la mort l'a enlevé avant qu'il eût pu jouir de cette douce satisfaction. Il fut tout-à-coup attaqué d'une maladie soporeuse, qui, en moins de vingt-quatre heures, le mit au tombeau, le 6 novembre 1769. Il a eu de son mariage trois enfans, dont un garçon mort en bas-âge, & deux filles. L'aînée a épousé M. Salomé, maître en pharmacie à Paris, & la cadette, comme nous l'avons dit, M. Sue. Pour tracer en deux mots l'éloge de M. Passemant, il suffit de dire que la probité fut son caractere dominant, la vérité, l'ame de ses discours, la justice & la droiture du cœur, celle de ses

actions, & enfin la religion, le principe & le but de toutes ses démarches.

A la suite du précis historique sur la vie & les ouvrages de M. Passemant, M. Sue a placé une notice abrégée & alphabétique de plusieurs artistes anciens, tant sculpteurs que peintres omis dans le *Dictionnaire des Artistes.* Ce sont d'excellens matériaux pour une seconde édition de ce Dictionnaire, annoncée par M. l'abbé de Fontenai. La brochure est terminée par des notes sur la premiere partie du *Supplément de la France littéraire.* M. Sue y releve quelques fautes échappées à M. l'abbé de la Porte, auteur de cette compilation, qui avoit rangé M. Sue, au nombre des morts. » J'ignore, » dit l'auteur, si M. Sue a l'honneur d'être » connu de M. l'abbé de la Porte; mais je » m'imagine que la réputation du premier dans » l'anatomie & dans la chirurgie, égalant au » moins celle de l'autre dans les lettres, il est » extraordinaire que celui-ci annonce comme » mort depuis plusieurs années, un chirurgien » très-connu, & qui tous les ans professe pu» bliquement, pendant trois mois de suite, » l'anatomie aux écoles. «

(*Journal des sciences & beaux-arts; journal* de Paris; *affiches & annonces* de Paris.)

VERS sur *VOLTAIRE*, *petite brochure in-12*. A Paris, chez Esprit, libraire, au Palais-Royal.

L'Événement de la mort de M. de Voltaire, n'a point autant produit de vers qu'on devoit s'y attendre, & les muses ont témoigné leur douleur par leur deuil plus que par leurs plaintes. Ce silence, justifié sans doute par la difficulté de célébrer dignement cet homme célebre, est un nouvel hommage à sa mémoire. M. de Chab **, lié plus particuliérement avec lui, honoré de ses bontés depuis quinze ans, reçu chez lui avec la plus grande distinction, & retenu à Ferney plus de six mois, n'a dû écouter que sa reconnoissance, & remplir un devoir que l'amitié lui rendoit précieux. La brochure que nous annonçons est composée de deux pieces, l'une échappée dans les premiers momens de sa douleur, & qui étoit connue des amis de M. de Voltaire peu de jours après sa mort; l'autre écrite plus à loisir, est intitulée : *Apothéose de Voltaire au Parnasse.*

La premiere est l'épanchement d'une ame sensible, frappée de la perte d'un grand homme & d'un ami. Dans la seconde, M. de Voltaire est considéré comme grand écrivain, & ses principaux ouvrages y sont caractérisés & appréciés avec goût.

C'eſt à la campagne que l'auteur apprend la mort de Voltaire.

De l'aſile champêtre où je vis retiré,
Aux charmes de l'étude obſcurément livré,
Du déſert qui me cache aux intrigues du monde,
Quel bruit inattendu trouble la paix profonde,
De quel nouveau malheur ſuis-je donc averti?
Un cri ſourd & lugubre au loin a retenti,
De la douleur publique éloquent interprete,
La France le redit, l'Europe le répete.
Par-tout j'entends ces mots, de pleurs interrompus,
La mort vient de frapper, & Voltaire n'eſt plus.
Il n'eſt plus! lui qu'hier on admiroit encore,
Qui tout brillant des feux de ſa premiere aurore,
Etonnoit l'univers au déclin de ſes ans,
Il meurt, lui devant qui la vieilleſſe & le tems
Venoient avec reſpect dépoſer leur empire!
Que de talens détruits! un homme ſeul expire.

Il ſera difficile d'exprimer plus heureuſement qu'on ne l'a fait dans ce dernier vers l'univerſalité des talens de M. de Voltaire & le regret qu'inſpire une telle perte.

L'auteur rappelle le couronnement de M. de Voltaire au théatre.

Hélas! j'étois préſent; mes yeux ont vu ſa gloire,
Aux acclamations qu'élevoit tout Paris,
J'ai vu des pleurs couler de ſes yeux attendris,
Ah! l'orgueil ſatisfait ne verſe point de larmes,
Du bonheur d'être aimé ſon cœur goûtoit les charmes.

L'auteur s'éleve avec indignation contre les calomnies répandues ſur M. de Voltaire, & dont

dont plusieurs se sont réveillées au moment de sa mort. Il atteste les parens, les amis de ce grand homme, témoins de sa bienfaisance, & enfin les infortunés qui en ont été les objets ; il les voit pleurant aux pieds de la statue de M. de Voltaire.

Ah je vous reconnois! ô Sirven, ô Calas!
Innocens qu'il sauva de l'opprobre du crime,
Vous, mortels opprimés, & par lui secourus,
Des deux bouts de la France ils sont tous accourus;
Ils entourent Voltaire, & leur foule l'assiege;
Son ombre s'applaudit d'un si brillant cortege:
Que la haine sur lui fasse pleuvoir ses traits,
Il marche environné des heureux qu'il a faits;
Leurs cris ont étouffé les clameurs de l'envie.

Que vas-tu devenir, naissante colonie,
Ouvrage de ses mains, si cher à sa bonté?
Il peupla ce séjour jadis inhabité.
L'indigence en pleurant y cherchoit un asyle,
Et bientôt sous l'abri d'un toit humble & tranquile,
Elle essuyoit ses pleurs, elle oublioit ses maux.
Là d'heureux artisans vaquoient à leurs travaux.
Des fruits d'une industrie utile & nécessaire,
Il trafiquoit pour eux aux deux bouts de la terre,
Et dans leurs atteliers versoit à pleines mains,
Le prix de leur travail, & l'or des souverains.
O Ferney! ô retraite aux malheureux si chere!
De ce peuple orphelin qui plaindra la misere?
Ces champs, ces champs si beaux, & de moissons couverts,
Les verrons-nous changés en de tristes déserts?
Protégez-les, ô vous dont ils sont l'héritage,
D'un zele bienfaisant éternisez l'ouvrage!
Voltaire tout entier respire dans ces lieux.

Que ne puis-je revoir cette aimable retraite,
C'eſt-là que j'ai connu celui que je regrette,
C'eſt-là que ſes conſeils ont daigné m'éclairer,
C'eſt-là qu'en ce moment je voudrois le pleurer.

Nous n'avons pu nous refuſer au plaiſir de tranſcrire ce morceau dont le ton nous paroît d'une ſenſibilité aimable & touchante.

Le fond de la ſeconde piece eſt plus poétique, & préſente une fiction agréable, quoique peut-être elle ne ſoit pas aſſez fondée. L'auteur ſuppoſe qu'Apollon, convoquant tous ſes ſujets du Parnaſſe, revient parmi eux *après cent ans d'abſence.* Quand il a vu le fameux ſiecle de Louis XIV écoulé, il a vu que le dernier degré de perfection dans les beaux-arts touchoit au premier de leur décadence, & il demande aux muſes s'il s'eſt trompé. Il eſt aſſez difficile de ſuppoſer poétiquement que Voltaire ait travaillé ſoixante ans à l'inſu d'Apollon. Où étoit donc le Dieu des arts, s'il n'étoit pas auprès de l'auteur de *Zaïre* & de la *Henriade*? Quoi qu'il en ſoit, cette fable amene l'éloge de Voltaire, fait par chacune des muſes d'une maniere très piquante. Chacune d'elles vante les plus beaux monumens de l'art auquel elle préſide, & il ſe trouve à la fin qu'ils ont tous été élevés par la même main. Calliope cite la *Henriade*, & un autre poëme qui en eſt auſſi différent que *l'Orlando* l'eſt de la Jeruſalem; elle caractériſe ainſi le premier des deux poëmes François:

Regarde cet écrit enfanté ſous mes yeux;

Il peint d'un roi guerrier les combats glorieux ;
Il peint d'un roi clément la bonté, la justice :
Des fables du vieux tems le frivole artifice
N'a point déshonoré ces augustes récits ;
La raison n'admet point ces prodiges vieillis.
Au siecle qui m'entend le vrai seul pouvoit plaire, &c.

. . . .

Uranie *aussi-tôt se montrant :*

Vante au Dieu qu'elle sert les fruits de sa sagesse.
Si jadis inspirant l'ingénieux Lucrece,
Elle avoit embelli de poétiques fleurs
D'un rêve mal conçu les absurdes erreurs ;
Si des mondes encor la merveille *éphémere*,
En style très-galant n'a peint qu'une chimere,
Ces essais du génie ont été surpassés.
Sur de sages écrits, en rimes cadencés,
La vérité répand sa féconde lumiere ;
Newton vient de parler le langage d'Homere.

Peut-être cette expression de *merveille éphémere*, en parlant des mondes de Fontenelle, paroîtra-t-elle peu juste, si l'on fait réflexion que cet ouvrage se lit encore avec plaisir, qu'il est même en grande partie conforme à la bonne philosophie, puisque dans tout ce qui regarde le systême planétaire, ce n'est qu'un développement de la théorie de Copernic & de Galilée, qu'il n'est erronné que dans l'hypothese cartésienne des tourbillons, & qu'il aura toujours le mérite d'avoir montré le premier comment on pouvoit embellir & égayer les matieres les plus abstraites, mérite qui ne peut pas être *éphémere*.

Apollon jette les yeux ſur une foule de bagatelles charmantes en vers & en proſe.

Ayant lu quelques tems, il vouloit toujours lire.

Clio l'interrompt pour de plus grands objets.

Cet écrit, diſtingué par de grands caractères,
N'eſt point l'effort aiſé des communs plagiaires.
Maigres hiſtoriens, ſans critique & ſans goût,
Qui rediſant toujours ce qu'on a dit par-tout,
Uſent à ce métier leurs indigentes plumes,
Et des erreurs d'autrui compoſent vingt volumes.
Ici la raiſon parle & ſe fait écouter;
Elle peſe les faits, elle inſtruit à douter;
Elle peint de l'eſprit la ténébreuſe enfance,
Et ces ſiecles d'erreur, de crime, d'ignorance, &c.

On peut remarquer le goût & l'eſprit de l'auteur, qui ne fait point préſenter les comédies de M. de Voltaire par Thalie ; voici comme il ſe tire de ce pas délicat.

Moliere cependant avec un ris malin
Sur un œuvre comique avoit porté la main,
Il liſoit *l'Ecoſſaiſe*, *Olban*, *l'Enfant prodigue.*

Il obſerve que l'art a pris une forme nouvelle.

Il eſt vrai, lui répond cette jeune immortelle,
Ton génie épuiſa ce qu'il a de plus beau;
N'y pouvant ajouter, j'ai fait un art nouveau.

Melpomene paroît enfin :

Sa figure impoſante
Conſerve l'air altier qu'autrefois lui donna

Le peintre audacieux d'Horace & de Cinna;
Une douleur touchante adoucit & tempere
La mâle auſtérité de ce grand caractere.
Sa voix eſt telle encor qu'en ces jours ſi brillans,
Où du tendre Racine elle animoit les chants.
Mais ſouvent elle a pris un eſſor plus rapide;
D'un trouble impétueux le ſentiment la guide;
Son poignard aiguiſé pénétra plus avant, &c.

Ce dernier vers rappelle ce vers ſi connu des *Saiſons* de M. de S. Lambert:

D'un poignard plus tranchant il arma Melpomene.

Enfin Apollon demande quels ſont les auteurs de tous ces immortels écrits. Clio lui répond.

Tu les couronnes tous en couronnant Voltaire.
. . . .
Viens, lui dit Apollon, jouis de ma préſence,
Mortel, dont le génie étonne ma puiſſance.
Dans le cours paſſager de tes rapides ans,
Comment as-tu ſuffit pour tant d'objets ſi grands?
Je n'eus qu'un ſentiment, lui répondit Voltaire,
Lui ſeul il rempliſſoit mon ame toute entiere;
De l'inſtinct des beaux-arts je me ſentis preſſer,
Mon beſoin le plus grand fut celui de penſer.
Quand le coup de la mort accabla ma foibleſſe,
Dans les plus longs projets il ſurprit ma vieilleſſe;
Je mourois, & pour moi quand tout alloit finir
Mon génie embraſſoit un immenſe avenir.

C'étoit en effet le ſeul ſentiment durable & toujours ſoutenu de M. de Voltaire; & un de ſes amis lui diſant un jour qu'il lui faudroit pluſieurs corps pour ſuffire à l'inconcevable acti-

vité de son génie : si j'en avois cent, répondit-il, je les fatiguerois tous.

L'idée de cette seconde piece est ingénieuse. On y remarque plusieurs vers heureux, des morceaux d'une sensibilité touchante, & l'on trouve dans ces deux pieces le ton de philosophe aimable que M. de Chab**. a répandu dans quelques ouvrages du même genre, que ses amis connoissent, & que M. de Voltaire estimoit.

(*Mercure de France ; Journal de* Paris.)

EINLEITUNG in die Bucherkunde, &c. *Introduction à la connoissance des livres, par M.* DENIS, *garde de la bibliotheque impériale de Garelli, & professeur au college Thérésien.* A Vienne, chez de Trattner, imprimeur & libraire de la cour impériale & royale, 1777, in-4to.

SECOND EXTRAIT.

XVIII. Où, quand, & par qui l'imprimerie a-t-elle été inventée ?

Depuis plus d'un demi-siecle qu'on en dispute, on n'est pas encore tombé d'accord, si c'est à Strasbourg, Harlem ou Mayence ; en 1430, 1440 ou 1457 ; par Jean Gutenberg, Laurent Coster, ou Jean Faust.

Schœpflin, dans ses *Vindiciæ typographicæ*, *Argent.*, 1760, in-4to. tient fort pour Straf-

bourg; Meermann, dans ses *Origines typographicæ*, *Hagæ Com.* 1765, in-4to. pour Harlem; de Heinecke, dans ses *Nachrichten von kunstlern*, Leipzig, 1760, in-8vo. & dans l'*idée générale d'une collection complette d'estampes*, ibid. 1771, in-8vo. pour Mayence.

De part & d'autres on n'a pas assez distingué les essais de l'art, de ses progrès & de sa perfection. Au plus tard vers le commencement du XIVe. siecle, les cartes à jouer, faites au moyen d'une sorte d'impression, avec des planches de bois gravées en relief, étoient connues en Allemagne. Des curieux conservent dans leurs cabinets des recueils d'images imprimées de la même façon, & accompagnées au bas & quelquefois au revers du nom des saints représentés, & de quelque sentence ou relation édifiante. M. Heinecke en a vu un de l'an 1423 dans ses voyages, & il en décrit nombre dans l'*idée générale* ci-dessus citée, pag. 250 & 317. Il y en a à Vienne, à Passau, à Goettweich de considérables pour la quantité des feuilles de figures & de texte qui forment des especes de livres avec des titres & des préfaces. C'est-là ce que M. Denis appelle des essais.

XIX. Schœpflin, sur la foi d'un acte authentique inséré dans ses *Vindiciæ*, rapporte que Jean, de la noble famille de Sorgenloch, nommé aussi *Gutenberg*, *Gensefleich*, *der Junge*, génie industrieux, quitta Mayence sa patrie, l'année de la mort de son pere en 1430, & vint demeurer à Strasbourg où il exerça secrétement plusieurs arts, tels que

ceux de tailleur de pierres précieuſes & de miroitier, & s'aſſocia, pour une ſomme d'argent, André Drizehen, Jean Riffe & André Heilmann, auxquels il découvrit ſes eſſais d'impreſſions de livres. André Drizehen étant mort en 1438, Gutenberg envoya avertir Nicolas, frere d'André, de retirer les pieces d'imprimerie qui lui appartenoient, de maniere que perſonne ne pût voir ce que c'étoit. George Drizehen voulut entrer dans la ſociété à la place de feu ſon frere. N'y ayant point été reçu, il intenta procès à Gutenberg pour en obtenir un compte. On entendit des témoins dont les dépoſitions font mention de preſſes, d'achat de plomb, de formes, d'impreſſions. Cependant le ſecret de l'art ne fut point recherché, & Gutenberg le continua à Strasbourg avec ſes deux autres aſſociés juſqu'en 1445. Ici finiſſent les documens de Strasbourg touchant Gutenberg, que nous verrons certainement retourné dans ſa patrie en 1450. Voici les livres que M. Schœpflin nous donne pour avoir été imprimés à Strasbourg avec des caracteres mobiles de bois, par Gutenberg & ſes aſſociés ou ſucceſſeurs.

Geſta Chriſti. En onze feuilles, in-4to.

Soliloquium Hugonis. In-4to.

De miſſâ liber. En 28 feuilles in-4to.

De judæorum & chriſtianorum communione, petit in-folio.

Henrici de Haſſia expoſitio ſuper dominicam orationem. 15 feuilles in-4to.

Conſuetudines feudorum. In-4to.

Psalterium latinum. In-12.

Malheureusement on ne trouve sur aucun de ces livres ni le lieu, ni l'année de l'impression. Un seul indique l'année 1448; il a pour titre : *Liber de miseria humane condicionis Lotarii dyaconi sanctorum Sergi & Bachi cardinalis qui postea Innocentius tercius appellatus est.* Anno Dni. 1448. Ce livre n'est pas unique, comme le prétend Schœpflin, puisqu'il est aussi dans la bibliotheque de Garelli. Mais qui prouve, dit M. Denis, que 1448 est l'année de l'impression? Ne peut-ce pas être celle du manuscrit? Et quand cette année seroit certaine, Gutenberg ne peut-il pas l'avoir imprimé aussi-bien à Mayence qu'à Strasbourg?

Le traité *de judæorum & christ., &c.* se trouve à Vienne, dans la bibliotheque de M. de Focki, pleine de raretés typographiques. La ponctuation par le point unique, le fait juger plus ancien que les impressions où les deux points & le point interrogant sont admis.

Meermann, champion d'Harlem, raconte que Laurent Janszon, mal-nommé *Coster*, né à Harlem, environ en 1370, & mort vraisemblablement en 1440, s'avisa un jour, en se promenant, de faire des lettres avec de petits morceaux de bois, dont il se servit pour imprimer l'alphabet, le *pater*, l'*ave Maria*, le symbole & trois prieres latines, qu'il donna à ses neveux, & qu'on suppose aujourd'hui entre les mains d'Enschede, fondeur de caracteres, & imprimeur à Harlem. Depuis il imprima de même le *speculum humanæ salvationis*, & le

Donat. Après sa mort en 1440, un de ses ouvriers, nommé Gensefleisch, s'enfuit avec les ustensiles qu'il avoit dérobés, & érigea une imprimerie à Mayence, où il employa des caracteres de métal. Il avoit un jeune frere, nommé Gutenberg, qui essaya d'exercer le même art à Strasbourg; mais il revint à Mayence avec son frere en 1445. Cependant les héritiers de Coster réparerent le dommage que le vol leur avoit causé, ils graverent des planches de bois & aussi des caracteres mobiles, & ils imprimerent des ouvrages auxquels ils ne mirent point leur nom, ni l'an de l'impression. Le bruit de l'invention alla en Angleterre. Le roi Henri VI, suivant le conseil de l'archevêque Bourchier, envoya en Hollande débaucher des ouvriers. Un certain de Courcelles se laissa gagner & enseigna l'imprimerie à Londres & à Oxford.

Tout ce récit de Meermann, sans excepter l'épisode d'Angleterre, a l'air d'une fable mal tissue, aussi contraire aux documens touchant la famille de Gutenberg, qu'au sentiment des plus savans Anglois. L'archevêque Parker dit dans son livre *de antiquitate Britannicæ Ecclesiæ*, Lond. 1572, & dans la vie même de l'archevêque Bourchier, que l'imprimerie a été inventée à Strasbourg.

XX. On allegue contre ces récits que l'existence d'un art ne se prouve sûrement & incontestablement que par la représentation de quelque bon ouvrage de cet art : or Strasbourg n'en représente aucun avant 1471; Harlem

aucun avant 1484; au lieu que Mayence en produit un de 1457. Gutenberg fit des essais à Strasbourg; les actes le démontrent. Bien! mais essayer, chercher, & découvrir ne sont pas la même chose.

Pourquoi n'a-t-on rien dit de Coster pendant 128 ans, avant que Junius en eût parlé sur des ouis-dire dans sa Batavia? Van Mander, qui a fait imprimer à Harlem même, une histoire des artistes Hollandois jusqu'en 1604, n'en dit pas un mot. Jacques de Jongh, qui a donné à Amsterdam, en 1764, une nouvelle édition de l'ouvrage de Van Mander, y dit dans une note qu'il y avoit encore des gens même en Hollande qui doutoient de l'existence de Laurent Coster.

Gutenberg n'ayant point apparemment réussi à Strasbourg, revint à Mayence en 1445. En octobre 1449, il passa un contrat avec Jean Faust, bourgeois considérable de Mayence, dont le frere Jacque, Orfevre, étoit bourgmestre en 1462, lorsque l'électeur Adolf, dont il suivoit le parti, surprit Mayence. Par ce contrat, Gutenberg en reçut de l'argent, l'admit dans sa société, & lui engagea son industrie & son imprimerie.

Pierre Schoiffer, en latin *Opilio*, de Gernsheim dans l'électorat de Mayence, qui étoit encore copiste à Paris en 1449, & de la belle main duquel Schoëpflin nous a présenté des exemples dans la VIIe. planche de ses *Vind. Typ.* entra aussi dans la même société. Il a l'honneur d'avoir imaginé les poinçons & les

matrices pour la fonte des caracteres; & s'étant appliqué avec une ardeur infatigable à perfectionner la nouvelle invention, par reconnoissance Faust lui donna en mariage Christine sa fille.

Gutenberg n'ayant pu payer Faust assez exactement, fut cité judiciairement en 1455, & obligé de lui abandonner son imprimerie. Il entra au service de l'électeur en qualité de gentilhomme; un certain Homery le pourvut de nouveaux ustensiles avec lesquels il est probable qu'il a imprimé les livres de ce tems-là, qui portent le titre de Mayence, sans les noms de Faust & de Schoiffer. Il y a apparence qu'il étoit mort avant le 24 de février 1468, jour de la date de la quittance donnée par Homery à l'électeur pour la restitution des ustensiles d'imprimerie. Le décret d'admission à la cour électorale & la quittance sont rapportés T. III. *Rer. Mog.*

Cependant Faust & Schoiffer, anciens associés de Gutenberg, imprimerent des livres considérables in-folio, à la fin desquels ils mirent leur nom, le lieu & le tems de l'impression. Voici ceux qu'on connoît suivant l'ordre chronologique.

1457. *Psalmorum Codex*, dont on connoît seulement cinq ou six exemplaires. Il y en a un dans le bibliotheque de l'empereur à Vienne, que M. de Heinecke appelle exemplaire vierge, à cause de sa beauté.

1459. *Idem*, dont on trouve la deſcription dans *l'idée générale*, pag. 273.

—— Guil. *DURANDI rationalis divinorum officiorum.*

1460. *CLEMENTIS* pape Quinti conſtitutiones.

1462. *BIBLIA LATINA.*

—— *Bible Allemande.* M. Naſt, dans ſon mémoire hiſtorique & critique ſur les ſix premieres éditions des bibles allemandes, imprimé à Stuttgard, 1767, in-8vo. en allemand, a levé, dit M. Denis, les doutes ſur l'exiſtence de cette bible dont on poſſede un exemplaire à Stuttgard dans la bibliotheque du conſiſtoire, un à Louiſbourg dans la bibliotheque ducale, & un auſſi à Vienne dans la bibliotheque de Garelli, ſi, dit toujours M. Denis, la deſcription de M. Naſt eſt exacte. Dans la ſouſcription de la bible allemande crue de l'imprimerie de Baemler à Augsbourg, en 1467, on avertit qu'elle eſt en plus beaux caracteres que toutes les bibles allemandes précédemment imprimées. Il y en avoit donc déja d'imprimées.

1465. *Liber SEXTUS Decretalium.*

—— *Officia & paradoxa Ciceronis.*

1466. *Idem.*

Le nom de Fauſt ne paroît plus ſur aucun livre imprimé à Mayence après ces offices de Cicéron : ce qui donne à croire qu'il eſt mort environ dans ce tems. Il eſt vrai que Mattaire allegue encore *Chryſoſtomi Homil.* 1468, per Joh. Fuſt. Mais le nom ſeul de Fauſt ſans celui de Schoiffer rend cette édition ſuſpecte. Depuis cette époque juſqu'en 1499, on ne voit

plus que le nom de Pierre Schoiffer à la fin des livres imprimés chez lui; la ville de Mayence y eſt ſouvent qualifiée dans les ſouſcriptions de *impreſſorie artis inventrix elimatrix quc prima*, ou l'équivalent : ce qui a continué fort avant dans le XVIe. ſiecle. Les deſcendans de Fauſt ſe ſont perpétués à Francfort-ſur-le-Mein, où ils ont occupé les premieres magiſtratures, & ont tenu un rang diſtingué parmi les ſavans. Ceux de Schoiffer ont auſſi des deſcendans à Boiſleduc en Hollande, & en Suede.

Concluons cet article par ces paroles de Leibnitz, *tom.* VI, *Genevæ*, 1768, pag. 209. *Hos quos dixi*, il avoit nommé Gutenberg, *inventores eſſe tam certum cenſeo quam quicquam aliud in hiſtoriâ.* C'eſt ſe moquer, ajoute-t-il, que de produire contre eux un Laurent Coſter.

XXI. L'art fut tenu ſecret à Mayence juſqu'au pillage de cette ville en 1462 ; d'où beaucoup d'ouvriers fugitifs ſe répandirent en diverſes contrées de l'Europe. Il y a un Lactance imprimé in-folio à l'abbaye de Soubiac dans la campagne de Rome dès l'an 1465. Les épîtres familieres de Cicéron ont été imprimées in-folio à Rome en beaux caracteres, en 1467, par Schweynheim & Pannartz qui en 1472 y avoient déja tiré de preſſe 28 ouvrages tant des peres de l'égliſe que des auteurs claſſiques, faiſant en tout 12475 exemplaires, dont ils avoient ſi peu vendu, que la pauvreté les força de recourir à la charité de Sixte IV, par une requête qu'on peut lire à la tête du dernier volume de leur édition de la gloſe de Nic. de

Lyra, en 5 vol. in-folio. Schweynheim s'appliqua auſſi à la gravure en cuivre, & avoit travaillé aux cartes de la géographie de Ptolemée que ſon aſſocié, qui ſe nomme alors Arn. Bucking, adreſſa à Sixte IV en 1478. Ulric Han imprima à Rome environ dans le même tems [1467 & ſuiv.] Les artiſtes poſtérieurs, tels que Nicolai, Lauer, &c. n'y ont pas porté l'imprimerie à un plus haut degré de perfection.

Baemler eut une imprimerie à Augsbourg en 1466, & des émules célebres dans Schuſſler, Zeiner de Reutlingen mort en 1475 ou 1478, qui a donné la premiere édition de *Thomas à Kempis de Imit. Chriſti*, Sorg & Schoenſperger. Ils imprimerent beaucoup de livres allemands dont on chercheroit en vain les titres chez les bibliographes étrangers.

Jean de Spire donna à Veniſe en 1469, une très-belle édition des Ep. de Cicéron, in-folio. Il a encore imprimé dans la même année, l'hiſtoire naturelle de Pline, & eſt mort en travaillant au S. Auguſtin *de Civitate Dei*, achevé par Wendelin ſon frere, qui a auſſi publié de très-belles éditions, telles qu'un Strabon latin, in-folio. en 1472. On a de Jeanſon, auſſi à Veniſe, un ſuperbe Quintilien, in-folio. de 1471. Jean de Cologne & Jean Manthen de Gherretzem, y imprimoient auſſi parfaitement. Leur *Pii II Hiſtoria rerum ubique geſtarum*, 1477, in-folio, eſt un morceau de maître. Erhard Ratdolt d'Augsbourg, célebre par ſes éditions de livres de mathématiques, s'étoit joint à eux.

De retour dans sa patrie en 1488, il y imprima aussi. Du grand nombre d'imprimeurs Vénitiens jusqu'à Alde Manuce, on ne nomme plus qu'Octavien Scoti de Monza.

En 1470, le prieur des écoles de Sorbonne, qui étoit Allemand, attira à Paris Ulric Gering de Constance, avec Martin Crantz & Michel Friburger de Colmar, tous trois imprimeurs Allemands. Gering y mourut riche en 1510 : cependant ni eux ni leurs successeurs ne s'y firent pas une glorieuse réputation, dans ces commencemens, excepté Ant. Berard qui imprima en 1487, la premiere bible françoise, en même-tems qu'une foule de livres de Chevalerie ; tandis que l'Italie multiplioit avec profusion les plus magnifiques éditions des livres les plus nécessaires. Mais au siecle suivant les François se distinguerent aussi par la beauté & le choix de leurs impressions.

En la même année 1470, l'imprimerie fut établie à Milan, par Ant. Zarot. Ses éditions sont nombreuses & très-belles, ainsi que celles de Philippe de Lavagna & de Christophe Waldarfer. Il est juste de leur joindre Léonard Pachel, Ulric Scinzenzeler & Minutianus qui, en 1498, a le premier recueilli les ouvrages de Cicéron, en deux vol. in-folio.

En la même année 1470, Henri Rumel commença de rouler la presse à Nuremberg. De la même ville, Koburger a peu d'égaux, pour le grand nombre de livres qu'il a imprimés. *Lesser Typogr. jubilans.* Lipf. 1740, in-8vo. lui donne 24 presses. On compte de lui 17 bibles seulement,

dont une belle latine de 1477, & une magnifique allemande de 1483, avec des fig. en bois. Son Boece de 1473, avec la traduction allemande, est encore un superbe ouvrage.

On voit l'imprimerie, toujours en 1470, exercée à Foligni, par de Orsinis & Neumeister, qui a donné en 1472, le premier Dante; & à Cologne, par Pierre de Olpe, Conrad Winter de Hombourg, & Jean Koelhot de Lubec, également en 1470.

XXII. En 1471, Azoguido introduisit l'imprimerie à Naples. *Primus in suâ civitate artis impressorie inventor :* c'est ainsi qu'il souscrit son Ovide, in-folio. de 1471. Après lui Benoît Hectoris & Platon de Benedictis y ont longtems exercé l'art avec honneur. Gerard de Lisa, Flamand, le porta à Trévise, où il travailloit encore en 1492, avec un caractere particulier imitant l'écriture, comme on le voit dans les rares dialogues de Petrus Hoedus, *de amoris generibus*, 1492, que Corn. Agrippa a comptés mal-à-propos parmi les livres chatouilleux. Ils sont anti-érotiques.

M. Baur, syndic de Spire, a publié en 1764, un mémoire in-8vo. sur l'établissement de l'imprimerie à Spire, lequel en assure l'honneur à trois Pierre Drach. Ce mémoire est intitulé en latin, *Primitiæ Typogr. Spirensis*, & en allemand, *Nachrichten von der ersten Drachischen Buchdruckerey.* A Spire, &c. Les Hist sont venus plus tard. Leibnitz avoit déja observé que le *speculum conscientiæ*, supposé de 1446 n'est que de 1496. Voyez Leibnitz. T. VI. édition de Geneve, 1768, pag. 209.

Ici M. Denis rappelle l'erreur du libraire Debure, dans sa bibliographie instructive, vol. Théolog. p. 313, qui a l'occasion du *speculum conscientiæ*, ouvrage de Lamsheym, chanoine régulier, imprimé chez Conrad Hist, a pris Hist pour l'abrégé d'*Historicus*, & le nomme Conrad l'historien. Ces fréquentes méprises des libraires françois, ont donné de l'humeur à M. Denis, & lui font dire qu'on peut les écouter quand ils parlent de la valeur des livres, mais qu'ils perdent la tramontane, si-tôt qu'ils prétendent s'élever jusqu'à la littérature. Ainsi la Caille, dans son hist. de l'imp. fait de l'*Onomasticon Brunfelsii* un *Ostomalticon ;* des imprimeurs Ant. Zarotus & Henr. à S. Ursio, un Zoratus & un Jerosme à S. Visio : Osmont, dans son diction. typogr. place Dominicus Baudius, au siecle d'Auguste, entre Properce & Virgile : dans la bibliographie instructive de Debure, *Bern. de Lutzemburgo*, inquisiteur, est avec les Luthériens; Conr. Vorstius & Spanheim le fils, au milieu des catholiques polémiques; au contraire Cochleus, dans les *traités singuliers hétérodoxes*. Le même fait deux hommes d'Hermannus Levilapis & Hermann Lichtenstein, imprimeur à Vicence en 1475.

Sixte Ressienger, né à Strasbourg, prêtre d'un grand mérite, fut imprimeur à Naples en 1471. Dans le premier âge de l'imprimerie, des clercs & des religieux ne dédaignerent pas de l'exercer, la considérant comme un moyen de continuer dans la retraite, avec plus de promptitude & de facilité, le travail de co-

piste, auquel plusieurs s'étoient appliqués avec autant d'avantage pour eux-mêmes, que pour le public. A Rostoc, la communauté des prêtres; à Augsbourg, les Bénédictins; à Florence, les Dominicains; à Wittemberg, les Augustins ont eu des imprimeries. Clément de Padoue, J. B. Farfengus & Locatellus, imprimeurs à Venise; Jean Weissenburger, à Nuremberg, étoient prêtres. Beaucoup d'autres se souscrivent clercs. Cavalus, Carme, a imprimé en 1480, à Gênes.

Les premiers imprimeurs de Florence, ont été en 1472, Bernardin & Dominique Cenni; de Mantoue, Pierre Adam, maître George, & maître Paul, Allemands; en 1473 à Ulm, Jean Zeiner; à Louvain, Jean de Westphalie, &c. en 1474, à Turin, Jean Fabri de Langres & Johannin de Petro; à Gênes, Mathias d'Olmutz en Moravie, & Michel de Munich; à Eslingen, Conrad Fyner de Gerhussen.

Jusqu'à ce moment, on a donné, le *Petri Nigri tractatus contra perfidos judæos*, en 1475, pour le premier livre sorti des presses de Fyner, mais M. Denis a découvert un S. Thomas sur Job de 1474, dans la bibliotheque de l'évêque de Neustadt, avec cette souscription: *Explicit postilla in Job. F. Thome de Aquino anno* 1474, *per... Fyner*, *in-folio.* Cet ouvrage est relié avec plusieurs autres. M. Denis néglige de dire s'ils sont du même imprimeur & de la même année.

A Basle, Bernard Richel a aussi commencé

d'imprimer en 1474 ; en 1475, à Lubec, Luc Brandis de Schaff; en 1476, à Lyon, Barthelemi Buyer; en 1477, à Westminster, Caxton, à l'appui de quoi on cite deux essais sur l'origine de l'imprimerie, Londres, 1774, in-8vo. en anglois; André de Worms à Palerme; en 1478 à Geneve. On a de cette époque en cette ville, deux livres sans nom d'imprimeur : le Ier. est le livre *des Saints Anges* du Cordelier Ximénès, & le *livre de Sapience, trad. du Latin... pour les simples prêtres, qui n'entendent ni le latin ni les écritures*: tel est le titre; en 1483, à Stockholm, Jean Schnell : voyez *J. Alnandri Historiola artis typogr. in Sueciâ*, Upf. 1722, pag. 15, in-8vo; à Copenhague, Godefroi de Ghemen, en 1493; sur la fin du XVe. siecle, à Cracovie, Jean Haller de Nuremberg; voyez le mémoire de Dan. Janoski, en allemand, *Nachr. von rar. Poln. Buchern.* Dresd. 1747, pag. 35, in-8vo.

M. Denis n'a point oublié les progrès de l'imprimerie, dans les principales villes d'Espagne, pendant le même XVe. siecle. Mais il s'étend avec une complaisance particuliere, sur son sort dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche. Jusques-là, il semble avoir suivi presque pas à pas l'histoire de l'imprimerie de Prosper Marchand, en évitant les fautes soigneusement corrigées par le savant auteur du supplément. Cependant il ne cite nulle part cet excellent supplément. C'est merveilleux qu'il soit si souvent d'accord avec lui sans le connoître.

XXIII. Mathias Corvin, roi de Hongrie, prince curieux de livres, fit venir d'Italie, André Heſſ, qui imprima à Bude, en 1473, une chronique latine de Hongrie, petit in-folio, laquelle eſt un bon extrait de celle de Thurocz; & il la dédia au chancelier Ladiſlas Gereb, qui fut depuis archevêque de Kalotza. Néanmoins pendant plus de ſoixante ans après, les livres à l'uſage des Hongrois, paroiſſent imprimés chez les étrangers; à Veniſe, à Straſbourg. Ce n'eſt plus qu'en 1539, que Benoît Abadi, ſous la protection du comte Nadasdi, a imprimé à Zigeth, une grammaire hongroiſe & latine, in-8vo. & en 1541, une traduction hongroiſe du nouveau-teſtament, in-4to. Michel Toeroek imprima à Debreczin, vers l'an 1562, pluſieurs ouvrages de Pierre Mélius, duquel les *propoſitiones de Jah & Jehova*, parurent in-4to. au Grand-Waradin, en 1568. La *confeſſio montanarum civitatum*, eſt de 1578, à Neuſohl, par Scholz; *Epitome rerum Hungaricarum* de Ranzanus, à Tyrnau, de 1579, in-8vo; la même année à Bartfeld, *Georg. Koltſarii poſtilla Hungarica*; enſuite à Galgocz, à Leutſchau où Breuer a flori; au château de Viſoly du comte Bathory, d'où eſt ſortie en 1589, in-4to. toute la bible de Calvin, de la traduction de Gaſpard Karoly & de l'impreſſion de Valentin Manskowitz.

En Tranſilvanie, Honter qui avoit appris la profeſſion à Baſle, imprima en 1539 à Cronſtadt, *Enchiridion Mim. & Dicta Sapientum* de *Pub. Syrus*. Heltai imprima en 1541, *Sebaſt.*

Tinodii hiſtoriola expugnatæ urbis Budenſis & de incaptivatione Valentini Torokii. Libellus de remediis adverſus luem peſtiferam, de Bauſſner, eſt imprimé à Hermanſtadt en 1550, in-8vo. Hofhalter avoit une imprimerie en 1567, à Weiſſenbourg ou Albe-Julie, laquelle produiſit pluſieurs ouvrages des anti-Trinitaires : ce qui engagea Etienne Bathory à la ſupprimer.

La plupart du contenu dans ces articles de Hongrie & de Tranſilvanie, a été fourni à M. Denis par M. de Windiſch, ſénateur à Presbourg, & il reconnoît devoir ceux de Bohême & de Moravie qui ſuivent, au ſavant Voigt.

En 1488, la bible en langue vulgaire fut imprimée à Prague, & reimprimée enſuite par Tiſchnow à Kuttenberg. Il y eut des preſſes à Pilſen & à Jungbunzlau au commencement du XVIe. ſiecle. Quoiqu'alors les Bohémiens fiſſent encore ſouvent imprimer à Veniſe, à Nuremberg, à Leipzig; témoin la bible des Huſſites à Veniſe en 1506, par Lichtenſtein: les imprimeurs de Prague ne demeurerent pas oiſifs.

Le *Chronicon Joh. de Thurocz*, & le *Libellus de modo in jure ſtudendi*, furent imprimés à Brinn en Moravie en 1488. Proſtnitz & Olmutz ont imprimé au XVIe. ſiecle. On a vu auſſi florir l'imprimerie que le baron de Zerotin a fondée pour les freres Moraves à Kralitz, non loin de Namieſt.

Il n'y a point de monumens qui établiſſent que l'imprimerie ait été exercée à Vienne en

Autriche avant 1493. Le feu pere Schier, auteur exact, dans sa *Commentatio de primis Vindobonæ typographis*, n'en offre point de plus ancien que l'ouvrage sorti des presses de Jean de Winterberg, en latin *de Hiberna arce*, lequel ouvrage est intitulé : *Begencknus Kayserlicher Majestæt Frederichs des III*, 1493, in-4to. On en conserve un exemplaire dans la bibliotheque du couvent de Lilienfeld, & un dans celle de la ville à Vienne. Ses éditions, la plupart de livres de liturgie, vont jusqu'en 1514. En 1510, deux autres imprimeurs travaillerent à Vienne en société jusqu'en 1514, que chacun d'eux travailla pour son compte. L'un de Liebenthal en Silesie se nomme Jérôme Vietor, autrement Doliarius ou Philovallis : il alla en Pologne où il introduisit le premier dans l'imprimerie les lettres Polonoises, en 1518. Voyez *Janociana sive Poloniæ Autorum Memoriæ*. Varf. 1776. pag. 297., in-8vo. Son Philippe & Alexandre de la traduction d'Angelo Cospi du grec de Diodore, 1516, in-4to. peut être comparé pour le mérite typographique aux plus belles éditions de cet âge. Le second s'appelle Singrenius ou Syngriener d'Oeting en Baviere. Son Solin avec le commentaire du savant cordelier Riccutius Vellinus de Camerino, in-fol. est son meilleur ouvrage. Le catalogue de leurs éditions en allemand, latin, grec, syriaque, italien, & de celles de leurs successeurs, se trouve dans la *Commentatio* de Schier. Schier donne Hofhalter, autrement Skrzetuski, pour un Polonois. Cet imprimeur

étoit Flamand ſuivant Molnar, qui paroît le bien connoître, dans ſa dédicace de ſon *Idea Chriſtianor. Ungarorum ſub tyrannide Turcicâ.* Oppenh. 1616 in-4to.

Les Jéſuites avoient établi en 1559 dans leur college de Vienne, devenu depuis leur maiſon profeſſe, une imprimerie pour les livres de théologie & de claſſe. Au bout de trois ans ils l'abandonnerent. On a dans la bibliotheque de Garelli une petite chreſtomathie grecque, *Viennæ Auſtriæ in ædibus collegii Cæſarei Soc. Jeſ.* 1560, in-8vo. *Jean Gerſon de imitatione Chriſti.* Ibid. 1561, in-12. *S. Hippolytus de conſummatione mundi.* Ibid. 1562. In-12.

A Grats en Stirie on n'a point découvert de plus ancienne impreſſion que celle de *Dav. Saxen rhetoris Elegiacon de miſeria humanæ vitæ. Græcii Styriæ metropoli ex officinâ typographicâ Zachariæ Bartſchii*, 1570, in-4to.

A Leibach en Carniole les Luthériens avoient une imprimerie conduite par Manlius on Mandl, dont on a les oraiſons funebres de Herwards d'Auersberg, en 1576, & des livres de religion.

M. Denis donne pour la premiere impreſſion de Fribourg en Briſgaw, *Francifci Nigri libellus de ratione epiſtolas ſcribendi*, in-4to. 1499.

XXIV. L'imprimerie a porté en latin divers noms. Dans les plus anciennes édit. de Mayence elle eſt appellée *adinventio imprimendi ſeu caracterizandi & ars impreſſoria*; enſuite *chalcographia*, juſqu'aſſez avant dans le XVIe. ſiecle : par exemple, dans le privilege de l'empereur Maximilien, au commencement du Tite-Live de Schoiffer en 1518.

1518. *Typographia* n'est guere usité avant 1489. Dans le *Psalterium quintuplex* de 1509, l'imprimerie d'Henri-Etienne est nommée *officina chalcotypa*; & *ars formularia* dans *le Jodoc. Clichtovæi elucidatorium ecclesiasticum* de la même imprimerie, en 1516. Les artistes furent aussi appellés *impressores*, *chalcographi*, *typographi*. Platon de Benedictis, imprimeur à Bologne, se nomme *urbis ejusdem stampatorem* dans son Suétone de 1488, expression qu'avant l'imprimerie des livres, on avoit employée pour désigner les imprimeurs des cartes à jouer.

On commença d'imprimer avec des lettres gothiques, & ensuite avec de belles-lettres latines que Schweynheim, Pannartz, Han & Jean de Spire imiterent des meilleurs manuscrits d'Italie. Il y a quelques lettres grecques mal formées dans les *paradox. Cicer.* joints aux *officia* de Faust & Schoiffer; & d'un peu mieux conformées dans le *Gellius* de Schweinheim, à Rome, 1469: mais en général les imprimeurs qui n'étoient pas pourvus de caracteres grecs laissoient un espace qu'on remplissoit avec la plume. Le premier livre grec paroît avoir été imprimé à Milan par Denis Paravisinus en 1476. C'est la grammaire de Const. Lascaris. Creston, carme de Plaisance, fit aussi imprimer à Milan en 1481, un Pseautier grec & latin; & Bernardin Nerlius gratifia le monde savant du premier Homere complet en 1488 à Florence. Le premier essai des lettres hébraïques fut fait à Essling en 1475, par Conrad Fyner, dans le *tractatus Petri Nigri contra perfidos judæos.* Les Juifs

eurent l'an 5238 de leur ère, & 1478 de l'ère chrétienne, leur premiere imprimerie hébraïque à Piobe di Sacco dans le Padouan, où ils imprimerent *les quatre ordres.* Ils en avoient aussi une à Soncino au Milanez en 1484. Porrus a le premier employé les caracteres arabes dans le Pseautier en cinq langues que Justiniani, évêque de Nebbio, a fait imprimer à Genes en 1516.

La rareté des plus anciens livres, les fait estimer fort chers, quand ils sont bien conservés. Un Pline de Jean de Spire, 1469, a été acheté 43 livres sterling pour le Muséum Britannique à la vente du docteur Askews. Le Quintilien de Schweynheim, 1470, a été vendu environ 405 florins d'Hollande, & le César du même, 1472, environ 420 florins d'Hollande, tous deux à la vente de Menars.

Il reste un très-grand nombre d'anciens livres imprimés sur du parchemin. Jamais peut-être aucune imprimerie n'en a tant consommé que celle de Mayence, & peut-être par-tout a-t-on long-tems tiré un certain nombre d'exemplaires sur cette matiere plus durable que le papier, qui cependant étoit bien meilleur autrefois que celui employé dans notre siecle & au siecle précédent.

Le premier format a été l'in-folio. *L'Augustinus de veræ vitæ cognitione*, avec les armes de Faust & de Schoiffer, est peut-être le premier in-4to. & l'Augustinus *de singularitate clericorum*, imprimé en 1467, par Olric Zel de Hanau, le premier in-8vo.

On voit des signatures au bas des pages

d'*Hyeronimi expositio symboli apostolorum*, à Oxford, 1498, in-8vo. Mais elles n'ont été imitées par les autres imprimeurs que long-tems après.

Il y a déja des réclames dans le Tacite sans nom d'année, que plusieurs attribuent à Jean de Spire, & que M. Denis croit plutôt de Wendelin.

Le Pseautier de 1457, a des capitales : mais elles ne sont pas tout-à-coup devenues communes. On en laissoit la place vuide, ou bien on y imprimoit un caractere plus petit que celui du texte, afin que les peintres ou enlumineurs pussent y mettre leurs ornemens proportionnés à la dépense que chacun vouloit faire. On en conserve dont la fraîcheur des couleurs récrée encore la vue après 300 ans. Smith, consul d'Angleterre à Venise, possédoit un recueil choisi de livres rares des premiers imprimeurs, enrichis & embellis de fleurs & d'autres figures à la premiere page, aux capitales & ailleurs, dont le catalogue est imprimé.

La multitude des abréviations imitées des manuscrits, rend pénible la lecture des anciennes éditions, sur-tout des livres de droit & de théologie scholastique, dont M. Denis dit qu'on peut bien se passer. Le point a été le premier signe de repos ; puis est venu aussi le double point : la virgule a été usitée plus tard, quoiqu'elle se trouve abondamment dans les *Philipp. Cicer*. de Han.

Les Vénitiens paroissent avoir accordé le premier privilege d'imprimer en 1494, à Lich-

tenſtein, pour ſon *Vincentius Bellovacenſis*, à la fin duquel il eſt imprimé. Enſuite il y en a un de Milan de 1495, en faveur de Michel Faernus & d'Euch. Silber aux œuvres de Campanus; un du pape à la géographie de Ptolomée pour Toſinus, en 1506; un de France en 1507, pour Verard, aux épîtres de S. Paul; & un impérial pour les ſermons de Geiler en 1514, par Gran, à Haguenau. Le Procope & le Pindare de Rome, 1506 & 1515, ſont accompagnés d'un privilege qui frappe les contrefacteurs d'excommunication.

XXVI. Les ſouſcriptions ſont quelquefois fort ſimples, & ne contiennent que la plus brieve déſignation du lieu & du tems avec le nom de l'imprimeur. Quelquefois auſſi elles ſont plus étendues, & il y en a qui invitent à l'acquiſition par des vers élégans. Tels ſont en effet les huit vers qu'on lit à la fin d'un Juſtin & d'un Florus, in-folio. ſans nom d'année, de lieu & d'imprimeur, & qui commencent par ces mots, *Aurea Juſtini*, &c. & les douze que Barth. Pajellus, gentilhomme de Vicence, a compoſés pour l'édition de Paul Oroſe, in-folio, par Hermann Lichtenſtein, allemand, né à Cologne & imprimeur à Vicence. M. Denis les copie en entier, & avertit d'une faute de Debure, dans le catalogue de Gaignat, T. II, pag. 41. Debure voit Hermann & Cologne; & ſans en lire davantage pour en prendre exactement le ſens, il poſe : à Cologne, par Hermann.

XXVII. Parmi les imprimeurs qui ont ho-

noté leur art & servi les sciences dans le XVIe. siecle, M. Denis compte en Italie, Alde Manuce, qui se nommoit aussi Pius & Romanus, quoique né à Bassano; Pius, en mémoire d'Alberto Pio, prince de Carpi, son éleve, & non le pieux, comme l'a mal rendu Clément. Il ne paroît point qu'on ait de lui d'ouvrage plus ancien que *Constant. Lascaris Erotemata*, à Venise, 1494. Il abandonna les lettres gothiques ou monacales, & introduisit les cursives. Il travailloit sur-tout au grec. Il écrivoit à Léon X : *Si possem, mutarem singula errata nummo aureo*, dans son Platon de 1513, dont un exemplaire en parchemin a été vendu 55 guinées, il y a peu de tems, en Angleterre. Ses enfans & son petit-fils lui succéderent. On a des catalogues de leurs édit. Unger a publié sur le plus ancien des Aldes, une *Dissertatio de Vitâ Aldi.* Wittenb. 1753. Paul, le plus jeune, imprima aussi à Rome. La bibliotheque de Garelli, en conserve *Math. Curtii Papiensis Libellus de prandii & cœnæ modo. Romæ per Paul. Manut.* 1562. In-4to. très-rare. Daniël Bomberg d'Anvers, s'appliqua, avec le secours de savans Chrétiens & Juifs, en 1515, à donner à Venise des éditions hébraïques très-estimées. Vincent Vaugris, François & Gabriël Giolito de Ferrare, s'y sont aussi distingué par des impressions correctes, belles & rares.

Dès 1497, les Juntes ou de Jonty, avoient commencé d'imprimer avec succès à Florence. Un de leurs descendans s'établit à Lyon, un autre à Venise. Leurs éditions font l'ornement

des bibliotheques. Les *opera Ciceronis* de Luc-Antonio de Jonty, qui ſont très-rares, ont été vendus depuis peu 230 & 240 florins en Hollande. On nomme encore dans les imprimeurs de Florence Laur. Torrentinus, dont tous les livres ſont rares.

A l'égard de la France, Joſſe Aſcenſius Badius ayant épouſé à Lyon la fille de Trechſel, vint exercer l'imprimerie à la fin du XVe. ſiécle à Paris, où il maria ſes deux filles (Moreri dit, ſœurs, Art. Badius, & filles, Art. Etienne), l'une à Robert-Etienne, fils d'Henri Ier. du nom; & l'autre à Michel Vaſcoſan, tous deux fameux imprimeurs au commencement du XVIe. ſiecle. On eſtime pardeſſus tous les ouvrages de Badius, ſes *Brunonis opera*, 1524, in-folio. L'imprimerie d'Henri-Etienne, paſſa à Simon de Coline avec la veuve; ce qui n'empêcha pas Robert de s'y livrer & de donner de très-belles éditions. Son fils Henri II étoit plus ſavant que ſon pere, mais un moindre artiſte. Il mena une vie errante, & mourut miſérable à l'hôpital de Lyon. Antoine, dernier de ſon nom, eſt mort en 1674, à l'Hôtel-Dieu de Paris. La bibliotheque de Garelli poſſede 70 de leurs éditions, parmi-leſquelles il y en a de la plus grande rareté. Après eux on n'oublie point Wechel, ni les Morel, ni Nivelle, Turnebe, Sonnius, Patiſſon, Cramoiſy, Vitré, tous à Paris; Dolet, Gryphius, Rouillé à Lyon, Creſpin & les de Tournes à Geneve.

XXVIII. Pour l'Allemagne, on paſſe rapi-

dement sur Amerbach, les Petri, Cratander, Curio, Bebel, pour venir à Froben d'Hamelbourg en Franconie, qu'on peut nommer l'Alde des Allemands. C'étoit un homme zélé pour son art, droit & désintéressé. Il imprimoit sur de fort papier avec de très-beaux caracteres. Erasme le préféroit à tous les autres imprimeurs. Après avoir imprimé les Peres Latins, il avoit commencé les Grecs, quand la mort l'arrêta : son fils Jérôme & Episcopius son gendre les continuerent. Sa veuve épousa Herwagen, dont Erasme loue le Démosthene, & qui a donné le premier recueil des *Rerum Germanicarum*, 1532, in-folio. Herbst ou Oporinus, qui avoit été correcteur de Froben pour le Grec, imprima aussi très-bien lui-même en société avec Winter. Tous ces artistes travaillerent à Basle.

En 1503, Thomas Anshelmi de Bade ouvrit son imprimerie à Pforzheim. Les magnifiques *Rudimenta Hebraica* de Reuchlin, sortis de ses presses en 1506, lui assurent un des premiers rangs parmi les imprimeurs les plus habiles.

Jérôme Commelin, qu'on peut comparer à Etienne pour les éditions grecques : témoins son Athanase & son Chrysostôme, imprimoit à Heidelberg. L'imprimerie d'André Wechel a long-tems subsisté à Francfort & à Hanau avec réputation, sous lui & ses successeurs Jean Wechel, Marne & Aubry. Voegelin s'est distingué à Leipzig.

Cependant aucun de ces imprimeurs n'a ac-

quis la renommée de Plantin, François établi à Anvers. Comme Etienne, il exposoit les épreuves aux yeux du public, & récompensoit la découverte des fautes. La *Biblia Polyglotta*, lui fit donner par Philippe second, le titre de son premier & archi-imprimeur : mais ce ne fut pas ce qui l'enrichit. Il avoit trois imprimeries & trois filles : il donna l'aînée à Rapheleng avec l'imprimerie de Leide ; la seconde à Moret avec l'imprimerie d'Anvers ; & la cadette à Beys avec l'imprimerie de Paris, qui tous trois & leur postérité ont long-tems conservé le nom & la réputation de Plantin.

Après eux les Elzevirs se sont heureusement annoncés, d'abord à Leide en 1595, & ensuite à Amsterdam. Abraham, Bonaventure, le jeune Louis & Daniël, ont eu le plus de lustre. Il ont donné de jolies éditions portatives des auteurs classiques & autres livres choisis. M. Denis dit que la bibliotheque de Garelli possede 90 éditions des Elzevirs. La Hollande a toujours produit des chef-d'œuvres typographiques, entr'autres les auteurs *cum notis variorum*. Les *origines typographicæ* de Meermann, ne cessent point de faire honneur à ses presses modernes.

Les plus vantées des éditions angloises sont sorties de l'imprimerie de l'université d'Oxford, laquelle imprimerie on a nommée *Theatrum Sheldonianum*, du nom de l'archevêque Sheldon, son fondateur. On loue encore les auteurs classiques Grecs, imprimés à Glascou, par les Foulis, l'Horace, gravé de Pine; le Virgile

& l'Horace de Birmingham, 1757 & 1770, in-4to.

L'exactitude des éditions est l'effet du savoir des correcteurs. Les principaux savans & les personnages constitués en dignité n'ont pas toujours dédaigné de rendre aux lettres un service aussi essentiel que celui de la correction des bons livres : c'est un des principaux mérites des premieres impressions. L'évêque André corrigeoit les impressions de Schweinheim, & Campanus celles de Han à Rome; Const. Lascaris & Demetr. Chalcondiles, celles du premier Alde Manuce, &c. Zeltner a donné à Nuremberg en 1720, in-8vo. *Theatrum variorum eruditorum qui speciatim typographiis operam præstiterunt* : livre qui traite de la correction & fourmille de fautes.

XXIX. M. Denis fait connoître les marques, signes ou symboles des principaux imprimeurs, à-peu-près de même que Baillet, Orlandi, Lesser & Rotscholz; puis il passe à la troisieme époque.

XXX. Un moyen aussi facile que l'imprimerie de multiplier les livres, a dû beaucoup augmenter le nombre & la grandeur des bibliotheques. On ne célebre ici que les plus fameuses, en commençant par celles d'Italie.

Nicolas V fonda la bibliotheque du Vatican à Rome. Après la prise de Constantinople par les Turcs, Calixte III acheta pour 40000 ducats de manuscrits grecs qu'il y déposa. Sixte IV la fit mettre en ordre & pourvut aux appointemens des bibliothécaires & des écrivains, à la tête desquels il mit Platine. Sixte-Quint bâ-

tit le bel édifice où elle est maintenant placée dans des armoires fermantes à clef dont les portes sont ornées de peintures. Elle s'accrut sous Clément VIII des livres de Fulvius Ursinus; sous Grégoire XV de ceux de la bibliotheque de Heidelberg, & dans la suite de ceux des ducs d'Urbin, de la reine Christine de Suede, du marquis Capponi, du Cardinal Quirini, & d'autres. Les cardinaux Sirlet, Casanate, Noris, Quirini, & Albani encore vivant, ont été les principaux bibliothécaires du Vatican. Ils ont eu sous eux, en qualité de seconds bibliothécaires, Holstenius de Hambourg, Allatius de Scio, Schelstrate d'Anvers, & Joseph Simonius Assemani, Maronite, qui se sont particuliérement illustrés. Ce dernier a donné au public le catalogue raisonné des manuscrits orientaux de la bibliotheque du Vatican, sous le titre de *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana*, en 4 vol. in-fol. *Romæ typis congreg. de Propag.* 1719 & suiv. La bibliotheque du Vatican renferme 40000 manuscrits, & seulement 30000 livres imprimés. Plusieurs seigneurs & plusieurs communautés ont à Rome des bibliotheques précieuses; celles de Barberini, Chigi, Farnese, des Oratoriens, des Basiliens, des Dominicains de la Minerve, qui leur a été léguée par le cardinal Casenate avec un revenu pour son entretien.

La bibliotheque de Laurent de Medicis à Florence tient le second rang entre celles d'Italie. Côme-le-Grand, non content d'avoir fondé des bibliotheques considérables dans quatre mo-

nasteres, voulut aussi en acquérir une riche pour sa maison. Lui, son fils Pierre & son petit-fils Laurent, pere du pape Léon X, firent une grande dépense dans ce dessein. Laurent envoya Jean Lascaris deux fois en Orient avec la permission du Sultan Bajazet, pour acheter des livres grecs. Cette bibliotheque endommagée par les François, fut vendue aux Dominicains de Florence & par eux, au cardinal de Medicis, depuis Léon X, qui la fit transporter à Rome. Clément VII, de la même maison, la renvoya à Florence dans l'église de St. Laurent, où la magnificence des ducs a continué de l'enrichir. Entre 4000 manuscrits, il y en a un de Virgile du Ve. siecle. Le Signor Bandini, qui en est aujourd'hui bibliothécaire, a mis au jour en trois vol. in-fol., le catalogue des Mss. grecs & le premier vol. de celui des Mss. latins. La bibliotheque du palais du grand-duc, laquelle a eu Magliabecchi, pour bibliothécaire, est aussi considérable, ainsi que celle des Bénédictins de Ste. Marie.

La bibliotheque Ambroisienne à Milan, fondée par le cardinal Fréderic-Borromée, neveu de St. Charles, & augmentée par le cardinal Gibert-Borromée, est riche de 15000 manuscrits & de 60000 vol. imprimés. Muratori & Saxius en ont été les bibliothécaires les plus renommés par leurs écrits. Dans les *Antiquit. Ital.* de Grævius, T. IX, liv. 5, il y a un traité de Boscha, aussi bibliothécaire de la bibliotheque Ambroisienne, qui a pour titre, *Hemidecas de origine & statu bibliothecæ Ambros.*

Mediol. lequel a aussi été imprimé en particulier en 1672, in-4to. Nous ne nous arrêtons point sur les raretés de ces bibliotheques d'Italie, parce que la plupart sont décrites dans le *Diar. Ital.* de Montfaucon & dans d'autres ouvrages connus.

La bibliotheque de S. Marc est la plus belle de Venise. Pétrarque en jetta les fondemens, le cardinal Bessarion lui fit présent de ses 533 manuscrits, & les cardinaux Grimani & Aleandre lui ont aussi laissé leur succession. Montfaucon n'obtint point la permission d'y faire toutes les recherches qu'il auroit desiré : mais depuis, en 1740 & 1741, le bibliothécaire Zanetti en a publié le catalogue.

La bibliotheque Ducale de Modene, a plus de 30000 vol. & 1500 manuscrits. On voit parmi les livres au-delà de 200 éditions rares du XVe. siecle, & un recueil de tous les livres imprimés en Russie. Muratori, le même qui avoit été précédemment bibliothécaire de la bibliotheque Ambroisienne, & Zaccaria en ont été bibliothécaires & sont remplacés par M. Tiraboschi, auteur de l'*hist. de l'ordre des Humiliés*, qu'on fait s'occuper à continuer son *histoire littéraire d'Italie.*

La bibliotheque de l'Institut de Bologne, possède déja cent mille volumes, quoique cet institut n'ait été fondé qu'en 1712, par l'illustre comte Marsigli. Les manuscrits du fondateur, ceux d'Ulysse Aldrovandus & du pape Bénoît XIV, son bienfaiteur, y sont gardés. Ce pape l'a gratifiée d'environ 20000 volumes.

Voyez *Commentarii de Bonon. ſcient. & art. Inſtituto.* T. I. Bonon. 1748.

Les bibliotheques de l'univerſité de Turin, dont Paſinus a publié le catalogue des Mſſ. du palais royal de Capo di Monte à Naples; de Padoue, dont Thomaſini a auſſi fait imprimer le catalogue des Mſſ. méritent d'être mentionnées.

XXXI. En France, la bibliotheque du roi a proprement pour fondateur François I, qui réunit ce qu'il trouva de livres dans ſon château de Blois, où Charles d'Orléans avoit commencé d'en recueillir, avec ceux de Fontainebleau, en y ajoutant ce qu'il en avoit fait acheter en Aſie, en Grece & en Italie. Il choiſit pour ſon bibliothécaire, Guillaume Budée qui ſous les rois ſuivans, eut pour ſucceſſeurs, Caſtellan, Mondoré & Amyot. Henri IV la fit porter à Paris, & par le conſeil de ſon bibliothécaire Jacques-Auguſte de Thou, il l'augmenta de plus de 800 manuſcrits que Catherine de Médicis avoit apportés avec elle. Rigault, Bignon, Dupui, Colbert frere du miniſtre, tous ſucceſſivement bibliothécaires, furent zélés pour ſon accroiſſement. La vente des livres de Fouquet, celle de Mazarin durant ſa proſcription, celles de Golius & de Gaulmin y firent entrer 9000 volumes tant imprimés que manuſcrits. Le Bénédictin Mabillon acheta pour le roi 4000 volumes dans ſes voyages. Le Jéſuite Bouvet en apporta 49 de la Chine; il en vint du Levant. Enfin Louis XIV, qui avoit à peine 5000 volumes

à son avénement à la courone, en laissa 70000. Les abbés de Louvois & Bignon firent des achats également considérables pendant le regne de Louis XV, ensorte qu'aujourd'hui elle passe pour contenir 70000 manuscrits & 94000 imprimés. Le catalogue des manuscrits a été publié en 4 volumes in-folio, 1739--44. L'abbé Sevin a dressé le Ier. vol. qui fait connoître les manuscrits Orientaux, & le IIe. qui fait connoître les Grecs. Le IIIe. & le IVe. vol. des Latins, sont de Melot & de Caperonnier. Il n'a encore paru du catalogue des livres que les Théologiens, les Jurisconsultes, & les Humanistes, en six vol. in-folio.

La bibliotheque du cardinal Mazarin étoit de 40000 vol. avant sa dissipation. Le cardinal, de retour, tâcha d'en recueillir les débris, & la laissa au college des Quatre-Nations où elle est ouverte au public. Elle peut aller à 37000 volumes.

Du tems de François Ier. l'abbaye de S. Victor avoit déja une bibliotheque publique qui a été augmentée particuliérement de celles de Bournonville, Tralaye & Cousin.

Celle de l'abbaye de Ste. Genevieve est riche de plus de 60000 vol. dont les plus précieux lui viennent du legs de l'archevêque de Rheims le Tellier, en 1710; l'archevêque avoit lui-même publié son catalogue à Paris, 1693, in-folio. Sur ces bibliotheques, M. Dénis cite le plus souvent Maichel, *Introd. ad Hist. lit. de Bibliothec. Paris.* Lipsiæ, 1721.

La Sorbone a hérité de la bibliotheque du

cardinal de Richelieu, & possede beaucoup de livres des trois Allemands qui ont les premiers imprimé à Paris.

Les Bénédictins de St. Germain-des-Prés jouissent de la plus précieuse après celle du roi. Le pere du Breul l'avoit commencée. L'abbé d'Etrée l'a grossie de ses 12000 vol. Les livres de l'abbé Renaudot & du cardinal de Gêvres lui ont été donnés. Il y avoit déja 40000 vol. au commencement du siecle, à présent elle a bien 8000 mille Mss. y compris ceux du chancelier Seguier & de l'évêque de Metz Coislin.

Les jésuites en possédoient à Paris deux fameuses, celle du college de Louis-le-Grand, nombreuse en humanistes, de laquelle du Duc, Petau, Briet, Cossart, Garnier, & au moment de la derniere disgrace, le savant abbé Brottier, illustre par sa superbe édition de Tacite, ont été bibliothécaires, & celle de leur maison professe, comprenant les legs de Ménage, de Guyet & de Huet. L'acte de la donation de Huet est transcrit dans Schellhorn. *Am. Lit.* L. V. L'une & l'autre ont été dispersées.

M. Denis ne fait mention d'aucune bibliotheque des provinces de France.

La bibliotheque de l'Escurial fondée par Philippe II, & qui est à la garde des Jeronimites, est la plus riche d'Espagne. Arias Montanus en a été le premier & le plus docte bibliothécaire. Les livres du cardinal Sirlet, tous notés de sa main, & de l'archevêque de Tarragone Antoine Augustin, y ont été portés, ainsi que les 3000 Mss. enlevés près de Salé à Muley Zi-

dan, roi de Maroc. Casiri, Maronite, appellé exprès de Rome pour dresser le catalogue des MSS. arabes, en a publié en 1770 le IIe. & dernier volume, rempli par les seuls articles d'histoire & de géographie. Le Ier. vol. embrasse toutes les autres sciences. Voyez ce catalogue intitulé : *Bibliotheca Arabico-Hispana Escurialensis*. Matriti. 2 volumes in-fol. 1760-70; & les lettres de Clarke sur l'Espagne, très-instructives touchant les MSS. hébreux, grecs & latins de l'Escurial.

On ne dit qu'un mot de la bibliotheque de la cathédrale de Tolede; de celle de l'université d'Alcala, où sont les livres du cardinal Ximenès; & de celle de l'université de Salamanque qui a les livres de Ferdinand Nugnez, premier maître de grec en Espagne.

On ne nomme qu'une seule bibliotheque en Portugal, celle du monastere de Mafra, où Bareti, dans la 29e. lettre de ses voyages, Leipzig, 1772, dit avoir trouvé 80000 volumes.

XXXII. La capitale d'Angleterre n'a point d'ornement plus somptueux & plus utile que le Museum Britannique. La premiere de ses trois divisions comprend la bibliotheque royale de 90000 volumes, & celle de Hans Sloane de plus de 40000. Henri VII avoit commencé la bibliotheque royale, de laquelle on a une description publiée à Londres en 1659, in-8vo. sous le titre de *The Royal Library*, qui en fixe la situation en ce tems, d'où l'on peut juger de son accroissement prodigieux jusqu'au nôtre. La seconde division contient plus d'un million

de diverses productions naturelles. La troisieme appartient aux Mss. qui consistent en 30000 articles tant en livres qu'en documens. Ce sont les Mss. de Harley, de Birch, de Sloane, de Cotton & du Roi. David Casley a donné en 1734, en anglois, in-4to. le catalogue de ceux du Roi; & Th. Smith avoit donné celui de Cotton en 1696, à Oxford è *Theatro Sheld.* In-folio.

Dans les deux universités d'Oxford & de Cambridge, chaque college a sa bibliotheque. Celle dite de Bodley tient le premier rang à Oxford, & a été considérablement augmentée des livres de Selden, de l'archevêque Laud, du chevalier Digby, du comte de Pembroke. Beaucoup de livres y sont enchaînés comme à Florence. En 1738, Bourles, Fysher & Langford en ont donné le plus nouveau catalogue en deux vol. in-fol. A Cambridge, la bibliotheque de l'université contient, entr'autres dépôts précieux, les livres de l'archevêque Mathieu Parker, & George I a acheté pour elle 24000 vol. laissés par l'évêque d'Ely Jean Moor. Ses Mss. sont décrits dans les beaux catalogues de Bernard : *Catalogi libr. Mss. Angliæ & Hiberniæ, in unum collecti*. 1697, 2 volumes in-folio.

En Hollande, Thysius a fondé la bibliotheque de l'université de Leide. Holmann y a fait présent de ses livres, & Joseph Scaliger de 208 Mss. orientaux. Elle a aussi acquis ceux d'Isaac Vossius. Il y a peu d'années qu'elle s'est encore accrue des livres de Prosper Marchand

& d'un nouveau legs de 16000 carolins. On en a plusieurs catalogues imprimés, ainsi que des bibliotheques de l'académie de Franeker, de l'université de Groningue, d'Utrecht, & de la bibliotheque publique d'Amsterdam.

M. Denis ne fait mention que d'une seule bibliotheque en Suede, celle de l'université d'Upsal, dont Celsius a donné l'histoire en 1745, sous ce titre : *Bibliothecæ Upsal. Historia.* Ups. in-8vo.

Il y a à Varsovie, en Pologne, une bibliotheque qui n'a d'égale en Europe, que celle de l'empereur, s'il est vrai qu'on y compte 300,000 volumes. C'est la bibliotheque de Zaluski, ouverte au public en 1746. Benoit XIV a lancé l'excommunication contre quiconque en distrairoit quelque livre. Cependant elle en a perdu dans les derniers troubles. Son laborieux bibliothécaire, M. Janoski, a donné en 1747, à Dresde, in-8vo. l'état des livres Polonois rares qu'on y conserve; & à Cracovie, en 1752, l'état des MSS. Après la mort de l'évêque de Kiow, dernier propriétaire, le roi & la république en ont pris possession, & le comte Ignace Potocki, grand-notaire de Lithuanie, en a obtenu la présidence. Elle est considérée comme la bibliotheque du royaume. C'est pourquoi le bibliothécaire Janozki a daté de *è bibliothecâ patriæ*, le premier tome de ses *Janociana*, ou *Poloniæ autorum memoriæ.* A Varsovie, 1776, in-8vo.

Le Czar Alexis, pere de Pierre-le-Grand, avoit rassemblé environ 500 MSS. pour la bi-

bliotheque ſynodale de Moſcou. Schiada de Céfalonie, en a décrit 447 dans ſes *arcana bibliothecæ ſynodalis & typographiæ Moſcuenſis ſacra.* Leipzig, 1724, in-folio. Aujourd'hui la bibliotheque impériale de Péterhof & celle de l'académie des ſciences, ſont en bon état. C'eſt-là tout ce que M. Denis en raconte.

XXXIII. En Allemagne, pluſieurs villes & univerſités ont des bibliotheques publiques très-renommées. Celle d'Ausbourg commença à s'élever en 1537, par les ſoins de Bétulée, vulgairement de Birk. Le conſeil fit acheter à Veniſe, pour 800 ducats, les Mſſ. grecs d'Antoine Eparchus, évêque de Corfou; & Welſer y mit toute ſa bibliotheque particuliere. Elle a donné l'exemple aux autres, de préſenter leurs tréſors au public, en faiſant imprimer en 1575, le premier catalogue de ſes Mſſ. grecs, qui fut dreſſé par Wolf. Le ſecond catalogue dreſſé en 1595 par Hoeſchel, eſt déja quadruple du premier. Dans le troiſieme de 1675, Reiſer a admis auſſi les Mſſ. latins. Le catalogue de ſes livres a auſſi été publié pluſieurs fois.

La bibliotheque de Baſle, médiocre pour la quantité des livres, abonde en Mſſ. de conſéquence. La ſuppreſſion des cloîtres a donné naiſſance à celle de Berne, enrichie encore des Mſſ. de Bongars, de la valeur deſquels on peut s'aſſurer en liſant le catalogue des Mſſ. de cette bibliotheque, mis au jour par le bibliothécaire Sinner, en trois vol. in-8vo. 1760-1772, dont on a encore un abrégé de 1773.

Le catalogue des livres imprimés, a été aussi donné en 1764. La bibliotheque de Zuric, peut être connue par ses catalogues ; le 1er. de 1629, in-4to.; le second de 1744, in-8vo. 2 vol. quoique tous les livres n'y soient pas compris.

La ville de Francfort-sur-le-Mein a une bibliotheque qui étoit de 13000 vol. en 1728, suivant le catalogue in-4to. que Lucius en a alors publié. Il nous apprend dans la préface qu'elle date de l'an 1484, que Louis de Marpurg lui légua ses livres, en partant pour son voyage de Palestine. Les livres de Jung, entre lesquels on prise un curieux recueil de 116 vol. d'écrits politiques, & les livres orientaux & rares de Job Ludolf, y ont été ajoutés.

Les dix mille volumes de Bulow ont servi de fondement à la bibliotheque de l'université de Gottingen, que la générosité des princes, la vigilance des curateurs & l'industrie des préposés a extrêmement multipliée. Le comte de la Lippe-Buckebourg, grand ami des savans, l'a pourvue d'un très-grand nombre de livres Espagnols & Portugais, qu'il a connus pendant ses voyages & son séjour en Portugal. Elle consistoit en 60000 volumes, en 1765, suivant Putter, dans son essai d'une histoire de l'université de Gottingen, in-8vo. en Allemand. C'est un grand avantage pour cette bibliotheque, d'être aujourd'hui confiée à Mrs. Heyne & Dieze, après avoir perdu M. Hamberg en 1773.

Il y a à Leipzig, deux fameuses bibliothe-

ques publiques : la bibliotheque de l'université, appellée la bibliotheque Pauline, parce qu'on l'a placée dans l'ancien couvent des Dominicains, dédiée à St. Paul, est composée en grande partie des livres qui ont appartenu aux couvens circonvoisins avant leur destruction. Feller a fait imprimer à Leipzig, en 1686, & encore en 1704, in-12. son discours, *de ortu & incrementis Paulinæ*, auquel il a joint un catalogue de ses Mss. On y compte 24000 vol. imprimés, & 1600 Mss. aujourd'hui sous l'inspection de M. le conseiller Bel [Moréri dit 8000 Mss.] L'autre bibliotheque est celle du conseil, fondée en 1677, par l'avocat Grosse. Quand elle fut ouverte en 1711, on y comptoit 14000 vol. & 500 mss. A présent le nombre des volumes est monté à 30000, & celui des Mss. à 600. Dans le programme d'ouverture, M. Gotze a décrit les plus intéressans & rapporté des anecdotes curieuses. M. Muller en a aujourd'hui l'inspection.

La bibliotheque de la ville de Nuremberg, a aussi été fondée avec les débris de celles des moines licentiés. Saubert en a donné l'histoire en latin, sous le titre, *Historia biblioth. reipub. Norimberg.* 1643, in-12. Just. Jac. Leibnitz en a fait connoître les raretés dans ses *Memorabilia biblioth. Norimberg.* 1643, in-12. Elle est pleine de raretés typographiques, dont la diligence de M. de Nurr fait espérer un catalogue exact.

La bibliotheque de l'université de Prague a souffert dans ses antiquités par le feu que les

Hussites y mirent en 1422, mais elle a été rétablie & agrandie par les dons du chancelier comte de Sternberg, d'un prêtre nommé Doerfelmeyer, & avec les livres doubles de la bibliotheque impériale. La bibliotheque de la cathédrale est considérable par le nombre de ses MSS. en langue vulgaire.

XXXIV. Avant de parler des bibliotheques des princes d'Allemagne qui en ont assez permis l'accès pour qu'on les connoisse, on ne peut s'empêcher de regretter la perte de celles de Bude & de Heidelberg, quoique la premiere n'appartînt qu'au voisinage d'Allemagne.

Mathias Corvin commença celle de Bude en 1476. Il entretenoit quatre écrivains à Florence, & trente dans sa capitale, qui ne travailloient presque que sur du velin. La quantité de ses livres tant de Grece que d'Asie & de tout pays, parvint à 30000, qu'il mit sous la direction des savans Italiens Ugolet, Fontius, Martius & Felix de Raguse. Ladislas & Louis, successeurs de Corvin, ignorant la valeur de ce trésor amassé avec tant de peine, en distribuerent une partie en présens. Depuis 1526 que Solyman eut pris Bude, un autre partie fut continuellement pillée par les Turcs & par les Chrétiens. Le cardinal Pazmany offrit inutilement aux Turcs 30000 florins du reste. Enfin quand les Impériaux eurent repris Bude en 1686, il ne s'y trouva plus que 290 volumes endommagés, qui furent transportés dans la bibliotheque impériale de Vienne. Voyez Schier: *dissertatio de regiæ Budensis bibliothecæ ortu, lapsu,*

interitu & reliquiis. Vindob. in-4to. ; auſſi la deſcription de la ſalle de ces livres en vers, par Naldus Naldi, dans le tom. III des *Miſcell. Hiſt. Hung.* de Bel, & enfin ce qu'en dit Olahus *in Hungariâ* C. V. Ed. Kollar. Vienne 1763, in-8vo.

La priſe d'Heidelberg, par Tilly, fit tomber ſa bibliotheque en la puiſſance du duc Maximilien de Baviere, qui en fit préſent à Grégoire XV. En 1662 (ne faut-il point 1622?) Léon Allazzi, bibliothécaire du Vatican, vint à Heidelberg, & chargea plus de 100 mulets, ſuivant Reimmann, *Hiſt. Lit.*, & 200 ſuivant Baring, *Clav. Dipl. Hanov.* de tout ce qu'il lui plut de ces livres qui ſont encore au Vatican, reconnoiſſables aux armes de Baviere. La cour Palatine en a ſouvent demandé le renvoi, & avoit député Spanheim à Rome pour l'obtenir. Il ne lui a encore été rien rendu qu'un Mſſ. de famille.

La bibliotheque royale de Berlin reconnoît proprement pour fondateur, l'électeur Frédéric-Guillaume. On y a de tems en tems incorporé des recueils, dont celui de Spanheim eſt le plus intéreſſant. Elle ſurpaſſoit 30000 vol. en 1715, ſous la direction de la Croze. Outre les Mſſ. de Spanheim, elle poſſede les orientaux de Petræus, 118 vol. de recueils hiſtoriques de Mazarin, & 30 de Wicquefort, in-fol. M. le conſeiller Stoſch en a l'inſpection. On en peut apprendre davantage dans l'eſſai d'une hiſtoire de la bibliotheque royale de Berlin, 1752, in-8vo. en Allemand.

Le duc Auguste de Brunswick entreprit en 1604 d'avoir une bibliotheque dans son château d'Hitzaker, laquelle on appelle de son nom la bibliotheque d'Auguste. Pour la commencer, il acquit les collections des deux Curions, de Cluten & de Freher. Il en écrivit long-tems le catalogue de sa propre main. Dans la suite elle a été transportée à Brunswick, & enfin à Wolfenbuttel. Déja elle comptoit en 1661 au-delà de 2000 Mss. & de 28415 liv. impr. Ritthaler, Hongrois, & le grand Leibnitz, en ont été bibliothécaires. M. Lessing honore aujourd'hui cet emploi. Il nous a fait connoître une partie de ses richesses dans les 1er. & second mémoires qu'il a publiés à Brunswick en 1773, in-8vo. Consultez aussi *Historia bibliothecæ Augustæ.* Leipzig, 1745--46, in-4to.

La bibliotheque électorale de Dresde a commencé en 1588, lorsque l'électeur Auguste y plaça les livres des Werther & de George Fabricius, auxquels on a ajouté ceux de Taubmann de Wittemberg, de Braun d'Elbing, de Besser, consistant en 15000 articles rares, & les riches collections de Bunau & de Bruhl, dont on a des catalogues de main de maître. L'abbé Goetze a recueilli pour elle dans le cours de ses voyages un grand nombre de Mss. & de livres importans; & il a rendu public ce qu'elle a de plus curieux dans son ouvrage Allemand, en 3 vol. in-4to. intitulé: Curiosités, &c. *Merkwurdigkeiten.* Dresde. 1744. On a fait espérer que Mrs. Crusius, Franke & Canzler en auroient donné un catalogue complet.

La

La bibliotheque royale d'Hannovre n'eſt pas moins opulente. Fleiſcher l'a le premier miſe en ordre ; & après lui Leibnitz en a pris ſoin en 1676 : ſes livres & ſes Mſſ. en ſont aujourd'hui partie. Eccard & Hahn, ſucceſſeurs de Leibnitz dans le même poſte, ſe ſont rendus célebres.

Celle de Baviere à Munich, conſiſtoit déja en 11000 vol. l'an 1595. Elle eſt compoſée des collections des anciens princes, de celles de Fugger, de Lucretius, de Ratisbonne, &c. M. d'Oefele, hiſtoriographe de Baviere, en prend ſoin. On remarque que les Bavarois ont été des premiers éditeurs des catalogues de livres imprimés, Chriſtophe Ferg ayant publié en 1599, celui de la bibliotheque d'Ingolſtadt.

Il n'eſt fait aucune mention des bibliotheques de ceux des princes Allemands, qui y laiſſent trop peu pénétrer, pour qu'elles ſoient aſſez connues.

XXXV. Quoique tous les princes de la maiſon d'Habsbourg aient protégé les ſciences & aimé les livres, l'empereur Maximilien Ier. peut être conſidéré comme le principal fondateur de la bibliotheque impériale de Vienne. Il fut ſecondé par Conrad Celte, poëte Laureat, des propres livres duquel elle fut augmentée ; après lui Cuſpinien y mit quelques ruines de la bibliotheque de Bude & les livres de quelques cloîtres Autrichiens ; & après Cuſpinien, Gaſpar de Nydpruck, & Latz, médecin de Ferdinand Ier. la gouvernerent, Sous eux les

collections de Faber, évêque de Vienne, & de Dernſchwam, groſſirent la bibliotheque impériale. Elle s'eſt encore accrue de 240 Mſſ. que Busbecke avoit recueillis pendant ſon ambaſſade en Orient, & qu'il laiſſa à Maximilien II; & de pluſieurs livres rares de Lazius. Tandis que Blotius de Delft en eut l'adminiſtration, elle acquit aſſez de renommée pour que Lipſe, dans la préface de ſon édit. de Tacite, à Anvers, 1648, in-folio, en écrivit à l'empereur en ces termes: » Votre ſeule cour de Vienne a » plus de ſavans que tous les royaumes des » autres, & votre bibliotheque abonde ſi fort » en monumens de tout genre, qu'elle égale, » ſi elle ne ſurpaſſe pas, celles de Philadelphe » & de Pergame «. Blotius en fut le premier qui porta expreſſément le titre de bibliothécaire. Sous lui 2618 vol. de Sambuky entrerent dans la bibliotheque impériale. Pluſieurs livres ſe perdant par ſa négligence, on lui ſubſtitua d'abord Strein, puis Tengnagel, ſuivis de Rechberger & de Mauchter. Cependant Lambeck, neveu d'Holſtenius, y trouva peu d'ordre, quand l'empereur Léopold l'y appella en 1663. Il s'appliqua ſi aſſiduement à y en apporter, qu'on peut dater de lui la ſeconde époque de cette bibliotheque floriſſante. Ses livres particuliers, ceux du château d'Ambras au Tyrol, & ceux du marquis Gabrega réunis, la firent monter à 80000 volumes. Sous le titre de *Commentarii de Auguſtâ Bibliothecâ Cæſareâ*, il entreprit un ouvrage très-étendu qui devoit comprendre en XV livres, toute l'hiſtoire littéraire de cette immenſe bibliotheque. Mais

il n'en mit au jour que VIII livres en 1665--1676, qui sont devenus rares; c'est pourquoi le bibliothécaire actuel, en donne une nouvelle éd. avec des additions & des corrections, de laquelle les 3 premiers liv. ont paru en 1766, 1769, 1776, in-folio. Nessel, successeur de Lambeck, fit imprimer en 1690, à Vienne & à Nuremberg, in-folio, un catalogue des Mss. grecs & orientaux qui n'est qu'un extrait sec de Lambeck, avec ce titre: *Breviarum & supplementum commentar. Lambecian. sive catalogus*, *&c.* Nessel étoit si peu communiquant, qu'on disoit après sa mort: *Nunc bibliotheca patet quia Nesselius latet.* Gentilotti poursuivit jusqu'au XVe. livre les commentaires de Lambeck; & de bibliothécaire il devint évêque de Trente. Charles VI lui donna pour successeur Garelli son médecin, & Riccardi, de l'avis desquels il éleva aux sciences sur les fondemens posés par Léopold, un temple qui n'a point de pareil sur la terre. Il fut de nouveau enrichi de la bibliotheque de Hohendorf, de 6731 vol. & de 252 manuscrits; de celle de Cardon, Espagnol, de 4000 volumes; du prince Eugene, de 15000 vol. & 237 manuscrits; d'autres Mss. tirés de Naples; de celle d'Herœus, garde impérial des médailles; & aussi de celle de Riccardi. Enfin il fut ouvert au public, en y ajoutant deux gardes, Forlosia & Spannagel. Riccardi mourut en 1726, & Garelli en 1739. Ainsi Forlosia demeura le premier garde jusqu'en 1745, que l'impératrice-reine, héritiere aussi de l'amour de son auguste pere pour les

livres, nomma bibliothécaire le baron de van Swieten, son médecin, d'un nom immortel dans la république des lettres, comme dans l'Empire de la maison d'Autriche. Il distribua les livres superflus aux universités de Prague & d'Inspruck, & à divers couvens de mendians. Il fit parfaitement relier plusieurs milliers de vol. qui ne l'étoient point. Il fit venir des livres de tous les pays, notamment ceux de l'imprimerie turque, qu'Ibrahim Effendi avoit établie à Constantinople; & il joignit les bibliotheques suivantes à l'impériale : la bibliotheque secrete de Charles VI : les livres de celle de Garelli qui manquoient dans la bibliotheque impériale : ceux du château archiducal de Glatz : la collection du comte Starhemberg, contenant un grand nombre d'articles touchant la séparation des religions : l'ancienne bibliotheque de l'université de Vienne : & la bibliotheque manuelle de François Ier. A la mort de Swieten, M. le conseiller de Collar a été nommé surintendant de la bibliotheque impériale. Il a pour adjoints Mrs. de Martinez & Heyrenbach, en qualité de second & troisieme garde, desquels l'un connoît les langues, l'histoire & les arts modernes, & l'autre est profondément versé dans la diplômatique & dans tout ce qui appartient au moyen âge. La bibliotheque impériale, depuis qu'elle a hérité de celle de van Swieten, contient à présent environ 300,000 vol. y compris environ 12000 de Mss. Elle est ouverte en été à huit heures, & en hiver à neuf heures du matin, jusqu'à midi.

Tout ce que M. Denis a rapporté ici de la bibliotheque impériale, il convient l'avoir pris des commentaires de Lambeck, avec les additions de M. de Collar.

XXXVI. Indépendamment de la bibliotheque impériale, il y a à Vienne d'autres bibliotheques publiques. Celle de la ville de Vienne eſt conſidérable par l'abondance des anciennes éditions. Lambacher, qui en étoit bibliothécaire, a publié en 1750, la 1ere. partie de ſon catalogue, ſous ce titre : *Bibliotheca antiqua Viennenſis Civica*, &c. *Viennæ*, in-4to. qui ne comprend que les livres de théologie depuis 1460 juſqu'en 1560. La mort l'a empêché de le finir.

La bibliotheque de Windhag, ainſi nommée de ſon fondateur Entzmuller, comte de Windhag, eſt ouverte depuis 1678. Elle a un bibliothécaire de l'ordre des Dominicains, avec un aide, & l'entrée en eſt permiſe depuis neuf heures du matin juſqu'à 12, & depuis 2 heures du ſoir juſqu'à 4. Le catalogue, *Bibliotheca Windhagiana*, *Viennæ*, in-4to. en a été donné en 1733, accompagné d'une bulle d'excommunication contre ceux qui en déroberoient aucun livre. Elle en mérite un nouveau depuis qu'en 1764, elle a été augmentée des 6000 vol. de l'acad. d'agriculture, enſorte qu'elle compte à préſent 30000 vol.

La bibliotheque de Geſchwind, ouverte depuis 1723, n'eſt pas ſi conſidérable. On l'appelle ainſi de ſon fondateur le baron de Geſchwind, feld-maréchal. Le catalogue, *Catalogus*

Bibliothecæ Gſchwindianæ , in-8vo. en a été imprimé à Vienne en 1732.

Le fils de Garelli médecin & bibliothécaire de l'empereur, que nous avons dit avoir légué à la bibliotheque impériale ceux de ſes livres qui lui conviendroient, étant mort en 1741, deux ans après ſon pere, non-ſeulement il en a donné le reſte au public par ſon teſtament, mais il a encore laiſſé un fond conſidérable pour leur entretien & leur accroiſſement à perpétuité. En 1748, l'impératrice-reine a ordonné que cette bibliotheque, ſous la dénomination de bibliotheque impériale de Garelli, ſeroit ouverte les dimanches, les fêtes & les Jeudis à la jeune nobleſſe du college Théréſien ſeulement, & à tout le monde les autres jours de la ſemaine. Les livres que la bibliotheque royale s'étoit appropriés, ont été remplacés libéralement par une multitude d'autres précieux. Elle ne contient que onze mille volumes, mais choiſis. Froelich de Gratz en a été bibliothécaire le premier; Khell de Linz l'a été enſuite : tous deux très-ſavans dans les médailles. Après la mort de Khell, la place a été donnée à M. Denis, qui s'en reconnoît redevable entre autres bienfaits, à l'évêque de Neuſtadt.

La réunion des bibliotheques des Jéſuites a formé la nouvelle bibliotheque de l'univerſité, qui a été ouverte le 13 mai 1777.

On ne dit rien de pluſieurs bibliotheques de la nobleſſe & des maiſons des chanoines réguliers, des Bénédictins, des Ciſterciens, qui ne

ſont point publiques, parce qu'il faut ſe borner.

Il nous reſte encore à copier le ſyſtême d'un arrangement de bibliotheque, tel que M. Denis l'a exécuté pour la bibliotheque impériale de Garelli.

Quoique cet extrait ne ſoit que trop long, nous ne ſaurions le finir ſans témoigner du déplaiſir de la prévention continuelle du bibliothécaire Allemand pour ſa patrie, & contre les plus célebres bibliographes & bibliotheques de France. Quand il lit dans les *mém. de l'acad. des inſcript.* tom. XXIX. pag. 367 : » La » bibliotheque du roi ſurpaſſe en richeſſes & » en nombre de volumes toutes les bibliothe- » ques du monde «, il n'y peut plus tenir, & s'exclame : *Semper ego auditor tantum.* Pour les bibliographes, s'il daigne lire le ſupplément à l'hiſtoire de l'imprimerie, il admirera lui-même ſa conformité avec l'illuſtre anonyme qui en eſt l'auteur, & il conviendra que ce bibliographe, quoique François, n'eſt inférieur à aucun qu'on connoiſſe.

Entre autres fautes qui ſe ſont gliſſées dans l'impreſſion du premier extrait de cet ouvrage au mois de mars dernier, on doit avertir de celles-ci. Pag. 174, *au lieu de* la viſitoit quelquefois; Robert-Etienne; *mettez*, y viſitoit quelquefois Robert-Etienne; & pag. 175, *au lieu de* livre, *mettez* Live.

ISAIAH : a new tranflation, &c. *Ifaïe : traduction nouvelle, avec une differtation préliminaire, des notes critiques & philologiques, & des éclairciffemens. Par M. ROBERT LOWTH, docteur en théologie, lord-évêque de Londres. In-4to.* Londres, chez Cadell.

LEs prophéties d'Ifaïe font connues de tous les Chrétiens un peu inftruits; c'eft un des monumens les plus refpectables & les plus précieux de l'antiquité, puifqu'elles font le fruit de l'infpiration divine; mais indépendamment de ce grand & augufte caractere, elles ont encore le mérite infiniment rare d'offrir aux littérateurs & aux gens de goût, des modeles de poéfie fublime, qui l'emportent prefque autant fur les chef-d'œuvres les plus parfaits des poëtes profanes, que le Dieu qui infpira Ifaïe, fur les vaines divinités de la fable. Quoi de plus fuperbe que le chant de joie du prophete fur la chûte du roi de Babylone! Quels mouvemens animés, quelle rapidité, & en même tems quelle grandeur d'idées, quelle terrible peinture de la chûte d'un tyran impie & orgueilleux! D'un autre côté, quelle douceur, quelle onction dans le cantique d'Ezéchias! Dans ces deux morceaux fi différens, on trouve réunies toutes les grandes qualités poétiques; élévation d'ame, force d'imagination,

pathétique de ſentimens & d'expreſſions, & tout cela au degré le plus éminent, à un degré qu'il ne ſemble pas que la foibleſſe humaine abandonnée à elle-même ait jamais pu atteindre. Mais ce n'eſt pas à nous qu'il convient de faire l'éloge d'un prophete; ce ſeroit dégrader en quelque ſorte la majeſté divine empreinte dans ſes ouvrages, que d'en louer ſimplement le mérite littéraire, & il appartient à d'autres d'en développer les grandes inſtructions.

La traduction nouvelle que nous annonçons, ouvrage d'un prélat reſpectable qui eſt en même tems un ſavant du premier ordre, comme la plupart des évêques d'Angleterre, nous a paru très-propre à faire ſentir les beautés de ces divines prophéties aux Anglois qui ne peuvent pas les lire dans l'original. Les ſavans & les théologiens en apprécieront l'exactitude; pour nous, à qui cet examen eſt interdit par beaucoup de raiſons, nous nous bornerons à rendre compte de la diſſertation préliminaire qui eſt faite pour intéreſſer tous les lecteurs curieux par les matieres dont elle traite, & les vues qu'elle renferme.

On peut la diviſer en deux parties principales; dans l'une, le reſpectable auteur entreprend de prouver que les prophéties d'Iſaïe ont été écrites en vers, & diſcute à cette occaſion les ſentimens des ſavans ſur la verſification hébraïque; dans l'autre il expoſe le ſyſtême de traduction qu'il a adopté, & les difficultés particulieres qui ſe trouvent dans la

traduction des livres de l'ancien testament, tant par la nature des langues & l'extrême différence des mœurs & des institutions anciennes & modernes, que par le mauvais état où les originaux nous sont parvenus, & par l'incertitude & l'obscurité qui regnent sur plusieurs points essentiels de la grammaire hébraïque. Reprenons la premiere partie.

» On croit généralement, dit M. l'évêque » de Londres, que les prophéties d'Isaïe sont » écrites en prose. On reconnoît que le style, » les pensées, les images, les expressions en » sont poétiques au plus haut degré ; mais » qu'elles soient écrites en vers, & que l'au- » teur ait observé une mesure, un rithme, enfin » ait suivi ce systême de versification, quel qu'il » soit, qui distingue les livres de l'ancien testa- » ment reconnus pour poétiques, tels que le » livre de Job, les pseaumes & les proverbes, » des livres historiques écrits en prose pure, » c'est ce qu'on n'a jamais supposé ; au moins » ce n'a jamais été l'opinion générale. Les » sentimens des savans sur la versification hé- » braïque sont très-variés ; ils n'en ont que » des idées vagues, confuses & imparfaites ; » cependant on a toujours cru que certains » livres de l'ancien testament étoient écrits en » vers, mais que les ouvrages des prophetes » n'étoient pas de ce nombre.

M. l'évêque montre qu'il y a une parfaite conformité entre le style des prophéties, & celui des livres reconnus pour écrits en vers, & que cette conformité s'étend à tous les ca-

racteres poétiques qui diſtinguent ces livres de la proſe pure. Le premier & le plus évident de ces caracteres ſe tire des poëmes hébreux alphabétiques ou acroſtiches. Cette eſpece de poëme conſiſte en vingt-deux lignes, ou vingt-deux ſyſtêmes de lignes, (périodes ou ſtances), nombre égal à celui des lettres de l'alphabet hébreu; & chaque ligne ou ſtance commence par la lettre correſpondante à ſon ordre numérique. Il exiſte dans les livres de l'ancien teſtament, douze de ces poëmes, dont trois par lignes & neuf par ſtances; les quatre premiers chapitres des lamentations de Jérémie ſont de ce nombre, & un des quatre eſt de la premiere claſſe.

» Nous pouvons raiſonnablement conclure, » en premier lieu, que les poëmes parfaitement » alphabétiques, (c'eſt-à-dire, qui le ſont par » lignes), ſont compoſés de vers proprement » dits, de vers réſultans de l'obſervation de » quelques loix d'harmonie, & ayant une » cadence, meſure, nombre ou rithme quel- » conque. Car il ſeroit contre la nature des » choſes, & l'analogie ne permet pas de ſup- » poſer, que des lignes de ſimple proſe dans » leſquelles on auroit négligé abſolument le » nombre & l'harmonie, fuſſent diſtribuées ſur » une échelle de diviſion ſi exacte, & qui » porte des marques ſi évidentes d'étude & » de travail, de combinaiſon & de juſteſſe. Je » préſume qu'on m'accordera auſſi aiſément à » l'égard des autres poëmes, diviſés par les » lettres initiales en ſtances ſubdiviſées par

» des repos en un nombre de lignes presque
» toujours égal, que ces poëmes sont du même
» genre que les premiers, & composés pa-
» reillement de vers ; & en général à l'égard
» du reste des poëmes hébreux qui ont à d'au-
» tres égards les mêmes caracteres que les
» poëmes alphabétiques, & qui sont divisés
» en lignes ou stances régulieres & proportion-
» nées les unes aux autres, que ces poëmes
» sont aussi composés de vers, & distingués
» de la prose non-seulement par le style, les
» figures, la diction, par la grandeur des
» idées & la richesse des images, mais par
» leur division symmétrique en lignes & quel-
» quefois en stances, qui ayant entre elles
» une égalité, conformité ou proportion ap-
» parente, étoient en quelque sorte mesurées
» par l'oreille, suivant de certaines loix gé-
» nérales relatives à ce qu'on appelle mêtre,
» rhythme, harmonie ou cadence.

» Nous pouvons conclure encore de l'exa-
» men des poëmes parfaitement alphabétiques,
» que quelle que soit la qualité constitutive
» du vers hébreu, ce n'est certainement pas
» la rime, ou la similitude & la correspon-
» dance des finales des vers ; car comme les
» finales sont infailliblement marquées dans ces
» poëmes, & qu'on ne trouve point qu'elles
» correspondent pour le son, soit qu'on pro-
» cede par distiques ou par tercets, il s'ensuit
» évidemment que la rime n'est pas nécessaire
» aux vers hébreux. Les formes grammaticales
» du langage hébraïque dans les verbes, les

» pronoms & les pluriers des noms, ſont ſi
» ſimples & ſi uniformes, & cela influe telle-
» ment ſur les terminaiſons des mots, que la
» conſonnance des finales ne peut pas s'éviter
» entiérement, & qu'on en voit quelquefois
» des exemples; mais bien loin qu'elle conſti-
» tue une partie eſſentielle de la verſification
» hébraïque, il ne paroît pas même qu'on l'ait
» cherchée comme un ornement acceſſoire,
» ni qu'elle ait été en aucune maniere l'objet
» du travail ou de l'attention. «

» Que les vers hébreux aient quelque choſe
» de régulier dans leur forme & dans leur
» compoſition, c'eſt ce qui paroît probable
» quand on conſidere leur égalité & uniformité
» apparente, & leur diſtribution évidemment
» relative à celle des membres d'une phraſe.
» Mais quant au genre de leur harmonie, ca-
» dence, metre ou rhythme, quant aux loix
» de verſification qui y ſont obſervées, les
» exemples que nous avons ne nous appren-
» nent rien qui puiſſe nous conduire à une
» bonne théorie ou à une hypotheſe raiſon-
» nable ſur ce ſujet. Car l'harmonie réſulte du
» rapport, de la proportion & de la correſpon-
» dance de différens ſons combinés, & le vers,
» de l'arrangement des mots & de la diſtri-
» bution des ſyllabes relativement au nombre,
» à la quantité & à l'accent; donc l'harmonie
» & la vraie modulation du vers dépendent
» d'une parfaite prononciation de la langue, &
» d'une connoiſſance égale des principes &
» des regles de la verſification, & le metre

» ſuppoſe une connoiſſance exacte du nombre,
» de la quantité, & dans quelques langues,
» de l'accent des ſyllabes. Mais la vraie pro-
» nonciation de l'hébreu eſt perdue, & plus
» abſolument perdue que celle d'aucune autre
» langue morte; car l'écriture hébraïque, ſem-
» blable aux autres écritures orientales, ex-
» primant ſeulement les conſonnes, & étant
» deſtituée de voyelles, cette langue eſt muette
» en quelque façon depuis deux mille ans, &
» ſe refuſe à toute articulation; le nombre
» des ſyllabes eſt incertain dans une infinité
» de mots; la quantité & l'accent ſont totale-
» ment inconnus. Dans l'ignorance où nous
» ſommes de toutes ces particularités eſſentiel-
» les, & dans l'impoſſibilité d'en acquérir une
» connoiſſance certaine, comment pourrions-
» nous parvenir à celle de la verſification hé-
» braïque? Cette ignorance eſt une vérité re-
» connue & qui paroît inconteſtable; mais
» quand il ſe trouveroit quelqu'un qui vou-
» droit ſoutenir la bonté de la ponctuation
» des Maſſorethes, (quoiqu'elle contrediſe le
» peu de notions que nous avons ſur la pro-
» nonciation hébraïque, & qui ont pour elles
» des autorités bien antérieures & d'un plus
» grand poids, celles des Septante, d'Origene
» & d'autres écrivains anciens) il faudroit
» toujours convenir que perſonne, en ſuivant
» ce, ſyſtême n'a pu réduire la verſification
» hébraïque à aucun principe d'harmonie. Et
» certes il n'eſt pas étonnant que des regles
» de prononciation, données, comme tout le

» monde en convient, mille ans après qu'on
» a eu cessé de parler cette langue, ne puis-
» sent pas nous faire trouver le véritable son
» des vers hébreux. Mais s'il a été impossible
» aux Massorethes d'assigner la véritable pro-
» nonciation de leur langue, quoiqu'ils eussent
» jusqu'à un certain point, dans leur travail,
» le secours de la tradition, comment nous
» seroit-il possible aujourd'hui que nous som-
» mes encore plus éloignés de la seule source
» des connoissances en ce genre, l'instruction
» orale, de perfectionner ou de corriger leur
» système, ou de le remplacer par un système
» meilleur & plus propre à nous mettre au
» fait des loix de la versification hébraïque?
» C'est une entreprise vaine dont l'objet est
» au-dessus de notre portée, & le but hors des
» limites de la raison & de l'imagination hu-
» maines. La question relative au metre hé-
» breu est maintenant dans le même rang que
» celle qui concerne les accens grecs. Il est
» très-probable que le metre hébreu étoit sou-
» mis à des loix certaines; il est incontestable
» que la langue grecque encore vivante avoit
» une modulation fixée par des accens cer-
» tains; mais un sourd de naissance pourroit
» aussi-bien parvenir à se faire une idée juste
» du son, qu'un critique de nos jours à con-
» noître la véritable modulation du grec par
» les accens, & celle de l'hébreu par les metres.

» Tout ce qu'on peut inférer de la for-
» me des poëmes alphabétiques, c'est, je crois,
» que les poëmes hébreux sont écrits en vers

» proprement dits ; que l'harmonie de ces vers » ne résulte pas de la rime, c'est-à-dire, de » la consonnance des finales, mais de quelque » espece de rhythme, & probablement de » quelque espece de metre, dont les loix sont » maintenant inconnues pour toujours, & aussi » qu'il y a une correspondance évidente entre » les vers & un rapport évident entre leur » composition & celle des phrases ; la struc- » ture de ceux-là dépendant jusqu'à un certain » point de la distribution de celles-ci ; de ma- » niere qu'en général les stances forment des » périodes, les vers des membres de phrases, » & que les repos des uns correspondent aux » repos des autres, caractere particulier qui » s'observe dans tous les livres hébreux écrits » en vers, & qui les distingue de ceux qui » sont en prose pure.

L'auteur appelle *parallélisme* la correspondance des vers entr'eux, & il distingue trois sortes de vers paralleles ; paralleles *synonymes*, paralleles *antithétiques*, & paralleles *sinthétiques* ; il cite des exemples de ces trois parallélismes, & tire les uns des livres reconnus généralement pour poétiques, & les autres des prophéties d'Isaïe.

Les vers paralleles *synonymes*, sont ceux qui expriment le même sens en termes différens, mais équivalens ; tels sont ceux-ci du pseaume 21.

Jehova, de robore tuo lætatur rex ;
Et de salute tuâ quam exultat valde !
Desiderium animi ejus das ei ;

Pronuntiatum labiorum ejus non avertens maximè (*)

Tels ſont ces autres d'Iſaïe, ch. 55.

Requirite Jehovam, dum præſto eſt;
Invocate eum, dum eſt propinquus:
Derelinquat improbus viam ſuam;
Et vir iniquus cogitationes ſuas.
Revertatur que ad Jehovam, ut miſereatur ipſius;
Et ad Deum noſtrum, quia plurimum condonat.

Il y a de ces vers paralleles qui contiennent chacun deux membres ou propoſitions.

Jehova, inclina cælos tuos, & deſcende;
Tange iſtos montes, & fument:
Pſ. 144.
Non ædificabunt, & alius inhabitabit;
Non plantabunt, & alius comedet.
Isaï. 65.

Quelquefois le parallélisme conſiſte dans la répétition d'une partie de la premiere phraſe.

Vox mea ad Deum fertur quum exclamo;
Vox mea ad Deum, ut aurem advertat ad me.
Pſ. 77.
Nam deprimit habitatores loci alti,
Urbem editam, dejicit eam:
Dejicit eam uſque in terram;
Deturbat eam in pulverem uſque:
Conculcabit eam pes;

(*) Verſion de Tremellius & de Junius; ainſi que les citations ſuivantes.

Pedes pauperis, veſtigia tenuium.
ISAÏ. 26.

Il y a des tercets paralleles; ce ſont trois vers correſpondans qui forment une eſpece de ſtance, & dont deux ordinairement ſont ſynonymes.

Improbus autem videns indignatur;
Dentibus ſuis frendens contabeſcit;
Deſiderium improborum periturum eſt.
Pſ. 112.

Il y a auſſi des quatrains paralleles, formés de deux diſtiques liés entr'eux par le ſens & la conſtruction. Le pſeaume trente-ſeptieme eſt compoſé tout entier de ſemblables ſtances, dont les initiales ſont relatives à l'ordre numérique. Le paſſage ſuivant d'Iſaïe eſt du même genre.

Agnoſcit bos poſſeſſorem ſuum;
Et aſinus præſepe Domini ſui:
Sed *Iſrael* me *non agnoſcit;*
Populus meus non animadvertit.
ISAÏ. 1.

Le parallélisme eſt quelquefois alternatif; c'eſt-à-dire, que le premier vers correſpond au troiſieme, & le ſecond au quatrieme.

Sed quam alti ſunt cœli ſupra terram;
Prævalet benignitas ejus erga timentes eum:
Quam longe abeſt oriens ab occidente;
Longe amovet a nobis defectiones noſtras.
Pſ. 103.

Sed dicitis, nequaquam, nam insidentes equo fugiemus; idcirco fugietis:
At levi jumento vehemur;
Idcirco leviores erunt qui persequentur vos.

Isaï : 30.

Les vers paralleles *antithétiques*, sont ceux qui forment antithese l'un avec l'autre.

Filius sapiens lætitiâ afficit patrem;
Filius vero stolidus mæstitiæ est matri suæ.

Prov. 10.

Il y a de doubles antitheses, c'est-à-dire de vers à vers, & de membre à membre.

Illi incurvant se, & cadunt;
Nos verò surgimus, & consistimus.

Ps 20.

Quelquefois l'antithese résulte de deux distiques opposés l'un à l'autre, qui forment un quatrain.

Quamvis hi montes recederent;
Et hi colles dimoverentur:
Attamen benignitas mea à te non recedet;
Et fœdus pacis meæ non dimovebitur.

Isaï. 54.

Les vers paralleles *synthétiques*, sont ceux qui ont la même forme de construction; dans ceux-là le mot ne répond pas au mot, ni le sens au sens, comme équivalent ou contraire; mais il y a conformité dans le tour de la phrase

& de l'expreſſion, dans le mode des verbes, dans le cas des noms, &c.

Laudate Jehovam, terreſtria;
Cete, & omnes abyſſi;
Ignis & grando, nix & exhalatio;
Ventus turbineus efficiens verbum ejus, &c.

Pſ. 148.

An hujus modi eſſet jejunium quod eligo?
Dies quo affligit homo animam ſuam?
An incurvare ut juncum caput ſuum?
An ut quis cilicium ac cinerem ſibi ſternat?
An hujus modi vocabis jejunium;
Et diem acceptum Jehovæ?
Nonne hoc eſt jejunium quod eligo?
Ut ſolvatis nexus improbitatis;
Diſſolvatis faſces loris vinctos;
Ac dimittatis conquaſſatos ut ſint liberi;
Et omne lorum diſrumpatis, &c.

Isaï. 58.

» Ces trois ſortes de vers paralleles, ont » chacun leur caractere & leur effet particu- » lier. On les emploie donc dans des occaſions » différentes... L'art ſe fait ſentir dans l'élé- » gance étudiée des paralleles ſynonymes. Ils » ſont d'uſage principalement dans les poëmes » de peu d'étendue; tels que pluſieurs pſeau- » mes, les prophéties de Balaam, & celles » d'Iſaïe, qui ſont pour la plupart de petits » poëmes ſéparés. Le parallèliſme antithétique » eſt ſur-tout propre à donner de la fineſſe & » de la force aux adages & aux ſentences mo- » rales; c'eſt pourquoi il abonde dans les pro- » verbes de Salomon; mais on en trouve peu » d'exemples ailleurs. Le parallèliſme ſynthéti-

» que eſt celui qui ſe rencontre le plus ſou-
» vent dans le poëme de Job, composé ſur
» un plan étendu & écrit d'un ſtyle très-éle-
» vé, quoiqu'on y trouve pluſieurs beaux
» exemples du parallélisme ſynonyme, & que
» la diſtribution des vers y ſoit très-exacte.
» Un heureux mêlange de ces trois eſpeces,
» produit une agréable variété, & elles ſe font
» valoir mutuellement. «

M. l'évêque de Londres obſerve enſuite qu'il y a dans les vers hébreux, une autre différence qui réſulte de leur longueur reſpective. Ceux que nous avons cités ſont très-courts, il y en a d'autres infiniment plus longs; & la diſtinction qu'on en fait, eſt fondée ſur l'autorité des poëmes alphabétiques, & ſur-tout de ceux dans leſquels l'initiale de chaque vers marque ſon ordre numérique, ce qui ne permet pas de ſe tromper ſur la juſte étendue du vers. Voici des exemples de cette nouvelle eſpece :

Ego vir ille ſum qui experitur afflictionem, virga furoris illius :
Me ducit & agit tenebris, non autem luce.
Tantum mihi adverſans obvertit manum ſuam toto die.
Ferit carnem meam & cutem meam, confringit oſſa mea.

JER. Lam. 3.

Doctrina Jehovæ integra eſt, reſtituens animam :
Teſtimonium Jehovæ verax, ſapientiam afferens imperito :
Mandata Jehovæ ſunt recta lætificantia animum;
Præceptum Jehovæ purum illuſtrans oculos.

Ps. 19.

Vox multitudinis in iſtis montibus, ad ſimilitudinem populi ampli;
Vox tumultuoſa, regna gentium congregatarum:
Jehova exercituum luſtrat exercitum bellicum.

Isaï. 13.

Ces notions ſont non-ſeulement curieuſes en elles-mêmes, mais encore ſuſceptibles d'application, & elles peuvent être très-utiles à un traducteur pour le guider dans l'interprétation des livres ſaints, dont il ne ſuffit pas de comprendre & de rendre le ſens avec fidélité, mais dont il faut auſſi imiter les tours & les formes diſtinctives, & ſi l'on peut le dire, attraper l'air & la reſſemblance. » Sans cette » attention, vous montrez votre original ſous » des traits qui ne ſont pas les ſiens, & » revêtu d'ornemens qui ſembleront étrangers » à ceux qui ſont familiariſés avec ſon vrai » coſtume. Sébaſtien Caſtellio eſt au premier » rang parmi les interpretes modernes de l'é» criture, par ſes talens critiques & ſon ſavoir » théologique; mais en voulant donner à ſa » traduction un tour nouveau, & en s'écar» tant entiérement de la forme hébraïque, » pour prendre celle de la phraſe latine, il a » fait quelque choſe qui n'eſt ni de l'hébreu, » ni du latin; l'hébreu a totalement diſparu, » & le tour latin n'eſt pas bien ſaiſi; on re» grette la ſimplicité hébraïque, & on eſt fa» tigué de l'élégance affectée du latin. Ce dé» faut eſt général, mais il eſt ſur-tout frap» pant dans les morceaux poétiques. En voici » un exemple:

Quum Israelitæ ex Egypto, quum Jacobæa domus emigraret è populo barbaro,
Judæi Israelitæ Deo fuere sanctitati atque potestati.
Quo viso, mare fugit, & Jordanis retrocessit.
Montes arietum, colles ove natorum ritu exiliverunt.

» Les barbarismes de la Vulgate sont certai» nement préférables; car quoique cette der» niere version soit dénuée d'élégance, elle con» serve néanmoins la forme & l'esprit de l'hé» breu, & en fait sentir la force jusqu'à un » certain point.

In exitu Israel de Egypto, domûs Jacob de populo barbaro,
Facta est Judæa sanctificatio ejus, Israel potestas ejus.
Mare vidit, & fugit: Jordanis conversus est retrorsum.
Montes exultaverunt ut arietes, & colles sicut agni ovium.

» On tombe infailliblement dans la foiblesse » & l'insipidité, en s'écartant des formes na» turelles d'un original qui a un mérite réel » & une force qui lui est propre; car il est » presque impossible de compenser la perte de » ces avantages, par quelques ornemens ac» cessoires que ce soit. Le principal devoir d'un » traducteur, est sans doute d'exprimer fidéle» ment & exactement le sens de son auteur, » mais ce n'est pas le seul qu'il ait à remplir; » dans un ouvrage de goût & de génie, il ne » doit pas seulement instruire, il doit encore » chercher à plaire, & à plaire, s'il est possi» ble, par les mêmes moyens que son auteur. » Si le plaisir que nous fait un ouvrage, ré-

» fulte en grande partie d'une certaine maniere
» de compofition, d'une certaine forme de
» conftruction, comme c'eft le cas fur-tout
» dans la poéfie hébraïque, le traducteur ne
» doit jamais perdre de vue cette maniere &
» cette forme; négliger d'y rapporter fa tra-
» duction, c'eft renoncer à toute efpece de
» fuccès.

» Cette attention fcrupuleufe à la forme &
» au caractere de compofition des livres de
» l'ancien teftament, eft non-feulement utile
» & même néceffaire au traducteur jaloux de
» faire paffer dans fa copie la force, l'efprit
» & l'élégance de fon original, elle peut en-
» core lui être d'un grand fecours, fi on le
» confidere fimplement comme interprete; elle
» lui fera fouvent trouver le fens des expref-
» fions & des phrafes obfcures, elle lui fera
» quelquefois connoître la véritable leçon dans
» les paffages où le texte eft altéré; elle le
» mettra dans le cas de vérifier une correc-
» tion fondée fur l'autorité des manufcrits ou
» des anciennes verfions. «

M. l'évêque de Londres, cite, à l'appui de ce qu'il vient de dire, les verfets 14, 15 & 18, du chapitre 28 d'Ifaïe, dans lefquels le parallélifme fert à déterminer le fens des mots, & à rectifier deux fautes anciennes qui fe trouvent dans le texte.

Nous voici parvenus à la feconde partie de cette differtation, fur laquelle nous ne pouvons nous étendre autant que fur la premiere, & dont

dont nous nous contenterons d'extraire quelques passages qui en donneront une idée.

» La premiere & la principale attention d'un » traducteur, doit être de rendre nettement le » sens littéral & grammatical de son auteur, » & d'en faire passer dans sa langue, autant » qu'il est possible, les expressions & les phra- » ses, au moyen d'expressions & de phrases » équivalentes. On lui accorde de l'indulgence » à d'autres égards; on peut l'excuser d'avoir » affoibli dans sa traduction, l'élégance, l'esprit » & la sublimité de son auteur; mais le dé- » faut de fidélité n'admet point d'excuse, & » ne mérite aucune indulgence, sur-tout lors- » qu'il s'agit d'ouvrages aussi importans que » l'écriture sainte, dans laquelle presque tout » dépend de la phrase & de l'expression, par- » ticuliérement dans les prophéties, dont le » sens littéral conduit souvent à des sens cachés » & des explications mystérieuses, qui ne peu- » vent avoir de solidité qu'autant que l'inter- » prétation des mots est juste & exacte. Car » quelque sens que l'on suppose renfermé dans » les mots d'une prophétie, spirituel, mysti- » que, allégorique, ce sens dépend toujours » du sens littéral. Celui-ci est le seul fonde- » ment sur lequel on puisse établir de pareilles » explications, & tout ce qui ne porte pas » sur cette base est faux & ruineux. «

L'auteur éclaircit cette observation par un exemple.

» Si dans le vingtieme verset du cinquante » & unieme chapitre d'Isaïe, les mots hébreux

» ne signifient pas *ωσ σευτλιον ἡμιεφθον*, *ut* » *beta semi cocta*, comme les Septante l'ont tra- » duit, mais *sicut oryx irretitus ;* que devient » l'explication que Théodoret donne de cette » image. Εδειξεν αυτωνδια μεν τȣ υπνȣ το ραθυμον » δια δε τȣ λαχανȣ το ανανδρον *significavit horum*, » *per somnum quidem, segnitiam*, *per olus vero*, » *ignaviam ?* Suivant cette interprétation, le » prophete a voulu peindre la lâcheté & l'ab- » battement d'esprit de ses compatriotes ; au » lieu que son idée étoit d'exprimer la rage » impuissante des Juifs pris dans le piege de » leurs iniquités, & se débattant en vain sous le » poids des jugemens de Dieu. L'explication » que Procope a donnée de ce passage suivant » la version d'Aquila, de Symmaque & de » Théodotion, qui est probablement la véri- » table, n'est pas moins fausse que la précé- » dente. *Le prophete*, dit-il, *compare le peuple de* » *Jerusalem à* l'Oryx, *c'est-à-dire*, *à un* oiseau, » *& le représente par-là pris dans les pieges du* » *démon & dévoué à la colere de Dieu.* Ces idées » absurdes & très-éloignées du dessein de l'au- » teur, sont de l'invention des commentateurs, » qui ne travaillent que sur des traductions in- » fidelles. C'est le cas où se sont trouvés la » plupart des peres de l'église, qui ont écrit » des commentaires sur l'ancien testament.

M. l'évêque de Londres fait voir plus bas quelle idée on doit avoir de la ponctuation des Massorethes.

» La ponctuation des Massorethes, qui in- » dique la prononciation de l'hébreu & fixe

» les formes des différentes parties du discours, » la construction des mots, la distribution des » phrases & la liaison des membres, est en effet une interprétation du texte hébreu, que » nous ont donnée les Juifs modernes, & qui » ne remonte pas au-delà du huitieme siecle. » Elle mérite attention dans la traduction du » nouveau testament. Les Juifs ont déterminé » par leur ponctuation le sens & la construction de certains mots, qui dénués de points » étoient susceptibles de différens sens, suivant » la prononciation & la construction différentes qu'on leur assignoit. Le sens qu'ils ont » donné à ces mots, est celui dans lequel ils » ont entendu les passages, comme un traducteur rend un mot dans sa langue suivant le » sens qu'il lui donne, & ce sens n'est fondé » sur aucune autre autorité que celle qui résulte de l'observation des regles d'une bonne » critique. Mais comme dans les langues d'Europe, les voyelles sont une partie essentielle » du discours écrit, les savans, à la renaissance » des lettres, lorsqu'on commença à étudier » le texte original des saintes écritures, s'imaginerent, sans trop de fondement, que les » points voyelles étoient des accompagnemens » nécessaires des lettres hébraïques, que par » conséquent ils étoient de la même date que » ces lettres, qu'au moins on en avoit reconnu » la nécessité, lorsque l'hébreu étoit devenu une » langue morte, & qu'ils avoient été ajoutés » par Esdras, lorsqu'il recueillit les livres de » l'ancien testament, & en forma un corps ca-

» nonique. Dans cette fuppofition, on regarda » les points voyelles comme une partie effen- » tielle du texte hébreu, & le fens qui en ré- » fultoit comme à-peu-près infaillible & fondé » pour ainfi-dire, fur l'autorité divine. Auffi » les verfions en langues vulgaires à l'ufage » des églifes proteftantes, font-elles comme les » verfions latines, des copies exactes du texte » hébreu ponctué ; ce font dans le fait des » verfions de la feconde main, des traductions » de la traduction ponctuée que les Juifs ont » faite du texte nud de l'ancien teftament. Je » ne prétends point nier l'utilité de cette in- » terprétation, ni rien diminuer de fon mé- » rite par ces obfervations ; elle eft peut être, » à tout prendre, préférable à toutes les an- » ciennes verfions ; elle a probablement le » grand avantage d'être fondée fur la tradi- » tion, & d'être conforme en général à la » maniere dont les Juifs entendoient & expli- » quoient l'écriture dans les anciens tems, & » elle a été certainement d'un grand fecours » aux modernes pour les conduire à la con- » noiffance de la langue hébraïque. Mais elle » leur auroit été infiniment plus utile, & ils » auroient fait par fon moyen de plus grands » progrès dans l'intelligence de l'écriture, s'ils » s'étoient bornés à la confulter, fans fe foumet- » tre entiérement à fon autorité ; & s'ils s'en » étoient fervis comme d'un fecours, plutôt » que de la fuivre comme un guide infailli- » ble, &c «.

Forcés de nous arrêter, nous ne pouvons

qu'inviter ceux de nos lecteurs qui entendent l'anglois, & qui veulent s'instruire sur ces matieres, à lire en entier cette savante dissertation, & les notes nombreuses dont la traduction est accompagnée. Les savans mêmes peuvent y trouver à profiter.

(*Critical Review.*)



MÊLANGES.

IDÉES

SUR la réformation des cimetieres, adressées aux auteurs du Journal des sciences & beaux-arts. (*)

1°. LA salubrité de l'air fut toujours regardée, par les médecins, comme un des objets les plus essentiels à la conservation de l'espece humaine; mais la politique s'est rarement occupée des préceptes consacrés dans le code de la médecine; ce n'est qu'à mesure qu'ils se développeront, qu'ils deviendront familiers, & que, sous les regnes de la bienfaisance, on pourra espérer d'heureuses applications.

2°. L'homme vivant consomme, en 24 heures, par sa seule respiration, 20 muids d'air, chacun de 288 pintes, & il en consomme 40 muids par les vapeurs qui s'exhalent de son corps. Ainsi renfermé dans une chambre, il

(*) L'importance du sujet nous a engagés à insérer ce morceau dans notre journal; mais nous nous abstiendrons de prononcer sur toutes ces idées.

en gâteroit 60 muids en 24 heures. Il lui faut donc beaucoup d'efpace à cet égard.

3°. Une chandelle médiocre en confomme autant qu'un homme ; le feu de nos foyers en détruit à-peu-près la même quantité. Une infinité de vapeurs détruifent l'air ainfi que la refpiration de l'homme & fa tranfpiration ; fous ce point de vue, il lui faut plus d'efpace encore.

4°. L'homme meurt, les végétaux & les animaux périffent, les générations fe fuccedent. Les efpeces n'en fouffrent pas, ce font les individus. La putréfaction fait la nuance & le lien des générations : c'eft la loi de la nature.

5°. A tous les pas il fe forme des foyers putrides, foit du fait de l'homme, foit du fait de la nature. Telles font en général les mouffetes des mines, les vapeurs du charbon, les exhalaifons marécageufes, celles des fermentations vineufes, & d'une infinité de manufactures & laboratoires, des fours à chaux, des brûlis des végétaux, celles des foffes d'aifance, des hôpitaux, des prifons, des lieux publics, des camps, des cimetieres, des fumiers, &c.

6°. L'athmofphere, ce fluide immenfe qui environne le globe, ce moyen fi effentiel à tous les êtres vivans, par lequel la nature établit entr'eux un genre d'égalité, dont leur vanité ne peut fe défendre, devient le réceptacle & le laboratoire des diffolutions & de leurs principes : elle diffipe, atténue, corrige les foyers putrides ; mais elle travaille en grand,

& peut les transporter en masse, si l'homme n'a soin de concourir en prévenant ces foyers.

7°. Les vapeurs méphitiques nuisent moins par elles-mêmes que par leur séjour & leur stagnation, par le défaut de courans d'air qui, en les divisant & les dissipant, en affoiblit l'action, la rend nulle ou même salutaire; aussi voyons-nous sans cesse la nature composer & décomposer, sans beaucoup d'inconvéniens; c'est par des agitations continuelles dans l'air, par des fermentations, par des pluies alternatives qu'elle dissipe, atténue, modifie, combine & précipite les exhalaisons terrestres, & rend par-là sans effets les différens foyers putrides.

8°. Les moyens que l'art emploie contre les attaques de ces foyers destructeurs, sont le renouvellement d'un air libre & pur, les irritans, les alkalis volatils ou les acides, suivant la nature du foyer putride, dont l'objet de l'art est d'arrêter ces effets sur les individus.

9°. C'est à la police publique à prévenir, par de bons réglemens, ces foyers dont l'air peut se charger en masse; elle y parviendra & établira par-tout la salubrité, en imitant la nature, en établissant par-tout des courans d'air, en le renouvellant sans cesse, & en empêchant toute stagnation & amas de vapeurs nuisibles.

10°. C'est en divisant les hommes, au lieu de les entasser dans les villes, comme la na-

ture l'a indiqué, en divisant la subsistance qu'elle leur offre à la surface; c'est en usant des dons simples qu'elle leur présente; en exerçant leurs corps en plein air; en travaillant à s'entr'aider, au lieu de s'entre-détruire; en embellissant la terre, au lieu de la dégrader, en mettant tous les points de sa surface en valeur; en corrigeant les petites négligences que la nature affecte, au lieu de les accroître; c'est en prévenant les torrens & les stagnations des eaux, en les distribuant par-tout avec plus d'uniformité; en répandant par-tout le parfum des fleurs & de la verdure; c'est en corrigeant des foyers inévitables, par des mêlanges, des fermentations, par un usage éclairé du feu & autres élémens, que les hommes pourront vivre contens sur la terre.

11°. La propreté des maisons, leur grandeur, leur distance, leur simplicité, leur exposition bien entendue & bien aérée; la propreté, la grandeur, la disposition des villes, des rues, des grands chemins, des lieux publics; les hôpitaux, les prisons, les cimetieres, les boues, les marais, les professions qui répandent des exhalaisons mal-saines, les boucheries, les lieux d'aisance; à la campagne, la construction des maisons, des étables, la position des fumiers, les eaux croupissantes, les fontaines, les boissons, les alimens, &c.: tous ces objets pourroient fournir matiere à des réglemens sages, & exigeroient, de la part du gouvernement, une inspection active & surveillante, dans toutes les parties du Royaume, laquelle ne

pourroit être confiée qu'au rapport des médecins.

12°. Bornons nos réflexions actuelles à l'objet des cimetieres, dont on s'occupe aujourd'hui avec raiſon.

13°. Les anciens peuples mettoient les corps morts dans des caves. Les Romains quitterent la méthode des catacombes, pour adopter celle de brûler leurs morts. Cependant, pour éviter la dépenſe, ils jettoient ſouvent les corps de leurs eſclaves dans des trous de terre; mais ils eurent toujours la ſalubrité en vue, & ils recommanderent avec ſoin la ſépulture hors des villes.

14°. La ſépulture dans nos égliſes, ne peut être qu'une ſuite d'une piété mal-inſtruite, ou de la vanité, ou de la néceſſité des circonſtances. Nous croyons que dans aucun cas elle ne doit être permiſe, parce que c'eſt groſſir un foyer naiſſant. Il n'arrive que trop ſouvent, que l'air croupit dans les égliſes, par leur conſtruction, par le défaut d'attention à ouvrir les portes & les fenêtres; on s'en apperçoit ſouvent à l'odorat. C'eſt pourtant là où les fideles ſe raſſemblent & portent leurs ſueurs, leur tranſpiration, qui ſe confond avec les vapeurs de la cire qu'on y brûle; c'eſt dans ce moment de confuſion, qu'on affecte encore de tout fermer, pour ménager la voix d'un chantre ou d'un prédicateur. Il n'eſt que trop ordinaire auſſi d'y voir des perſonnes attaquées de vapeurs ou d'aſphixie, & c'eſt pourtant là encore où l'on va répandre avec pompe, une conta-

gion qui a déja porté ſon premier coup au ſein d'une famille ; parce qu'un cadavre commençoit à infecter une maiſon, eſt-ce une raiſon pour qu'il aille encore infecter un lieu public ?

15°. La méthode des caveaux peut être une condeſcendance favorable aux préjugés ou à la vanité ; mais, elle ne remédie à rien, elle eſt au moins inutile, ſi elle n'eſt pas nuiſible, & je le prouve.

16°. Si les émanations cadavéreuſes ne peuvent pas pénétrer une couche de ſix pieds, la dépenſe des caveaux eſt ſuperflue : il ſuffit alors d'enſevelir tout bonnement dans les égliſes à ſix pieds de profondeur. On n'aura à craindre que la contagion qui peut ſe répandre par la fouille d'un terrein gras, vaporeux, formé des débris de pluſieurs générations ; & celle que peut exhaler le cadavre pendant ſon ſéjour dans l'égliſe, juſqu'à ce qu'il ait été dépoſé à cette profondeur.

17°. Mais ſi les émanations peuvent pénétrer cette couche de ſix pieds, la méthode des caveaux vous éloigne de votre but & vous prépare un foyer plus dangereux : car en inhumant au ſol extérieur, ſi la quantité qui s'exhale chaque jour eſt égale à un, cette petite quantité ſe diſſipe néanmoins par le renouvelment lent & continuel de l'air dans les égliſes ; elle ne peut pas faire un objet ſenſible en frappant ; vous avez un air impur, mal-ſain ; mais il n'eſt pas contagieux.

18°. Que faites-vous en conſtruiſant un caveau ? L'exhalaiſon à travers la couche de ſon

ſol intérieur étant également d'un petit jour , cette petite quantité qui ſe feroit peu-à-peu évaporée en plein air au ſol extérieur, ſe trouve au contraire concentrée dans l'intérieur du caveau ; elle ſe joint à la même quantité évaporée le lendemain ; toutes ces petites ſommes accumulées au bout d'un an font un objet trois ou quatre cens fois plus denſe. C'eſt la boîte à Pandore ; tremblez pour celui qui le premier aura le courage ou l'imprudence de l'ouvrir. Frappé de la contagion, il va la répandre. C'eſt un petit foyer putride que vous avez ſu ménager avec art. C'eſt la vapeur méphitique qui s'exhale par les fentes d'une caverne ſouterreine ; c'eſt la peſte portée au loin dans un ballot de laine ; c'eſt ce que vous faites journellement dans vos cachots & dans vos fonds de calle. La même quantité de charbon, qui brûlée dans la rue ſans inconvéniens, donnera des mal-aiſes dans la cuiſine, ſuffoquera dans la cave. Concluons donc que la méthode des caveaux eſt une dépenſe en pure perte, ſujette à beaucoup d'inconvéniens, & qui dégénérera tôt ou tard par la négligence des miniſtres, la vanité des grands ou le défaut de police ; la loi doit franchir le pas ſans diſtinction.

19°. C'eſt ſur ces mêmes principes qu'il eſt ſage de proſcrire les cimetieres des villes, des gros bourgs, & de tous les lieux fort habités où la ſtagnation & l'immobilité de l'air déja ſouillé par la fumée & la tranſpiration, le diſpoſe à ſe ſurcharger de miaſmes putrides que

les vents peuvent de plus porter en maſſe çà & là.

20°. Il n'eſt donc plus queſtion que des cimetieres hors l'enceinte des villes, & c'eſt là-deſſus que nous allons propoſer quelques rêveries; les morts n'en diront rien, les vivans pourront s'en amuſer, & imaginer mieux ſur la meilleure forme poſſible des cimetieres; mais la pratique la plus ſimple, la moins ſujette aux inconvéniens de la contagion, & qui réunira le plus d'autres avantages, méritera toujours la préférence.

21°. On obſerve que les émanations cadavéreuſes peuvent produire des effets funeſtes, en perçant en détail une couche de terrein de trois à quatre pieds d'épaiſſeur. Fixons la profondeur à ſix pieds au moins, afin de pouvoir tirer parti de la ſurface par quelque fourrage ſans inconvénient. Cette verdure pourra abſorber & changer dès la premiere main les émanations, ſi elles ont lieu, & leur ſubſtituer le parfum des fleurs.

22°. On obſerve qu'il ſeroit dangereux de r'ouvrir une ſépulture avant quatre ans. Juſques-là, les vapeurs n'étant pas entiérement épuiſées, elles pourroient ſortir en maſſe, & devenir un foyer de putréfaction. On en conclut avec raiſon qu'il faut au cimetiere de chaque paroiſſe, un eſpace quadruple à celui qu'exige le nombre moyen des morts qu'on y enterre chaque année. Mais ſi nous trouvons le moyen de ne jamais r'ouvrir les ſépultures, nous éviterons l'inconvénient de la contagion,

& celui d'enlever à la culture un terrein considérable.

23°. On eſtime qu'il faut donner à chaque cadavre deux pieds & demi de large ſur ſix de long; plus ajouter à la largeur quatre pieds de chaque côté, & ajouter auſſi deux pieds vers la tête & autant vers les pieds; ce qui fera un eſpace quarré de dix pieds d'une face, & de deux pieds & demi de l'autre, & une ſurface de cent cinq pieds quarrés; ce qui faiſant environ trois toiſes par chaque mort, ſuppoſeroit un cimetiere de 600 toiſes pour une paroiſſe où il meurt année, commune, cinquante perſonnes.

24°. On exige que les cimetieres ſoient placés dans des endroits aérés, où l'ombrage, l'humidité, la ſtagnation, puiſſent le moins poſſible condenſer les vapeurs, & à des diſtances ſuffiſantes des lieux habités, pour que les vents ne puiſſent pas les y porter en maſſe; qu'elles aient le tems d'être diſſoutes avant que d'y arriver, que les vents ſur-tout du nord y abordent aiſément, & que les murs en ſoient peu élevés. Mais ſi on ne r'ouvre plus les ſépultures, & qu'on ſoit aſſuré que la vapeur ne pénetre point la couche, on pourra être moins délicat ſur le choix du lieu, & on aura plus ſinguliérement en vue l'amélioration du territoire.

25°. La culture eſt la baſe de la population: ſi les miaſmes putrides ne ſont plus ſenſibles au-delà de quatre pieds, en fixant la ſépulture à ſix, nous ne riſquons rien d'en employer

un à la production de quelque fourrage, au lieu de tombes, qui rendent le ſol nul; ce fourrage répandra un parfum qui purifie l'air, abſorbe les vapeurs, ſi elles ont lieu. Cette premiere élaboration, ſuivie d'une ſeconde, chez les animaux, ne peut avoir aucun inconvénient.

26°. Je ſuis d'avis que ſans autre formalité, l'on enterre les morts en plein champ; qu'on prenne le premier terrein à la ſortie des villes ou bourgs; qu'on y plante la croix; qu'on commence par ouvrir une tranchée de 10 pieds en quarré ſur 6 de profondeur. Ce ſera une premiere foſſe ouverte & deſtinée au premier mort. On le recouvrira du déblai d'un autre quarré de 10 pieds toujours ſur 6 de profondeur. Ainſi la foſſe reſtera ouverte d'avance, & expoſée aux yeux de la police. Quelque planche ou paliſſade pourront empêcher l'éboulement des terres. On placera le mort la tête contre le dernier remblai; par-là il ſe trouvera recouvert de 6 pieds de terrein, & environné de 4 pieds ſur toutes ſes faces.

27°. On iroit ainſi en avant & toujours labourant la terre. Quand on auroit fini une tranchée, on en commenceroit une autre collatérale, toujours ſur le même pied. S'il ſe trouvoit du roc, tuf ou pierraille, tout ſeroit porté à la ſurface; au lieu de tombe, on jetteroit tant de tombereaux de chaux vive, de marne, d'argille, ou de ſable, ſuivant la nature du terrein & ſur l'avis de l'inſpecteur.

28°. On enfermeroit comme un parc d'une paliſſade ſimple, mais ſolide, l'eſpace de ter-

rein néceſſaire à chaque paroiſſe, pendant 6 ans, à 100 pieds quarrés pour chaque mort. Cette paliſſade ou clair-voie, ſeroit aux frais de la paroiſſe. Si elle vouloit faire les avances de grilles de fer brut & ſans art, elle le pourroit.

29°. Deux foſſoyeurs-entrepreneurs, ſeroient nommés par la police pour ouvrir les tranchées, voiturer les tombereaux convenus. Ils auroient pour ſolde pendant ſix ans, le produit du terrein conſacré; ou la paroiſſe leur feroit un ſupplément en argent ſuivant les conventions au rabais. Les foſſoyeurs ne pourroient mettre le terrein qu'en fourrage & en verd; les boues & balayures des villes leur appartiendroient.

30°. Le propriétaire ne pourroit exiger aucun dédommagement pour ſon terrein; mais au bout de ſix ans on le lui rendroit tout amélioré, effrondé, épierré, engraiſſé.

31°. Au bout de quatre ans pour la premiere fois, & enſuite tous les deux ans, on iroit en proceſſion tranſporter la croix, abandonner au propriétaire un tiers de l'enclos, avancer les paliſſades d'autant, bénir le terrein, le conſacrer, l'affranchir, le meſurer & arrêter ſolemnellement le genre d'amélioration qui lui convient, en préſence de l'inſpecteur; car il y en auroit d'établis dans chaque arrondiſſement.

32°. Si la paroiſſe vouloit enclorre de murs ſon cimetiere, elle le pourroit; mais ce ne ſeroit qu'après qu'il auroit été ainſi labouré

de morts fucceffivement & en entier, ou à condition qu'il le feroit, qu'il auroit été amélioré fur le plan arrêté par l'infpecteur; & les murs formeroient un enclos d'une étendue propre à occuper une famille par la culture à bras; ce que j'eftimerois à fix, huit arpens environ, fuivant la nature du fol. Ce terrein d'ailleurs feroit toujours affranchi de cens, rentes, & de toute efpece de redevances, excepté la dîme royale.

33°. Les fideles auront un moyen bien fimple & bien entendu d'exercer leur piété; ce ne fera pas à brûler de la cire, ou à fonner la groffe cloche. J'épargnerai même les frais de cercueil; le même en forme de brancard pourra fervir à plufieurs morts; mais parmi le peuple les parens & amis fe rendront au convoi avec une beche & une hotte fur le dos, remplie de chaux, cendres, argille, fable, ou autre engrais qui aura été fixé. On dépofera ces marques de deuil à la porte du mort; on fe rendra à l'office; de-là, on ira prendre le mort; ce feront les prêtres qui iront au temple, & le viendront accompagner, & le prendre chez lui ou dans un lieu de dépôt; on fuivra le convoi & le chariot qui portera le défunt avec la chaux ou autres mêlanges; arrivé au champ des morts, le pafteur jettera la premiere pellée de terre. A ce fignal, tous s'emprefferont à remuer les cent pieds quarrés de terre, à ouvrir la nouvelle tranchée, en comblant la derniere, à bien épierrer, mêlanger, & niveler le terrein.

34°. Ordinairement le jour de deuil eſt un jour perdu pour la famille, & les amis du défunt étant employés, à la campagne, à pleurer dans le vin, & à la ville à pleurer dans de fades viſites de deuil ou dans une pompe funebre, je demande qu'il ſoit ſanctifié par le travail, & conſacré à l'agriculture. Combien ce ſeroient de journées gagnées pour l'amélioration du territoire! On ſignaleroit ſon zele & ſon attachement pour le défunt, en fouillant pluſieurs quarrés à la fois; on en ſeroit quitte pour reculer plutôt les barrieres, & ceci pourroit devenir un objet de rivalité parmi les paroiſſes qui ſignaleroient à l'envi leur reſpect pour les morts.

35°. C'eſt ici que la charité des riches ou la diſtinction qu'ils affectent, trouveroit un champ vaſte; ils pourroient faire ſuivre le convoi d'un nombreux domeſtique, de tous les pauvres & manœuvres, & leur faire diſtribuer ſur les lieux, du pain, des alimens, des largeſſes, & leur faire employer cette pieuſe journée à fouiller la terre. Il ſeroit permis & vertueux de célébrer de même le quarantieme & même l'anniverſaire. Les parens & amis invités, enveloppés d'une tunique de toile ou d'étamine, uniforme de convoi, donneroient l'exemple, & mettroient la main à l'œuvre. Chacun en l'honneur du défunt emploiera cette ſainte journée à s'améliorer par la penſée de la mort, comme il améliore la terre par ſon travail; il penſera qu'il eſt ſorti de la terre, & qu'il faut qu'il y rentre, (c'eſt pour lui

peut-être qu'il travaille,) qu'il eſt pêtri de terre végétale, que c'eſt elle qui le nourrit, qu'il tient la place d'un être qui vaudra mieux que lui : de plus, il ſera citoyen, & goûtera en ce jour la ſatisfaction de travailler pour la patrie, d'améliorer ſon territoire, & de ſe voir côte-à-côte avec ces êtres précieux qui travaillent à le ſubſtanter. Pour moi qui aime mieux creuſer la terre que de rendre en cérémonie ces malheureuſes viſites de deuil, & d'avoir la tête caſſée du bruit des cloches, je promets de m'y trouver tout des premiers, & de bien payer les ſonneurs s'ils veulent me ſuivre ſi-tôt qu'ils auront ſonné autant qu'il faut pour avertir que ce jour eſt conſacré.

36°. Et vous, grands de la terre, qui rougiſſez de mêler vos cendres à la rôture, il vous ſera permis de vous en éloigner ; mais ce ſera en améliorant l'eſpace que vous mettrez entre elle & vous. Vous ne dédaignerez pas ce ſervice public. Il vous faut des mauſolées, des inſcriptions. Vous aſſurez des penſions aux ſerviteurs de votre luxe. Eh bien, faites effondrer un eſpace de ſept à huit arpents ; ce qu'il faut à-peu-près pour occuper une famille. Alors, il vous ſera permis de l'enclorre de murs. Faites-vous enſevelir au milieu de cet enclos, & ſur votre tombe bâtiſſez une maiſon pour la famille à laquelle vous deſtinez l'enclos. Cette brave famille repoſera ſur vos cendres ; elle les bénira ; vous vivrez dans ſon cœur, parce qu'elle vivra par vos bienfaits : voilà un beau mauſolée ! Sur le fron-

tifpice de la porte, permettez-vous une épitaphe fimple : *vita ex morte*, *D. D... Pietas familiæ D. D ...*, *memoriæ familiæ....* &c. La patrie pourra auffi élever de tels monumens aux grands hommes : *Patria bene merenti D. D...* Si vous pouvez encore prêter à votre ombre quelque refte de jouiffance, quel affreux féjour lui préparez-vous dans ces funeftes caveaux ! Un enclos aéré, embelli, habité, & qui retentit de bénédictions & de reconnoiffances ne vous plaira-t-il pas davantage ? N'eft-ce pas-là où vous aimerez à vous repofer ? Mais fi vous réfervez aux vôtres le droit de fépulture dans cet enclos, fouvenez-vous que les cendres du fondateur ne peuvent jamais être troublées, & que ce droit ne paffera qu'à une branche de la famille qui ne pourra être enterrée qu'à une des extrêmités de l'enclos.

37°. Nos cimetieres mobiles ont bien des avantages fur les cimetieres fixes ; ils écartent toute crainte de contagion, puifqu'on n'y trouve jamais une fépulture. Vous épargnez des murs de clôture ; de bonnes paliffades fuffifent pour défendre l'approche des beftiaux & des bêtes féroces. Vous épargnez encore la dépenfe des tombes, & vous rendez au contraire à la culture, un terrein confidérable qui lui eft enlevé dans tout le royaume. Je permets au foffoyeur d'y femer du fourrage avec l'attention d'enterrer à fix bons pieds. Je n'y vois pas d'inconvénient pour les beftiaux ; & dans le fait, quoique nos cimetieres actuels foient affez bien clos, je fais qu'on y intro-

duit ſouvent les beſtiaux pendant la nuit, ou qu'on y arrache l'herbe : rien d'ailleurs de plus propre à égayer l'air, & ranimer les eſprits que le parfum des fleurs & des plantes ſubſtitué à la ſurface des cimetieres.

38°. Un autre avantage ineſtimable, eſt que dans tous les cas il eſt bien tems de renouveller les cimetieres. Eſt-il poſſible qu'un même terrein, qui depuis des ſiecles ſe trouve ſans ceſſe tourné, fouillé, engraiſſé du débris des générations, ne contracte pas enfin un caractere putride & méphitique, & ne produiſe pas la contagion que nous cherchons à éviter? Votre reſpect pour les morts n'eſt-il pas choqué de voir ſi ſouvent remuer, je ne dis pas les cendres, mais les oſſemens encore ſanglans de vos ancêtres?

39°. Enfin, vous réuniſſez l'avantage d'améliorer le territoire; la terre eſt faite pour être défrichée; l'homme y doit mettre ſa gloire, il doit lui rendre ce qu'il en a reçu, & finir par engraiſſer le champ qui l'a nourri : c'eſt le dernier ſervice & le ſeul pour pluſieurs. Que la mort le rappelle au moins à l'ordre qu'il a troublé de ſon vivant; il conſiſte à défricher par-tout, & à répandre uniformément l'engrais, le produit, la population, au lieu de les entaſſer en maſſe ſur différens points de la terre. Ceux qui connoiſſent le prix & l'étendue poſſible de l'agriculture, ſauront m'apprécier.

40°. Inſenſiblement, me direz-vous, les cimetieres s'éloigneront trop des villes; mon curé pourra en gronder, j'en conviens, mais

je lui aſſurerai qu'il s'en portera mieux & qu'il verra bientôt ſa dîme & ſon caſuel s'accroître avec la population. Sa paroiſſe deviendra un jardin; les habitations ſeront plus rapprochées. Cependant les cimetieres ſe multiplieront; de proche en proche, le territoire ſe défrichera & recevra les cendres de ſon conſommateur, & c'eſt l'ordre de la nature.

41°. Cet ordre ſe rétablira bien plus vîte, ſi par une noble émulation les grands s'empreſſent à ſe choiſir ce genre de mauſolée; & ſi les paroiſſes ſe forment de pareils enclos, leſquels étant défrichés & engraiſſés, ſeront concédés aux pauvres orphelins qui, iſſus de familles vertueuſes, marcheront ſur leurs traces. Que la capitale donne l'exemple, & le royaume en ſentira bientôt les bons effets.

(*Journal des ſciences & beaux-arts.*)

TRÈS-HUMBLE Requête au Tribunal d'Education (*).

SI jamais un pere du peuple vous aſſemble en corps, vous amis des enfans, amis de l'humanité, daignez jetter un regard de compaſſion ſur mon triſte ſort, & détruiſez un préjugé dont je ſuis la victime. Nous ſommes deux jumelles; & les deux yeux de l'homme ne ſe reſſemblent ni ne s'accordent pas mieux que

(*) L'idée de cet ingénieux badinage eſt priſe dans le *Muſeum* Allemand.

nous n'aurions pû faire ma sœur & moi sans la partialité de nos parens, qui a mis entre nous la plus grande distinction. Leur premier soin dès notre enfance fut de m'accoutumer à regarder ma sœur comme un être d'un rang plus élevé. On lui fit en toute occasion prendre le pas sur moi, & les soins qu'on donna à notre éducation, furent entiérement conformes à cette aveugle & absurde prédilection. On négligea entiérement la mienne, on me laissa croître & grandir, sans penser seulement à moi, tandis que rien ne fut épargné pour l'instruction de ma sœur. On lui donna des maîtres d'écriture, de dessin, en un mot, pour tous les arts & exercices utiles & agréables. Pour moi, s'il m'arrivoit de me saisir d'un pinceau, d'une plume, d'une aiguille, on me traitoit de laide, d'impertinente; & très-souvent des menaces & même des coups furent ma récompense. A peine ma sœur daignoit-elle m'associer à quelques exercices de ménage, mais uniquement pour l'accompagner, & autant qu'elle ne pouvoit se passer de mon assistance.

Du reste je fus traitée dans la famille comme un membre presque superflu, & l'on crut faire assez pour moi en me laissant vivre pour figurer à côté de ma sœur, qui jouoit toujours un grand rôle & passoit pour un personnage fort essentiel dans la maison. Or, je vous le demande, Messieurs, est-il rien de plus injuste que de prodiguer exclusivement toute sa tendresse à un de ses enfans, de négliger entiérement la culture des talens que l'autre ne manqueroit pas de déployer avec un peu d'en-

couragement, enfin d'établir entre des sœurs parfaitement égales un rang & une préséance, qui doit détruire entr'elles toute intelligence & accord réciproques. Pour comble de malheur, c'est le sort de notre famille, que le soin de pourvoir à la subsistance de la maison retombe entiérement sur nous deux. Et comme on ne m'a appris aucun métier, ma sœur en reste seule chargée. Supposez, Messieurs, qu'il lui survienne une indisposition, & il en est plusieurs auxquelles elle est sujette, comme des rhumatismes, des crampes, & sur-tout la goutte, que deviendra dans ce cas notre pauvre famille, réduite comme elle est à ne subsister que de son seul travail? Nous péririons sans doute de misere, car je n'ai pas seulement assez d'habileté pour griffonner une supplique de mendiant, & j'ai dû employer un secours étranger pour transcrire la requête que j'ai l'honneur de vous adresser. Que seroit-ce si nous la perdions absolument, cette superbe sœur, si elle venoit à mourir! Il ne nous resteroit sans doute aucune ressource.

Daignez, Messieurs, agréer mes très humbles remontrances, & recommander aux parens à venir un égal & juste partage d'affection & de soins entre tous leurs enfans.

Je suis avec un très-profond respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble servante.

LA MAIN GAUCHE.

(*Bibliotheque* Hollandoise *des sciences & des beaux-arts.*)

LETTRE

LETTRE de M. de VOLTAIRE, *sur les plus célebres auteurs du siecle de Louis XIV.*

Madame Dupuy, épouse du secrétaire perpétuel de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, plusieurs années avant son mariage, écrivit à M. de Voltaire, pour le consulter sur les ouvrages qu'elle devoit lire; elle en reçut la réponse suivante, qui contient des avis utiles & les vrais sentimens de M. de Voltaire sur les plus célebres auteurs du siecle de Louis XIV.

Aux Délices, le 20 juin, près de Geneve.

JE ne suis, Mademoiselle, qu'un vieux malade, & il faut que mon état soit bien douloureux, puisque je n'ai pu répondre plutôt à la lettre dont vous m'honorez, & que je ne vous envoie que de la prose pour vos jolis vers. Vous me demandez des conseils, il ne vous en faut point d'autre que votre goût. L'étude que vous avez faite de la langue italienne, doit encore fortifier ce goût avec lequel vous êtes née, & que personne ne peut donner. Le Tasse & l'Arioste vous rendront plus de services que moi, & la lecture de nos meilleurs poëtes vaut mieux que toutes les leçons; mais puisque vous daignez de si loin me consulter, je vous invite à ne lire que les ouvrages qui sont depuis long-tems en possession

des suffrages du public, & dont la réputation n'est point équivoque : il y en a peu, mais on profite bien davantage en les lisant qu'avec tous les mauvais petits livres dont nous sommes inondés. Les bons auteurs n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut, ne le recherchent jamais, pensent avec bon sens & s'expriment avec clarté. Il semble qu'on n'écrive plus qu'en énigmes. Rien n'est simple ; tout est affecté ; on s'éloigne en tout de la nature ; on a le malheur de vouloir mieux faire que nos maîtres. Tenez-vous-en, Mademoiselle, à tout ce qui plaît en eux ; la moindre affectation est un vice. Les Italiens n'ont dégénéré, après le Tasse & l'Arioste, que parce qu'ils ont voulu avoir trop d'esprit ; & les François sont dans le même cas. Voyez avec quel naturel, madame de Sévigné & d'autres Dames écrivent, comparez ce style avec les phrases entortillées de nos petits romans ; je vous cite les héroïnes de votre sexe, parce que vous me paroissez faite pour leur ressembler. Il y a des pieces de madame Deshoulieres, qu'aucun auteur de nos jours ne pourroit égaler. Si vous voulez que je vous cite des hommes, voyez avec quelle clarté, quelle simplicité noble Racine s'exprime toujours. Chacun croit en le lisant, qu'il diroit en prose tout ce que Racine a dit en vers ; croyez que tout ce qui ne sera pas aussi clair, aussi simple, aussi élégant, ne vaudra rien du tout.

Vos réflexions, Mademoiselle, vous en apprendront cent fois plus que je ne pourrois vous en dire. Vous verrez que nos bons écri-

vains, Fénélon, Boſſuet, Racine, Deſpréaux, emploient toujours le mot propre. On s'accoutume à bien parler en liſant ſouvent ceux qui ont bien écrit; on ſe fait une habitude d'exprimer ſimplement & noblement ſa penſée ſans effort. Ce n'eſt point une étude, il n'en coûte aucune peine de lire ce qui eſt bon, & de ne lire que cela. On n'a de maître que ſon plaiſir & ſon goût.

Pardonnez, Mademoiſelle, à ces longues réflexions, ne les attribuez qu'à mon obéiſſance à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

(*Journal des ſavans.*)

Lettre de J. J. Rousseau, *à M. R****.

On a communiqué aux auteurs du *journal de* Paris, cette lettre de M Rouſſeau, en réponſe à M. R***, étudiant à Geneve; nous croyons qu'elle fera plaiſir à nos lecteurs: elle prouvera de plus en plus combien ce philoſophe cherchoit à être utile à la jeuneſſe par la ſincérité de ſes avis. M. R*** a fait depuis, dans l'*Encyclopédie*, les mots *Tolérance & Vertu*, & l'article J. J. Rouſſeau dans *les mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de notre littérature.*

A Montmorenci, le 6 février 1759.

On ne ſauroit aimer les peres ſans aimer des enfans qui leur ſont chers; ainſi, Monſieur, je

vous aimois sans vous connoître, & vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'est pas propre à relâcher cet attachement. J'ai lu votre ode, j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, & quelquefois des vers heureux; mais votre poésie paroît gênée, elle sent la lampe & n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, sont rarement élégantes, & le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher R*** quand je paye les complimens par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, & je ne doute pas que vous ne vous fassiez honneur dans la carriere où vous entrez. J'aimerois pourtant mieux pour votre bonheur, que vous eussiez suivi la profession de votre digne pere; sur-tout si vous aviez pu vous y distinguer comme lui. Un travail modéré, une vie égale & simple, la paix de l'ame & la santé du corps qui sont le fruit de tout cela, valent mieux pour vivre heureux que le savoir & la gloire. Du moins en cultivant les talens des gens-de-lettres, n'en prenez pas les préjugés; n'estimez votre état que ce qu'il vaut, & vous en vaudrez davantage.

Je vous dirai que je n'aime pas la fin de votre lettre; vous me paroissez juger trop sévérement les riches. Vous ne songez pas qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce seroit les rendre plus misérables qu'eux. Il faut être juste envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous. Eh,

Monsieur, si nous avions les vertus contraires aux vices que nous leur reprochons, nous ne songerions pas même qu'ils sont au monde, & bientôt ils auroient plus besoin de nous que nous d'eux! Encore un mot & je finis. Pour avoir droit de mépriser les riches, il faut être économe & prudent soi-même, afin de n'avoir jamais besoin de richesses.

Adieu mon cher R***, je vous embrasse de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

(*Journal de Paris.*)

LETTRE de M. B...., avocat au parlement, adressée à l'auteur de la Gazette des Tribunaux, *le 6 février 1779.*

MONSIEUR,

Il faut se défendre, quand on est cité au tribunal de l'opinion, par quiconque y peut avoir de l'influence.

Dans l'*éloge de François Quesnay*, qui vient de paroître, M. d'Alembert s'exprime ainsi : » Son pere étoit un vertueux avocat, qui se » livroit tout entier à sa profession ; mais un » peu *autrement*, à la vérité, que la PLUPART » de ses confreres ; c'est-à-dire, plus *utilement* » pour ses cliens que pour lui. Il étoit bien » plus occupé d'accommoder les parties, que » de plaider pour ou contre elles, & d'em-

» pêcher les procès, que de les faire durer;
» auſſi ne fit-il pas fortune «.

Tout cela ſignifie que la PLUPART des avocats exercent leur *profeſſion* plus *utilement* pour eux. que pour leurs cliens; qu'ils ſont *bien plus occupés de plaider pour ou contre les parties, que de les accommoder; & de faire durer les procès, que de les empêcher;* & que c'eſt-là ce qui leur fait *faire fortune.*

Il y a ſans doute beaucoup de fineſſe & d'eſprit dans cette petite honnêteté littéraire; & je ne demanderai point à M. d'Alembert de quel droit il ſe permet d'injurier & de calomnier une claſſe d'hommes reſpectables, dont les lumieres & les talens ont toujours été utiles à la ſociété.

Mais j'obſerverai qu'il ne ſe paſſe pas un jour où, par le miniſtere & le conſeil des avocats, il n'y ait quelque procès étouffé dès ſa naiſſance, ou éteint par tranſaction; & qu'ils ont toujours regardé cette partie de leurs fonctions, comme la plus eſſentielle & la plus honorable.

Je ne parle pas de leurs aſſemblées de charité, dans leſquelles tous les pauvres qui ſe préſentent ſont écoutés avec autant d'attention que de reſpect. Ces conſultations gratuites ſont un devoir indiſpenſable. Je dis ſeulement que leurs cabinets ſont ouverts en tout tems aux indigens & aux opprimés; & que s'il exiſte un ſeul de ces infortunés qui, dans une cauſe juſte, n'ait pas trouvé de défenſeur parmi les avocats, il peut élever la voix, & les couvrir de confuſion.

Quant à la *fortune*, on ſait aſſez qu'elle n'eſt point l'apanage de cet état, & je défie M. d'Alembert de citer ſeulement dix avocats, qui depuis deux cens ans, aient fait une fortune un peu remarquable.

Encore ceux qui ont eu cet avantage, ne l'ont-ils dû qu'aux places que leur mérite & leurs longues veilles leur avoient fait obtenir; car on peut bien dire des avocats, ce que M. de Monteſquieu a dit des magiſtrats, qu'ils exercent une profeſſion où l'on ne trouve que le travail pour récompenſe du travail.

Les avocats ne ſont point étrangers à la république littéraire. Ils en ſont citoyens. Ils aiment les lettres; il les cultivent, ils honorent ceux qui s'y diſtinguent; il eſt donc odieux que des gens-de-lettres deviennent leurs détracteurs.

Enfin, il ſeroit poſſible que dans le nombre très-conſidérable des avocats occupés, quelques-uns n'euſſent pas ce noble déſintéreſſement qui caractériſe leur profeſſion; mais parce que dans les gens-de-lettres il s'en trouve auſſi pluſieurs qui, loin d'être irréprochables ſur ce point, ne dédaignent pas de s'occuper de ce que M. d'Alembert appelle *le ſolide*, ſera-t il juſte de l'imputer à *la plûpart*? C'eſt à M. d'Alembert lui-même que je m'en rapporte.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite conſidération,

Monſieur,

Votre, *&c. Signé* B... A.. au P.

Lettre à un des auteurs de la Bibliotheque *Hollandoise* des sciences & des beaux-arts.

Monsieur,

Vous n'aurez point de peine à vous rappeller la romance charmante de M. Berquin, dont le refrain est :

> Dors mon enfant, clos ta paupiere,
> Tes cris me déchirent le cœur ;
> Dors mon enfant, ta pauvre mere,
> A bien assez de sa douleur. (*)

Je le cite de mémoire, & je suis persuadé que tous ceux qui ont lu cette jolie piece dans sa nouveauté, pourroient en faire autant. Je me souviens aussi qu'en annonçant dans votre journal, le recueil de M. Berquin, vous avez rendu à l'auteur le service de citer & de copier ce morceau, comme un échantillon de ses talens. C'étoit en effet l'annoncer très-avantageusement. Et dans tout ce que M. Berquin a publié, ou du moins dans tout ce que j'ai vu de lui, je ne crois pas qu'il y ait

(*) Voyez notre journal de *décembre* 1776, pag. 170.

rien fur quoi il pourroit préférer d'être jugé : fimplicité du fujet, graces naïves & touchantes de l'exécution, verfification douce, légere, harmonieufe, tout concouroit à en faire un de ces petits chef-d'œuvres qu'on diftingue à la premiere lecture, qu'on apprend par cœur en les lifant, qu'on retient fans peine quand on les a fçus une fois, & qui femblent toujours faire un nouveau plaifir.

L'extrême fimplicité qui regne d'un bout à l'autre dans cette charmante piece, eft fans doute ce qui la diftingue le plus, & ce qui me frappa fur-tout finguliérement la premiere fois qu'elle me tomba fous les yeux. On n'y eft guere accoutumé de nos jours; on ne s'y attend fur-tout pas dans les productions quelconques qui nous viennent de la France. Il regne dans nos écrits de tout genre, dans notre langue, dans nos fociétés, dans nos mœurs enfin, & je dirois prefque dans nos penfées, un ton maniéré, pour ne rien dire de plus, qui eft le revers de cette aimable fimplicité, de ce langage du cœur, de ce beau naturel du *bon vieux tems*, qu'on ne ceffe de regretter, & qu'il feroit fi facile de faire renaître, fi l'on ne s'obftinoit feulement pas à en étouffer le germe qui eft dans notre cœur. Enfin, Monfieur, pour en revenir à la piece de M. Berquin, la feule de fon efpece, après les romances de *Moncrif*, je pouvois à peine en croire mes yeux, en la voyant paroître à Paris vers la fin du XVIIIe. fiecle Je fus tenté de la croire imitée de quelque vieille romance gau-

loise, déterrée peut-être par M. de la Curne de Ste. Palaye, & communiquée à M. Berquin par M. l'abbé Millot, à qui l'on ne doit sans doute pas pardonner d'avoir privé le public des originaux qui ont servi de canevas à son histoire des Troubadours.

Je ne me trompois qu'à demi, & je vous écris, Monsieur, pour vous faire part de ma découverte. La romance ou ballade, imitée par M. Berquin, n'est pas gauloise, mais angloise ou plutôt écossoise, & faite il y a deux siecles. Il ne reste au poëte françois que le mérite de la versification ou de l'imitation; & l'on doit sans doute lui savoir gré d'avoir conservé dans sa traduction, autant qu'il étoit possible, la simplicité de l'original. Je vous l'envoie ci-joint, copié sur l'édition qu'en a donné M. Percy, dans son recueil précieux d'anciennes romances & ballades angloises & écossoises, intitulé : *Reliques of Ancient Poetry*, Londres, 1767, in-8vo. 3 vol. Il s'y trouve, T. II. p. 194, publié sur un MSS. que l'éditeur possede.

Je ne ferai pas la comparaison de la piece angloise avec la françoise. Il faut pour bien entendre & bien juger la premiere, non-seulement entendre le patois dans lequel elle est écrite, mais encore s'être familiarisé avec le genre de ces pieces, les avoir entendu réciter par des gens du pays, ou chanter dans leurs orgies, avec cet enthousiasme tout particulier, qui dérive d'un patriotisme tout particulier aussi, très-inconnu dans nos sociétés froides & factices, & dont on chercheroit difficilement l'é-

quivalent ailleurs que parmi des montagnards.

Je ne me permettrai d'ailleurs qu'une ſeule remarque au ſujet de cette piece. C'eſt qu'elle a de commun avec la plupart de ſes pareilles, une qualité qui en rehauſſe beaucoup le prix, celle d'être hiſtorique & d'avoir rapport à un perſonnage très-fameux dans l'hiſtoire.

La pauvre femme, qui eſt l'héroïne de la romance de M. Berquin, a beau nous intéreſſer par ſes plaintes naïves, par la douceur de ſes ſentimens, par l'ingénuité touchante de ſon cœur; ſon ſort eſt celui de mille victimes... dirai-je du libertinage, ou de l'abus qu'un ſexe fier & capricieux fait tous les jours de la foibleſſe de l'autre, ſouvent malgré les ſermens les plus ſacrés, & en dépit des loix non moins ſacrées de la nature. L'intérêt qu'inſpirent ces victimes malheureuſes de l'erreur d'un moment, eſt diminué par leur nombre, & tel qui ſe ſent remuer juſqu'au fond du cœur par la romance de M. Berquin, s'eſt peut être vingt-fois expoſé légérement à cauſer le mal ſur lequel il verſe des larmes. Mais dans la piece angloiſe, c'eſt une femme de la premiere diſtinction, c'eſt l'épouſe délaiſſée du mari d'une reine auſſi célebre dans l'hiſtoire par ſes malheurs que par des foibleſſes trop exagérées, qui nous invite à nous intéreſſer à ſon ſort, & ſon hiſtoire eſt liée avec celle de deux royaumes. Car enfin, il n'eſt pas douteux que la *Lady Anne Botwell*, dont le nom ſe trouve à la tête de la romance, ne ſoit *Lady Jeanne Gordon*, épouſe du *Comte de Botwell*, qui

s'en sépara pour monter sur le trône d'Ecosse en acceptant la main de l'infortunée *Marie Stuard.*

Il est vrai que l'éditeur, M. Percy, n'est pas tout-à-fait de cet avis. Il avoit toujours été dans la même opinion, dit-il, mais il en est revenu depuis, par la considération que le comte de Bothwell avoit 60 ans passés lors de son mariage avec la reine d'Ecosse, & qu'ainsi il n'est guere probable que la perte d'un époux aussi âgé pût inspirer des plaintes telles qu'en offre la romance, à l'épouse qu'il venoit de sacrifier à son ambition.

Je pourrois répondre à cette difficulté, que si c'en est une, elle ne dépose pas davantage contre l'origine ou l'occasion supposée de la romance, qu'elle ne sert à la défense de la reine Marie elle-même, & à appuyer la preuve que l'habile & ingénieux auteur d'un essai publié en Ecosse, il y a quelques années (*), a tirée de l'âge avancé de Bothwell, en faveur de cette princesse. Car s'il est vrai que le comte de Bothwell fût trop âgé pour causer à une épouse abandonnée des regrets tels qu'en inspire la perte ou la perfidie d'un époux jeune & aimable, à plus forte raison il devient de la derniere invraisemblance que ce même vieillard eût pu exciter les desirs d'une Princesse plus jeune de vingt ans, & perdue de débauches, s'il en faut croire les historiens fa-

---

(*) *Essay on the evidences against Mary Queen of Scots.*

natiques & partiaux du tems, ou vendus à ſon ennemie la reine Eliſabeth d'Angleterre. Ce ſexagénaire auroit-il enflammé une telle princeſſe, au point de l'engager à l'élever ſur le trône en l'épouſant publiquement, en dépit des liens ſacrés qui l'attachoient à une autre, & malgré les murmures d'une nation révoltée des écarts de leur ſouveraine, comme le prétendent les mêmes hiſtoriens.

Je pourrois, dis-je, faire valoir cette réflexion, dont l'évidence eſt, je crois, frappante; mais j'aime mieux ne rien décider dans la cauſe importante de la reine Marie d'Ecoſſe, & je me contenterai d'une autre réflexion, par laquelle il redevient très-probable, quoi qu'en diſe M. Percy, que la dame *Anne Botwell*, articulée au titre de la ballade, n'eſt autre que la premiere femme de l'époux de la reine *Marie*. C'eſt que rien n'oblige à croire que ce morceau ait été compoſé par la dame Botwell elle-même. La plupart de ces ſortes de romances ou ballades, qui ſe rapportent à quelque perſonnage fameux ou à un trait de l'hiſtoire nationale, ont été compoſées quelque tems après par les Bardes ou menétriers du pays, & ils ne ſe ſont pas toujours ſcrupuleuſement tenus aux circonſtances vraies & même vraiſemblables du fait, ni obſervé la fidélité qu'on exige des hiſtoriens. Or, pour éterniſer un fait tel que le mariage du comte de Botwell avec la reine Marie, & le rendre encore plus odieux aux yeux de la poſtérité; quoi de plus propre, ſuppoſé que le poëte ſe

croie permis d'arranger à sa fantaisie les circonstances du fait, que d'intéresser cette postérité au sort d'une épouse devenue victime de l'ambition de son mari, & de prêter à cette femme délaissée tous les sentimens d'une premiere passion pour un époux adoré & digne d'exciter ses plus vifs regrets, même après la perfidie la moins équivoque.

Lady *Botwell* sera alors, comme j'ai dit; *Jeanne* ou *Jane* GORDON, fille puînée de *George Gordon*, quatrieme *comte de Huntly*, & d'*Elisabeth*, fille de *Robert lord Keith.* Divorcée avec le *comte de Botwell*, elle épousa en secondes nôces *Alexandre comte de Sutherland*, & après sa mort, *Alexandre Ogilvie of Boyne.* Dans *l'histoire de la poësie d'Ecosse*, par Rob. Douglas (Edimb. 1764, in-folio) d'où j'ai tiré ces détails, il n'est fait mention ni à l'article de Jeanne, même pag. 301, ni à celui du comte de Botwell, pag. 85, 86, d'aucun de ses enfans. Mais à l'article d'*Alexandre XV*, *comte de Sutherland*, pag. 665, je trouve que *Jeanne* lui a donné sept enfans, dont deux filles; & je doute qu'elle en ait eu de son dernier mari non plus que du premier; de sorte que c'est une nouvelle fiction du poëte, qui la représente comme berçant le fils du perfide qui venoit de l'abandonner, mais une fiction qui naissoit tout naturellement du point de vue, où l'auteur imagina de placer son sujet afin de le rendre plus intéressant.

Voilà, Monsieur, les détails qui concernent cette petite découverte littéraire. Mon but, en

vous la communiquant, & en consentant même que vous en fassiez usage dans votre journal, si vous le jugez à propos, n'est pas de déroger au mérite de M. Berquin, & de lui faire gravement un procès de plagiat. C'est être original, que d'imiter comme il a fait. D'ailleurs on est accoutumé à voir messieurs les beaux-esprits françois se mettre cavaliérement au-dessus des conventions littéraires, & négliger d'indiquer les sources où ils ont puisé, comme font les pédans d'Allemagne & de Hollande. Il résulte une utilité réelle, & la seule que j'aie en vue, de l'annonce de ma découverte. C'est d'ouvrir aux poëtes, en France ou ailleurs, qui se sentiroient le même talent que M. Berquin, une source de richesses, très-peu connue hors de l'Angleterre, & qui pourroit servir à nous ramener au goût de la belle nature & au langage simple du cœur, qu'on ne retrouve plus que dans ces monumens précieux des siecles que nous nommons barbares. Le recueil de M. Percy; un autre nommé l'*Evergreen*; celui de Allen Ramsay, intitulé fort platement, *Tea-table Miscellany*, Lond. 1750, in-8vo. 4 vol. mais qui n'en est pas moins précieux, & où par parenthese la plainte de Lady Botwell se trouve avec des variations assez considérables (*pag.* 120); enfin un recueil publié derniérement d'après un Ms. de *Baratyne* : toutes ces collections de ballades, vaudevilles, romances angloises & écossoises, tant anciennes que modernes, & les unes plus jolies que les autres, méritent d'être entre les

mains de tous ceux qui aiment la poéſie, & préſente un champ vaſte aux poëtes qui voudroient s'exercer à les imiter.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Lady Anne Bothwell's Lament.
A Scottish Song.

Balow, my babe, ly ſtil and ſleipe!
It grieves me ſair to ſee thee weipe:
If thouſt be ſilent, Iſe be glad,
Thy maining maks my heart ful ſad.
Balow, my boy, thy mithers joy,
Thy father breides me great annoy.
Balow, my babe, ly ſtil and ſleipe,
It grieves me ſair to ſee thee weipe.
Whan he began to court my luve,
And with his ſugred wordes to muve,
His faynings fals, and flattering cheire
To me that time did not appeire:
But now I ſee, moſt cruell hee
Cares neither for my babe nor mee.

Balow, &c.

Ly ſtil, my darling, ſleipe a while,
And whan thou wakeſt, ſweitly ſmile:
But ſmile not, as thy father did,
To cozen maids: nay God forbid!
Bott yett I feire, thou weilt gae neire
Thy fatheris hart, and face to beire.

Balow, &c.

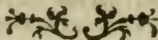
I cannae chuſe, but ever will
Be luving to thy father ſtil:
Whair-eir he gae, whair-eir he ryde,
My luve with him maun ſtil abyde:

In weil or wae, whair-eir he gae,
Mine hart can neire depart him frae.
Balow, &c.

Bet doe not, doe not, prettie mine,
To faynings fals thine hart incline;
Be loyal to thy luver trew,
And nevir change hir for a new:
If gude or faire, of hir have care,
For womens banning's wonderous fair
Balow, &c.

Bairne, ſin thy cruel father is gane,
Thy winſome ſmiles maun eiſe my paine;
My babe and I'll together live,
He'll comfort me whan cares doe grieve:
My babe and I right ſaft will ly,
And quite forgeit man's cruelty.
Balow, &c.

Fareweil, fareweil, thou falſeſt youth,
That evir kiſt a womans mouth!
I wish all maides be warnd by mee
Nevir to truſt mans curteſy;
For if we doe bot chance to bow,
They'le uſe us than they care not how.
Balow, my babe, ly ſtil, and ſleipe,
It grieves me fair to ſee the weipe.



POÉSIES FUGITIVES

EPITRE A M. DUCIS,

*Sur la tragédie d'*Œdipe chez Admete.

TOI qui peignis d'Hamlet la mere criminelle,
Et du vieux Montaigu la fureur paternelle :
Des ruines d'Athène, aux accens de ta voix,
Tu rappelles Œdipe; il se leve, & je vois
Cet auguste vieillard, sans tombeau, sans patrie,
Errant, & poursuivi par la triple furie,
Luttant contre le sort, au sort abandonné,
De forfaits, de douleurs, d'ombres environné,
Par des fils criminels exilé de son trône,
S'avancer, appuyé sur le bras d'Antigone.
O pitié! quand par elle en tremblant soutenu,
Devant le Cythéron d'un pas lent parvenu,
Cherchant quelque rocher pour reposer sa tête,
Aux lieux de son berceau ton Œdipe s'arrête,
Et s'y vient emparer du tombeau qui le fuit.
Emule de Sophocle à ta voix reproduit,
Tu peins à mes regards, comme aux siecles antiques,
L'attendrissant tableau des vertus domestiques.
Qu'Antigone m'émeut! qu'elle est chere à mon cœur!
Elle pleure, je pleure, & je crois voir ma sœur.
Tu peins encor, tu peins d'un plus grand caractere
Ce fils que le remords traîne aux pieds de son pere,
Dont il vient implorer sa grace avec terreur;
Et ce pere outragé, dont la sainte fureur
Maudit un fils ingrat, se désarme & s'empresse

De rappeller en vain, par des vœux de tendresse,
Sa malédiction, qui montant vers les cieux,
Souleva sans retour la vengeance des Dieux.
Quand mon cœur transporté s'émeut avec franchise
Un spectateur jaloux, dont le cœur se déguise,
Du beau qui le poursuit craignant l'impression,
Accuse ton sujet d'une double action.
Je sens, & malgré moi ma critique est muette,
Je pleure avec Œdipe, & pleure avec Admete.
Ainsi, par un défaut qu'on n'ose censurer,
Racine, que le goût a raison d'adorer,
Joignit contre la regle (& l'amour lui pardonne)
L'intérêt d'Andromaque à celui d'Hermione.
Par un seul intérêt je me sens entraîné,
Lorsqu'Œdipe mourant, à l'autel prosterné,
Sauve d'Admete en pleurs, la compagne fidelle.
D'un front calme au trépas s'avançant au lieu d'elle,
Ce vieillard, soixante ans par ses maux consacré,
D'un rayon prophétique à genoux éclairé,
Sublime, & tout-à-coup détaché de la terre,
Emporté vers le ciel dans les feux du tonnerre,
Expire en prononçant avec tranquillité
L'hymne consolateur de l'immortalité;
Et les Dieux assemblés préparant sa couronne,
Les Dieux qu'il va rejoindre, & dont l'œil l'environne,
Célébrant dans le ciel l'heure de son trépas,
S'avancent en triomphe au-devant de ses pas.
Cythéron, Cythéron! que de fois ma pensée,
A travers tes rochers, tristement élancée,
Sous le tombeau d'Œdipe ira s'ensevelir.
Quelles grandes leçons elle y peut recueillir!
Je le vois consolé par sa seule innocence,
A la fureur des Dieux voué dès sa naissance,
Accepter le malheur comme un fardeau sacré
Que leur pouvoir impose ou retire à son gré;
Et faisant taire enfin sa plainte légitime,
Justifier le ciel dont il est la victime.

Je vois comment la main de la Divinité,
Se dérobant dans l'ombre & dans l'éternité,
Vers ses destins divers pousse la race humaine,
Qui suit les yeux fermés la force qui l'entraîne.
Elle frappe : j'adore, & n'osant la juger
D'un œil profanateur, je crains d'interroger
La nuit mystérieuse où ses décrets reposent,
Et j'attends qu'en secret de mes jours ils disposent.
Ainsi la tragédie en vers religieux
Proclamoit autrefois les oracles des Dieux.
Les Dieux la remplissoient de leur gloire éternelle.
Tu lui rends, cher Ducis, sa pompe solemnelle;
Et de ton sujet même atteignant la grandeur,
Du feu de ton génie animant sa froideur,
Notre langue en tes mains, plus libre & plus fertile
Approuve en s'élevant l'audace de ton style.
L'art n'en dégrade point la premiere vigueur,
Il est fort & sublime, & vrai comme ton cœur.
Ton cœur parle en tes vers, & lui seul les inspire;
De tes simples vertus le doux charme y respire :
Des spectateurs touchés vois l'attendrissement
Comme pour un ami s'épancher doucement,
Chacun de son laurier voudroit parer ta tête,
Et des sensibles cœurs ton triomphe est la fête.
Mais l'envie appellant ses ministres secrets,
Contrainte d'admirer, te désigne à leurs traits.
Qu'importe? Ta réponse est déja préparée.
Tu dis, & de Macbeth l'ombre dénaturée (*)
A regret se réveille, & tremblante à ta voix
Vient subir le remords une seconde fois.
Poursuis : console enfin de sa gloire perdue
La tragédie en deuil, cette épouse éperdue
Qui pleure son Voltaire avec le genre humain;
Qui jadis dans la Grece, un poignard à la main,
Au milieu des tombeaux par Eschyle appelée,

(*) M. Ducis travaille à la tragédie de *Macbeth*.

Sur la ſcene au haſard couroit échevelée.
Oui, montre à nos regards cette divinité
Dont Sophocle para l'agreſte nudité;
Et qui de l'art auſſi fuyant la tyrannie,
Inſpira cet Anglois, dont l'informe génie
Commande le ſilence au goût préſomptueux;
Montre cette déeſſe aux traits majeſtueux
Que vers nous conduiſit le pere d'Emilie;
Des ornemens du goût par Racine embellie,
Et dont l'art élevé ſoixante ans fut tranſmis
Au peintre de Zopire & de Sémiramis.
Regarde, cher Ducis; du tombeau de Voltaire
Elle tourne ſes pas vers le toît ſolitaire
Où plein des morts fameux tu veilles dans la nuit:
Elle t'y trouve ſeul, méditant loin du bruit
Entre Œdipe & Macbeth; & ton cœur digne d'elle
S'ouvre à l'enthouſiaſme, & reçoit l'immortelle.
J'ai vu dans les vallons des heureux Andelys (*),
Par les pas de Corneille autrefois annoblis,
L'aſyle où ce grand homme évoquoit ſur la ſcene
De ſa Rome au tombeau l'ombre républicaine.
Là, dans le fond d'un bois, ſous un toît retiré,
Au milieu de ſes fils, & d'un frere adoré,
Imitant les vertus que ſon pinceau retrace,
Il repoſoit en paix comme le vieil Horace;
Et des antiques mœurs la touchante beauté
De ſon génie encor paroit la majeſté.
Cependant ſon rival, dont la ſage élégance
Aſpire à détrôner ſa romaine éloquence,
Ce tendre confident des ſecrets de l'amour,
Racine environné des pompes d'une cour,
Que des plus beaux eſprits embelliſſoit l'élite,
Peignoit pour la charmer le galant Hippolyte.
Ce n'eſt point à la cour que ton cœur inſpiré

(**) Petite ville de Normandie où ont vécu les deux Corneilles.

Eût tracé des vertus le tableau révéré,
Alceste & son époux s'y trouveroient peut-être.
Mais borné sans orgueil au toît qui t'a vu naître,
Du peuple bel-esprit dédaignant les clameurs,
Ton génie honoré, que protegent tes mœurs,
A pris, sans le savoir, son touchant caractere
A côté de ta fille, à côté de ta mere.
Tu peignois Antigone, elle étoit sous tes yeux.
Trop heureux l'écrivain qui, comme ses ayeux,
Libre, & dans le secret d'une famille aimée,
Qu'honore sa vertu plus que sa renommée,
Peut cultiver les arts en aimant ses rivaux!
Et lorsque le succès couronna ses travaux,
A sa tendre famille, où l'amour le rappelle,
Reporte ses honneurs qu'il partage avec elle!
Poëte qui prétends à d'illustres destins,
Fuis des arts & du goût les docteurs incertains!
Va chercher tes parens, l'amitié, la retraite;
Paris seroit-il donc le séjour d'un poëte?
Paris, où tous les jours affligeant tes regards,
Des scandales nouveaux déshonorent les arts?
Contemple ces Germains aujourd'hui nos modeles,
De la simple nature interpretes fideles,
Qu'égale parmi nous le grand peintre des Mois (*);
Ils habitent en paix la campagne & les bois:
En extase égaré sur les Alpes antiques,
Haller y célébroit les vertus helvétiques,
Ou de sa Marianne (**), en des momens de deuil,
D'un chant mélancolique honoroit le cercueil.
Ami, tu fuis comme eux le tumulte des villes.
Que de fois regagnant les champêtres asyles,
Et rabaissant ta lyre au doux chant du pasteur,

(*) M. Roucher, dont le poëme va bientôt paroître.

(**) C'est le nom de la femme de Haller.

Tu suis, dans son Tibur, ce sublime orateur,
Thomas qui te chérit, dont la mâle pensée,
Ennoblit l'éloquence à flatter abaissée,
Qui jadis à des morts prostituoit sa voix,
Et mentoit devant Dieu sur la tombe des rois;
Ce peintre de Descarte & du grand Marc-Aurele;
Thomas, qui loin du bruit, sans parti, sans querele,
Simple, s'avance en paix vers la postérité,
Des ombres qu'il célebre avec gloire escorté.
Du génie & des mœurs vous offrez les modeles,
L'amitié réunit vos vertus fraternelles:
Acceptez mon hommage, & daignez adopter
Un jeune ami des arts qui ne sait point flatter,
Mais qui sentit toujours le besoin respectable
D'aimer & de chanter le talent véritable.
Du talent qui s'éteint conservez le flambeau!
Nos pleurs ont de Voltaire arrosé le tombeau,
Et mon hymne funebre osa s'y faire entendre (*).
Rousseau, dont la mémoire est si chere au cœur tendre,
Dort sous les peupliers de ce nouvel Eden,
Où son ombre s'égare autour de Gérardin (**).
D'autres noms, il est vrai, notre France s'honore.
D'Alembert & Buffon leur survivent encore.
D'Alembert, notre appui, ce sage respecté,
Qui d'un zele prudent servit la vérité,
Successeur de Bacon, vainqueur de Fontenelle,
Qui préside à ce temple, où sa voix paternelle
Encourageant des arts les jeunes nourrissons,
De l'honneur & du goût leur dicte les leçons;
A ce temple, où toujours malgré la calomnie,
Transmis de main en main, le flambeau du génie,

(*) L'auteur a fait un éloge en vers de Voltaire quelques jours après sa mort.

(**) On sait que Rousseau est enterré dans les jardins d'Ermenonville, sous le bosquet des peupliers.

Que Descarte aux François le premier apporta,
Brûle comme le feu de l'antique Vesta.
Ce temple, cher Ducis, t'ouvre son sanctuaire;
Ta gloire t'y précede, & l'ombre de Voltaire
Déterminant son choix si long-tems suspendu,
Te regarde & t'appelle à son rang qui t'est dû.
Viens, ami, c'est à toi de célébrer ton maître.
Apprends-nous à sentir, apprends-nous à connoître
Cet homme aux traits divers qui brille à tous les rangs.
Comme aux champs de Memphis les voyageurs errans
Par-delà les rochers qui menacent les nues,
Vont découvrir du Nil les sources inconnues;
Approche de Voltaire, & comme eux vas chercher
La source où son génie en vain croit se cacher.
Et montrant le berceau dont elle s'est formée,
Parcours, en l'admirant, sa vaste renommée.
Le plus noble triomphe a comblé tes desirs.
Mais le génie encor veut de plus doux plaisirs.
Simple, avant qu'on l'admire, il souhaite qu'on l'aime,
Comme la bienfaisance il jouit de lui-même,
Pour nous servir comme elle il descendit des cieux.
Aimant à tempérer son éclat à nos yeux,
Il remplit sans orgueil sa noble destinée,
Et sa gloire modeste est même pardonnée.
Tels sont les sentimens qui t'animent toujours.
Ah! puissé-je de loin, guidé par ton secours,
Te suivre, & mériter une gloire épurée
Que l'intrigue, jamais, n'aura déshonorée,
Dont je puisse sans honte à mes yeux me couvrir,
Qui consacre mon nom, & le fasse chérir!

Par M. DE FONTANÈS.

EPITAPHE

ÉPITAPHE DE DAVID GARRICK, (*)

Célebre Comédien Anglois.

AUssi louable Citoyen
Que célebre Comédien,
Ci gît *Garrick*, dont le talent suprême

(*) Mort à Londres le 20 janvier 1779, âgé de 62 ans, & universellement regretté.

Il descendoit d'un bon gentilhomme Normand, dont le nom étoit *la Garrigue*, qui, à la révocation de l'édit de Nantes, ayant passé en Angleterre à la suite du maréchal de Schomberg, sous lequel il servit & se distingua à la bataille de la Boyne, avoit cru, par des raisons de politique, devoir *angliciser* son nom.

L'auteur de l'épitaphe ci-dessus, qui se fera toujours honneur d'avoir été l'ami de cet homme unique dans son espece, eut le plaisir de le faire dîner, il y a quelques années à Paris, & sans que d'abord il en sût rien, avec *M. le chevalier de la Garigue*, maréchal-de-camp, celui qui s'étoit acquis tant d'honneur dans la défense de Belle-Isle, & qui fut enchanté de retrouver dans Garrick un parent & un François aussi estimable par les qualités de l'esprit & du cœur, que par la célébrité de ses talens.

C'est au retour de Garrick à Londres, où cette anecdote venoit d'être répandue, que Mylord***, qui étoit fort de ses amis, lui proposa, attendu que la profession de Comédien ne déroge point en Angleterre, de se mettre sur les rangs pour obtenir l'entrée au parlement, en qualité de représentant du bourg ou du comté de ***. Et c'est à cette occasion que Garrick fit en prose cette réponse aussi gaie que philosophique, mise depuis en vers par *M. D. L. P.* & qui fut insérée dans les papiers anglois.

Qui moi! prétendre au parlement?...

Jamais ne dût rien qu'à lui-même.
Qui peignant tour-à-tour la tendresse & l'horreur,
Le vieillard décrépit, le fringant petit-maître,
Sut plier la nature à son art enchanteur,
Et fut, à tous les yeux, tout ce qu'il voulut être !

Par M. DE LA PLACE.

VERS

*Qui ont été adressés à madame la comtesse de B***. par M.* DE VOLTAIRE, *en réponse à des vers que cette dame lui avoit envoyés sur le bruit qui courut à Paris, il y a environ dix ans, que ce grand-homme étoit mort* (*).

AIMABLE fille d'une mere
Qui vous transmit ses agrémens,
Jeune héritiere des talens
De la sensible Deshouliere;
Avec deux beaux yeux & vingt-ans,
Quoi, vous daignez, bonne Glycere,
Vous occuper des vieilles gens,

Non : c'est mon jardin (1) *seulement,*
Qu'après ma femme, j'idolâtre :
Et Garrick, content de son lot,
Craindroit sur ce nouveau théatre
De jouer le rôle d'un sot.

[1] Il avoit une maison de campagne près de Londres, & des jardins qui faisoient ses délices.

(*) Ces vers viennent d'être imprimés pour la premiere fois, & nous sommes assurés qu'on les lira avec plaisir.

Et des fleurs de votre printems
Parer ma tête octogénaire!
Oui, grace au Dieux je suis, ma chere,
Encore au nombre des vivans;
Vous l'ignorez : je vous entends,
C'est qu'on l'ignore aux lieux charmans
Où les belles & les amans
Font leur résidence ordinaire;
Vous tenez le sceptre à Cythere :
Et je sais que depuis long-tems,
On n'y dit plus que *feu Voltaire*.

VERS

Sur les réjouissances faites le 26 décembre 1778, à l'occasion de la naissance de MADAME.

J'AI vu dans tous les cœurs l'amour & l'allégresse,
J'ai vu la ville en feu signaler sa tendresse,
François, peuple volage & constant à la fois,
Que j'aime ta brillante ivresse!
Il est donc vrai qu'on peut te fixer quelquefois,
Et si tu changes de maîtresse,
Tu restes fidele à tes rois.

L'ACADÉMIE DES ANIMAUX,

Fable.

MA foi, vive les gens d'esprit,
Disoit un jour, non pas un docte Aréopape,
Mais quelques animaux citoyens d'un bocage,

Gens fort ſavans, dit-on, ſans avoir rien écrit.
L'orgueil un jour chez eux devint épidémie,
Et l'on cria tout d'une voix
Qu'il falloit au milieu des bois
Etablir une académie.
Les fauteuils ſont au plus haut prix;
Chacun les demande à grands cris.
Sire Lion, prince des plus habiles,
Convoqua tous les beaux-eſprits,
Reptiles,
Volatiles,
Et le ſcrutin choiſit en plein conſeil d'état
Les membres du nouveau ſénat.
Chacun des récipiendaires
Lut ſon remercîment qui fit battre des mains,
Et chaque diſcours n'étoit gueres
Qu'un compliment pour ſes confreres
Et pour nous tous, pauvres humains,
Une ſatyre. La ſéance
Devoit s'employer ce jour-là
A démontrer ſur nous leur preſſéance;
Et Dieu ſait ſi chacun doctement étala
Son académique éloquence.

L'ABEILLE, d'un air ſemillant,
Par ces mots prononcés, j'ignore en quelle langue,
D'un débit rapide & ſaillant
En petite-maîtreſſe acheva ſa harangue:
» Les hommes ſont ma foi plaiſans!
En vérité ce ſont d'habiles gens!
Leur divine raiſon, dont on bat nos oreilles,
Les peut-elle égaler à nous, filles du ciel?
Jamais l'un d'eux, en ſes ſavantes veilles,
A-t-il ſu, comme les abeilles,
Compoſer un rayon de miel?
L'un d'eux a-t-il jamais fait une once de cire?
Les pauvres gens! d'honneur ils me font rire
De croire que rien n'eſt pareil

A leur esprit, & que sous le soleil
Il soumet tout à leur empire. «

L'ABEILLE se tut, & soudain
Le ver-à-soie aussi vint parler de sa gloire,
Ayant prié le singe son voisin
De vouloir bien le prendre & poser sur sa main,
Pour être au moins vu par son auditoire.
Le ver académicien
Avoit l'air plus modeste & parloit aussi bien.
Je ne sais pas, dit-il, si je m'en fais accroire;
Mais je crois qu'épuisant l'esprit & la raison,
Tous ces hommes savans, que l'homme déifie,
Sur un mûrier en feuille iroient passer leur vie,
Qu'ils n'y fileroient pas un seul petit cocon.

Le coursier à ces mots leve sa tête altiere,
Sans écume & sans frein, secoue en frémissant,
Le long poil ondoyant de sa libre criniere,
Frappe du pied la terre, & trois fois hennissant :
Qu'il vienne donc, dit-il, ce monarque puissant,
Opposer, s'il se peut, un rival à ma gloire,
Qui sache, retardant, précipitant ses pas,
Ou porter un héros au milieu des combats,
Ou traîner un char de victoire!
Que si l'un d'eux, séduit par un espoir trompeur,
Se fait de m'imiter une étude indiscrete,
Qu'arrive-t-il ? On croit que c'est lui faire honneur
Que de lui confier une vile brouette;
Encore est-il d'un gauche à faire mal au cœur!

Il dit, & l'araignée en un clin-d'œil s'apprête
Pour haranguer d'en-haut son savant auditeur.
De ses vingt bras tendus le subtil orateur
Monte sur un branchage élevé sur leur tête,
Comme un cable, d'en-haut lance un fil conducteur,
Tombe, & tout en volant le poursuit & le file,
A deux brins de gazon l'attache en bas, soudain

Remontant tout le long de sa trame subtile,
S'arrête au beau milieu pour commencer enfin :
On diroit d'un sauteur agile,
Qui dans les airs d'un pied léger,
Foulant une corde mobile,
Se dispose à courir, sauter & voltiger.

L'HOMME, à l'ouir, dit enfin l'araignée,
(Et je ne l'entends point sans en être indignée)
Possede seul les arts. D'abord pour les juger
J'ai couru leurs manufactures,
Pour la soie & pour les dorures;
Elles m'ont fait pitié. Que dire plus? J'admets
Le juge qu'ils voudront; qu'on le nomme & qu'il vienne;
Fût-ce un vrai quinze-vingt, il faudra qu'il convienne
Que leur toile n'a pu jamais
En finesse égaler la mienne.
Il faut donc conclure, en un mot,
Que je suis fort habile, & que l'homme est un sot.

CETTE conclusion prit fort, quoique nouvelle
Ainsi qu'un refrein de chanson,
Chaque orateur l'amene en sa péroraison,
Tant elle a paru naturelle.
Elle devint proverbe, & courut les forêts,
De Boston à Pékin, de Versailles à Rome;
Et pour derniere injure on disoit désormais :
En vérité, ce chien est plus bête qu'un homme.

MA fable en plusieurs sens pourroit s'interpréter;
Il est bon qu'ici je m'explique.
Quelque charitable critique
Croiroit, diroit au moins que je veux insulter
Quelque sénat académique.
Non, voici mon but en deux mots :
Je veux prouver que l'amour-propre aux sots,
Toujours pour se louer, offre quelque matiere,
Et qu'on voit un fat bien souvent,

Parce que sur un point il a plus de lumiere,
Se préférer en tout au plus savant;
Mais l'un garde toujours la gloire toute entiere,
L'autre est gros Jean comme devant.

Par M. IMBERTS.

QUATRAIN

Sur la prise du corsaire la Grambi, *armé par les dames de Londres.*

SUr un corsaire armé par des femelles,
Vous vous flattiez en vain d'obtenir des succès.
Anglois, tout ce qui tient aux belles,
Appartient de droit aux François,

PLAINTES AMOUREUSES.

DOuce mélancolie!... O toi qu'amour inspire!
Instans de mon bonheur... qu'êtes vous devenus?
Accablé par le sort, quand mon cœur se déchire,
Je cherche ton tendre délire,
Et je ne le retrouve plus.

Seule tu me restois; tu charmois, dans l'absence,
Les tourmens de mon ame & sa triste langueur:
Les Dieux t'auront ravie, envieux qu'en souffrance
Mon cœur eût une jouissance
Préférable à leur froid bonheur.

Aimable déité! Dans ma douleur extrême,
Pourquoi ne plus parler, hélas! comme autrefois?
Par de tendres soupirs tu me disois que j'aime;

Tu ne me le dis plus de même;
Je ne reconnois plus ta voix.

De mon cœur oppressé rien de doux ne s'exhale.
Les plus cruels transports, les plus amers soupirs
Tout me prouve aujourd'hui qu'une étoile fatale,
D'une amour pure & sans égale,
En maux à changé les plaisirs.

Lorsque dans mes soucis, contre toi je déclame,
Amour, hélas! tu sais si je fuis tes douleurs :
Par un soupir de moins, si tu calmois mon ame,
Tu retrancherois de ma flamme....
Je dirois, garde tes faveurs.

O toi par qui je souffre, & que j'appelle encore!
Amour! s'il te restoit quelques traits de douleurs,
Epuise-les sur moi! par pitié, je t'implore :
Respecte celle que j'adore;
Pour un n'accable pas deux cœurs.

Par M. le C. D.



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE des ſciences, arts & belles lettres de Dijon.

PRIX fondés par M. le marquis du TERRAIL, & par Madame DE CRUSSOL D'UZÈS, ſon épouſe, à préſent ducheſſe DE CAYLUS, propoſés par l'académie.

L'ACADÉMIE propoſe pour le prix de 1780 : *de donner la théorie des Vents.*

Pluſieurs phyſiciens très-célebres ſe ſont déja occupés de ce problême, mais ſans le réſoudre d'une maniere à ne rien laiſſer à deſirer. Les connoiſſances que, de nos jours, l'on a acquiſes ſur la nature de l'air & ſur l'électricité de l'athmoſphere, en multipliant les données qui peuvent conduire à ſa ſolution, font eſpérer à l'académie que les efforts des phyſiciens ſeront plus heureux.

Elle verroit avec plaisir les auteurs tirer de leurs principes quelques conséquences relatives à l'influence de ces météores sur les corps sublunaires, & indiquer quelques nouveaux moyens d'en juger la direction & d'en estimer la force; mais elle ne l'exige point.

Cette compagnie distribuera deux prix en 1781.

L'Eloge de Claude Saumaise, qu'elle avoit proposé pour 1778, sera le sujet d'un de ces prix.

Celui de l'autre sera : *l'Eloge de Sébastien Leprêtre de Vauban, maréchal de France.*

Indépendamment des prix ordinaires, annoncés pour 1780 & 1781, elle en adjugera encore un extraordinaire dans chacune de ces années.

Elle demande pour le prix extraordinaire de 1780 : *Que l'on détermine la nature du charbon malin, connu en Bourgogne, & dans quelques provinces voisines, sous le nom de pustule maligne; qu'on en désigne les causes? & qu'on établisse, sur l'observation, la méthode la plus sûre à suivre dans le traitement de cette maladie.*

Elle propose pour sujet de celui qui sera adjugé en 1781 : *de désigner les plantes venimeuses & les inutiles qui infectent souvent les prairies en cette province, & diminuent leur fertilité; & d'indiquer les moyens les plus avantageux d'en substituer de salubres & d'utiles, de maniere que le bétail y trouve une nourriture saine & abondante.*

Tous les ouvrages destinés au concours se-

ront envoyes, avec les formalités accoutumées, à M. Maret, ſecrétaire perpétuel; ceux qui devront concourir pour les prix ordinaires, avant le premier avril; & les autres, avant le premier janvier des années dans leſquelles ces prix ſeront adjugés.

La diſtribution des premiers ſe fera, ſuivant l'uſage, dans la ſéance publique du mois d'août; les autres ſeront diſtribués dans la premiere ſéance du cours public de chymie.

Chacun de ces prix conſiſtera en une médaille d'or de la valeur de 300 liv. portant d'un côté l'empreinte des armes & du nom de M. Pouffier, fondateur de l'académie; & de l'autre, la deviſe de cette ſociété littéraire.

(*Gazette univerſelle de littérature.*)

II.

SOCIÉTÉ royale d'agriculture de Lyon.

La ſociété propoſe pour la préſente année 1779, un prix qui ſera d'une médaille d'or de 300 livres, donnée à l'auteur du meilleur mémoire ſur le ſujet ci-après:

Chaque paroiſſe ne pourroit-elle pas, pour prévenir la mendicité, occuper ſes pauvres? Quel en ſeroit le moyen? Quel ſeroit celui de donner aux mendians valides ou invalides, de l'un & de l'autre ſexe, renfermés dans les dépôts, des occupations qui puſſent les rendre utiles à la ſociété lorſqu'ils y rentrent?

Aucuns mémoires ne ſeront reçus, paſſé le

premier août de la présente année; ils seront adressés, francs de port, à M. de Juis, secrétaire perpétuel de la société, ou envoyés sous l'enveloppe de M. de Flesselles, intendant de Lyon.

(*Mercure de France.*

I I I.

ACADÉMIE royale des sciences, belles-lettres & arts de Lyon.

L'académie tint, le 1er. novembre de l'année derniere, une séance publique; M. le Camus, directeur, en fit l'ouverture par un discours *sur les avantages que les sciences & les arts retirent de la chymie*, *qui est*, selon lui, *la science par excellence, & qui dirige toutes nos connoissances en éclairant nos observations du flambeau de l'expérience.* Ensuite, après avoir annoncé que l'académie avoit adjugé au sieur Jacques Lafont, teinturier de Lyon, le prix proposé par M. de Flesselles pour la perfection de la *teinture noire de la soie*, il rendit compte des travaux des académiciens ordinaires & associés, depuis l'assemblée publique du mois de mai précédent; ces ouvrages sont, entr'autres, 1°. des *observations* de M. Jars, *sur les mines d'étain de l'Angleterre*; 2°. une machine à plonger, inventée par M. Zacharie; 3°. des *réflexions phitographiques & médicinales* de M. Willemet, *sur la nature & les propriétés de l'agaric de chêne*; 4°. *l'examen anatomique & physiologique d'une ossification*

extraordinaire de la vésicule du fiel, par M. Grandchamp, chirurgien-major de la Charité; 5°. la *lithologie sicilienne*, par M. le comte de Borch; 6°. l'*éloge de M. de Chamousset*, par M. le comte d'Albon; 7°. un *mémoire* de M. Soufflot, *sur l'identité du goût & des regles dans l'art de l'architecture.*

M. le directeur annonça également les dons faits à l'académie, tels qu'une jambe antique de cheval, trouvée dans la Saône, par M. de la Tourette, secrétaire-perpétuel de l'académie pour la classe des belles-lettres; 88 volumes de *mathématique*, de *physique*, &c. par feu M. l'abbé de Valernod; les deux derniers volumes des *Elémens de Chymie*, par M. de Morveau, &c. Enfin, M. le Camus lut les *éloges* de MM. de Voltaire & de Challe, associés morts dans le cours de l'année.

A cette lecture succéda celle d'un *discours* de M. Jars, *sur la fabrication de la céruse en Hollande & en Angleterre.* L'auteur indique les moyens de procurer à la France cet article de commerce, en l'y fabriquant. M. l'abbé de Castillon, nommé pour remplacer dans la classe des belles-lettres feu M. Bertholon de Brosses, lut aussi son discours de réception, où il essaya de prouver que *les sciences & les lettres sont unies entr'elles*, 1°. *par leurs principes & par leur nature*; 2°. *par la fin qu'elles se proposent, savoir: le bien de l'humanité.* M. de Sozzi fit ensuite lecture d'un *mémoire sur les causes de la mendicité & sur les moyens de la faire cesser*; il desireroit qu'il fût défendu de donner

l'aumône *manuellement*, ſans qu'aucun prétexte, aucune circonſtance puſſent l'autoriſer.

M. de Bory termina la ſéance par la lecture d'une ode *ſur l'immortalité de l'ame.*

(*Journal encyclopédique.*)

I V.

Société royale des ſciences & des beaux-arts de Metz.

La ſociété avoit propoſé en 1774, pour le concours de 1776, la queſtion ſuivante.

» Lorſque la ville de Metz ſe gouvernoit » en république, a-t-elle été commerçante & » manufacturiere? Si elle l'a été, quand, com- » ment & pourquoi a-t-elle ceſſé de l'être? » Quels obſtacles s'oppoſent aujourd'hui, ſoit » à l'établiſſement, ſoit au rétabliſſement du » commerce & des manufactures de cette vil- » le; & quels feroient les moyens de dimi- » nuer ces obſtacles, s'il eſt poſſible de les » anéantir tout-à-fait «.

Cette queſtion, bien traitée, étoit d'autant plus importante, qu'en rappellant ce que la ville de Metz fut autrefois, par rapport au commerce & aux manufactures, elle jettoit en même-tems un grand jour ſur cette queſtion que l'académie propoſa en 1776, pour le concours de 1778, & dont voici l'énoncé.

» La foire qui ſe tient à Metz, au mois de » mai de chaque année, eſt-elle avantageuſe au » commerce, & ne feroit-il pas plus utile,

» pour le bien de cette ville, de donner à » cette foire les privileges & franchifes dont » jouiffent celles établies dans les villes de » grand commerce «.

Mais le défaut de mémoires fatisfaifans fur la premiere de ces deux queftions, obligea la fociété royale d'en intervertir l'ordre naturel, & de remettre celle qui auroit dû paffer la premiere au concours de 1779, parce que celle qui concerne la foire de mai, étoit propofée, pour la premiere fois, au concours de 1778.

Cette queftion concernant la foire de mai, qui n'a pas été fuffifamment développée, n'a valu qu'un prix de deux cens livres, par forme d'encouragement, à l'auteur d'un mémoire qui avoit pour épigraphe : » le commerce » femblable à la lumiere ne crée rien, mais » donne la vie à tout «.

La couronne deftinée à ce concours n'ayant pas été décernée, les deux queftions rentrent dans l'ordre que l'académie leur avoit primitivement affigné.

Celle qui a pour objet » l'état du commerce » & des manufactures à Metz, lorfque cette » cité, ville libre & impériale, fe gouvernoit » par fes propres loix «, fera le fujet du concours de 1779, dont le prix eft une médaille d'or de la valeur de quatre cens livres «.

Celle qui concerne » l'avantage ou le pré- » judice de convertir la foire de mai, à Metz, » en foire franche & privilégiée, comme cel-

» les des villes de grand commerce «, eſt remiſe au concours de 1780.

Et pour mettre les auteurs qui voudront concourir, à portée d'atteindre plus directement le but de la propoſition, l'Académie deſireroit qu'ils examinaſſent :

1°. L'influence des foires franches & privilégiées ſur le commerce & les manufactures des villes & provinces où elles ſont établies.

2°. Qu'après avoir poſé des principes à ce ſujet, ils en fiſſent l'application aux foires franches qui pourroient être établies à Metz, en place de celle de mai, qui n'a ni privileges ni franchiſes.

3°. Qu'ils entraſſent dans le détail de la nature des privileges & franchiſes qu'il conviendroit d'accorder aux foires de Metz, pour les faire proſpérer, & ſur-tout qu'ils indiquaſſent les moyens de concilier les franchiſes de ces foires avec le revenu municipal.

4°. Qu'ils indiquaſſent l'effet que ces foires franches produiroient à Metz, tant ſur le débit & la conſommation des productions du territoire & de l'induſtrie de la province, que ſur le commerce d'entrepôt, dont la capitale des Trois-Evêchés paroît ſuſceptible.

Pour ne pas gêner les auteurs, en circonſcrivant leurs mémoires dans l'eſpace limité d'une demi-heure au moins, ou d'une heure au plus de lecture, la ſociété royale déclare qu'elle ne fera aucune attention à l'étendue des mémoires, pourvu que toujours dans le ſujet, il n'y ait ni longueurs ni ſuperfluités.

Et pour exciter davantage le zele & les efforts des concurrens qui voudront entrer en lice, la société royale déclare que la couronne qu'elle destine au vainqueur est une médaille d'or de la valeur de six cens livres.

Elle prévient qu'elle n'admettra pour ces concours, que des mémoires bien lisibles & non surchargés de ratures, de corrections & de phrases interlinéaires qui n'ont l'air & ne peuvent être en effet que des brouillons que les auteurs doivent garder pour eux.

Elle exige que les mémoires qui seront présentés à ces concours, soient remis ou adressés, francs de port, à M. Dupré Geneste, secrétaire-perpétuel, avant le premier jour de juin de l'année du concours, pour lequel les auteurs auront travaillé.

Les auteurs auront aussi la plus grande attention de ne se faire connoître directement ni indirectement : mais seulement d'écrire leurs noms, qualités & demeures dans un billet fermé & tenant sous cachet à leur mémoire. Ce billet sera souscrit de la même épigraphe ou devise qu'ils auront mise en tête de leur mémoire. Il n'y aura que celui du vainqueur qui sera ouvert.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

V.

ACADEMIE établie à Rouen, *ſous le titre de* l'Immaculée Conception.

Cette ſociété, vénérable par ſon antiquité, & par les travaux utiles dont elle s'occupe, méritera toujours une place diſtinguée parmi les académies, ſi multipliées en Europe. Depuis quelques années, ſur-tout, elle a tâché de propoſer des ſujets qui puſſent également intéreſſer l'homme-de-lettres, le politique, le philoſophe & le chrétien.

Le danger de la lecture des livres contre la religion, par rapport à la ſociété.

L'indécence & le danger de la raillerie en matiere ſérieuſe, & particuliérement en matiere de religion.

L'utilité & les avantages d'une ſociété académique conſacrée en même-tems à la religion & aux lettres.

La religion éleve l'ame & agrandit l'eſprit.

Tels ont été entr'autres les ſujets des diſcours propoſés par l'académie depuis 1769, c'eſt-à-dire, à une époque où il étoit néceſſaire de s'oppoſer plus que jamais à cette foule de productions dangereuſes publiées contre la religion & contre les mœurs. Mais ce qui diſtingue encore l'académie, c'eſt l'impartialité avec laquelle elle porte ſes jugemens ſur les diſcours qui lui ſont adreſſés, & la publicité qu'elle donne aux motifs qui lui font admettre

ou rejetter les pieces envoyées au concours. Il seroit bien à desirer que cet exemple fût suivi par toutes les sociétés littéraires qui ont des prix à distribuer. Il en résulteroit des avantages que nous ne pouvons mieux faire connoître qu'en transcrivant la feuille où se trouve le récit de ce qui s'est passé à la séance publique tenue par l'académie, le mardi 22 décembre de l'année derniere.

» Dans un discours préliminaire, le secrétaire a établi les principes, adoptés par l'académie, pour l'examen des ouvrages de prose & de poésie, soumis à ses décisions. Cette discussion a été suivie d'un extrait de l'éloge historique de M. Louis Bretel de Gremonville, archevêque d'Aix, prince de l'académie en 1622. (*) Après la lecture de cet extrait, on a rendu un compte raisonné des ouvrages envoyés au concours. Les prix ont été distribués, selon l'ordre prescrit dans le programme de l'année précédente.

1°. L'académie avoit proposé un prix ex-

(*) M. de Bretel naquit à Rouen à la fin du seizieme siecle, de Louis Bretel de Gremonville, président à Mortier au parlement de Rouen, & de Françoise le Roux du Bourgtheroulde, tous deux d'une famille ancienne & connue dans la province. Il fut conseiller au parlement de Rouen, successivement chanoine & doyen des églises de Lisieux & de Rouen, abbé de S. Victor en Caux, enfin archevêque d'Aix. Cet éloge est dû à M. Guiot, académicien vétérant, chanoine régulier de l'abbaye de S. Victor, à Paris.

traordinaire, & remis une troisieme fois, pour un poëme François, ou latin, de 200 vers environ, sur *l'inauguration d'un monument érigé à Vienne en Autriche par l'empereur Ferdinand III, en l'honneur de l'immaculée conception.* Deux poëmes ont fixé l'attention de la compagnie. L'un, de plus de 200 vers françois, annonce, par sa devise, la grandeur du sujet : *magnum opus aggredior. Anti-Lucr.* L'autre, également en vers François, a la moitié moins d'étendue. Son épigraphe indique que l'auteur se présente au combat pour la seconde fois :

Iterum cano franca per oppida carmen
Austriacum.

Par l'analyse exacte & suivie de ces deux ouvrage, il a été facile de reconnoître qu'outre le mérite de la versification, le premier des deux poëmes l'emportoit encore par le judicieux emploi des fictions poétiques. L'académie a sur-tout accueilli un plan ingénieux & conduit avec adresse. L'auteur, favorisé par les circonstances, en a su habilement profiter. Point de moment plus heureux, pour célébrer les vertus & le zele religieux de l'illustre maison d'Autriche. Nous lui devons une reine chérie, dont la précieuse fécondité, en cimentant le bonheur de la génération présente, deviendra pour nos descendans le gage d'une prospérité durable. En conséquence, après avoir fait disparoître une prolixité proscrite par les loix du programme, l'académie s'est portée, avec un zele patriotique, à couronner des vers, con-

ſacrés à la mémoire des glorieux ancêtres de notre auguſte ſouveraine. Le poëme eſt agréablement terminé par le tableau prophétique des qualités héroïques & touchantes de Marie-Thérese, de Joſeph II, & de Marie-Antoinette. L'auteur eſt M. l'abbé Taverne, maître des jeux floraux, à Toulouſe.

2°. Comme prince actuel de l'académie, M. le duc de Harcourt avoit offert un prix de 300 liv. à l'émulation des poëtes & des orateurs. Ce protecteur éclairé des lettres & des arts a lui-même puiſé le ſujet du prix dans les annales de la province : *la réunion de la Normandie à la couronne de France ſous Philippe-Auguſte ; & la conſtante fidélité de cette province á ſon roi, comme à ſes ducs.* Ce programme, inſpiré par le patriotiſme, demande à être traité avec la nobleſſe & la chaleur d'une énergique préciſion. L'académie n'a pas vu ſans peine que, des différens auteurs entrés dans la lice, aucun n'a mérité la couronne. L'importance de la matiere, les égards dus au public & au prince auquel le prix & le ſujet appartiennent, tout engage à attendre qu'enfin il paroiſſe un ouvrage digne de réunir les ſuffrages. Pour offrir un champ plus vaſte, on a jugé que la proſe devoit être admiſe en concurrence avec la poéſie. Dès l'année derniere, de l'aveu de M. le duc de Harcourt, l'académie avoit ouvert cette double carriere. En faiſant toujours des vœux pour obtenir un bon poëme François, elle eſt également perſuadée que l'on pourroit ſe flatter du ſuccès, & faire un excellent ouvrage dans la même langue, ſi l'on vouloit

traiter en prose (*) l'histoire de la révolution, occasionnée par le meurtre du jeune Arthur, duc de Bretagne. On exhorte les auteurs à s'emparer d'une matiere riche en portraits, & qui prête de toutes parts au feu de l'imagination. Nous aurions un morceau précieux pour l'histoire de la province. Le discours ne doit point excéder, autant qu'il sera possible, les bornes d'une demi-heure de lecture. Si c'est un poëme, il sera de 200 vers environ.

3°. Depuis trois années, l'académie demandoit aux orateurs la solution de cette importante question : *quels sont, outre l'inspiration, les caracteres qui assurent aux livres saints la supériorité sur les livres profanes?* Jusqu'à présent, les mémoires qu'on lui avoit adressés, n'avoient point répondu à ses desirs. Cette année, elle a reçu un ouvrage, où la question est présentée dans son véritable point de vue; un ouvrage, qui annonce un écrivain nourri de la lecture des livres saints, & orné de l'érudition des livres profanes. En lui décernant le prix, l'on a plutôt considéré la bonté, le choix, le nombre, la solidité des preuves, que la maniere dont elles étoient énoncées; & l'académie a trouvé tout-à-la-fois la justification de l'estime qu'elle avoit conçue pour l'auteur du

---

(*) Plusieurs écrivains anciens & modernes ont travaillé dans ce genre de littérature. On se contentera de citer Salluste : *conjuration de Catilina; guere de Jugurtha.*

mémoire, & l'excuse des défauts qu'elle auroit pu reprocher à son style, lorsqu'elle a connu qu'un étranger, un théologien, peut-être plus familier avec les langues grecque & hébraïque, qu'avec la nôtre, *M. Ancillon, pasteur de l'église Françoise, à Berlin*, lui avoit envoyé ce discours, avec l'épigraphe : *cedite romani scriptores, cedite graii.* Si l'on rencontre, dans l'ouvrage couronné, des tours, des expressions, capables de blesser les oreilles délicates, il n'est pas moins vrai qu'il offre un genre d'éloquence nerveux, abondant, majestueux, rapide. Quoique l'auteur s'appuie sur des preuves étrangeres à la révélation, on peut dire qu'il en publie le triomphe. Il l'écarte sans l'anéantir ; en sorte qu'il marche sagement entre deux écueils, celui d'user d'une arme, qui lui est interdite par la nature du combat, & celui de la dédaigner. Si les bornes de cette feuille permettoient d'entrer dans les beautés de détail, nous citerions les savans paralleles établis par l'auteur entre la littérature sacrée & la profane. Nous nous bornerons à celui-ci : Virgile a dit :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

Horace s'est écrié :

Eheu ! quantus equis, quantus adest viris
Sudor ! Od. l. 1. od. xv.

» Mais Débora voit la corne des pieds des che-
» vaux se briser & voler en éclats, par la
» force dont ils frappent la terre : & quelle
» poésie d'expression dans le texte hébreu ! La

» maniere dont elle décrit l'effet du clou que
» Jahel enfonce dans la tempe de Sisara, fait
» frissonner. On voit d'abord tout son corps
» se soulever, en se repliant sur lui même, par
» le sentiment de la douleur, comme un ver
» que l'on pique; retomber ensuite, par son
» propre poids, sur la terre, & y rester éten-
» du.... « Ce que l'on doit résumer de ce discours, dont on ne peut donner ici une analyse suivie, c'est que tout homme, qui fera usage de sa seule raison, sera forcé d'admettre les preuves de supériorité présentées par M. Ancillon. Mais si l'on y joint l'inspiration, nous cessons d'être étonnés des merveilles inconcevables que Moïse & ses successeurs ont opérées & écrites. Tout devient simple, naturel, conséquent, lorsque nous sommes instruits, que Dieu étoit leur ame unique, universelle. La raison, dans ce discours, conduit l'homme à la foi.

4°. L'académie avoit ajouté un autre prix pour un discours, ou dissertation oratoire, dans laquelle on fixeroit clairement *quels sont les moyens les plus conformes à la religion, à l'humanité & à la politique, pour faire cesser la mendicité dans la province de Normandie?* La compagnie n'ignoroit pas qu'avant elle, des sociétés littéraires avoient secondé les vues paternelles du gouvernement, en demandant des mémoires sur les *moyens d'extirper la mendicité* dans toute l'étendue du royaume. Elle a cru qu'en divisant le sujet, les moyens devenus plus praticables, en seroient mieux senti, qu'appliqué

pliqué à une vaste province, telle que la Normandie, il pourroit devenir comme neuf, & suggérer l'idée de chercher pour chacune des autres provinces des remedes analogues à leur constitution. On auroit desiré que les ouvrages, envoyés sur cette intéressante matiere, eussent rempli avec plus d'exactitude le vœu de l'académie. Dans un mémoire, estimable d'ailleurs, distingué par ce passage grec :

Πτωχοὶ ἐυαγγελίζονται. (*)

elle a trouvé les vues trop générales, des moyens insuffisans, & sans application particuliere à la Normandie.... Celui dont la devise est tirée du Deutéronome : *& omninò indigens & mendicus non erit inter vos* (**), a, comme le premier, le défaut radical de ne point traiter immédiatement des besoins & des ressources de la province. Comme le premier, il a puisé tout le fond du discours, dans l'ordonnance de 1777, concernant la mendicité. Il a développé, mieux que le premier, les *moyens* de l'exécuter. Trois lettres circulaires & ostensibles, émanées du ministre des finances, établissent des bureaux de charité dans les villes & les campagnes de chaque province du royaume. Elles mettent ces bureaux sous l'inspection d'une commission provinciale, régie elle-même par une commission générale, résidente à Paris. Nous sommes forcés de nous

(*) *Paûperes evangelisantur*, Luc 7, 22.
(**) Deutér. XV, 4.

réduire à cet apperçu d'un systême, fondé sur la confiance dans les bontés d'un monarque, pere de tous ses sujets...... Les suffrages se sont réunis en faveur d'un troisieme mémoire, avec l'épigraphe : *ne sit inops aut mendicus inter vos.* (*) Il a pour auteur M. de Mende, ancien procureur du roi de la sénéchaussée de Marseille, membre de l'académie des belles-lettres, sciences & arts de la même ville. Dans la premiere partie, on traite des ressources que renferme la fertile Neustrie, pour le soulagement des pauvres invalides : variété de ses cultures & de ses productions; nombre prodigieux de ses atteliers & de ses manufactures; la navigation, la pêche, &c. Il faut avoir recours à l'ouvrage même, pour bien connoître les vues de l'auteur, toujours dirigées vers la Normandie. Il observe judicieusement, » qu'une loi » générale... un plan de police uniforme pour » toutes les provinces, n'opérera jamais aussi » infailliblement le bien, que des réglemens » partiels & locaux, que chaque pays, chaque » province doit approprier à sa situation, à ses » besoins, à ses ressources, & modifiera suivant les circonstances «. La seconde partie a pour objet les mendians valides. Après des recherches savantes & rapides sur la mendicité vagabonde, depuis les loix sanguinaires de Dracon, l'indulgente clientelle des Romains, la sévérité des Germains contre les fainéans, jus-

(*) Deutéron. XV.

qu'au tems de Justinien & des ordonnances de nos rois, l'auteur rentre dans son sujet, & fournit des moyens d'employer en Normandie les mendians valides, entr'autres celui de rendre la Sarte navigable, dans la partie de cette riviere comprise entre Alençon & les frontieres de la province.

5°. Les prix de poésie étoient au nombre de trois : savoir un prix, pour un poëme françois qui n'a point été remporté ; un prix pour des stances françoises ; un prix pour une allégorie, ou poëme latin. Parmi les différentes pieces, qui disputoient la couronne, outre une *Ode sur le bonheur*, on a encore distingué des *stances* intitulées : *le regne de la bienfaisance.* C'est le tableau de l'heureux gouvernement de notre jeune monarque, uniquement occupé du bonheur de ses peuples. *Une épître d'un gouverneur à son éleve* a concouru pour le poëme françois. Ce sujet philosophique, susceptible des ornemens de la poésie, ne paroît point avoir reçu de l'auteur le degré de perfection dont il étoit susceptible. La palme a été déférée à M. M. d. C. d. R. Il a présenté des stances avec cette devise : *fecisti nos ad te Domine.* Elles ont pour titre : *Sentimens d'une ame qui retourne à Dieu.* Cette piece, remplie d'une onction intéressante, a pour mérite d'exprimer des sentimens très religieux, avec autant de netteté que de précision.

L'abus que l'on a fait dans notre siecle de la poésie françoise, nous a procuré un poëme, en très-bons vers latins ; *in licentiam nos-*

træ poeſeos. Il a été couronné d'une voix unanime. L'auteur, M. Formage, maître-ès-arts & docteur agrégé de l'univerſité de Paris, a choiſi pour épigraphe ces vers de Boileau :

Un auteur vertueux, dans ſes vers innocens,
Ne corrompt point le cœur, en chatouillant les ſens.

Le poëte accuſe auſſi la peinture d'avoir contribué à la dépravation générale des mœurs :

Nec ſola poeſis
Incuſtoditas animorum adrepit in arces ;
Hanc pictura ſoror juvat auxiliaribus armis.

Les pierres elles-mêmes ſemblent oublier leur dureté, pour ſeconder les efforts d'un coupable ciſeau :

Inflectit durum obſequioſa rigorem,
Arte jubente, ſilex ; ſculptâ que libidine flagrat
Saxea materies.

Ces deux citations ſuffiſent pour juſtifier les éloges donnés aux talens de l'auteur.

L'académie a deſiré que l'on fit mention d'une autre piece latine, en vers iambes. Le ſujet eſt vraiment patriotique : *In naufragos Buſſardi pietas.* Perſonne n'ignore le dévouement de cet ami des hommes, du citoyen de la ville de Dieppe, actuellement connu ſous le nom du *brave homme.* Il ſemble que l'auteur a choiſi une meſure de vers (*) peu favorable au ſuc-

(*) *Alternis aptum ſermonibus .... & natum rebus agendis.* HOR. de arte poet.

cès de son ouvrage. Le vers héroïque devoit naturellement s'offrir à sa muse. Le vers alcaïque, ou asclépiade, auroit aussi répandu plus de chaleur & d'intérêt, soit dans la description terrible du naufrage, soit dans la peinture touchante du généreux sacrifice d'un héros de l'humanité.

L'académie aura cinq prix à distribuer dans la séance publique du mois de décembre 1779. 1°. Un prix de la valeur de 300 liv. remis au concours, & proposé par M. le duc de Harcourt, gouverneur de la province & prince actuel de l'académie. Le sujet, qui pourra être traité, en prose françoise ou en vers françois (*), est la *réunion de la Normandie à la couronne de France, & la constante fidélité de cette province à son roi comme à ses ducs.* 2°. Un prix d'éloquence; l'orateur développera cette maxime, aussi vraie qu'intéressante : *la religion fait le bonheur des empires, & celui des particuliers.* 3°. Deux prix de poésie françoise, le premier pour une *Idylle* ; le second pour une *Ode.* 4°. Un prix de poésie latine pour une *Ode.* Les sujets de ces trois prix de poésie seront au choix des auteurs. On les exhorte à choisir des matieres intéressantes par le piquant de la nouveauté; par des traits de bienfaisance; par des découvertes utiles à la société. L'académie n'admettra point au concours toute composition satyrique, ou tirée de la mythologie. Les ouvra-

(*) Selon qu'il a été expliqué ci-dessus.

ges seront envoyés doubles, & francs de port, au R. P. Prieur des Carmes, trésorier de l'académie. Les auteurs sont priés d'écrire lisiblement & correctement chacune de ces copies, & de renfermer leur nom, avec une sentence ou devise, dans un billet cacheté. Cette sensence sera répétée au bas de la piece & sur l'adresse du billet «.

I V.

SOCIÉTÉ royale de Londres.

M. Banks, qui a fait le tour du monde avec le docteur Solander, à bord du vaisseau commandé par le capitaine Cook, vient d'être élu président de la société royale. Le nombre des voix qu'il a eues pour cette élection a été au-delà de deux cens cinquante; ce qui est très-extraordinaire. Tous les membres de la société, lords & autres, s'y sont trouvés. Il en est même venu de trente à quarante milles de Londres; M. Banks s'est adonné à toutes les sciences qu'il possede généralement, mais particuliérement à l'histoire-naturelle. Aussi sa maison est-elle devenue, depuis quelques années, le rendez-vous de tous les savans & de tous les voyageurs distingués.

(*Nouvelles de la république des lettres & des arts.*)

VII.

Académie des Arcades de Rome.

Le jeudi vingt-huit janvier dernier, l'académie s'assembla en grande pompe dans la salle *del Serbatojo*, magnifiquement ornée par les soins du garde-général, pour célébrer la fête de la nativité du Sauveur. Les cardinaux Visconti, Archinto & Ghilini, attirés par ce pieux motif, assisterent à la séance avec l'élite de la prélature, de la noblesse & de la littérature romaines. Monsig. Gabbrielli en fit l'ouverture par un discours analogue à la circonstance, qui lui attira un sonnet très-flatteur de M. le comte Ignace Ondedei, l'un des douze collegues du garde-général. Ensuite divers membres de l'académie chanterent la solemnité du jour dans des poésies de différent genre; M. l'abbé Petrucci, professeur de belles lettres au college romain, dans une élégie; M. l'abbé Louis Godard, dans une piece de vers *Sciolti*; le pere lecteur Ange de la Mirandole, mineur observantin, dans une anacréontique; M. l'abbé Antoine Mariotti, bénéficier de la Basilique du Vatican, dans une églogue; M. l'abbé Louis Lega, dans une ode; M. l'abbé Vincent Monti, dans une élégie, comme le premier. Ces pieces furent entre-mêlées de plusieurs sonnets que réciterent d'autres académiciens, & M. l'abbé Joachim Pizzi, garde-général, termina la séance par un *Capitolo*, intitulé : *la Fuite en Egypte.*

(*Notizie del Mondo.*)

SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

LE mardi 23 février, l'académie royale de musique a donné la premiere représentation de la huitieme reprise de *Thésée*, tragédie-lyrique en cinq actes, paroles de Quinault, musique de Lully. Cet opéra fut représenté, pour la premiere fois, le 3 février 1676, devant Louis XIV, à Saint-Germain-en-Laie. Depuis cette époque, il a toujours joui du succès le plus brillant, toutes les fois qu'on l'a remis sur le théâtre. Mais depuis quelque tems notre goût en musique a bien changé. Il étoit à craindre que nos oreilles accoutumées aux *fredons de l'Italie*, fissent moins d'attention aux graces, au naturel, à la simplicité de Lully, qu'à son peu de force & d'énergie, & qu'elles ne trouvassent sa musique monotone & traînante. Ce n'est pas à nous de décider jusqu'à quel point ces assertions peuvent être fondées; il nous suffira de dire que cet opéra de *Thésée* est encore applaudi, & qu'il l'a sur-tout été à la seconde représentation, où l'on a été mieux à por-

tée de juger de tout l'effet qu'il peut produire.

L'ouverture & presque tous les airs de danse ne sont point de Lully, mais on a respecté tout ce qui tient à la scene. La musique des paroles, ainsi que les accompagnemens, sont entiérement de lui, à l'exception du seul morceau qui termine le second acte. C'est le superbe monologue de *Médée*, dont l'accompagnement est de M. Grenier, directeur de l'académie royale de musique. Cet accompagnement a produit beaucoup d'effet; c'est le moment où Médée se livre pour la premiere fois à ses transports jaloux & projette la perte de sa rivale.

Dépit mortel, transports jaloux,
Je m'abandonne à vous.
Et toi, meurs pour jamais, tendresse trop fatale!
Que le barbare amour, que j'avois cru si doux,
Se change dans mon cœur en furie infernale!
Dépit mortel, &c.
Inventons quelque peine affreuse & sans égale;
Préparons avec soin nos plus funestes coups.
Ah! si l'ingrat que j'aime échappe à mon courroux,
Au moins n'épargnons pas mon heureuse rivale!
Dépit mortel, &c.

L'orchestre exprime la violence des mouvemens dont est agité le cœur de Médée. Le premier & le second acte présentent un spectacle brillant. Le chœur, *ô Minerve savante* & l'hommage militaire qui l'accompagne, ont été très-applaudis. Le ballet des différens âges a

parfaitement réussi. Les troisieme & quatrieme actes n'ont pas eu à beaucoup près le même succès, on y a trouvé des longueurs, & plusieurs morceaux ont été sifflés à la premiere représentation; on ne sait à cet égard si c'est la faute du poëte ou du musicien.

Si l'entrepreneur de ce spectacle a eu le dessein, comme il l'a annoncé, de mettre les connoisseurs à portée de juger les progrès de l'art sur le théatre, on ne peut que lui savoir gré d'une aussi louable intention; mais plusieurs prétendent qu'il seroit dangereux de prononcer dans ce moment, parce qu'on a perdu les traces de l'exécution; ils assurent que dans les anciennes partitions, on ne rencontre dans le récitatif ni trilles, ni cadences, ni port de voix. Nous n'avons aucune certitude à cet égard; mais il est constant que dans cette supposition, ce récitatif seroit & beaucoup plus rapide & plus naturel; on seroit d'autant plus porté à le croire, que Lully a toujours été regardé par les plus fameux compositeurs comme ayant beaucoup d'esprit & notant parfaitement le dialogue. Il y auroit un moyen de s'en assurer, ce seroit de tenter de supprimer ces agrémens qui forment contre sens & fatiguent les gens de goût. Si cette suppression se faisoit avec facilité & sans nuire à la phrase musicale, on pourroit supposer avec raison qu'ils y sont étrangers, dans le cas contraire, on les laisseroit subsister.

Le superbe appareil de cet opéra, la pompe qu'il étale, la supériorité des ballets dans le

plan & dans l'exécution, la marche des guerriers au premier acte, un pas de deux au quatrieme, &c. ne laissent rien à desirer pour l'agrément & la variété.

(*Affiches & annonces* de Paris ; *journal* de Paris ; *mercure de France.*)

COMÉDIE FRANÇOISE.

Après la troisieme représentation des *Muses Rivales*, lorsque l'auteur a cru son ouvrage suffisamment assuré de la protection publique, il a jugé à propos de se faire connoître ; on doit cette jolie production à M. de la Harpe. Le sujet en est à peu-près le même que celui d'une piece de vers de M. Chab**. que nous avons annoncée dans ce Journal. Dans la piece de M. de la Harpe, les Muses se disputent à qui présentera Voltaire à Appollon ; chacune expose ses titres. *Uranie* & *Thalie* n'insistent pas beaucoup sur les leurs ; *Melpomene* l'emporte à la fin ; *Momus* & les Graces assistent à la fête comme ayant aussi inspiré Voltaire ; & *Mercure* qu'on lui a député pour l'amener de l'Elysée, vient annoncer qu'il a voulu rester auprès du héros de sa *Henriade* :

Ayant trop peu vécu sous le jeune Louis,
Je demeure à jamais auprès de son modele.

Appollon ayant mis d'accord les Muses & les Graces, ordonne la fête en l'honneur de Voltaire. A sa voix un buisson de laurier laisse

voir le buſte de cet homme célebre ; tous les acteurs qui n'étoient pas en ſcene paroiſſent, chacun vêtu du coſtume du perſonnage qu'il remplit dans les pieces de Voltaire ; MM. Brizard en *Brutus*, accompagné du cortége de la dignité conſulaire; La Rive en *Zamore*, ſuivi d'une troupe d'Américains ; Dugazon en *Fierenfat* ; madame Drouin en *Comteſſe d'Olban*, &c. &c. Ils marchent deux à deux au bruit des fanfares, & Melpomene couronne de laurier le Poëte qu'elle a ſi ſouvent inſpiré.

Ce petit ouvrage, dont l'objet & l'intention ont fait le mérite & le ſuccès, a été exécuté avec un ſoin qui fait honneur au zele des comédiens pour la mémoire de Voltaire.

(*Journal de* Paris ; *mercure de France.*)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le mardi 9 février, on a donné à ce théâtre la premiere repréſentation *des Deux Billets*, comédie en un acte & en proſe.

Arlequin & Scapin aiment Argentine, mais le premier eſt l'amant préféré. Après deux ans d'épreuve, ſa maîtreſſe lui a fait par écrit l'aveu de ſon amour. Il lit ſans ceſſe cette lettre charmante depuis qu'il l'a reçue : à l'arrivée de Scapin il la met dans ſa poche. Celui-ci veut, dit-il, reſter ſon ami malgré leur rivalité. Arlequin refuſe ſon amitié, & veut ſortir pour aller voir tirer la loterie, à laquelle il a mis un terne ſec. Scapin lui apprend que la loterie eſt tirée, & lui montre la liſte.

Les trois numéros d'Arlequin sont sortis : dans l'ivresse de sa joie, il montre son billet à Scapin. Celui-ci projette de s'en emparer, & vient à bout de lui prendre un papier dans la même poche où Arlequin vient d'en cacher un devant lui. Ce billet est la lettre d'Argentine. Il se promet d'en tirer avantage, & la présente à celle-ci, comme l'ayant retirée des mains de gens à qui elle avoit été remise par une demoiselle Violette, maîtresse d'Arlequin, qui veut, ajoute-t-il, lui sacrifier Argentine. L'amante d'Arlequin au désespoir, le reçoit fort mal quand il revient; elle lui déclare que l'homme qui a son billet sera son mari. Arlequin sûr de l'avoir reçu, le cherche & ne le trouve plus; Scapin le montre. Le premier veut s'excuser; Argentine sort en l'accablant de reproches. Le malheureux pleure sur son sort, & aimeroit mieux avoir tout perdu que le billet de sa maîtresse. Scapin lui propose de l'échanger contre son billet de loterie. Arlequin accepte, & vole chez Argentine. Après quelques difficultés, elle consent à descendre & à l'écouter. Leur conversation bannit les soupçons de l'amante, & découvre la fourberie de Scapin. Ce n'est pas tout, il faut tâcher de reprendre le billet de loterie; Argentine s'en charge. Elle dit à Scapin qu'elle lui tiendra sa parole, mais qu'elle veut savoir ce que c'est qu'un billet qu'il tenoit à sa main lorsqu'il est revenu, & dont elle prend de l'ombrage. Scapin lui présente le billet de loterie, elle s'en saisit, appelle Arlequin, qu'elle

avoit fait cacher chez elle, accable Scapin de reproches, donne sa main devant lui à son rival, & le laisse accablé de honte & du chagrin d'avoir manqué en un même jour d'épouser une femme riche, & de gagner une somme considérable.

Cette bagatelle, qui est d'un jeune militaire, est très-ingénieusement intriguée. L'action est bien suivie, le style est plein de gaîté & d'esprit. Ce coup d'essai doit engager l'auteur à suivre une carriere où il a débuté si heureusement.

(*Mercure de France.*)

LONDRES.

DRURY-LANE.

On a joué derniérement sur ce théatre une tragédie nouvelle, intitulée : *LA LOI DE LOMBARDIE*, qui paroît avoir eu du succès. Les personnages sont : le Roi *de Lombardie*; Bireno, *duc de Lombardie*; Palladore, *chevalier Anglois*; Lucio; Ascanio; Sophie, *princesse de Lombardie*; Alinda, *suivante de Sophie*, *&c. &c.*

Palladore, jeune chevalier Anglois, attaché au service du roi de Lombardie, est amoureux de Sophie, fille de ce prince, à laquelle il a eu le bonheur de sauver la vie, & qui n'a pas payé ce service d'ingratitude. Le secret de leurs amours est ignoré du roi, qui ouvre la piece, en déclarant l'intention où il est de marier sa fille au duc Bireno. Celui-ci maltraité par la

princeſſe, trop préoccupée de ſon cher Palladore, a recours à un artifice très-peu honnête, pour détruire une liaiſon ſi fatale à ſon ambition. Il invective d'abord en préſence de Palladore, contre la perfidie du beau-ſexe, & enſuite il fait tomber la converſation ſur Sophie, qu'il peint comme une jeune coquette qui peut faire une maîtreſſe paſſable, (*a tolerable miſtreſſ*, dit un journaliſte) mais qui n'a aucune des vertus qu'on exige dans une femme. Palladore prend feu à ce diſcours, & traite le duc de calomniateur; mais Bireno lui offre de le convaincre par des preuves évidentes, de la vérité de ce qu'il vient d'avancer, & lui donne rendez-vous pour le ſoir, dans le jardin du palais. Ils ſe ſéparent & ſe réjoignent à l'heure preſcrite & au lieu indiqué. Bireno commence par apprendre à Palladore, qu'il y a en Lombardie une loi qui condamne à la mort toute fille accuſée d'avoir manqué à la chaſteté, à moins que quelque chevalier ne prenne ſa défenſe, & ne prouve ſon innocence, en tuant ſon accuſateur en combat ſingulier. Sous ce prétexte, il fait promettre à ſon rival de ne jamais parler de ce qu'il va lui réveler, & de quitter la Lombardie auſſi-tôt qu'il ſera convaincu de l'infidélité de ſa maîtreſſe. Palladore lui fait tous les ſermens qu'il exige, & alors le duc lui montre une lettre qu'il a reçue de Sophie, avec le portrait de cette princeſſe. Il fait enſuite un ſignal, & d'une des fenêtres de l'appartement de Sophie, tombe une échelle de corde, au moyen de laquelle le duc s'intro-

duit chez elle, à la grande confufion & au grand étonnement de Palladore, qui, dans fon défefpoir, prend la réfolution de partir fur l'heure & de s'exiler pour jamais de la Lombardie.

Cependant Bireno parvenu par la trahifon d'Alinda, qu'il a féduite, à compromettre ainfi l'honneur de la princeffe, éloigne fur le champ cette femme, complice & témoin de fes manœuvres coupables. Il affemble enfuite le confeil d'état, accufe la princeffe d'un commerce criminel avec Palladore, dont la fuite laiffe un champ libre à fes calomnies, & pour garant de fon accufation, jette fon gant, que perfonne n'ofe relever. Le confeil déclare la princeffe coupable; on l'enleve des bras du roi fon pere, & on la conduit en prifon.

La fcene change alors & repréfente une campagne, où l'on voit Alinda, que deux fatellites du duc font périr par fon ordre, pour enfevelir avec elle toutes les traces de fon crime; mais à peine ont-ils porté le coup mortel à cette malheureufe, qu'ils tombent eux-mêmes fous ceux de Palladore, qui, ayant pris cette route, arrive à l'endroit du meurtre, au moment où il fe commet. Alinda mourante, recueille le refte de fes forces, pour faire à Palladore la confeffion de fa perfidie. Elle lui apprend que fa maîtreffe eft innocente, que c'eft elle qui, fans fa participation, & par un abus criminel de fa confiance, a introduit dans fon appartement, le duc de Lombardie, qui lui a remis le portrait de la princeffe, & qui,

après avoir effacé l'adreſſe d'une lettre écrite par la même, au chevalier ſon amant, y a ſubſtitué l'adreſſe de Bireno. Palladore enchanté de trouver ſa maîtreſſe innocente, retourne auſſi-tôt ſur ſes pas, bien réſolu de la défendre & de rendre à ſa vertu une juſtice éclatante. Dans le même tems, Bireno inſtruit des aveux qu'Alinda vient de faire à Palladore, dépêche une troupe de ſcélérats à ſes ordres, pour ſe mettre en embuſcade ſur ſon chemin, & preſſe le ſupplice de Sophie. Mais une multitude de citoyens, conduite par Lucio, force la priſon de la princeſſe, & veut la mettre en liberté. La princeſſe refuſe avec une fermeté héroïque, de ſe ſauver par un tel moyen, & ne veut point d'une vie ſouillée par le déshonneur; pendant ce pour-parler, des gardes envoyés par Bireno, diſſipent les ſéditieux, & auſſi-tôt on conduit la princeſſe à l'échaffaud. L'accuſateur s'avance ſuivant l'uſage, & défie en combat ſingulier, au ſon d'une trompette, tout chevalier qui voudra prendre la défenſe de l'accuſée; tout-à-coup une autre trompette ſe fait entendre, un écuyer paroiſſant auſſi-tôt, ramaſſe le gant de Bireno, & Palladore armé, ſe préſente ſur le champ de bataille; joie inexprimable de Sophie, embarras de Bireno, *qui, ſe mourant de peur, fait comme il peut ſemblant d'avoir du cœur;* enfin, il eſt tué, l'honneur de la princeſſe eſt rétabli, & le roi apprenant ces heureuſes nouvelles, accourt embraſſer le libérateur de ſa fille, & unit les deux amans.

Et de Milan les dévotes familles
Béniſſent Dieu qui prend pitié des Filles.

On trouve dans cette piece quelques ſituations qui rappellent la tragédie de Tancrede ; Sophie eſt Aménaïde, le roi eſt Argire, Palladore ſe bat comme Tancrede, pour ſauver la vie de ſa maîtreſſe, mais avec cette différence qu'il eſt ſûr de ſa fidélité. A l'égard du rôle de Bireno, il paroît que l'auteur en a puiſé l'idée dans un autre ouvrage de Voltaire, qui n'eſt pas une tragédie ; ce duc de Lombardie reſſemble beaucoup à ſon compatriote l'archevêque, & au brave champion de ce prélat, le terrible Sacrogorgon.

L'auteur eſt M. Jephſon, connu par une autre tragédie intitulée : *Braganza* ; on loue beaucoup l'art avec lequel ſa piece eſt conduite, le pathétique qu'il y a répandu, le naturel du dialogue, la correction du ſtyle, l'élégance, la poéſie, &c.

(*Univerſal-magaſine.*)

SUITE des ſcenes tirées du cinquieme acte de BUTHRED, &c. (*)

(*Osbright & Buthred entrent ſur la ſcene ſuivis de ſoldats.*)

OSBRIGHT.

Comme ils ſe ſont ſubitement diſſipés ! ces brigands n'ont d'audace que lorſqu'ils peuvent accabler leur ennemi par ſurpriſe, ſemblables

(*) Voyez le journal du mois dernier, page 298.

à ces tourbillons impétueux qui ne se font sentir qu'au moment de leurs ravages.

BUTHRED.

Le glaive de la vengeance ensanglantera leur fuite. Elgar les poursuit, Elgar dont le courage rapide, semblable au vent du couchant, a déja balayé dans la mer ces insectes (*) dévorans répandus sur la côte de Deira.

ELWIN, *entrant blessé, soutenu par un soldat.*

Aidez-moi, conduisez-moi aux pieds de mon souverain !... Seigneur vous m'avez ordonné de chercher la mort, & je l'ai trouvée.... Ciel ! le comte Buthred avec lui !... Je rends graces au sort du coup qui m'a frappé, puisque l'ombre de la mort va m'envelopper & me dérober cette vue que je ne puis soutenir.... O mon roi, pourrez-vous oublier.... soutenez-moi... un moment, ciel, accorde-moi encore un moment... Pourrez-vous oublier, ô mon roi, le coupable abus que j'ai fait de votre confiance ? Buthred voudra-t-il me pardonner, & faire luire un rayon d'espoir pour mon ame tremblante ?... (*Il meurt.*)

BUTHRED.

La miséricorde du ciel s'étend également sur tous les hommes.

(*Morcar entre avec Rena & Ela.*)

(**) Le texte porte *ces sauterelles*, expression qui seroit ridicule en françois,

MORCAR.

Comte Buthred, je vous rends votre aimable dépôt. Que ce moment ſoit pour tous d'un heureux augure! Puiſſe votre bonheur n'être plus troublé par aucun orage.

BUTHRED.

Notre premier pere ne reçut pas avec plus de joie, de la main du créateur, la modeſte compagne qu'il lui donna dans ſa bienfaiſance pour que rien ne manquât aux merveilles de la création & au bonheur du paradis.

RENA.

Et elle n'embraſſa pas avec plus de joie, de reconnoiſſance & de reſpect, le ſeigneur de ſa vie, dont ſa beauté réfléchiſſoit ſeulement les charmes....

OSBRIGHT.

Pourrois-je troubler une telle harmonie, ou tenter de rompre une union ſcellée dans le ciel? Morcar, appellez vos ſoldats, nous irons joindre le comte Elgar, & renforcer ſa pourſuite. Les féroces Danois, ſi je puis les atteindre, ſe repentiront de leurs inſolentes menaces... Maintenant, comte Buthred, je ſuis ici pour vous donner toute la ſatiſfaction que votre honneur peut exiger de moi.... L'offenſe que je t'ai faite, Buthred, eſt pour moi un ſujet de honte & de chagrin.....

BUTHRED.

Généreux Osbright! mes affronts ſont effacés. Le crime qu'un aveugle deſir de vengeance m'a fait commettre, vous dégage envers votre ſujet; après avoir oſé prendre les armes contre mon ſouverain, je n'ai plus le droit de m'en plaindre; & le ſervice que vous avez rendu à Rena, en l'arrachant à un péril auquel mon imprudence l'avoit expoſée, répare également tous vos torts auprès d'elle.

OSBRIGHT.

Mon devoir étoit de la ſecourir; un ſervice que tout autre homme auroit dû à ſon ſexe, n'eſt pas ſuffiſant pour expier mes projets ſacrileges; mais ſi vous ſaviez avec quelle adreſſe mon cœur a été ſurpris, par quels artifices il a été ſéduit, je vous paroîtrois ſans doute excuſable.

BUTHRED.

L'offenſe a été lavée dans le ſang de ſon auteur. Perdons-en à jamais le ſouvenir.... qu'Osbright daigne pardonner...

OSBRIGHT.

Puiſſe mon ami oublier... (*Ils s'embraſſent.*)

MORCAR.

C'eſt ici que l'eſpérance inſenſée des Danois, eſt venue ſe briſer : *Les Bretons réunis entre eux peuvent deſier les armes de tout l'univers.*

Si jamais le ciel dans ſa colere allume chez nos deſcendans le flambeau de la diſcorde, puiſſent les bleſſures de la guerre civile ſe guérir auſſi promptement, les nœuds ſacrés de l'union ſe reſſerrer, *& la vengeance commune tomber avec plus de force ſur l'ennemi qui aura pris le maſque de l'amitié pour accélérer la ruine des deux partis.*

(*Univerſal Magaſine.*)

NAPLES.

Le mercredi 10 janvier dernier, anniverſaire de la naiſſance de ſa majeſté catholique, le théatre de S. Charles fut ſuperbement illuminé, & on y donna une nouvelle repréſentation de l'*Iſigenia*, précédée d'un prologue relatif à la fête. Le jeudi onze février, leurs majeſtés, le roi & la reine de Naples, de retour de Caſerta, aſſiſterent à une autre repréſentation de la même piece qui jouit d'un ſuccès ſoutenu.

Le vendredi 19 du même mois, une ſociété de *Dilettanti*, ou d'amateurs, repréſenta au palais, le drame intitulé, *le Déſerteur.*

(*Notizie del mondo.*)

HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

MÉMOIRE sur la préparation du phosphore, par M. NICOLAS, démonstrateur royal de Chymie, &c.

Sur la découverte du phosphore.

NOUS devons à l'Alchymie la découverte du phosphore. Un de ses sectateurs, nommé Brant, natif d'Hambourg, travaillant en 1667, sur des matieres animales, dans le dessein de découvrir la pierre philosophale, fut fort étonné de voir le produit d'une de ses distilations, s'enflammer de lui-même à l'air libre, & répandre une lumiere vive & brillante dans l'obscurité. Il chercha à se rappeller sa composition, & répéta son expérience. Satisfait du résultat, il vint en Angleterre, & en proposa l'acquisition à un nommé Krafft, qui s'en réserva la vente exclusive. Dans le même tems,

Kunckel, célebre chymiste anglois, ayant découvert que le phosphore se retiroit de l'urine, se mit à analyser cette matiere, & par un travail aussi éclairé que soutenu, il parvint à faire du phosphore; & se hâta de publier sa découverte; c'est donc à juste titre que nous devons lui en faire honneur.

Quoiqu'il soit possible de faire du phosphore, suivant le procédé de Kunckel, cette opération n'en est pas moins laborieuse & désagréable. M. Margraff, à la vérité, en a applani quelques difficultés, mais la manipulation qu'exige cette expérience, n'en est pas moins dégoûtante & dispendieuse.

Ce sont ces considérations qui ont engagé les chymistes modernes à travailler de nouveau sur cette matiere.

M. Scheele, illustre chymiste Suédois, vient de découvrir l'acide phosphorique dans les os, & nous a donné les moyens de l'en extraire. D'après lui, messieurs les académiciens de Dijon, & M. Rouelle, nous ont aussi donné leurs méthodes : mais comme les chymistes ne sont pas entrés dans tous les détails relatifs & nécessaires à la réussite & au meilleur produit de cette opération, je vais tâcher d'y suppléer.

Préparation du phosphore.

Je fais calciner des os de pieds de mouton; non pas jusqu'au blanc, comme on le recommande, mais seulement jusqu'à ce que la matiere animale soit réduite à l'état charbonneux.
Je

Je n'emploie à cet effet, qu'un feu très-modéré; je pulvérise ensuite ces os, & je fais passer la poudre à travers un tamis de crin, je jette six livres de cette poudre dans une terrine de terre vernissée, je verse par dessus quatre livres d'huile de vitriol du commerce, & environ quatre pots d'eau bouillante; il se fait une vive effervescence. La matiere acquiert en peu de tems un degré d'épaississement considérable; je place la terrine sur un feu bien doux, je l'entretiens ainsi pendant dix à douze heures, après quoi, je verse encore quatre pots d'eau bouillante dans la terrine, pour bien délayer la matiere, ensuite je jette le tout sur une toile serrée, soutenue par un carrelet : quand toute la liqueur est filtrée, je verse à plusieurs reprises de l'eau chaude sur le résidu jusqu'à ce que j'aie enlevé tout l'acide phosphorique ; ce dont on peut s'assurer quand l'eau de la derniere lotion, versée sur l'eau de chaux, ne la blanchit plus. Je mêle toutes les lotions ensemble, & je fais filtrer la liqueur à travers un papier gris, je la soumets ensuite à l'évaporation dans des vaisseaux de terre vernissée. Lorsqu'elle a acquis un certain degré d'épaississement & de concentration, il faut changer les vaisseaux évaporatoires, & en substituer d'autres d'une maniere plus dense; je me sers d'une terrine de porcelaine, (une de grès peut suffire); je la place sur un bain de sable que j'échauffe d'abord peu-à-peu; je pousse ensuite le feu assez violemment, & je l'entretiens en cet état jusqu'à la fin de l'éva-

poration. Quand toute la liqueur eſt réduite à environ deux pots, je la filtre de nouveau pour la ſéparer du précipité ſéléniteux : je lave ce précipité, puis je fais évaporer toute la liqueur juſqu'à ſiccité, ce qui eſt aſſez long; car lorſque la liqueur eſt parvenue à un certain rapprochement, elle devient huileuſe & ſe deſſeche difficilement. Quand elle eſt dans un état de ſolidité, je la jette dans un grand creuſet de Heſſe, que je place dans un fourneau, je l'entoure de charbon embraſé, en obſervant de ne lui faire eſſuyer d'abord qu'un coup de feu léger, dans la crainte de perdre la matiere, qui ne manqueroit pas de s'élever pardeſſus les bords du creuſet; quand elle ne répand plus d'odeur pénétrante, analogue à l'acide ſulphureux volatil, je laiſſe refroidir le creuſet, j'en ſépare enſuite la matiere qui a acquis alors une forme nitreuſe : elle doit peſer peu-près une livre & demie; je pulvériſe promptement cette maſſe, car elle attire l'humidité de l'air; je la mêle enſuite avec le tiers de ſon poids de charbon en poudre; je fais entrer le tout dans une bonne cornue de Heſſe lutée, je la place dans un fourneau de réverbere, au dôme duquel je ſubſtitue celui du fourneau de lithogeognoſie de M. Macquer, afin de pouvoir jetter du charbon ſur la cornue par l'ouverture ſupérieure : je lute à la cornue un grand ballon tubulé, à moitié rempli d'eau, j'éleve un petit mur en briques, entre le fourneau & le ballon, pour le garantir de la chaleur. Tout étant ainſi diſpoſé, je commence la diſtillation par

un feu doux ; je l'augmente enſuite peu-à-peu juſqu'à la derniere violence, je le ſoutiens en cet état juſqu'à la fin de l'opération, qui dure environ cinq heures. Le premier produit de la diſtillation eſt un peu d'acide ſulphureux volatil, provenant de la décompoſition de la ſélénite par le phlogiſtique : cet acide eſt ſuivi d'une matiere phoſphorique très-volatile, qui paſſe en vapeurs & donne par la tubulure du récipient un jet de lumieré vive de la plus grande beauté. Quand la cornue eſt pouſſée au rouge blanc, une partie du phoſphore diſtile goutte à goutte & ſe fige dans l'eau du récipient, ſous la forme d'une cire un peu rougeâtre, l'autre partie paſſe en vapeurs, qui ſe condenſent à la ſuperficie de l'eau du ballon, ce qui forme une peau plus ou moins épaiſſe, de couleur rouge. La diſtillation finie, je laiſſe tomber le feu : quand les vaiſſeaux ſont refroidis, je délute le ballon, je fais tomber dans l'eau du récipient ce qui s'étoit attaché à ſon col & à celui de la cornue, je verſe enſuite tout ce qui eſt contenu dans le ballon dans une terrine de terre ; je fais entrer le phoſphore, qui ſurnage ſur l'eau, & celui qui eſt ſous la forme de cire, dans une bouteille à moitié remplie d'eau : je mets un bouchon de papier ſur la bouteille, je la place enſuite dans un bain-marie, dont l'eau ne doit pas être pouſſée juſqu'à l'ébullition ; je laiſſe la bouteille dans l'eau chaude pendant près de deux heures, pendant lequel tems le phoſphore s'y liquéfie & ſe réunit en maſſe; je le verſe en cet état dans une

O 2

terrine remplie d'eau, en obſervant de plonger le col de la bouteille dans l'eau avant de verſer le phoſphore : ſans cette précaution, il s'enflammeroit, & on courroit riſque d'en être eſtropié. Le phoſphore ſe fige auſſi-tôt, je le découpe dans l'eau avec des ciſeaux en petits morceaux longs & déliés, que je fais entrer dans des tubes de verre remplis d'eau, & dont une de leurs extrêmités eſt bouchée avec du liege. Quand tous les tubes ſont remplis de phoſphore; je les place au bain-marie dans une cucurbite de verre; je fais chauffer l'eau preſque juſqu'à l'ébullition, je l'entretiens dans cet état pendant quatre à cinq heurés. Dans cette opération, le phoſphore ſe liquéfie & ſe réunit en maſſe dans le fond des tubes. Comme la matiere phoſphorique eſt plus lourde que les hétérogénéités avec leſquelles elle eſt unie, elle s'en débarraſſe peu-à-peu, ce qui produit la purification du Phoſphore. En effet, on trouve à la partie ſupérieure des tubes une matiere rouge, qui eſt du Phoſphore à demi-décompoſé par la combuſtion, unie à une petite portion de fer ; tandis que le phoſphore pur, tranſparent & preſque ſans couleur, occupe la partie inférieure. Lorſque tous les tubes ſont refroidis, j'en fais ſortir le phoſphore qui a pris la forme de petits cylindres. Cette opération produit ordinairement cinq onces de phoſphore de la plus grande beauté, & environ deux onces de phoſphore de couleur rouge, chargé d'hétérogénéité.

Remarques.

1°. Il n'eſt pas indifférent d'employer à la préparation du phoſphore indiſtinctement les os de tous les animaux. J'ai remarqué que ceux des adultes ne donnoient pas autant d'acide phoſphorique que ceux d'un animal fait. M. ROUELLE a reconnu que la corne de cerf en fourniſſoit plus que les os. Pour moi je donne la préférence aux os de pieds de mouton, non-ſeulement, parce qu'il eſt très-aiſé de s'en procurer, même à vil prix, mais auſſi parce que l'expérience m'a démontré qu'ils étoit abondamment pourvus d'acide phoſphorique.

2°. Il faut apporter quelque précaution dans la calcination des os dont on veut extraire l'acide phoſphorique. C'eſt mal-à-propos qu'on a recommandé de les pouſſer juſqu'au blanc, car en leur faiſant éprouver un coup de feu violent, une partie de leur acide phoſphorique, paſſant à l'état de phoſphore, ſe diſſipe par la combuſtion, comme j'ai eu occaſion de le remarquer. Faiſant, un jour, calciner une aſſez grande quantité d'os ſous la cheminée de ma cuiſine, un de mes éleves, fort effrayé, vint me dire que le feu étoit à la cheminée, j'accourus, & après avoir examiné l'intérieur de la cheminée, je remarquai que la flamme n'étoit point le produit de la combuſtion de la ſuie, mais qu'elle étoit due à l'acide phoſphorique des os, lequel venant à rencontrer du phlogiſtique dans la calcination paſſe à l'état

de phoſphore, s'enflamme enſuite en répandant une lumiere vive & légere de couleur de l'iris. C'eſt pour éviter cette perte, que je conſeille de ne faire que légérement calciner les os, à un feu modéré, & ſeulement capable de détruire la ſubſtance animale.

3°. La propriété que j'ai reconnue à l'acide phoſphorique, de précipiter l'eau de chaux, en m'offrant un moyen ſûr de reconnoître quand la matiere oſſeuſe eſt épuiſée de cet acide, m'a auſſi fait faire quelque réflexion ſur ſa nature. L'analogie de cet acide avec l'étincelle électrique, avec cet eſprit minéral des eaux acidules, & avec ce que les chymiſtes pneumatiques appellent air fixe, vient à l'appui de ce que j'ai avancé ſur le gas, dans mon traité des eaux minérales de la Lorraine.

4°. Je me ſuis aſſuré que les hétérogénéités qui ſe trouvent dans le phoſphore, & qui conſtituent ſa couleur rouge, étoient dues à une portion de fer réduit dans l'état de chaux, par la combuſtion inévitable d'un peu de phoſphore pendant ſa diſtillation. Pour cet effet, j'ai fait enflammer du phoſphore coloré dans un petit creuſet avec un peu d'alkali, pour ſaturer l'acide phoſphorique, j'ai enſuite jetté un peu d'huile ſur le réſidu, j'ai laiſſé brûler l'huile, après quoi, ayant préſenté un barreau aimanté à la matiere, une partie en a été attirée.

5°. La matiere reſtée dans la cornue après la diſtillation du phoſphore, peſoit environ ſept onces & demie, elle avoit une couleur noire,

& contenoit quelques petits morceaux de félénite dans l'état de vitrification. Cette matiere noire, jettée fur les charbons ardens, donnoit encore quelques fignes de la préfence du phofphore, elle n'avoit plus la propriété de brûler avec la flamme, comme la poudre du charbon ordinaire, ce qui prouve la décompofition du charbon par l'acide phofphorique qui le réduit prefque à l'état terreux.

6°. J'ai fait fécher la matiere offeufe dont j'avois retiré l'acide phofphorique par le moyen de l'acide vitriolique, elle s'eft trouvée pefer neuf livres & demie; pouffée à la calcination & délayée enfuite dans l'eau, elle a pris corps à la maniere du plâtre, ce qui eft propre auffi à la félénite calcaire.

7°. On peut encore tirer parti de cette félénite calcaire, en la faifant bouillir dans une leffive chargée d'alkali fixe, l'acide vitriolique ayant plus d'affinité avec l'alkali, qu'il n'en a avec la terre des os, abandonne cette derniere pour s'unir à l'alkali avec lequel il forme le tartre vitriolé, la terre devenue libre, étant bien lavée, peut être employée à faire des coupelles.

(*Journal de* Lorraine & Barrois; *journal de phyfique.*)



I I.

Expériences faites à Montmorenci, sur un grain de chenevi isolé qui a produit des graines fécondes; par M. Cotte.

La *gazette de France* du 13 avril 1778, N°. 30, annonça que M. Dagoty, anatomiste & botaniste, pensionné du roi, avoit réussi à faire produire de la graine féconde à un pied de chanvre isolé, en lui procurant une abondante végétation. (On sait que le chanvre est du nombre des plantes dont les individus mâles & femelles sont séparés, & que la réunion de ces individus dans un même champ a été toujours regardée comme nécessaire pour obtenir des graines fécondes).

Curieux de répéter cette expérience, je mis, le 20 avril de cette année (1778), un grain de chenevi dans un pot plein de terreau. Je plaçai ce pot sur ma fenêtre dans une cuvette que j'avois soin de tenir toujours pleine d'eau. Mon grain ne tarda pas à lever; ses progrès furent lents d'abord, sans doute parce que les racines se formoient, mais il crût ensuite avec une rapidité incroyable; il parvint à cinq pieds de hauteur; il étoit garni dans sa longueur de 24 branches, dont les inférieures avoient 18 pouces & deux pieds de longueur, & les autres à proportion. Chaque branche & le haut de la tige, dans la longueur d'un pied, étoient couverts d'une prodigieuse quantité de fleur à

étamines; c'étoit par conféquent un pied de chanvre mâle. (Je me conforme au langage exact des botaniftes qui appellent, avec raifon, mâles les plantes que le peuple appelle femelles, *& vice versâ*). Cette plante ne devoit point produire de graine, puifqu'elle ne portoit point de piftiles, du moins on ne les appercevoit pas. Tous ceux qui ont vu mon pied de chanvre admiroient fa brillante végétation. Le bas de la tige avoit 22 lignes de circonférence; jamais je n'ai vu de chanvre auffi fort ni auffi beau. Je n'avois point à craindre le voifinage d'autres chanvres, parce qu'on n'en cultive point dans ce pays-ci.

Cette plante commençoit à dépérir en feptembre; je coupai exactement toutes les branches, je recherchai avec grand foin toutes les graines qu'elle contenoit, & j'ai recueilli 320 grains beaux & très-propres à donner de nouvelles productions. J'en ai la preuve actuellement fous les yeux. Chaque bouquet de fleur contenoit à fa bafe deux grains, le refte étoit chargé de petits embryons qui portoient les étamines, & qui, dans un climat plus chaud & dans une terre encore plus abondante en fucs, feroient peut-être devenus autant de grains féconds. J'arrachai le pied qui étoit garni d'une prodigieufe quantité de racines, de maniere que le terreau qui rempliffoit le pot, en commençant l'expérience, n'en rempliffoit plus que le quart lorfqu'elle fut finie.

Cette expérience me paroît décifive en faveur de l'annonce de M. Dagoty, & c'eft à

ce ſavant que l'on eſt redevable de la découverte de ce point intéreſſant de phyſique.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

III.

OBSERVATIONS ſur l'article précédent, par M. TROCHEREAU DE LA BERLIERE.

MONSIEUR,

Je ne puis me diſpenſer de vous faire part du ſingulier étonnement où m'a jetté l'expoſé *des expériences faites à Montmorenci ſur un grain de chenevi iſolé qui a produit des graines fécondes.* Eh, bon Dieu! m'écriai-je, que va devenir le ſyſtême ſexuel, ce ſyſtême ſi fécond, ſi lumineux, ſi analogue à la marche ſimple & uniforme de la nature, ce ſyſtême apperçu par Hérodote, Théophraſte, Pline; ſyſtême qui a acquis une nouvelle exiſtence ſous les yeux des Geſner, des Camerarius, des Burckhard, des Vaillant, & développé avec tant de ſagacité par Linnæus, ce Newton de la botanique; ſyſtême, en un mot, conſacré par l'antiquité & par des obſervations de plus de deux ſiecles?

Je me ſuis recueilli ſur moi-même, & je me ſuis dit: mais l'obſervation a-t-elle été faite avec toute l'exactitude néceſſaire, car ſouvent les yeux les plus exercés ne peuvent ſaiſir l'exiſtence des parties ſexuelles, qu'à l'aide

de la loupe & du microſcope? *Nunquàm natura major, quam in minimis.*

Ce n'eſt certainement qu'avec bien de la répugnance qu'on oſe jetter quelques doutes ſur la certitude des aſſertions d'un ſavant auſſi éclairé que M. Cotte. Mais admettons que le fait qu'il raconte ſoit conforme à la plus exacte vérité, qu'en réſultera-t-il?

Le *cannabis* qui a été placé juſques à préſent dans la *dioceia tetrandria*, au lieu d'être toujours *dioïque*, ſeroit quelquefois *monoïque.*

Dans ce cas, la nouvelle découverte ne porteroit aucune atteinte au ſyſtême ſexuel qui eſt appuyé ſur des fondemens trop ſolides, pour être ébranlé par une ſimple obſervation. De ce qu'on a découvert des graines parfaites ſur un pied de chanvre garni d'étamines, il ne s'enſuit nullement qu'il ne s'y ſoit pas rencontré des fleurs femelles; les ſemences que ce pied a produites ſont une preuve du contraire. J'invoque ici tous les botaniſtes de l'univers: *deffendit numerus junctoque umbone phalanges.*

D'ailleurs nous avons beaucoup d'exemples de ce jeu de la nature. Quelques individus de l'*acer negando* ſont *monoïques*, c'eſt-à-dire, qu'on trouve ſur le même arbre des fleurs mâles & des fleurs femelles ſéparées, tandis que d'autres individus du même genre ſont *dioïques*, c'eſt-à-dire, que les fleurs mâles ſont portées ſur un pied, & que les fleurs femelles ſont ſur un autre. Alors il faut néceſſairement que les pieds femelles ſoient fécondés par les pieds mâles;

le *gleditſia triacanthos* , & pluſieurs autres plantes ſont dans la même cathégorie.

J'ajouterai qu'on a fait, il y a long-tems, des expériences ſur les épinards (*ſpinacia oleracea, dioecia tetrandria.* Linn.) On n'a d'abord rien apperçu ſur les pieds femelles que les attributs du ſexe féminin; mais après les avoir tournés, retournés & examinés dans tous les ſens, on eſt parvenu à découvrir avec le microſcope quelques étamines éparſes, il eſt vrai en petit nombre, mais ſuffiſantes pour opérer la fécondation. On auroit donc eu tort de conclure précipitamment & ſans avoir recours à un examen plus rigoureux, *voilà des piſtiles, j'ai beau chercher, je ne trouve point d'étamines.*

M. Cotte me permettra de lui obſerver que, s'il eût examiné bien ſcrupuleuſement ſon pied de chenevi, il auroit probablement découvert les ſtigmates qui terminent l'embrion.

Il ſait mieux que perſonne, qu'en phyſique, une obſervation négative ne conclut rien; il faut une ſomme d'obſervations prépondérantes pour détruire des preuves affirmatives.

» Je crois, me mande un obſervateur très-
» éclairé à qui j'avois communiqué mes dou-
» tes, que la culture qu'on a adminiſtrée à ce
» pied de chanvre qui a été planté dans du
» terreau arroſé ſouvent, & qui recevoit par
» conſéquent une nourriture très-abondante &
» très-*ſubſtancieuſe*, a pu enfanter ce phéno-
» mene qui ne ſe perpétuera pas dans ſa pro-
» géniture future ſi on l'abandonne en plein
» champ «.

A propos de botanique, permettez, Monſieur, que je communique aux amateurs quelques obſervations qui ne leur déplairont pas.

Vous connoiſſez le *dirca paluſtris* (*octandria monogynia*, *Linnæi ſpecies.*) Cet arbriſſeau, encore peu commun dans nos jardins de botanique, croît naturellement dans les lieux humides du nord de l'Amérique. Il ſemble tenir de près à la famille des *mezereum*; ſes fleurs paroiſſent au printems avant les feuilles; elles ſont petites, tubuleuſes & d'une couleur légérement herbacée; ſes feuilles ſont ovales, douces au toucher, & d'un verd pâle. On trouve cet arbriſſeau déſigné dans les catalogues anglois ſous la dénomination de *leather-wood* ou *bois de cuir*. On lui a donné cette dénomination à cauſe de la légéreté de ſon écorce & de la propriété que cette écorce a de s'étendre comme du cuir. C'eſt ſans doute pour la même raiſon que nos botaniſtes les plus inſtruits, ayant égard ſeulement à la ductilité de l'écorce du *dirca paluſtris*, l'appellent *bois de plomb*.

Je pourrai par la ſuite, vous faire part de quelques recherches ſur l'origine primitive & ſur les progrès ſucceſſifs du ſyſtème ſexuel. J'ai l'honneur d'être, &c. TROCHEREAU DE LA BERLIERE, de l'académie des belles-lettres, ſciences & arts de Rouen, ancien commiſſaire de la marine.

I V.

RÉPONSE de M. COTTE aux observations & aux réflexions de M. TROCHEREAU DE LA BERLIERE.

J'ai autant de respect pour le systême de *Linnœus* que M. Trochereau; je n'ai pas prétendu y donner atteinte en rapportant un fait; j'ai dit que je n'avois point apperçu de pistile, mais je n'ai point dit qu'il n'y en eût pas; j'ai même ajouté, en expliquant ce phénomene, que j'attribuois le développement de ces graines fécondes à la force de la végétation qui avoit développé des parties qui seroient restées invisibles & nulles dans une végétation ordinaire. Or ces parties sont bien évidemment les parties femelles de la plante dans celle dont il s'agit ici. COTTE, *prêtre de l'oratoire.*

V.

SUCCÈS des épiceries à l'Isle de France.

Nous avons annoncé dans le journal du mois de septembre 1777, (*pag.* 320), le succès complet des épiceries à l'isle de France. Nous y disions que c'est aux vues patriotiques, aux talens de M. Poivre, ancien intendant des Isles de France & de Bourbon, à la vigilance & aux soins de M. Céré de Belleau, administrateur du jardin royal de Montplaisir, qu'on est

redevable de ces nouvelles productions, qui feront une époque mémorable pour notre siecle. Un événement aussi intéressant est bien fait pour intéresser la curiosité du public. Nous pouvons la satisfaire, en rapportant ici une lettre de M. Céré de Belleau à un de ses amis à Paris, en date du 23 juillet 1778.

» Le jardin du roi prend toujours tout mon » tems; aussi récompense-t-il mes soins, & » complette-t-il le triomphe de notre bon ami, » M. Poivre. Il y a maintenant sur un muscadier six muscades nouées depuis la fin de » février, grosses présentement comme des » œufs de poule, que nous cueillerons mûres » à la fin de novembre. Trente gérofliers sont » chargés de clous; un seul aura plus de mille » panécules ou bouquets, & tous recortables » sous deux mois d'ici. Vous voyez que cet » arbre est destiné par sa nature à être aussi » abondant que riche. Le jardin du roi con» tient déja plus de cinq cens gérofliers créo» les, plus forts, plus vigoureux à deux mois » que ceux provenus à deux baies. Il contient » aussi de jeunes ravenesaras créoles, arbre à » épicerie de Madagascar. Tout y prospere & » fait merveilles : c'est l'endroit le plus riche » & le plus curieux de notre petit globe «.

(*Affiches & avis divers de* Paris.)

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Observation sur une très-longue abstinence d'alimens.

Tous les phénomenes qui arrivent dans l'organisation des animaux & de l'homme, méritent l'attention des savans. C'est à ce titre que je viens en offrir un à l'académie des sciences, par l'organe d'un des membres de ce corps respectable. C'est celui d'une personne qui depuis quatre ans, presque révolus, ne prend absolument aucune nourriture solide, & qui, si l'on en excepte quelque tems pendant lequel elle a un peu usé de vin, ne vit absolument que d'eau pure, encore avec des circonstances singulieres. Ce cas déja observé, consigné même dans les *mémoires de l'académie*, ne comprend pas, à beaucoup près, un espace de tems si considérable.

Louise Guffie, habitante très-pauvre de la paroisse d'Angle-fort, en Bugey, boiteuse, mais assez robuste, célibataire, travaillant comme ses autres freres & sœurs, tomba malade tout-à-coup à la fin de l'année 1769. Elle n'a pas su me définir le caractere de sa maladie. Elle dit

ſeulement qu'elle avoit un grand mal de tête, avec un affoibliſſement de forces conſidérable. Elle ſe mit au lit, & pendant un mois, elle mangea, & but aſſez ſouvent, malgré ſon mal. Au bout de ce tems, elle ceſſa inſenſiblement de prendre de la nourriture, & ſes parens qui crurent qu'elle mourroit bientôt, firent cuire, ſelon l'uſage des payſans de la montagne, le pain de ſon enterrement. Enfin, elle eut un dégoût ſi grand, qu'elle n'avaloit plus que de l'eau. Le curé du lieu appellé pour l'adminiſtrer, voyant qu'elle étoit ſans reſſource & d'une foibleſſe extrême, lui conſeilla de tâcher d'avaler quelques gouttes de vin. Elle ſe fit violence & ſuivit ſon avis. Elle s'en trouva bien, & pendant un mois, depuis la Saint-André, c'eſt-à-dire, depuis le commencement de décembre 1769, juſqu'à la fin de ce même mois, elle ne vécut abſolument que de vin ſans eau, dont elle buvoit tous les jours juſqu'à la valeur d'un pot. Après les fêtes de noël, le dégoût du vin ſurvint. Une fievre plus violente qu'auparavant s'en mêla, & il ne lui fut plus poſſible d'avaler autre choſe que de l'eau.

Au commencement de janvier 1770; la fievre prit une marche réglée & ſe caractériſa en tierce. Elle eut donc alternativement vingt-quatre heures de fievre & de tranquillité. La fievre s'annonçoit le matin par un mal de tête terrible. On la voyoit devenir noire par degrés, par la force des douleurs. Sa mere, ſes freres & ſœurs qui étoient forcés d'aller travailler pour vivre, mettoient auprès d'elle un grand chaudron plein d'eau fraîche, qu'elle buvoit preſque tout entier. Le mal ceſſoit inſenſiblement, & lui laiſſoit une treve de pareille durée, pendant laquelle elle ne prenoit abſolument rien.

Elle ſubſiſta ainſi juſqu'à la Saint-André de la même année 1770, époque remarquable, où d'elle-même, elle redemanda du vin, qu'elle but pendant trois mois, le jour ſeul de ſon accès, mais très-affoibli par l'eau & en très-petite quantité, & rarement pur. Enfin, le dégoût du vin reparut au commencement de mars 1771, & n'a plus ceſſé. Le caractere de la fievre changea ſubitement. De tierce qu'elle étoit, elle devint quarte, & elle n'a plus varié. Après vingt-quatre heures d'une fievre très-forte, qui s'annonce par des maux de tête violens, pendant leſquels elle devient rouge & noire par degrés, elle a quarante-huit heures de repos, où elle ne ſouffre abſolument point. Son mal naît & ſe diſſipe par gradations : elle ſent un feu dévorant par-tout ſon corps. Elle boit pour le calmer autant d'eau qu'on peut lui en fournir, ce qui s'évalue à cinq bouteilles par jour. Elle en boiroit davantage, ſi une ſœur, habituée à la ſervir, n'en modéroit la quantité. Les premiers verres ont peine à paſſer dans l'œſophage, mais enſuite elle avale facilement. Pendant les quarante-huit heures ſuivantes, elle ne prend abſolument rien. J'écris ceci vers le milieu d'août 1773, & il ſemble que la malade devroit être extrêmement affoiblie par un régime de vie ſi auſtere : point du tout. Son ton de voix eſt fort & plein; ſes membres ſont muſculeux & nourris, & pendant les deux jours d'intervalle, elle ſe leve & ſe promene autour de la maiſon, ſans autre ſecours que celui d'un bâton : elle quitte même ſouvent le lit le jour de ſon accès.

On ſent aiſément que dans un état qui exige ſi peu de réparation, il y a très-peu de déperdition de ſubſtance. En effet, depuis l'inſtant où elle n'uſe que de liquide, c'eſt-à-dire, de-

puis la fin de 1769, les regles ſont abſolument ſupprimées. Elle ne ſue jamais, & l'on n'apperçoit pas la moindre moiteur, même le jour de ſon accès, où la peau eſt brûlante, mais très-ſeche. Elle ne crache point, & il lui ſemble que ſa bouche eſt pleine de ſable, ce qui vient d'un palais très-deſſéché. Elle ſe ſert ordinairement de l'expreſſion dont j'uſe ici. Les glandes ne fourniſſent point de ſalive. La foibleſſe des organes la rend très-facile à pleurer, ce qui lui arrivoit ſouvent à la vue de l'extrême miſere où étoit réduite ſa famille qui, le plus ſouvent, manquoit de pain dans ces dernieres années; mais elle ne verſoit que peu de larmes : elle leur ſouhaitoit ſon état, qui eût été pour eux une conſolation. Elle ſe mouche à peine deux fois dans le mois, en très-petite quantité. Elle ne va jamais à la ſelle, & ſa ſeule évacuation conſiſte dans les urines, qu'elle rend auſſi claires que l'eau qu'elle a bu, & preſque en auſſi grande quantité.

Au ſurplus, elle ne ſent aucune eſpece de mal-aiſe dans tout ſon corps, excepté les maux de tête du jour de ſon accès, & un reſſerrement à l'extrêmité ſupérieure de l'œſophage; elle ne ſe plaint d'aucune douleur d'eſtomac ni du reſte du corps, même la plus légere. Elle eſt ſeulement très-foible, ou plutôt c'eſt une eſpece de laſſitude qu'elle reſſent. Son teint eſt clair & dépouillé, ſes yeux vifs, point affoiblis, & ſa tête eſt très-ſaine. L'organe de l'ouïe fait pareillement bien ſes fonctions. Les deux jours où elle eſt libre, ſon pouls eſt auſſi fort & auſſi plein que celui de l'homme le mieux conſtitué.

L'on ne peut ſoupçonner aucun charlataniſme dans ce phénomene. La maiſon qu'elle habite

eſt une pauvre cabane, ſur la croupe d'une montagne rapide, hors de la portée des curieux, où l'art de tromper n'a jamais pénétré, & où cette ruſe ne procureroit pas ſix ſols d'aumône par an. Une fontaine claire eſt dans le voiſinage. C'eſt là où l'on puiſe l'eau dont elle uſe, & qui vient confirmer l'idée bien reçue, que l'eau renferme en ſoi un principe de nutrition. On ne peut la ſoupçonner d'être chargée d'aucune particule minérale. Elle eſt limpide, inodore, ſans aucun goût, ayant, en un mot, les qualités de l'eau la plus propre à l'uſage habituel de l'homme. Plus elle eſt froide, plus elle la boit avec plaiſir, ce qui vient du grand feu & de ce deſſéchement intérieur qu'occaſionne ce violent accès périodique L'hiver même, quoique le climat ſoit très-froid, elle ſouffre impatiemment le voiſinage de la cheminée. Elle ſe tient toujours auprès de la porte, qu'elle tient ouverte pour jouir de l'air libre qui la rafraîchit. Au reſte, la nature a agi ici en pleine liberté ſans être contrariée dans ſa marche. Aucun médecin ni chirurgien n'a jamais été appellé auprès d'elle, & jamais elle n'a été ni ſaignée ni purgée pendant & avant tous les accidens, dont je donne ici le détail.

Sa famille eſt très-ſaine, bien portante, & elle-même, quoique boiteuſe, avoit joui juſqu'à l'âge de quarante-deux ans, où cette révolution ſurvint en elle, d'une bonne ſanté, quoique naturellement d'un tempérament aſſez délicat.

J'ai cru qu'une aſſemblée de ſavans ne ſauroit pas mauvais gré à un jeune amateur de la nature de lui préſenter cette ombre dans le tableau changeant de l'humanité. C'eſt à eux à développer comment tant de facultés ont pu,

pour ainsi-dire, être tout-à-coup suspendues, soit dans la nutrition, soit dans les sécrétions, & comment les ressorts si prodigieusement multipliés d'une machine organisée, telle que celle de l'homme, peuvent s'entretenir, sans un dépérissement sensible, avec des secours aussi foibles. Je crains bien que ceci ne soit encore un de ces secrets de la nature, dont la science humaine parviendra bien difficilement à sonder la profondeur. Je le soumets avec respect à la discussion de ceux à qui j'ai l'honneur d'adresser ces observations, avec beaucoup de confiance en leur indulgence.

(*Journal de physique.*)

Actes de médecine en Allemagne.

I I.

A Iena, le 29 août 1778, M. Heinrich a publié sa these en 8 pag. *de specifico Americano nuperrimè celebrato* : du spécifique Américain dernièrement vanté contre la goutte. Ce spécifique est la gomme de gayac dissoute dans du tafia ou de l'eau-de-vie de sucre. M. Heinrich expose en racourci ce qu'on a depuis peu publié touchant ce remede : il prouve par le témoignage des anciens écrivains que toutes les vertus du gayac qu'on suppose nouvellement découvertes, leur étoient connues. Il fait le dénombrement des maladies dans lesquelles ils s'en sont servis. Massa, Hutten, Lobera, Ferrus, Fontana, Fallopius, l'ont employé contre les maladies des nerfs sous différentes formes,

Le nouveau remede eſt fort dégoûtant. Le taffia y eſt inutile, l'eſprit-de-vin étant auſſi bon & auſſi propre à diſſoudre la gomme. Ce remede eſt chaud, & deſſiccatif; il ne convient ni aux phlegmatiques, ni aux colériques, ni dans les accès. Ses effets ſeroient puiſſans, ſi réellement la goutte étoit un mal vénérien déguiſé. Au reſte on ne connoît encore rien de meilleur que les conſeils de Sydenham pour ſoulager les goutteux.

I I I.

A Wurzbourg, M. Heilmann a ſoutenu le 4 juillet 1778 ſa theſe en 38 pag. intitulée : *obſervatio de injectione per nares*, où il prouve qu'en certains cas il eſt plus facile d'injecter des liquides par le nez que par la bouche.

I V.

A Gottingen, à la fin de juillet, M. Reitemeyer de Brunſvic, a défendu ſa theſe pour les degrés : *de cautelis circa remediorum præcipue evacuantium in morbis fientibus vel ſub initio morborum.* Il s'éleve contre les abus des vomitifs, des purgatifs & même des ſaignées au commencement des fievres, avant que l'eſpece en ſoit aſſez déclarée pour autoriſer à employer l'un ou l'autre de ces remedes. Les fievres ſont ſi diverſifiées & leur premiere apparence eſt ſi ſemblable qu'un médecin raiſonnable ne peut

douter des dangereuſes conſéquences d'un même moyen pour toutes.

V.

Auſſi à Gottingen, le 4 août, M. Siemerling de Strelitz, a publié ſon écrit probatoire du 4 août, *de colicâ ejuſque ſpeciebus.* Il compte 25 eſpeces de coliques de boyaux ſelon leurs ſymptômes ou leurs cauſes, telles que du ſang ramaſſé, de la ſéroſité, des humeurs ſcorbutiques, goutteuſes, rhumatiſmales, bilieuſes, vénériennes, des vins acides, du plomb, &c. Sur tous ces objets on indique la guériſon.

VI.

On ne doit pas oublier la theſe de M. Reuſ, *de ſale ſedativo Hombergii*, auſſi publiée à Gottingen, 1778, dans laquelle il analyſe & compare le ſel ſédatif de Homberg; ni celle de M. Pezold de Nordhauſen, du 14 août, *de amputatione membrorum.*

VII.

Toujours à Gottingen, M. Jaſsby de Hanau, a publié ſon écrit probatoire intitulé : *Tentamina cum aere ſixo in ægrotis inſtituta :* c'eſt-à-dire, expériences de l'air fixe, faites ſur des malades. La premiere partie eſt une relation hiſtorique des nouveaux auteurs qui ont prétendu que l'adminiſtration de l'air fixe intérieurement étoit

utile pour guérir plusieurs maladies : & on rapporte dans la seconde partie sept expériences de l'auteur même, qui ne sont pas si favorables à l'air fixe que les louanges qui lui ont été prodiguées par les auteurs.

VIII.

CONSIDÉRATIONS physiques sur le danger des gouttieres de plomb dans les villes de la Basse-Allemagne; par M. le baron DE HUPSCH.

De la maniere dont on a depuis long-tems coutume de construire les édifices dans les Pays-Bas, les toîts sont souvent garnis de gouttieres & de tuyaux de plomb qui conduisent les eaux de pluie & de neige dans diverses especes de réservoirs pour les besoins journaliers. Cependant l'usage intérieur du plomb étant un poison pour tous les corps organisés, il est sans doute très-contraire à la santé de s'abreuver des eaux qui en contiennent une forte dissolution, telles que sont celles qui ont lavé par leur passage les gouttieres exposées aux alternatives du froid, du chaud & de l'humidité. On sait que l'air & les changemens de tems sont comptés entre les plus puissans dissolvans de la nature. Ils rongent les métaux, détruisent les pierres & changent continuellement la surface de la terre. Il en arrive de même à la superficie du plomb exposé aux attaques de l'air, il s'en détache des particules que

que l'eau atténue & qu'elle charie avec elle dans les réservoirs, où elles s'y mêlent de plus en plus indivisiblement.

Une expérience démontre évidemment l'effet des vicissitudes continuelles de l'athmosphere sur le plomb. Qu'on essuie une assiette de plomb qui aura été quelques jours exposée à l'air libre avec un linge blanc, ou seulement avec les doigts, le linge ou les doigts seront marqués d'une salissure noire qui n'est autre chose que les particules de plomb dissoutes & détachées qui sont un poison lent. Ce n'est point un paradoxe de soutenir que la plupart des consomptions fréquentes dans nos villes, proviennent de l'usage intérieur des eaux de pluie, gâtées par leur passage & leur séjour dans le plomb. Le goût & l'odeur devroient les interdire. A quelle autre cause cachée pourroit-on aussi attribuer tant d'éthisies, de cachexies, de coliques, &c.

Les ouvriers qui travaillent aux différentes fontes de plomb où ils sont exposés à la vapeur de ce métal, encourent des phithisies, des paralysies, des pâleurs, des vertiges, des tremblemens de membres, des chûtes des dents & d'autres accidens auxquels la médecine n'a point encore pu opposer de remedes infaillibles. Si ces ouvriers échappent à ces maladies, il est néanmoins rare qu'ils parviennent à un grand âge. Le plomb peut donc à bon droit passer pour un arsénic métallique dont la vapeur est un poison dangereux. C'est pourtant avec une dissolution de plomb dans de l'eau de pluie

qu'on prépare si souvent les alimens dans les grandes villes, sans qu'on puisse convaincre ni les meres de famille, ni les domestiques que cet abus abrege au moins la vie de plusieurs années. Il leur suffit que le stocfisch, les limaçons, les pois, les fêves, les lentilles, l'orge, &c. cuisent plus mollement & plus vîte dans l'eau de pluie que dans l'eau de puits ou de fontaine. Peu leur importe que toute une famille ou toute une communauté s'en trouve bien ou mal.

On ne sauroit trop répéter le conseil de se servir d'eau de source par préférence en boisson & pour les alimens. D'ailleurs en été, l'eau de pluie n'est pas trop saine, parce qu'elle est plus sujette à se corrompre; parce qu'elle est remplie d'insectes avec leurs œufs, parce qu'en cette saison elle est plus chargée des particules sulfureuses & minérales.

La police devroit ne pas souffrir que les fondeurs d'étain employassent une aussi grande quantité qu'ils font d'alliage de plomb dans les vaisseaux de leur fabrique : ce qui va quelquefois jusqu'à la moitié. Il seroit salutaire que les gouvernemens, amis de l'humanité, confiassent à des physiciens éclairés le soin de leur faire observer à cet égard les loix anciennes & nouvelles.

Cet article est extrait du journal encyclopédique de Cologne, Koelnisches encyclopedisches, *journal, dont à commencer du mois de janvier dernier, il doit paroître tous les mois un cahier d'au moins cinq feuilles in-8vo. d'impression. On souf-*

crit à Cologne chez l'éditeur, M. Eichhoff, *au prix de 3 florins ou 2 rthlr. pour les 12 cahiers de l'année pris à Cologne. On souscrit aussi en Allemagne dans tous les bureaux des postes, & chez tous les libraires.*



AGRICULTURE ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Moyen très-ſimple & très-économique de ſe procurer, ſans le ſecours d'une pompe, une quantité d'eau ſuffiſante à un petit ménage, par la ſeule action du ſoleil, dans les pays chauds, ou par celle du feu de l'âtre ou des fournaux, dans les pays froids ou tempérés. Extrait des *mémoires manuſcrits de M.* Pingeron *ſur les arts utiles & agréables.*

On ſuppoſe que le puits d'où l'on veut tirer l'eau n'ait pas plus de 30 pieds de profondeur; on y établit un tuyau de plomb d'un bon pouce de diametre, garni d'un clapet ouvrant de bas en haut, qui tombe dans un gros globe de cuivre étamé intérieurement, & fort mince, ſur lequel le ſoleil peut donner pendant toute la journée. Sous le globe eſt adapté un ſecond tuyau, qui forme le col de cigne en-

deſſous, & qui ſe releve verticalement juſqu'à un réſervoir où il porte l'eau : ce tuyau eſt garni, comme le premier, d'un clapet qui s'ouvre de bas en haut : lorſque la chaleur du ſoleil, ou celle du feu, raréfie l'air contenu dans le globe creux, l'eau du puits monte par le tuyau aſpirant, & tombe dans le globe : comme la raréfaction continue toujours, l'eau ſouleve le clapet du tuyau qui aboutit au réſervoir, & ſe porte dans le petit réſervoir. Lorſque l'action du ſoleil ceſſe, l'eau du puits monte dans le globe pour remplir le vuide d'air, & celle qui eſt dans le réſervoir ne peut plus redeſcendre. Si l'on fait uſage du feu de la cheminée, ou d'un fourneau, il faudra ſe ſervir d'un globe de fer fondu, tel qu'une groſſe bombe.

(*Gazette d'agriculture, &c.*)

MACHINES expoſées à l'aſſemblée ordinaire des ſavans & des artiſtes, chez M. Pahin de la Blancherie.

I I.

UN lit méchanique pour les malades, revêtu des ſuffrages de toutes les académies, par le ſieur GARAT, maître menuiſier, rue des Poitevins, à Paris.

Les propriétés de ce lit ſont d'aſſeoir le malade, d'élever à ſon gré ſa tête ou ſes pieds, de le mettre ſur le baſſin, de le coucher tantôt ſur le côté droit, tantôt ſur le côté gauche, de l'enlever dans une ſituation horizontale, à

une assez grande hauteur, pour que l'on puisse faire son lit, changer ses draps, sans le transporter ailleurs & même le toucher : tous les mouvemens, que ces différentes positions rendent nécessaires, s'exécutant sans bruit, sans la moindre secousse, & par le secours d'une seule personne, & même d'un enfant de dix ans.

I I I.

Un modele de voiture qui a été présenté au roi & à la famille royale, & à l'académie, par le sieur CALIPPE, *méchanicien, rue Dauphine.*

Par cette voiture, on auroit, selon l'auteur, l'avantage d'arrêter à volonté la voiture & les chevaux, dans le cas où ces animaux prennent le mors aux dents. On pourroit aussi prévenir leur départ en l'absence du cocher, & éviter, par ce moyen, tous les malheurs qui arrivent journellement par l'abattement des chevaux, en montant ou en descendant une montagne. Dans cette voiture seroient également deux marchepieds qui auroient la propriété de se déplier, replier, & de se renfermer dans l'épaisseur du plancher, par un seul mouvement de la portiere; ce méchanisme se faisant sans ressort, rouage, poulie ni corde, & tous ces avantages pouvant être adaptés à un cabriolet.

I V.

Un modele de coche de terre, par M. de BERNIERES, *contrôleur des ponts & chaussées, & membre de plusieurs académies royales.*

Dans ce modele de coche, sur lequel on a fait plusieurs coches pour Versailles, il n'y a

point de flêche ; elle eſt remplacée par un double blancard de berline, par-deſſous lequel paſſent librement les roues de devant; ainſi cette voiture, toute immenſe qu'elle eſt, puiſqu'elle contient juſqu'à vingt-deux perſonnes, tourne avec autant de facilité qu'un carroſſe bourgeois.

Pour rendre cette voiture peu ſujette à verſer, l'auteur en a ſuſpendu le corps par de faux brancards ſur leſquels ſont aſſis les voyageurs, leurs jambes étant placées dans une eſpece de cave qu'on voit au-deſſous, entre les deux faux brancards. Cette diſpoſition tient le centre de gravité beaucoup plus bas dans cette voiture, que dans les anciennes, d'où réſulte ſa plus grande ſtabilité.

L'auteur a ſupprimé le magaſin de derriere, où ſe mettoient ci-devant lés paquets, & a reculé le corps du coche, pour donner plus de place au magaſin de devant, qui par-là, devenu beaucoup plus grand, admet ſeul plus de paquets que n'en pouvoient contenir les deux anciens magaſins; & qui, ayant ſon ouverture préciſément au dos du cocher, ne permet pas aux filous d'y voler.

L'auteur a penſé qu'en reculant le corps du coche vers les roues de derriere, la voiture ſeroit beaucoup plus roulante, & que les quatre chevaux qui y ſont attelés, traîneroient avec moins de fatigue les vingt-deux perſonnes, qu'ils n'en traînoient ſeize, que les anciennes voitures admettent ſeulement, parce que les roues de derriere ſont d'un diametre plus grand que celles de devant, & qu'à charge égale une grande roue procure plus d'aiſance qu'une petite.

Cette nouvelle voiture paroît auſſi mieux ſuſpendue que les anciennes, & doit être plus douce qu'elles pour les voyageurs, à cauſe des grands

reſſorts en bois, auxquels ſont accrochées les chaînes du devant, qui forcent les brancards eux-mêmes à faire reſſort en leur milieu.

Les roues de devant ſont beaucoup plus grandes que ne ſont les roues ordinaires, & elles doivent contribuer auſſi de leur côté à rendre la voiture plus roulante & moins pénible pour les chevaux.

(*Nouvelles de la république des lettres & des arts.*)

V.

VELOURS de nouvelle fabrique.

M. de Terſac, curé de la paroiſſe de S. Sulpice, à Paris, le ſieur du Perron, des académies-royales de Rouen & de Caen, & la dame veuve Pallouis, de la ville de Lyon, ont fait exécuter un tapis de parade ou couvre-pied en velours roſe de leur invention, deſtiné à couvrir le berceau de madame, fille du roi. C'eſt le fruit du premier travail des enfans pauvres raſſemblés en atteliers de charité par les ſoins paternels de M. le curé de Saint-Sulpice.

La fabrication de ce nouveau velours, ainſi que la ſoie galette qui en forme entiérement le tiſſu (*), ſe fait, à Paris, grande rue du faux-

(*) La fabrication de cette ſoie, concentrée dans la Suiſſe depuis plus de cent ans, coûtoit à la France annuellement plus de deux millions.

bourg S. Denis, sous la protection du gouvernement. Ces deux découvertes avoient été annoncées à l'académie-royale des sciences, par le sieur du Perron, comme un des moyens de prévenir la mendicité, en procurant aux pauvres un travail facile & fructueux.

L'expérience a confirmé la théorie. Cette soie, filée par des enfans de six à sept ans, est employée à fabriquer un velours dont la qualité l'a fait juger propre à remplacer avec avantage le velours soie & le damas pour tentures, le velours coton pour habits, & le velours poil de chêvre ou d'Utreck pour voitures & pour meubles.

(*Journal de* Paris.)

V I.

NOUVELLES machines pyrrhiques, pour servir d'illuminations, inventées par le sieur DE LA VARINIERE, artificier du roi.

La difficulté de faire porter la lumiere, sans danger pour les ouvriers, dans toutes les parties d'une illumination fort élevée ; la nécessité d'employer un tems assez long, pour allumer une quantité considérable de lampions ; les frais enfin, qu'exigent la construction & l'acquisition des décorations qui deviennent inutiles lorsque la fête, qui leur a donné l'existence, est passée, sont autant d'obstacles qui rendent les illuminations publiques peu intéressantes, & les illuminations particulieres très-rares.

Suivant la nouvelle méthode du ſieur de la Variniere, la décoration & l'illumination ne ſont plus deux objets ſéparés ; elles ne font qu'un ſeul & même corps, dont le réſultat eſt tel, que la lumiere ſe communique à telle quantité de lampions qu'on deſire, dans un eſpace ſi court, qu'une demi-minute peut ſuffire pour allumer dix mille lampions & plus.

L'académie des ſciences a nommé des commiſſaires pour examiner cette invention nouvelle : il a été conſtaté qu'elle eſt la plus parfaite de toutes celles qui ont paru juſqu'à préſent ſur cet objet, & qu'elle méritoit l'approbation de l'académie.

C'eſt d'après un pareil ſuffrage que le ſieur de la Variniere, de concert avec le ſieur Geoffroy, chandelier illuminateur, a entrepris d'établir une fabrique de ces illuminations nouvelles pour le ſervice de toutes les perſonnes qui voudront les employer.

A la faveur de cet établiſſement, on n'aura plus beſoin de faire faire des décorations toujours très-diſpendieuſes, & qui étoient indiſpenſables en ſuivant l'ancienne méthode ; les illuminations ſeront fournies toutes montées. Il ſuffira de choiſir l'eſpece qu'on deſire, d'après des plans de tout genre que les entrepreneurs ont fait dreſſer, comme temples, pyramides, façades de palais, camps & fortifications, perſpectives de Jardins & autres objets, ſuſceptibles d'être repréſentés en illuminations.

Les entrepreneurs fourniront en tout tems des illuminations ou machines pyrrhiques de

toutes especes, pour bouquets, naissances, mariages, convalescences, retours de voyages, promotions & autres événemens qui peuvent donner lieu à des fêtes & à des réjouissances publiques ou particulieres.

Le sieur de la Variniere, *artificier du roi, demeure rue Saint-Honoré, au coin de la rue d'Anjou*, à Paris.

Et le sieur Geoffroy, *fils, chandelier illuminateur, rue Croix-des-petits-champs, près la rue Coquilliere, vis-à-vis la rue Baillif.*

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

VII.

PORTRAITS Ecrits.

M. Bernard, auteur de la musique de l'*Adieu d'Abeilard à Héloïse*, a eu l'honneur de présenter au roi, les portraits de leurs majestés, de la hauteur d'environ trois pieds, en traits de plume à *main levée*, sans calque ni remplissage. Les ombres y sont fondues & adoucies, & le clair-obscur rendu avec un art, dont on n'auroit pas cru que des traits de plume fussent susceptibles. Sa majesté a honoré ces portraits de l'accueil le plus flatteur, & les a fait placer dans ses appartemens. L'auteur prévient le public que les personnes qui voudroient avoir leurs portraits dans le même genre, peuvent envoyer leur adresse chez M. *Beraud*, au bureau d'effets à vendre, rue S.

Honoré, vis-à-vis S. Roch. M. Bernard ne prend qu'un louis, & ne demande qu'une ſéance de demi-heure. Ces portraits, depuis quelques mois, ont beaucoup de vogue à Verſailles, où l'on ſe dit : *Madame, vous êtes-vous fait écrire?* Comme on ſe demandoit auparavant : *vous êtes-vous fait peindre?*



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

NOTRE auguſte reine s'eſt refuſée à toutes les fêtes par leſquelles la nation deſiroit faire éclater ſa joie. Une partie de l'argent deſtiné à ces vaines pompes a été employé, par l'ordre de leurs majeſtés, à faire cent mariages entre des filles pauvres & vertueuſes, & d'honnêtes artiſans, qui ayant par leur travail des reſſources contre l'extrême miſere, ne pouvoient cependant, ſans contracter des dettes, faire les premiers frais néceſſaires à un établiſſement. On a pris les précautions les plus propres à éviter les abus, & à préparer le bonheur à venir de ces nouvelles familles. M. l'archevêque a mandé les quarante-trois curés de Paris. Le nombre des mariages a été réparti ſur chaque paroiſſe, en priant MM. les curés de ne ſe déterminer par aucune recommandation, ou aucun autre motif de ſimple faveur. La reine a fait dépoſer cinq cens livres entre les mains des curés pour la dot de cha-

cune de ces filles. Cet argent sera employé seulement à l'achat d'un métier, d'une maîtrise, ou de tout autre moyen de subsistance, & l'on a porté l'attention jusqu'à donner la préférence aux époux qui se connoissent depuis long-tems, & dont quelques-uns même n'attendoient pour s'unir qu'une circonstance favorable. Les maris & les femmes ont eu un habit complet; & la reine paiera les mois de nourrice du premier enfant qui naîtra de ces mariages, en accordant à la mere qui donnera son propre lait une layette, & un tiers au-dessus de la rétribution ordinaire. Tous ces époux ont reçu la bénédiction nuptiale des mains de M. l'archevêque ou de leurs curés, le lundi 8 de février, jour que leurs majestés ont choisi pour rendre à Dieu leurs actions de graces, en l'église cathédrale de Notre-Dame. Ces cent couples réunis, ont fait jouir leurs majestés du spectacle de leurs bienfaits, en joignant leurs vœux à ceux de toute la France.

La reine a fait ajouter au spectacle touchant des cent mariages dotés par sa bienfaisance, celui de deux vieillards unis depuis cinquante ans, qui ont obtenu les mêmes faveurs que les jeunes époux, & qui, suivant un ancien usage, ont reçu une seconde bénédiction nuptiale; leurs enfans, petits-enfans, & arriere-petits-enfans assisterent à la cérémonie; des distinctions si flatteuses, accordées à une longue vie passée dans la paix & dans l'honnêteté, en intéressant toutes les ames sensibles, donnerent

aux nouveaux mariés la plus éloquente des leçons.

(*Journal de* Paris.)

I I.

L'archiconfrérie royale du S. Sépulchre a fait chanter dans l'église des grands Cordeliers, un *Te Deum* en action de graces de l'heureux accouchement de la reine. Elle a délivré vingt-cinq prisonniers pour dettes; ils ont été conduits du grand Châtelet aux Cordeliers par les tambours & la musique des chevaliers de l'Arc. A leur arrivée il y a eu une décharge de boëtes, qui a été répétée au *Sanctus* du *Te Deum*, & au *Domine salvum fac Regem*. Mgr. l'évêque d'Egée, qui a officié pontificalement à cette cérémonie, a prononcé un discours sur l'acte de bienfaisance exercé par l'archiconfrérie royale envers les infortunés qu'il avoit sous ses yeux, & sur les vertus qui rendent la famille royale si chere à tous les François.

I I I.

J'ai été le témoin, Messieurs, d'un acte de bienfaisance & d'humanité qui mérite d'être connu. Le 24 du mois de janvier dernier M. Brion, curé de S. Léger, en Ivelines, près de Montfort-l'Amaury, a donné un repas à quatre vieillards, l'un de 86 ans, l'autre de 85, le troisieme de 84, le plus jeune étoit de 82 ans. Ce respectable curé avoit assemblé

chez lui ces quatre vieillards pour leur diſtribuer la penſion annuelle que leur accorde S. A. S. Mgr. le D. de P***, ſi connu par ſa bonté & par les ſecours en tout genre qu'il fait donner aux pauvres de ſes terres. C'étoit un ſpectacle bien attendriſſant pour une ame ſenſible, de voir ces quatre vieillards bénir à chaque inſtant la main bienfaiſante qui les ſecouroit. M. le curé, en me faiſant l'honneur de m'admettre au dîner, a bien voulu me laiſſer la ſatisfaction de faire le partage de l'argent dont il étoit le dépoſitaire. J'admirois & la joie de mes convives & les marques d'attachement que le paſteur leur donnoit. Les mœurs de celui ci, ſa bonté & ſa charité méritent bien d'être connus, il a acquis des droits à l'eſtime publique par ſes talens, & à la reconnoiſſance de ſes paroiſſiens par ſon zele. J'ai l'honneur d'être, &c.

MONTPLANQUA, *Médecin.*

I V.

Les ſujets de l'académie royale de muſique ne pouvant donner au Waux-Hall de la foire St. Germain, la fête qu'ils avoient préparée relativement aux deux époux qu'ils dotent pour l'heureux accouchement de la reine, préviennent le public, par la voie du *journal de Paris*, que les perſonnes qui voudront reprendre l'argent de leur ſouſcription, pourront l'envoyer retirer chez M. Rouen, notaire : & ſi quelques-uns de MM. les ſouſcripteurs conſentent

à laiſſer leurs fonds, ils peuvent être aſſurés qu'ils ſeront employés au profit du premier enfant qui naîtra de ce mariage, ainſi que nous l'avons annoncé dans notre dernier journal. *page* 353.).

V.

COPIE de la lettre écrite à Verſailles le 7 octobre 1778, par M. DE SARTINE, *miniſtre & ſecrétaire d'état, à M.* DUCASSON, *ci-devant capitaine du corſaire* le Furet, *& actuellement du* Dugué-Trouin, *du Havre.*

» J'ai rendu compte au roi, M., de la bra-
» voure que vous avez montrée en vous em-
» parant à l'abordage du navire Anglois *la Bet-*
» *ſy*, venant du Sénégal, de la préſence d'eſ-
» prit avec laquelle vous avez empêché le ca-
» pitaine de jetter ſes papiers à la mer, & du
» zele vraiment patriotique qui vous a déter-
» miné à ne point accepter la rançon qui vous
» a été propoſée, quoique ſupérieure à la valeur
» réelle de cette priſe. Sa majeſté me charge
» de vous faire connoître ſa ſatisfaction, &
» de vous envoyer une épée dont elle veut
» bien vous faire préſent, perſuadée que vous
» l'emploierez avec diſtinction contre ſes en-
» nemis. J'eſpere que votre exemple & la ré-
» compenſe que ſa majeſté vous accorde, ſer-
» viront d'encouragement aux citoyens zélés
» qui ſauront ſe rendre utiles à leur roi & à
» leur patrie.

Je ſuis entiérement à vous. *Signé*, DE SARTINE.

Sur l'épée eſt écrit : *Præmium virtutis Nau-ticæ*, avec les armes du roi.

V I.

Nous avons annoncé l'année derniere le bel ordre d'adminiſtration établi à Paris, dans la paroiſſe de Saint-Sulpice pour le ſoulagement des pauvres; on vient de rendre compte des ſuccès qu'il a eu. Les perſonnes riches ſe ſont empreſſées de ſeconder le zele de M. de Terſac, & de contribuer à l'exécution de ſes vues bienfaiſantes. Les aumônes ont été abondantes; depuis le premier octobre 1777, juſqu'au premier octobre de l'année derniere, on a diſtribué aux pauvres 140,000 liv., tant pour les layettes, les mois de nourrice, les écoles gratuites, les apprentiſſages, les habillemens, que pour le bois, les lits, les dépenſes des malades. La quantité de pain diſtribué pendant l'hiver, a été d'environ 126,000 livres peſant. On a fourni du travail aux pauvres qui en manquoient; le magaſin de filaſſe établi rue de Bourbon-ville-neuve, par la ſageſſe du magiſtrat qui préſide à la police, a valu aux pauvres de la paroiſſe qui ſe ſont occupés à filer du chanvre & du lin, environ 20,000 liv. La broderie, qui eſt le ſeul talent de beaucoup de filles & de femmes, n'a produit que 4300 liv., parce que l'uſage de la dentelle & du filet a prévalu. La communauté des ſœurs de l'inſtruction, rue pot-de-fer, s'eſt chargée de recevoir toutes les couturieres, munies d'un billet de la paroiſſe, qui peuvent s'y

rendre lorsqu'elles n'ont pas d'occupation, & où on en voit 50 dans une salle commune, occupées de leur travail & des exercices de piété qui leur conviennent. Un inspecteur de la police a employé à la propreté des rues les hommes que la paroisse lui a adressés, en leur payant 14 sous par jour. Il y a 4 maisons destinées à élever les enfans que leurs parens sont hors d'état d'élever; on leur apprend à lire, à écrire, à calculer, & on leur enseigne des métiers. A tous ces établissemens, on a joint un hospice pour les malades, dont nous avons déja parlé. Nous revenons avec plaisir sur cet ordre d'établissement qu'on ne sauroit trop louer, & qu'il seroit à desirer qu'on imitât dans toutes les autres paroisses.

(*Mercure de France.*)

VII.

On mande de Stockholm une anecdote qui nous en rappelle une plus ancienne, qui s'y lie naturellement & qui ajoute à l'intérêt de la derniere. Le voyage du roi de Suede, dans l'intérieur du royaume à la fin de 1772, fut marqué par divers traits, les uns singuliers, les autres touchans, que l'histoire omettra sans doute, mais dont on sera bien aise à présent d'être instruit. Ils peignent les sentimens du peuple pour le monarque; ce témoignage général, qui se manifeste sous tant de formes différentes, ne sauroit être plus flatteur. Lorsque le roi reconnoissoit les environs du Swine-

Sund Norvégien, le batelier Lars, le même qui avoit transporté sur la rive Suédoise les habitans de Norwege, qui avoient desiré voir le souverain, se présenta aussi devant lui & le harangua avec cette franchise qu'on appellera peut-être familiarité dans les pays où l'on n'approche pas des rois, & où on ne les regarde qu'avec le respect froid qu'inspire leur grandeur. » V. M. a passé trop près de mon » habitation pour qu'elle trouve mauvais que » je lui souhaite la bienvenue. J'ai amené avec » moi ma femme, deux de mes fils & ma » belle-sœur, pour partager ma joie & le » bonheur de la voir : j'ose espérer qu'elle le » leur permettra. « Le monarque, dans ce discours, auquel un autre, sans être roi, auroit trouvé peut-être au-dessous de lui de répondre, ne vit qu'un empressement qui le flatta; il y répondit avec son affabilité & sa sensibilité ordinaires; & le batelier, pendant qu'il envoyoit chercher sa famille, continua d'entretenir le prince. Il y a long tems, lui dit-il, que votre famille occupe le trône; il y a 300 ans que la mienne est en possession de l'emploi de batelier du Sund. Le roi lui demanda s'il comptoit laisser cet emploi à son fils : sans doute, lui répondit-il, l'aîné de ma maison a toujours pris la rame aussi tôt que ses forces le lui ont permis, pour aider son pere : j'ai rendu ce service au mien; mon fils me le rendra à son tour. Le roi fit approcher l'enfant & le caressa; les entrailles du pere s'émurent, & dans un moment d'enthousiasme il s'écria :

je mourrois content ſi je pouvois un jour rendre à Guſtave l'honneur & le plaiſir qu'il me fait. Que n'avez-vous un fils que je puiſſe careſſer à mon tour ! Le batelier Lars eſt venu à Stockholm depuis la couche de la reine ; le roi l'a apperçu ſe promenant aux environs du château ; il l'a reconnu, & ſe rappellant l'anecdote que nous venons de rapporter, & le vœu qu'il avoit formé en 1772, il s'eſt empreſſé de le remplir à la fin de 1778 ; il l'a fait venir, & l'a conduit auprès du prince royal : voilà mon fils, lui a-t-il dit, tu deſirois lui rendre les careſſes que j'ai faites au tien ; embraſſe-le. Le batelier eſt tombé à genoux, & a imploré les bénédictions du ciel ſur le pere & ſur le fils.

VIII.

On peut ſe rappeller la ſentence portée contre M. Biſchi, cet ancien adminiſtrateur de la chambre de l'Annone à Rome, lequel a été dépouillé de tous ſes biens. Le roi d'Eſpagne vient de le nommer gentilhomme de ſa chambre avec une penſion de 1500 écus. Le duc de Grimaldi, en lui annonçant cette agréable nouvelle, lui mande » que le roi, ſon maître, » conſidérant les étroites relations qu'il a eues » avec Clément XIV, pour la mémoire duquel » S. M. conſervera toujours la plus profonde » vénération, s'eſt déterminé, de ſon propre » mouvement, à lui accorder toutes ces gra- » ces. «

(*Journal encyclopédique.*)

I X.

M. Léonard Euler ayant publié un ouvrage en françois sur la construction & la manœuvre des vaisseaux, il en parvint un exemplaire à M. Turgot, alors contrôleur-général des finances. Ce ministre en parla au roi comme d'une production intéressante pour le genre humain, & dont l'auteur méritoit la reconnoissance de tous ceux qui sont à la tête des sociétés. Le monarque ordonna qu'on fît remettre de sa part, à M. Euler un présent de 5000 liv. & M. Turgot y joignit la lettre la plus obligeante.

Le même ouvrage vient d'être traduit en langue russe. M. de Domaschnew, directeur de l'académie impériale des sciences de St. Pétersbourg, a présenté cette traduction à l'auguste Catherine, lui a fait connoître le mérite de l'ouvrage, tellement accueilli qu'on l'a introduit dans toutes les écoles de marine, & a raconté ce qui s'étoit passé en France à ce sujet. S. M. Impériale a ordonné tout de suite de payer à M. Euler 2000 roubles, qu'il a reçues dès le lendemain; M. Gollowin, adjoint de l'académie, & qui est l'auteur de cette traduction, a été gratifié de 100 ducats.

X.

M. Dentan, citoyen de Geneve & membre de l'académie des sciences de Harlem,

vient de communiquer dans une lettre écrite de La Haye, le trait ſuivant, dont il a été le témoin. A la naiſſance du fils du grand-duc de Ruſſie, les miniſtres de cet empire dans les différentes cours de l'Europe, reçurent une ſomme deſtinée à célébrer par quelque fête cet heureux événement. M. le prince de Gallitzin, miniſtre plénipotentiaire de S. M. Impériale à La Haye, crut ne pouvoir mieux répondre aux vues de ſa bienfaiſante ſouveraine, qu'en deſtinant les 2000 roubles qu'il avoit reçues au ſoulagement de quelques infortunés, plutôt qu'à une de ces fêtes où la pompe n'appelle pas toujours le plaiſir; mais cet argent verſé en aumônes ſur un grand nombre de pauvres l'eût probablement été ſur quelques perſonnes indignes de ſecours, & n'auroit produit pour aucune d'elles un bien-être long & ſenſible: le prince & ſa reſpectable épouſe réſolurent donc de diminuer la ſphere à laquelle s'étendroient les ſecours, afin de les rendre plus efficaces pour ceux qui mériteroient d'en être l'objet; ils viennent en conſéquence d'employer cette ſomme à l'acquiſition d'un fonds de terre pour une famille honnête & indigente; à l'achat de deux fonds de boutique pour deux autres familles vertueuſes, qu'ils mettent à portée d'exercer leur induſtrie; à procurer une retraite honorable à une jeune demoiſelle noble & pauvre; à donner un état à un jeune homme que ſes parens ne pouvoient pas élever; à conſerver un de ces malheureux fruits de la ſéduction, que l'indigence étouffe au berceau,

ou y pervertit quelquefois pour la vie entiere; enfin à d'autres uſages indiqués par une charité éclairée. » La récompenſe de la vertu, je » le ſais (ajoute M. Dentan), eſt dans le » cœur de celui qui la pratique; c'eſt dans le » ſilence qu'il en jouit; auſſi l'aurois-je reſ- » pecté, ce ſilence, ſi je ne ſentois qu'il eſt » des circonſtances où il eſt permis au témoin » d'une belle action d'être indiſcret & de la » raconter aux hommes, pour animer en eux » le penchant à bien faire «.

X I.

Lorſque le roi de Pruſſe avoit ſon quartier-général à Frankenſtein, il ſe rendit chez une dame de condition, & fut introduit dans une ſalle où étoient les portraits de ſix fils de cette dame tous tués à ſon ſervice. S. M. jettant les yeux ſur le troiſieme, dit : *Si celui-là vivoit encore, il ſeroit aujourd'hui général.* Je ne regrette point mes ſix fils, répondit la mere, puiſqu'ils ſont morts glorieuſement; mais je ſuis très-inquiete du ſort de mes deux filles, que je vois ſans reſſource, parce que j'ai tout ſacrifié pour leurs freres, & même contracté des dettes. Au ſortir de-là, le roi s'étant aſſuré de la vérité de ces circonſtances, envoya à la dame une ſomme de 6000 ducats.

X I I.

Un corſaire Anglois s'eſt emparé d'un navire

vire marchand françois qui revenoit de l'isle S. Domingue. M. l'abbé Raynal, l'un des intéressés, avoit son neveu sur ce navire, qui a été conduit à Portsmouth. Le lord Germaine ayant appris qu'un parent de M. l'abbé Raynal étoit un des prisonniers faits sur ce bâtiment, a voulu donner à ce célebre abbé des marques de son estime particuliere, en rendant à ce neveu sa liberté. M. l'abbé Raynal, en écrivant à ce lord pour lui témoigner sa reconnoissance, lui demandoit encore la liberté du capitaine de ce bâtiment; le lord Germaine lui a fait cette réponse laconique : *Le capitaine n'est point le neveu de M. l'abbé Raynal.*

(*Journal Encyclopédique.*)



ANECDOTES.
SINGULARITÉS.

I.

UN homme d'efprit étant allé à Ferney, Voltaire lui dit, à propos des drames fombres : *Monfieur, fur les théatres de Paris, joue-t-on encore à la boule avec des têtes de morts?*

I I.

Piron dînant chez Mde. de ***, fe livra à quelques farcafmes violens qui déplurent : *Vous êtes un cheval*, lui dit cette dame. Le poëte fe leve de table, tenant fa ferviette à la main. --- Où allez-vous donc? --- A l'écurie. --- Vous n'avez donc pas befoin de ferviette.

I I I.

M. Wilkes propofa à la chambre des communes de retirer le bill déclaratoire & tous les actes dont l'Amérique a cru avoir fujet de fe plaindre. Il faifit cette occafion pour faire un tableau très-vif de l'état de la Grande-

Bretagne, qu'il compara à un corps dont toutes les veines ſont ouvertes & prêt à périr par l'effuſion de ſon ſang : la capitale, ajouta-t-il, eſt dans le même cas. Elle fait des pertes de toutes les eſpeces, par exemple.... *Par exemple*, lui dit auſſi-tôt un de ſes voiſins, *la penſion qu'elle vous fait.*

I V.

L'activité de M. de Haller pour le travail, & ſon ardeur pour écrire, étoient ſi grandes, qu'ayant eu le bras droit caſſé, il apprit en une nuit à écrire aſſez bien de la main gauche pour pouvoir ſe paſſer de ſon autre bras, s'il falloit y renoncer.

V.

On a reçu depuis peu une lettre de Vienne dans laquelle ſe trouve l'anecdote ſuivante.

Un étudiant en droit, enrôlé contre ſon gré dans les nouvelles recrues, s'étant figuré que ſon titre devoit lui tenir lieu d'exemption, s'aviſa de préſenter un placet à l'empereur, où il alléguoit, entre autres raiſons, » qu'étant » ſur le point de recevoir le bonnet de doc- » teur, il ſe flattoit d'être en état de rendre » beaucoup plus de ſervices à la patrie, comme » gradué, que comme ſoldat «. S. M. I. ſoupçonnant que cet étudiant, ainſi que tant d'autres, n'avoit ſongé à devenir docteur, que pour ſe diſpenſer du ſervice militaire & des

autres charges publiques auxquelles il pourroit être aſſujetti, s'il reſtoit dans un état ordinaire, le fit venir & lui dit : » Mon ami, vous n'i-
» gnorez pas ſans doute que j'ai auſſi un pro-
» cès de conſéquence à terminer avec le roi
» de Pruſſe, que je ne puis vuider moi ſeul,
» & qu'ainſi j'ai beſoin de gens tels que vous
» pour me ſeconder dans cette affaire : allez,
» voici 12 ducats dont je vous fais préſent,
» conduiſez-vous bien, & je vous promets de
» vous avancer «.

V I.

Un certain marquis, connu par ſes ſingularités, vantoit à la feue reine de France un remede dont il avoit le ſecret, & qu'il diſoit avoir fait prendre à un de ſes amis, fort malade. --- L'a-t-il guéri, demanda la reine ? «
» --- Madame, dès le lendemain, j'allai pour
» le voir ; il étoit ſorti. --- Comment, déja
» ſorti ! --- Oui, Madame, il étoit allé ſe
» faire enterrer à Saint-Sulpice «.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

FRANCISCI *Xaverii Allegrii*, Americani Veracrucensis Homeri Ilias latino carmine expressa, cui accedit ejusdem alexandrias sive de expugnatione Tyri ab Alexandro Macedone, libri quatuor. Tom. II, *in-8vo*. Bononiæ, typis Ferdinandi Pisarri.

CETTE traduction de l'Iliade a paru dans le même tems que celle de M. l'abbé Cunich (*), mais elle n'est pas parvenue plutôt à notre connoissance. Elle est dédiée à S. E. le cardinal Boncompagni, & précédée d'un court avis au lecteur, dans lequel l'auteur, après avoir parlé de la maniere dont les traducteurs d'Homere anciens & modernes, ont procédé dans leur travail, rend compte du sien en ces termes : *poetarum igitur principis mentem, non verba, latinis versibus exprimere conati, Virgilium Manorem, Homeri, inquam, optimum, & pulcherrimum interpretem, ducem sequimur, in quo plura ex Homero fere ad*

(*) *Esprit des Journaux*; mars 1777, page, 363.

verbum expressa, plurima levi quâdam immutatione detorta, innumera, immo totus quotus Maro est, ad Homeri imitationem compositus. Ubi ergo Virgilius pene ad litteram Homerum expressit, nos eadem Virgilii carmina omnino, aut fere nihil immutata, lectori dabimus, nec enim aut ab ullo mortalium elegantius efferri potuisse quisquam crediderit, aut vitio, plagioque nobis verti poterit, si ubicumque inventam homericam supellectilem, ipso jure clamante, vero domino restituamus. Ubi autem Virgilius, Virgilius inquam, ipse non nullas græci vatis locutiones, & loca latine.

Desperans tractata nitescere posse, relinquit.

Nos autem relinquemus. Habet enim una quæque lingua lepores quosdam suos, ad dignitatem, decoremque verborum, &c.

En annonçant la traduction de M. Cunich, nous avons cité la description d'une bataille qui se trouve au quatrieme livre; on peut la comparer avec celle-ci, tirée de la traduction nouvelle.

Jamque acies infensa virûm simul utraque in unum,
Convenere locum, pede pes, densusque viro vir,
Et clypei urgentur clypeis, tum pulvere cæco
Armorumque simul strepitu, gemituque cadentum
Mars utrimque furit, fluit atri sanguinis unda.
Atque velut rapidus montano vertice torrens
In cava Saxa ruens, atræque voraginis alveum,
Sternit agros, sternit sata læta, boumque labores,
Præcipitesque trahit sylvas; stupet inscius alto
Accipiens sonitum Saxi de vertice pastor.
Haud aliter turmis pugnantibus, undique clamor
Exoritur que virûm, & fremitus crebrescit equorum.

On voit que tout ce morceau n'est presque entiérement composé que de vers & d'hémisti-

ches de Virgile, & que l'auteur a très-bien profité du droit naturel qu'il avoit de prendre dans ce poëte tout ce qu'Homere peut y revendiquer. Mais comme cette citation ne peut donner qu'une idée fort imparfaite de son talent personnel, nous croyons devoir y en ajouter une autre plus propre à faire connoître sa maniere. Nous choisirons les plaintes touchantes d'Achille sur la mort de Patrocle.

Plangoribus altis
Interea Patroclum circum plebs luget achivûm,
In mediis luctum ingentem exorditur Achilles,
Mortiferasque manus geminas super ille jacentis
Corde tenens gemit, & lacrimis rigat ora profusis.
Ut leo, cui saltu Catulos venator inalto
Abstulit; ablatos sera sub nocte revertens,
Ille dolens fremit horrendum, colles-que supinos
Convalles que cavas cursat, vestigia si qua
Ulla viri inveniat : cæcum dolor, iraque raptat.
Myrmidones inter luget sic mæstus Achilles.
Et non ista tibi dederam promissa, Menæti,
Quondam, ait, in patriâ quum te complexus Opunte,
Regressurum iterum prædâque & honoribus auctum
Aiebam gnatum perituræ ablittore Trojæ.
At non terrigenûm vota omnia perficit æquus
Jupiter-Iliacis utrumque occumbere campis
Fata volunt, neque me genitor, neque diva creatrix
Excipiet reducem, atque eadem mox terra tenebit.
Nunc, tua quandoquidem video jam fata superstes,
Care comes, cineri solvam non justa, priusquam
Interfectoris caput, & rapta Hectoris arma
Huc tulero, bissexque virûm cervice revulsâ
Trojugenûm tristes perfundam sanguine flammas
Interea mihi apud naves, sic care, jaceto.
Te circum Iliades, & passis mæsta capillis
Dardanidûm turba hic flebit noctemque diemque,

Quas ambo dextra & longis quæsivimus hastis
Agminibus fusis, vastatisque urbibus olim.

Les journalistes de Rome annoncent cette traduction avec de grands éloges, & il ne nous appartient pas de les contredire ; mais il nous semble que la versification de M. Allegri pourroit être plus élégante & plus harmonieuse, & nous sommes portés à lui préférer celle de M. l'abbé Cunich.

Cette traduction est suivie de l'*Alexandriade*, poëme en quatre chants, dont le sujet est la prise de Tyr par Alexandre. Ce poëme est un ouvrage de la jeunesse de l'auteur.

(*Efemeridi di Roma.*)

EPHEMERIDES astronomicæ anni 1779, ad meridianum Mediolanensem supputatæ *ab Angelo de Cæsaris* : accedit appendix *Francisci Reggio. In-8vo.* Mediolani, 1778.

L'appendice ajouté à ces éphémérides contient des observations astronomiques très-intéressantes de M. l'abbé Reggio, au moyen desquelles l'auteur releve une erreur des tables lunaires de Mayer, établit la situation respective des méridiens de Padoue & de Milan, calcule la durée de la révolution du soleil autour de son axe, & les degrés d'inclinaison de l'équateur solaire à l'égard de l'écliptique, &c. Les résultats de ces calculs sont un peu différens de ceux qu'ont donnés Skeiner, Cassini, de l'Isle, & les autres astronomes.

(*Efemeridi di Roma.*)

LE Canzoni di Carlo Frugoni scelte, &c. *Choix de* Canzoni *de* Carles Frugoni, *publié par M.*

Joseph Marotti, *professeur d'éloquence & de langue grecque au college romain, Tom. II.* Rome, chez Michel-Ange Barbiellini.

Les poésies contenues dans ce second volume, sont en partie sérieuses, & en partie de ce genre burlesque, ou bouffon (*Bernesco*) dont les Italiens font beaucoup plus de cas que nous. Les pieces sérieuses sont en général de véritables odes, pleines de feu, d'images & de verve lyrique. Les pieces burlesques sont pleines de gaîté. Les principales sont des chansons sur un cafétier de Parme, nommé Bazzicottino, que l'abbé Frugoni avoit pris pour objet de ses saillies bouffonnes. Il paroîtra dans peu un troisieme volume qui complettera cette édition.
(*Esemeridi di Roma.*)

DISSERTAZIONE storico critica, &c. *Dissertation historique & critique sur le concile de Sirmium, & sur la chute fabuleuse du pape* S. Liberius, *& du grand évêque de Cordoue*, Osius; *par M.* Josaphat Massari, *clerc-régulier de la congrégation de la mere de Dieu. In-4to.* Rome, 1778.

Cette dissertation est divisée en trois parties. Dans la premiere partie l'auteur cherche à fixer la véritable époque du concile de Sirmium, & embrasse l'opinion du défunt archevêque de Lucques, Jean Dominique Mansi, qui prétend que ce concile fut tenu vers la fin de l'an 358. Ce sentiment a été attaqué par divers savans; mais M. Massari le soutient ici avec beaucoup de force, & répond aux principales objections des adversaires de l'archevêque de Lucques. Cette époque lui est en effet fort utile dans la seconde partie de sa dissertation, où il prouve que ce

que les hiſtoriens eccléſiaſtiques ont raconté concernant la chûte du pape Liberius eſt une fable ridicule. On prétend que ce pape exilé dans la Thrace par les intrigues des Ariens, ſe laiſſa abbattre par ſa diſgrace, & pour ſe délivrer de la perſécution & des ennuis de l'exil, ſouſcrivit par une foibleſſe coupable à l'une des deux profeſſions de foi rédigées par les Ariens & les Semiariens dans les conciliabules qui ſuivirent le concile de Sirmium; or le concile de Sirmium s'étant tenu l'an 358, ce conte tombe de lui-même, puiſque le pontife étoit revenu de ſon exil un an auparavant, c'eſt-à-dire, l'an 357. Il eſt vrai que S. Jérôme lui-même a parlé de la chûte du pape Liberius; mais notre auteur fait voir qu'on ne doit pas ajouter beaucoup de foi au témoignage de ce pere de l'égliſe, qui recueilloit ſans réflexion tous les bruits populaires. Un témoignage bien plus poſitif eſt celui de S. Athanaſe, qui, dans ſa ſeconde apologie, dit en parlant de Liberius & d'Oſius : *Extrema pati maluerunt quam aut veritatem aut cauſam noſtram prodere*, & ajoute plus bas, *exemplar poſteris inſcriptum, ut ad mortem pro veritate depugnent.* Ce paſſage pouvoit ſuffire à la juſtification d'Oſius; mais notre auteur conſacre la troiſieme partie de ſa diſſertation à laver ce S. évêque de Cordoue du même reproche dont il vient de défendre le pape Liberius. Il cite encore S. Athanaſe, qui après avoir fait une mention honorable de tous les évêques perſécutés pour la bonne cauſe, fait un éloge encore plus grand d'Oſius : *Nam & de magno & graviſſimo ætatis viro eodemque confeſſore Oſio, qui vere oſius eſt, id eſt ſanctus, ſuperfluum arbitror mentionem facere, cum nullus fortaſſe ſit, qui cognitum non habeat, eum ab*

istis quoque in exilium missum esse. A cet éloge le saint en ajoute encore d'autres, & finit par dire qu'Osius ne s'est pas laissé séduire par les artifices des Ariens : *Ipsorum insidiis noluit suscribere.* Il est bien vrai que ces paroles sont suivies d'un passage dans lequel S. Athanase semble dire tout le contraire ; mais notre auteur prouve par cela même que ce passage est visiblement interpollé. Il est vrai aussi que S. Hilaire, dans son livre des synodes, reproche à Osius une chûte encore plus gtave que celle du pape Liberius ; mais notre auteur oppose à ce témoignage d'autres témoignages ; & il conclut que S. Hilaire qui étoit alors exilé en Phrygie, & qui ignoroit, comme il l'avoue lui-même, l'état des choses en occident, s'est trompé sur ce point en ajoutant foi trop légérement aux calomnies que les Ariens avoient intérêt de répandre contre la mémoire d'Osius.

Cette dissertation fait partie d'une histoire des hérésies que l'auteur a terminée & se propose de publier au plutôt.

(*Efemeridi di Roma.*)

BOLOGNA riconoscente, &c. *Bologne reconnoissante aux pieds du trône de Pie VI. Grand in-fol.* Bologne, chez Lelio Della Volpe.

C'est le titre d'une *Canzone*, que M. le docteur Pesci, l'un des secrétaires du sénat de Bologne, a adressée au souverain pontife en reconnoissance des bienfaits qu'il a répandus sur cette ville. Voici quelques strophes de cette ode écrite avec beaucoup d'élégance.

A dimandar non vegno
De' mali miei mercede;

Mercè di Pio nel regno
Previene, e non si chiede.
Pe' cari doni immensi,
Che la tua man m'imparte,
Vengo a spiegar ti i sensi,
Del grato core in parte.
Quando elevar ti piace
Tant'alto i figli miei,
Madre d'amor verace,
Come tacer potrei?

. . . .

Piu donna non mi credo
D'angoscia, & di dolore,
Or che madre mi vedo
Del prence, & del pastore.

Pour l'intelligence de ces deux dernieres strophes, il faut savoir que les cardinaux Buoncompagni & Giovanetti, l'un légat, & l'autre archevêque de Bologne, sont tous les deux de cette ville.

(*Efemeridi di Roma.*)

RIFLESSIONI sopra i mezzi di perfezionare la filosofia morale, &c. *Réflexions sur les moyens de perfectionner la philosophie morale, par le R. P.* Innocent Ansaldi, *de l'ordre des prêcheurs, professeur émérite dans l'université de Turin. In-8vo.* Turin, 1778.

Cet ouvrage contient moins un systême particulier que la réfutation de tous les systêmes que les philosophes modernes ont proposés, pour perfectionner la morale. Le pere Ansaldi réfute ceux qui veulent qu'on étudie l'homme moral dans l'homme physique; & ceux qui procédent par l'analyse métaphysique des sensations; &

ceux qui pensent que la morale universelle doit résulter de la comparaison du moral des individus; & ceux qui prétendent qu'en morale comme en toute autre science, l'observation des phénomenes particuliers doit conduire à la théorie, &c. En un mot le pere Ansaldi rejette tout systême de morale purement humain, & n'admet que le systême théologique, ce qui est assez naturel dans un théologien.

LETTERA scritta al sig. ab. Francesco Zacchiroli, &c. *Lettre écrite à M. l'abbé* François Zacchiroli, *par M. le marquis* Albergati Capacelli, *chevalier de l'ordre-royal de St Stanislas, gentilhomme de la chambre, & ajudant-général de S. M. le roi de Pologne.* Venise, 1778.

Cette lettre est très-courte, & ne paroît pas avoir été écrite pour être rendue publique. Elle n'en fait que plus d'honneur au goût & aux principes de M. le marquis Albergati. Il s'éleve assez vivement dans un endroit de sa lettre contre le mauvais systême qui prévaut depuis long-tems dans les spectacles d'Italie, & qui, malheureusement, commence à gagner dans d'autres pays.

» Vous voudriez, dit-il, à son ami, que je » publiasse mon ouvrage sur le théatre. A quoi » cela serviroit-il? La plus grande partie de ceux » qui fréquentent aujourd'hui le théatre, n'y » portent que des yeux & des oreilles, & laissent chez eux leur esprit & leur ame, s'ils en » ont. Pour ces gens-là il faut des chants, des » danses, des décorations, & rien de plus : je » ne dirai jamais un mot sur de pareils spectacles, qui même ne me verroient jamais, s'il

» y avoit à ma proximité un coin de terre où » je puſſe entendre des tragédies & des comé- » dies bien faites & bien repréſentées; ce que le » ſyſtême qui prévaut généralement dans tous » nos ſpectacles, a rendu impoſſible. Les tre- » dons & les cabrioles ont tout abſorbé, ils » ont étouffé le bon goût, le bon ſens, & la » délicateſſe «.

Nous citerons encore un autre morceau de cette lettre intéreſſante. Ce ſont des réflexions ſur les voyages.

» Quant à moi, dit M. Albergati, je vous » avoue que je me plais infiniment dans ma » maiſon, ſoit de ville, ſoit de campagne, quand » j'y vois à mes côtés une épouſe que j'aime » tendrement, un fils de huit ans, & une fille » d'un an que j'aime avec une égale tendreſſe. » Le ſoin de plaire à l'une, & de la rendre heu- » reuſe, celui d'élever les autres, & ſur-tout » la douce occupation de les careſſer, me font » paſſer dans la journée bien des heures déli- » cieuſes. Ce n'eſt pas, je crois, un ſpectacle » ſi commun, que de voir, comme chez nous, » une femme ſans amant, un mari ſans maîtreſ- » ſe, un fils ſans précepteur. Mais à Dieu ne » plaiſe que j'oſe me citer comme un modele, » & encore moins que je m'ingere de parler d'é- » ducation, moi qui n'ai jamais voyagé. Il y » a des gens qui croient qu'un homme qui ne » voyage point reſte toujours un ſtupide. Eh » bien, je n'ai point voyagé, & ainſi j'ai été » privé d'un des plus grands plaiſirs; cependant » ſi je ſuis reſté un ſtupide, je ne crois pas que » ce ſoit pour n'avoir pas voyagé; car je ne » mets pas les voyages entre les choſes utiles, » mais plutôt entre les choſes agréables à la » fois & dangereuſes. Dans ce ſiecle éclairé par

» la plus ſaine philoſophie, & par la circulation » des connoiſſances au moyen de l'imprimerie, » dans un ſiecle où tous les ſecrets des gouver- » nemens ſont dévoilés, où toutes les ſources » du commerce ſont ouvertes, où toutes les dé- » couvertes, tous les traits d'hiſtoire civile ou » naturelle, ſe communiquent rapidement par » des annonces promptes & multipliées, on peut » aſſurer ſans crainte, que la prétendue néceſ- » ſité de voyager, cette néceſſité dont on parle » tant, eſt devenue une pure chimere. Pour quel- » ques ſujets qui retirent de leurs voyages quel- » ques avantages, bien compenſés par les dan- » gers, les déſagrémens & les dépenſes, la plu- » part des jeunes gens n'en retirent d'autre fruit » que de contracter les préjugés des nations » étrangeres. Quiconque eſt doué d'un entende- » ment ſain & d'une certaine pénétration d'eſ- » prit, & ſait profiter de ſes lectures en y met- » tant de la réflexion, de l'ordre, & de la com- » binaiſon, peut, ſans ſortir de ſon cabinet, & » ſans autre ſecours que la converſation des gens » inſtruits, devenir un très-habile voyageur & » un excellent coſmopolite. Il ſeroit donc à pro- » pos de retrancher de l'éducation l'article des » voyages comme ſuperflu, ou du moins facile » à remplacer, &c. M. l'abbé Zacchiroli, à qui cette lettre eſt adreſſée, eſt connu par des poé- ſies, qui lui ont fait une réputation diſtinguée en Italie.

(*Efemeridi di Roma.*)

JOSEPHI *Pratolongi* animadverſiones in Kermes mineralis apologiam ex hiſtoriâ morbi illuſtris & exc. Dom. Bartholomæi Lomellini ſenatoris Genuenſis, auctore *William Batt, M. D.* Genuæ, 1778.

La controverſe qui a donné lieu à cette brochure, reſſemble aſſez à la fameuſe diſpute du médecin *Tantpis* & du médecin *Tant mieux.* M. Lomellini étant attaqué d'une inflammation de poitrine, M. Pratolonghi, ſon médecin, le traita d'abord ſuivant la méthode ordinaire, par la ſaignée & les remedes huileux; un autre médecin appellé enſuite, propoſa le Kermès minéral, & en fit prendre au malade pluſieurs doſes qui produiſirent des effets fort heureux, comme de rendre le ventre plus libre. Cependant au bout de cinquante jours M. Lomellini mourut; & peu de tems après le médecin au kermès minéral fit imprimer à Turin une apologie de ſon remede, dans laquelle il prétendit que c'étoit ce remede qui avoit débarraſſé le ventre de ſon excellence, & qui l'auroit probablement ſauvée ſi on l'avoit plutôt adminiſtré. M. Pratolonghi répond qu'il étoit impoſſible que le kermès tirât ſon malade d'affaire, qu'il a même été malgré l'apparence, plus funeſte qu'utile, comme on l'a reconnu à l'ouverture du corps, & que pour lui il avoit pronoſtiqué la mort de ſon excellence, dès le commencement de ſa maladie.

(*Efemeridi di Roma.*)

ANALISI della memoria idrometrica, &c. *Analyſe du mémoire hydrométrique ſur l'Arno, publié à Florence l'an 1778. In-8vo.* Peſcia, 1778, chez Jean-Thomas Maſi & Comp.

Le mémoire dont il eſt ici queſtion, eſt celui de M. Belloni, couronné l'an 1777, par l'académie des *Georgofili* de Florence, imprimé l'année ſuivante dans cette ville, & annoncé par nous dans notre journal de fevrier dernier, page 379. L'auteur anonyme de cette analyſe le con-

tredit presque sur tous les points, & prétend que l'ancienne méthode des digues & des levées est préférable à l'entiere liberté du cours des fleuves, & sur-tout de l'Arno, ce qu'il prouve par plusieurs raisons dont le détail seroit trop long.

(*Novelle letterarie.*)

CASERTA, &c. *Caserte, poëme endécasyllabique* d'Euchire Ercolanense, *berger Arcadien. In-4to.* Naples, 1778.

Caserte est la maison de Plaisance de S. M. le roi de Naples; l'art & la nature concourent à en faire un des lieux les plus charmans de l'univers; la situation en est délicieuse; le palais bâti par le roi d'Espagne, actuellement regnant, ci-devant roi de Naples, est un édifice magnifique; il reçoit ses eaux d'une distance de vingt-huit milles, par le moyen d'un superbe aqueduc qu'on prendroit pour un ouvrage des Romains, & près de-là est le *Casino di San Leucio*, autre lieu de plaisance, entouré d'un beau parc où le roi va souvent se promener. Ces objets ont échauffé la verve de l'auteur de ce poëme qui contient de très-belles descriptions, & dont le style est plein de fraîcheur, de graces & d'harmonie. Il est dédié à Mde. la comtesse de Tessé, qui, quoique françoise, a beaucoup cultivé la langue & la poésie italiennes, & de l'aveu des Italiens mêmes, en connoît parfaitement les regles & les délicatesses.

(*Novelle letterarie.*)

STORIA della vita, azioni e virtù di Clemente XIV, &c. *Histoire de la vie, des actions & des vertus de* Clément XIV, *souverain pon-*

tiſe de glorieuſe mémoire ; enrichie de nouvelles inſcriptions, médailles & autres monumens. In-8vo. Florence, 1778, chez Gaetan Cambiagi, imprimeur du grand-duc.

Il ne faut pas confondre cette vie de Clément XIV avec la traduction italienne de celle que M. Caraccioli a publiée en françois. Nous avons annoncé dans le tems cette derniere. Celle que nous annonçons maintenant eſt l'ouvrage d'un anonyme, & n'a pas moins de vogue que l'autre. Le nom ſeul de Ganganelli a fait le ſuccès de tout ce qu'on a écrit ſur ce grand-homme.

Il n'eſt pas hors de propos de remarquer ici que la traduction italienne de la vie de Ganganelli, par M. Caraccioli, en eſt à ſa cinquieme édition; & la traduction des *Lettres* à ſa quatrieme. On ne dit pas qu'aucun libraire d'Italie propoſe une édition des diatribes *clémentines.*

(*Novelle letterarie.*)

Observationes ſyderum habitæ Piſis in ſpeculâ academicâ ab anno LXXIV ad annum LXXVIII vertentis ſæculi XVIII. Juſſu & auſpiciis R. C. Petri Leopoldi M. E. D. in lucem editæ a *Joſepho Slop de Cadeuberg*, in Piſanâ academiâ publico aſtronomiæ profeſſore & Bononienſis ſcientiarum inſtituti ſocio. *In-folio.* Piſis, 1778, excudebant fratres Pizzorni.

M. Slop qui occupe depuis long-tems, avec diſtinction, la chaire d'aſtronomie de Piſe, a déja publié les obſervations aſtronomiques qu'il a faites dans cette ville, depuis l'an 1769 juſqu'à l'an 1774. Celles ci ſont ſuite aux premie-

res. Elles sont divisées en trois parties ; l'une contenant les observations relatives à la longitude du méridien & à l'obliquité de l'écliptique ; l'autre, les observations sur les planetes ; & la troisieme, celles qui ont pour objet les éclipses de soleil & de lune, les occultations des étoiles fixes sous le disque lunaire, & les éclipses des satellites de Jupiter. Un pareil ouvrage n'est pas susceptible d'analyse. Nous extrairons seulement un passage curieux de la préface, sur quelques différences observées pendant les solstices, dans l'obliquité de l'écliptique. *Mirum astronomis videri fortasse poterit, eclipticæ obliquitatem ex observationibus nostris æstivo solstitio decem circiter secundis majorem, quam duobus solstitiis brumalibus colligi. Dissensus hic, utrum alicui observationum defectui, vel errori in fixarum quibus cum sol comparatur, declinationibus determinandis illapso tribuendus sit, sub sequentibus solstitiis investigabimus. Interea tamen non abs re erit animadvertere, superiorem solis limbum tubo sex pedum optico ad quadrantem muralem tam æstivo quam hybernis solstitiis observatum a nobis esse ; ejus vero limbi declinationi additam, vel subductam solis semidiametrum ex Mayeri tabulis deductam, & ab illustri astronomo perfectiori longe telescopio facile dimensam opticæ legibus & experimento consentaneum videtur, solis diametrum radiorum lucis, qua circu[illegible]datur, veluti productione, auctam, majorem minori & minus perfecto, & contra minorem majori inspectam telescopio, magisque exquisito apparituram, quod scilicet telescopium hoc apparentis productionis annulum illo magis imminuat. Solis itaque diameter inspecta quadrantis nostri telescopio, simplici lente objectiva instructo, majorem illa, quæ ex tabulis desumpta, spectatoris oculo sese ostendere debebat.*

Si jam radiorum lucis apparens annulus quadrantis tubo quinque minutis ſecundis pluſquam Mayeri tabulis productus ponatur, ſolis ſemidiameter juxta eaſdem tabulas quinque pariter ſecundis minor illa erit, quæ ad quadrantem viſa. Ex hiſce ſequitur æſtivi ſolſtitii tempore, cum ab obſervata ſolis limbi ſuperioris declinatione ſolaris tabularum ſemidiameter ſubducta fuit, ſolis centri declinationem & obliquitatem eclipticæ quinque ſecundis majorem vera colligi debuiſſe, & contra quinque ſecundis vera minorem cum ſolis declinationem, tum eclipticæ obliquitatem deductam fuiſſe, tempore hyemalium ſolſtitiorum, quibus limbi ſuperioris obſervatæ declinationi eadem ſemidiameter ex tabulis eruta addita fuit. Unde hybernis ſolſtitiis obliquitas eclipticæ decem ſecundis minor, quam æſtivo in hâc hypotheſi obſervari debuit, mediaque inter utramque erit obliquitas vera. Deſcripta modo theoria ad ſeverius examen, quod in poſterum fiet, facillime revocabitur. Si enim ſuperior ſolis limbus æſtivo, & inferior hyemali ſolſtitio obſervetur, eclipticæ obliquitates æquales quidem, ſed vera majores; at ſi æſtivo ſolſtitio inferior, & brumali ſuperior limbus ſumatur, obliquitates denuo æquales, vera autem minores colligentur. (*Novelle letterarie.*)

ANGLETERRE.

VILLARE cantianum, or Kent ſurveyed, &c. *Deſcription du comté de Kent; par* Thomas Philippott, *écuyer. Seconde édition corrigée. In-folio.* Londres, chez Baldwin.

Il n'y a point de province d'Angleterre qui ait été plus ſouvent décrite que le comté de Kent. L'évêque Nicolſon, dans ſon hiſtoire de la bibliographie angloiſe, cite les ouvrages ſui-

vans qui avoient été publiés de son tems sur cette province : *Itinerarium Cantiæ*, par Leland; *Promenade dans le pays de Kent*, par Lambarde, 1579; *Villare Cantianum*, par Philippot, 1659, 1664. *Description du pays de Kent*, par Kilburn, 1659. *Antiquités de Cantorbery*, par Somner, 1640, &c. à l'égard du *Villare Cantianum*, le même auteur prétend que cet ouvrage n'est pas de Thomas Philippot, dont il porte le nom, mais de Jean Philippot son pere, à qui le premier attribue seulement l'histoire des grands schériffs du comté de Kent, ajoutée à la description. Que ce soit Jean ou Thomas qui soit l'auteur de cet ouvrage, cela est heureusement assez indifférent pour les lecteurs, qui trouveront ici une grande érudition & des recherches très-curieuses, mais présentées d'une maniere peu agréable.

(*Critical Review.*)

AN harmony of the gospels, &c. *Harmonie des évangiles, dans laquelle le texte original est disposé généralement suivant la maniere adoptée par le Clerc; avec diverses leçons tirées de l'édition grecque, in-folio, de Wetstein, & placées au bas des pages. On a ajouté diverses observations tendant à fixer le lieu & le tems des événemens, à établir la suite des faits, & à faire disparoître les contradictions apparentes; par M.* William Newcome, *docteur en théologie, évêque d'Offory. In-folio.* Londres, chez Cadell.

Le principe général sur lequel cette harmonie est fondée, est que S. Matthieu a négligé l'ordre chronologique plus que tous les autres évangélistes, & que c'est S. Luc qui l'a observé le

plus exactement. Le texte de ce dernier est donc celui auquel M. l'évêque d'Offory rapporte les autres qui font placés à côté fur des colonnes paralleles; & il a fuivi en cela le Clerc, qui a fuivi lui-même l'archevêque Richardfon. Cette harmonie eft rédigée conformément à l'édition de Wetftein, & l'auteur a mis au bas des pages, les différentes leçons propofées par ce favant éditeur.

(*Critical Review.*)

LETTERS from Henrietta to Morvina, &c. *Lettres d'Henriette à Morvina; contenant des anecdotes hiftoriques & amufantes, fur les différentes cours & les différens pays par où elle a paffé. Le tout fondé fur les faits. II. vol. in*-12. Londres, chez Bew.

Ces lettres fe font lire avec affez de plaifir, & contiennent réellement quelques anecdotes intéreffantes, quoique contées un peu longuement. En voici une fur le Czar Pierre I.

» Pour ne pas toujours vous entretenir d'a» necdotes de couvent, je vous envoie cette » fois-ci une anecdote de cour; la cour qui me » la fournit, n'eft pas moins que la cour de » Ruffie, & l'homme qu'elle concerne, n'eft pas » moins que ce Pierre Ier. fi juftement furnom» mé le Grand. Vous l'aurez fans préface, car » les préfaces ne fervent qu'à mettre à l'épreuve » la patience du lecteur, & à abforber infruc„ tueufement une attention qu'il faut réferver » pour l'hiftoire elle-même. Le fait que je vais „ vous conter eft fu de tout le monde; je „ ferai mes commentaires deffus après mon „ récit, & je vous dirai comment je l'ai appris. „ Sachez donc que ce prince fi fupérieur à tou-

„ tes les autres foibleſſes, ce guerrier invinci- „ ble les armes à la main, n'étoit pas à l'abri „ des traits de l'amour & des atteintes de deux „ beaux yeux. Ceux de la fille d'un officier de „ ſes armées, firent à ſon cœur une bleſſure, „ qu'aucun remede ne put guérir, & qui triom- „ pha de la fermeté & du courage admirable „ que ce grand-homme avoit déployés dans „ toutes les actions de ſa vie. Cet objet ſi dan- „ gereux étoit une jeune perſonne parfaitement „ belle, & elle avoit un extérieur de vertu, „ qui, de l'aveu même de l'empereur, avoit „ plus contribué à l'enflammer que tous les „ autres charmes dont elle étoit douée : *Telle eſt*, „ diſoit-il depuis, *la nature indéfiniſſable de* „ *l'homme ! Je ne pouvois m'empêcher d'ado-* „ *rer cette même vertu, dont je cherchois à triom-* „ *pher par tous les genres de ſéduction.* Mais hé- „ las! tous ſes efforts pour la ſéduire, furent „ long-tems inutiles.... Cependant il n'avoit „ point de rival, au moins déclaré, qui pût „ traverſer ſes deſirs.... Il attaqua d'abord la „ vanité de ſa maîtreſſe, perſuadé que c'étoit „ la paſſion dominante de toutes les femmes ; „ mais quoiqu'il lui offrit tout ce qu'il croyoit „ capable de la flatter (excepté le don de ſa main „ qui n'étoit pas en ſon pouvoir) il eut la „ mortification de ſe trouver au bout de quel- „ ques mois de ſiege, auſſi peu avancé que le „ premier jour. Il voulut la prendre enſuite par „ l'avarice, mais ſans plus de ſuccès. Il attaqua „ ainſi ſucceſſivement toutes les paſſions qui ont „ quelque empire ſur le cœur humain, & tou- „ jours infructueuſement. Enfin, au moment, „ où déſeſpéré de l'inutilité de ſes tentatives, „ il alloit renoncer à une conquête qu'il regar- „ doit comme impoſſible, la belle ſe rendit,

„ en l'aſſurant que les combats qui s'étoient paſſés „ dans ſon cœur entre la vertu & l'amour (amour „ pour le moins égal à celui que ſa majeſté lui „ avoit témoigné d'une maniere ſi flatteuſe) lui „ avoient cauſé à elle-même un tourment infi- „ niment plus grand que celui qu'il avoit éprouvé „ de ſa longue réſiſtance... Le monarque ajouta „ une foi implicite à ces proteſtations, & ſe crut „ le plus heureux des hommes. Il vécut pen- „ dant pluſieurs années avec ſa modeſte maîtreſſe, „ dans la plus parfaite union, jusqu'à ce qu'en- „ fin le tems & le haſard qui découvrent tant „ de choſes cachées, le convainquirent qu'il avoit „ été dupe. On venoit d'achever une fortereſſe „ que l'empereur avoit fait conſtruire au milieu „ de la mer à Pétersbourg, pour y enfermer les „ priſonniers d'état ; & ce prince y donnoit un „ grand dîner aux miniſtres étrangers, réſidens „ à ſa cour. Après le dîner, où l'on avoit beau- „ coup bu, l'ambaſſadeur de Pologne voulant „ regagner ſon bateau pour retourner chez lui, „ ſe laiſſa tomber dans l'eau & ſe noya. L'em- „ pereur au déſeſpoir de cet accident, voulut „ par égard, pour le caractere du mort, qu'on „ vuidât les poches de ſes habits en préſence „ des autres miniſtres. Quelque choſe tomba „ par terre durant cette opération, & le Czar „ s'étant baiſſé pour ramaſſer ce qui étoit tom- „ bé, fut fort étonné de voir que c'étoit le „ portrait de ſa maîtreſſe. Cette découverte le „ rendit plus curieux, & ayant reconnu l'écri- „ ture de pluſieurs lettres, il les ouvrit en aſſu- „ rant les aſſiſtans, qu'elles n'avoient aucun rap- „ port aux affaires d'état. Convaincu par ces „ lettres, de ſon malheur, il prit auſſi-tôt le che- „ min de Moſcou, où il avoit laiſſé ſa maîtreſſe, „ fit une diligence incroyable, & alla deſcendre

„ chez

„ chez une amie de cette infidelle, qu'il envoya „ chercher auſſi-tôt. Il lui demanda en la voyant, „ de quel ſtyle elle écrivoit à l'ambaſſadeur de „ Pologne : ſa premiere réponſe fut de nier „ qu'elle lui eût jamais écrit ; mais le Czar la „ convainquit de ſa perfidie, en lui montrant „ ſes lettres, & en lui racontant comment elles „ lui étoient parvenues. La nouvelle inattendue „ de la mort de ſon amant, frappa davantage „ cette femme que la colere du Czar ; elle „ éclata en cris, en gémiſſemens & en larmes, „ & le Czar de ſon côté, non moins agité qu'elle, „ l'accabla de tous les reproches que put lui „ dicter ſa rage. A la fin, il fit un effort ſur „ lui-même, & prenant un air calme, Ma- „ dame, lui dit-il, vous me faites ſentir bien „ cruellement, combien il eſt difficile de vain- „ cre une paſſion invétérée. Tout outragé que „ je ſuis par vous, je ne puis vous haïr ; mais „ je ſerois mépriſable à mes propres yeux, ſi „ je continuois de vivre avec vous. Vous ne „ manquerez jamais des douceurs que la richeſſe „ peut procurer, s'il eſt encore quelques douceurs „ au monde pour une ame livrée aux remords & „ à la honte ; mais je ne vous verrai plus. Il „ lui tint parole ; & cette femme s'étant con- „ ſolée peu-à-peu de la perte de ſon amant, „ épouſa dans la ſuite un officier Ruſſe, que „ l'empereur qui l'aimoit, gratifia d'un emploi „ conſidérable qui le tint éloigné de la cour.

(*Critical Review.*)

CHRISTIANI *Scholtz* Grammatica Egyptiaca, utriuſque dialecti, quam breviavit, illuſtravit, edidit, *Carolus Godofredus Voide*. S. A. S. *in-4to.* Oxonii, 1778, e typographio Clarendoniano.

Lexicon Egyptiaco latinum, ex veteribus il-

lius linguæ monumentis ſummo ſtudio collectum, a *Maturino Veſſiere de la Croze, &c. In-4to.* Oxonii, 1778, e typographio Clarendoniano.

La littérature égyptienne étoit très-négligée en Europe avant le dernier ſiecle ; ce fut dans ce ſiecle qu'un ſavant voyageur nommé *de la Valle*, apporta d'Egypte à Rome, entre autres curioſités, quelques manuſcrits égyptiens ou coptes, dont il donna communication à Athanaſe Kircher, écrivain très-volumineux, mais ſuperficiel & connu pour peu véridique. Cependant Kircher a le mérite d'avoir publié le premier un livre relatif à la littérature égyptienne, intitulé : *Lingua Ægyptiaca reſtituta*, qu'il compila dans les manuſcrits de *de la Valle. Théodore Petræus* rapporta d'Egypte dans le même ſiecle pluſieurs autres manuſcrits d'un grand prix, & comme il entendoit fort bien la langue égyptienne, il auroit probablement fait faire de grands progrès à cette branche d'érudition, s'il avoit eu des encouragemens ; mais il ne fut accueilli qu'à Londres, où il fit imprimer pour eſſai le premier pſeaume de David en langue égyptienne, & il n'alla pas plus loin. Heureuſement ſes manuſcrits furent vendus à l'électeur de Brandebourg, qui les plaça dans ſa bibliotheque à Berlin.

Le docteur Vilkins, Allemand, & le François la Croze, ſe ſont diſtingués au commencement du ſiecle dans ce genre de littérature. Le premier trouva des encouragemens en Angleterre, & publia à Oxford, l'an 1716, le Nouveau-Teſtament en dialecte copte ou bas-égyptien. Il fit auſſi imprimer à Londres, l'an 1731, le Pentateuque dans la même langue. Mais

comme il ignoroit le dialecte ſahidique ou haut égyptien, il tomba dans des erreurs groſſieres relativement aux manuſcrits ſahidiques de la bibliotheque Bodleienne, qu'il prit pour des copies fautives d'un texte copte. La Croze étant bibliothécaire du roi de Pruſſe, & en cette qualité ayant à ſa diſpoſition les manuſcrits de *Petræus*, s'en ſervit pour compoſer un très-bon dictionnaire qu'il acheva l'an 1722. Il fut beaucoup aidé dans ſon travail par le docteur Jablonsky, ſavant profeſſeur de Francfort, qui recueillit pour lui divers matériaux dans la bibliotheque Bodleienne, & dans celle du roi à Paris. Ce fut auſſi le même qui apprit à la Croze qu'outre le dialecte copte, il y en avoit un autre nommé ſahidique ou thébaïdique, qui ſe parloit dans la haute-Egypte; il lui fit paſſer une copie d'un manuſcrit en cette langue, *de Myſteriis litterarum græcarum*, conſervé dans la bibliotheque Bodleienne, & la Croze en tira, un ſupplément à ſon dictionnaire, qu'il intitula *Collectionem vocum quarumdam ſahidicarum*.

Jablonski ayant dans ſes voyages copié pluſieurs manuſcrits égyptiens, les communiqua à ſon beau-frere, M. Scholtz, chapelain ordinaire du roi de Pruſſe, qui à l'aide de ces manuſcrits, de ceux de Berlin, & du dictionnaire de la Croze, compoſa en 1750, une grammaire égyptienne, contenant les deux dialectes & formant deux volumes in-4to. Pluſieurs ſavans deſiroient de voir paroître à la fois la grammaire & le dictionnaire; mais on ne trouvoit point d'imprimeurs qui fuſſent fournis de caracteres égyptiens, ou qui vouluſſent haſarder les avances néceſſaires pour s'en procurer. A la fin cependant, l'univerſité d'Oxfort, animée du noble deſir de contribuer au progrès des ſciences,

s'eſt chargée de cette grande entrepriſe. Tandis qu'on imprimoit le dictionnaire de la Croze, les ſavans qui préſidoient à l'édition, prierent M. Voide de faire quelques additions à cet ouvrage; mais comme il étoit déja plus qu'à moitié imprimé, M. Voide ne put faire que ſur trois lettres le travail qui lui étoit propoſé. Il avoit toutefois recueilli avec des peines incroyables dans la bibliotheque du roi, la Bodleienne, & d'autres, les matériaux néceſſaires pour ce travail; & on fait eſpérer que ces ſupplémens utiles feront imprimés ſéparément.

On avoit projetté d'abord de faire imprimer la grammaire de M. Scholtz, en deux volumes in-4to. immédiatement après le dictionnaire; mais cette grammaire ayant été trouvée trop volumineuſe, M. Voide l'a abrégée avec beaucoup de diſcernement, & l'ouvrage, loin d'y perdre, n'a fait qu'y gagner beaucoup, par les corrections que l'abbréviateur y a faites, au moyen de pluſieurs manuſcrits inconnus à M. Scholtz, dont le catalogue raiſonné occupe une partie de la préface. Il faut même obſerver que tout ce qu'on trouve dans cette grammaire concernant le dialecte ſahidique, a été ajouté par M. Voide.

Deux choſes ſur-tout rendent cette grammaire utile & intéreſſante; premiérement, toutes les regles y ſont accompagnées d'exemples tirés des manuſcrits dont on vient de parler; en ſecond lieu, elle traite de deux dialectes différens, l'un deſquels avoit été juſqu'ici entiérement inconnu. Feu M. Swinton d'Oxfort s'étoit propoſé d'ajouter à cet ouvrage une diſſertation *De numis Copto-Pheniciis;* mais on n'a pu en imprimer qu'une partie, qui eſt tout ce qu'on a retrouvé dans ſes papiers.

M. Voide nous apprend qu'il y a dans le dialecte de la Haute-Egypte, outre plusieurs autres manuscrits précieux, une version du Nouveau-Testament qui mérite attention. Il promet d'en rendre compte par la suite. Il promet aussi de publier dans peu une dissertation sur la langue égyptienne & ses caracteres, qui ne peut manquer de plaire aux savans.

(*Monthly Review.*)

ELEMENTS of general history, &c. *Elémens d'histoire générale, traduits du françois de* M. l'abbé Millot. *Part. I, histoire ancienne*, 2 *vol. in-8vo.* Londres, chez Cadell.

Ces élémens d'histoire, dit un journaliste anglois, sont particuliérement recommandables par l'esprit de recherches, & le sage septicisme qui paroît avoir guidé l'auteur. C'est un des meilleurs livres qu'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse; & le traducteur de cet ouvrage a rendu un véritable service à sa patrie.

(*Critical Review.*)

THE light of nature pursued, by Edward Search, &c. *La lumiere de la nature suivie par* Edouard Search, *écuyer; ouvrage posthume d'*Abraham Tucker, *écuyer, publié d'après ses manuscrits, tel que l'auteur lui-même le destinoit pour la presse. III vol. in-8vo.* Londres, chez Payne.

Cet ouvrage, quoique annoncé en trois volumes, est réellement divisé en sept, dont trois ont été publiés en 1768, par M. Tucker lui-même. Il seroit trop long d'énoncer en détail tous les objets dont il traite; c'est un amas de dissertations & de digressions, sur la morale,

la religion naturelle, & la théologie, le tout écrit du ſtyle de Gulliver & de Triſtram Shandy. Par exemple, voici comment M. Tucker s'exprime pour prouver que lorſqu'on penſe à Dieu, il faut bien ſe garder de mêler cette grande idée à de petits objets.

„ Un grain de pouſſiere tombant dans l'œil „ d'un homme qui ſe bat, peut cauſer ſa mort; „ quelques particules de rouille ſur le rouet „ d'une arquebuſe, ou quelques atômes liqui- „ des dans le baſſinet, peuvent ſauver la vie „ d'un homme; une guêpe qui lâche priſe en „ rampant ſur les bords d'un vaſe, peut être „ avalée par un homme que ſon aiguillon tue- „ ra; une jeune fille, par un heureux aſſorti- „ ment de rubans, peut ſe procurer l'entrée „ d'une famille où elle deviendra mere d'une „ race de héros. Cependant nous ne pouvons „ imaginer ſans impiété que Dieu ſuive tous „ les atômes terreſtres ou liquides flottans dans „ l'air, ſaiſiſſe l'occaſion de faire broncher un in- „ ſecte rampant, ou aſſiſte à la toilette d'une jeune „ étourdie. La raiſon & la foi nous enſeignent „ bien que de ces moineaux dont on a deux pour „ un liard, aucun n'eſt ſur la terre ſans l'opéra- „ tion de notre pere céleſte, & que les che- „ veux de notre tête ſont comptés; mais où „ eſt l'homme pieux qui ayant arraché en ſe „ peignant deux ou trois cheveux, ou ayant „ laiſſé échapper un moineau de ſa cage, re- „ connoîtra dans ces accidens, le doigt de la „ providence? Ne ſerions-nous pas choqués „ comme d'une profanation, d'entendre dire à un „ homme qui trouveroit au piege la queue d'une „ ſouris, ou qui auroit manqué d'attraper une „ puce, que la volonté de Dieu étoit qu'elles „ s'échapaſſent? &c.

(*Critical Review.*)

DISCOURSES on ſeveral ſubjects an occaſions, &c. *Diſcours ſur divers ſujets & pour différentes occaſions ; par M.* George Horne, *docteur en théologie*, *2 vol. in-8vo.* Londres, chez P. Robinſon.

Ces diſcours ſont en général inſtructifs, & contiennent quelquefois des tirades éloquentes, ce qui eſt aſſez rare dans les ſermons anglois. Telle eſt cette apoſtrophe aux Déiſtes dans un diſcours ſur la diſperſion des Juifs.

„ Vous demandez des preuves viſibles de l'ac„ compliſſement des prophéties; en voici une „ ſous vos yeux, dans l'exemple le plus frap„ pant de la juſtice divine. Il a été ſouvent pré„ dit, dans l'ancien & le Nouveau-Teſtament, „ que pour punition du meurtre du Meſſie, les „ Juifs ſeroient diſperſés dans toutes les contrées „ de la terre, qu'ils ne ſeroient jamais confon„ dus avec leurs vainqueurs, & qu'ils forme„ roient juſqu'à la fin des ſiecles, un peuple ſé„ paré. Dieu a déclaré par la bouche de Jéré„ mie, que les peuples oppreſſeurs des Juifs „ auroient leur terme fatal, mais que le peu„ ple opprimé ne ſeroit jamais détruit. Vous ne „ direz pas que cette prédiction a été faite „ après l'événement; & certainement rien ne „ pouvoit ſe prédire de plus ſingulier, de moins „ probable. Dans le cours des choſes humaines „ qui a jamais entendu dire rien de pareil, qui „ a rien vu de ſemblable? Cependant ce fait „ eſt certain. Les puiſſantes monarchies des Aſ„ ſyriens, des Perſes, des Grecs, & des Ro„ mains, ont diſparu de deſſus la terre, elles „ ſe ſont évanouies comme les ombres du ſoir „ & les fantômes de la nuit. On les cherche

„ dans les lieux où elles exiſtoient, & on ne „ les trouve plus, il n'eſt reſté d'elles que leurs „ noms; tandis que ce petit peuple, ce peuple „ mépriſable, car c'eſt ainſi que vous appellez „ les Juifs, reſte debout ſans ſoutien & ſans ap- „ pui, ſur les ruines des empires, & par-tout „ opprimé, perſécuté, proſcrit par les loix, ha- „ raſſé par l'autorité, livré aux flammes & au „ glaive des bourreaux, échappe ſans ceſſe à „ la deſtruction qui le ménace, & ſurvit par- „ tout à ſes perſécuteurs. Vous demandez pour „ croire, des ſignes & des miracles; eh bien, „ voyez ce ſigne, ce miracle continu que vous „ offre l'accompliſſement d'une prophétie! voyez „ le buiſſon de Moïſe environné de flammes, „ toujours brûlant, & jamais conſumé! &c.

Quelquefois auſſi l'auteur donne dans les *concetti*, comme dans le morceau ſuivant, d'un ſermon pour le jour des Innocens.

„ Nous pouvons obſerver le choix judicieux „ que l'égliſe a fait, dans les fêtes qui ſuivent „ la commémoration de la naiſſance de Jeſus, „ d'une compagnie convenable pour ce divin „ enfant. Elle a choiſi S. Etienne, S. Jean, & „ les Innocens. Jeſus étoit né pour ſouffrir; c'eſt „ pourquoi la fête de ſa Nativité eſt ſuivie im- „ médiatement des fêtes de ceux qui ont ſouf- „ fert pour lui. S. Etienne fut le premier mar- „ tyr en volonté & en effet; S. Jean le diſci- „ ple bien-aimé, fut martyr, non pas en effet, „ mais en volonté, *ayant été préſervé miraculeu-* „ *ſement de la mort ſous Domitien.* Les Innocens „ furent martyrs en effet, mais non en volon- „ té, à cauſe de leur âge tendre. C'eſt de ces „ derniers que le prince des martyrs voulut avoir „ ſa ſuite compoſée, lorſqu'il fit ſon entrée dans „ le monde; une ſuite d'enfans étoit convenable

„ au Sauveur enfant; un troupeau d'innocens „ devoit accompagner l'agneau ſans tache, &c.

Ce morceau eſt digne d'un prédicateur du quinzieme ſiecle. Il n'y a rien de plus propre à affoiblir le reſpect qu'on doit aux myſteres de la religion, que ces ſortes d'alluſions puériles, ſur-tout dans un ciel tel que le nôtre, où l'on eſt plus éclairé & plus difficile que jamais en matiere de goût.

M. Horne eſt auteur d'un commentaire ſur les pſeaumes, que nous avons annoncé dans le tems (*) & ſur lequel nous avons eu occaſion de faire des obſervations ſemblables.

(*Critical Review*)

THE hiſtory and topographical ſurvey of the county of Kent, &c. *Hiſtoire & deſcription topographique du comté de Kent, contenant le tableau de ſon état ancien & actuel, civil & eccléſiaſtique; tiré des meilleures ſources, actes publics & livres manuſcrits & imprimés; avec des cartes & des vues des monumens d'antiquité, & des habitations de la nobleſſe, &c. par M.* Edouard Haſted, *de Cantorbery, écuyer. Vol. I. In-folio.* Cantorbery, 1778, chez Simmons & Kirkby.

Voilà encore un nouvel ouvrage ſur le comté de Kent; il eſt particuliérement intéreſſant pour la nobleſſe de ce pays, car l'auteur s'eſt beaucoup plus étendu ſur les ménus détails de l'hiſtoire des familles, que ſur l'hiſtoire de la contrée; & ſi l'on ôtoit de ſon livre les généalogies, les naiſſances, les morts, les mariages, & la

(*) *Eſprit des Journaux*, août 1776, pag. 385.

partie héraldique, il resteroit très-peu de chose. M. Hasted a eu ses raisons pour agir ainsi, & les voici.

„ On me trouvera peut-être trop prolixe dans „ les généalogies des familles ; mais j'avoue que „ je ne les ai point considérées sous le point de „ vue trivial & infructueux, sous lequel on a „ coutume de les envisager. Les hommes dont „ les ancêtres se sont rendus célebres par leurs „ vertus & leur patriotisme, par les grandes „ actions qu'ils ont faites pour le service de leur „ souverain & de leur pays, ou par leurs pro- „ grès dans la philosophie, les sciences, ou les „ beaux-arts, ne peuvent guere en entendre „ parler, sans se sentir excités à imiter des „ exemples si glorieux. La honte de dégénérer „ de la gloire d'une famille respectée, (si toute- „ fois il reste encore quelque honte dans ce sie- „ cle d'effronterie) les empêche souvent de „ commettre des actions indignes du sang qui „ coule dans leurs veines. «

Le motif de l'auteur est sans contredit très-louable ; mais l'expérience ne prouve que trop que tous les vices honteux peuvent s'allier avec l'orgueil d'une naissance illustre. Qui sont les flatteurs des rois, les oppresseurs des peuples, les ennemis des ministres vertueux, les auteurs de tous les grands scandales ? Ne sont-ce pas pour la plupart des gens de qualité ? Et dans cette classe d'hommes privilégiés, sont-ce les plus estimables qui tirent le plus de vanité des héros qu'a produits autrefois leur race ? D'ailleurs, quand cette influence des grands exemples domestiques seroit aussi réelle, qu'elle paroît en général chimérique, toutes les familles nobles de l'Europe, comptent-elles dans leur généalogie, des héros ou des grands hommes ?

Cependant au milieu des inutilités ou des choses peu intéressantes, dont cet ouvrage est rempli, il y a des choses curieuses & instructives. On y trouve quelques recherches utiles, & quelques articles d'histoire-naturelle qui peuvent plaire aux amateurs de cette science. Voici ce que l'auteur dit des eaux minérales de *Tunbridge*, qui sont avec celles de Bath, les plus célebres de l'Angleterre.

„ Le voisinage de *Tunbridge-Wells* abonde en „ sources d'eau minérale; elles ont toutes à-peu- „ près les mêmes qualités, mais il y en a deux „ qui jouissent, depuis la découverte de ces eaux, „ d'une réputation particuliere.

„ Ces deux sources sont encloses d'un beau „ mur de pierre triangulaire; deux bassins de „ pierre de Portland, en reçoivent les eaux „ qui sont très-claires. Leur goût est piquant „ & ferrugineux (steely) mais n'est nullement „ désagréable. Elles n'ont presque point d'o- „ deur, si ce n'est dans un air fort dense, où „ leurs exhalaisons ferrugineuses sont très-sensi- „ bles. Elles conservent toujours invariable- „ ment la même température, car elles sour- „ dent dans la terre à une telle profondeur, que ni „ la chaleur de l'été, ni le froid de l'hiver ne „ peuvent influer sur elles.

„ Quand on prend de cette eau dans un „ grand verre, elle n'éprouve aucune altération „ jusqu'à ce qu'elle se soit échauffée à-peu-près „ au même point que l'atmosphere. Alors on „ observe quelques globules aériens, qui com- „ mencent à se diviser, & à s'attacher aux „ bords du verre; & en peu d'heures on voit „ une légere écume de couleur de cuivre, flot- „ ter sur la surface du verre, au fond duquel „ tombe ensuite un sédiment ochreux.

» Les longues pluies donnent à cette eau une
„ couleur de lait, mais ne l'affectent pas d'ail-
„ leurs fenfiblement.

„ Il paroît par les expériences que divers
„ médecins ont faites fur cette eau, qu'elle eft
„ compofée de particules d'acier, de fels ma-
„ rins, d'une matiere huileufe, d'une fubftance
„ ochreufe, d'eau fimple, & d'un efprit volatil
„ vitriolique, trop fubtil pour être foumis à
„ aucune analyfe chymique. Elle eft de quatre
„ grains fur fept onces & un quart, plus légere
„ que l'eau de Spa, fur qui elle l'emporte à
„ cet égard, & de dix grains plus légere que
„ l'eau commune. Pour lui conferver fes vertus
„ en la tranfportant, il faut y mettre, fur une
„ pinte [a quart] cinq gouttes d'huile de fou-
„ fre, ou d'élixir de vitriol.

„ On prétend que cette eau eft une impré-
„ gnation d'eau de pluie, qui filtre dans les
„ montagnes voifines & très-abondantes en mines
„ de fer, où elle fe charge encore de fels ma-
„ rins & des autres ingrédiens qui en font une
„ eau ferrée très-pure, très-légere & très-falutaire
„ au corps humain; elle s'infinue dans toutes
„ les parties de notre machine, rechauffe & raf-
„ fermit les conftitutions affoiblies, redonne du
„ ton & de l'élafticité aux fibres relâchées,
„ détruit les obftructions auxquelles les petits
„ vaiffeaux font fujets, & eft par conféquent un
„ excellent remede pour les maladies froides
„ & chroniques, l'abattement d'efprits, les mau-
„ vaifes digeftions, & les maux de nerfs, &c. «

(*Monthly Review.*)

PRESENT ftate of husbandry in Scotland, &c.
Etat actuel de l'agriculture en Ecoffe, &c. II

Vol. in-8vo. Edimbourg, 1778, & se trouve à Londres, chez Cadell.

Cet ouvrage a trois parties. La premiere contient le tableau de l'état actuel de différentes baronnies, dont l'administration est entre les mains des commissaires des domaines réunis en Ecosse, avec des réflexions sur la maniere de les améliorer. La seconde partie offre des détails intéressans sur la pratique de plusieurs gentilshommes & fermiers, dans les comtés de Fife, Forfar, Kincardine, Perth, Clackmannan, East-Lothian, Berwick, Roxburg, Dumfries & Tweeddale. La troisieme partie, en forme de supplément, a pour objet, les améliorations faites par le Lord Kaims à sa terre de Blairdrummond, & contient diverses réflexions de ce seigneur sur l'agriculture. Cet ouvrage est curieux & instructif, mais très-systématique.

(*Monthly Review.*)

ALLEMAGNE.

SCHEMA introductionis in universam theologiam christiano-catholicam; continens definitiones, axiomata, theoremata, consectaria & corollaria, una cum discursu præliminari de origine, mutatione ac fatis theologiæ christianæ. *Essai d'introduction à une théologie catholique, &c. In-4to. de 160 pag. sans nom d'auteur & d'imprimeur.*

Nous trouvons cet ouvrage annoncé dans les *Gottingische Anzeigen*, n°. 2. du 15 février, sous l'article de *Bruchsal.* C'est, y dit-on, le fruit des changemens survenus à Spire dans l'ins-

truction théologique, depuis la suppression des Jésuites; & nous avons la permission de faire connoître qu'il est de M. Brandmeier, sous-régent au séminaire de Bruchsal. Il a partagé en trois classes ces leçons préliminaires. Dans la premiere, il place la doctrine générale touchant la religion & l'église; dans la seconde, il pose les maximes de la théologie révélée; la troisieme contient une savante histoire de la théologie. Comme il aime la méthode mathématique, il en a porté dans son livre la clarté & la précision. Il soutient que les évêques sont établis de droit divin : que l'infaillibilité n'appartient pas à une personne unique, mais à tout le college épiscopal : que le gouvernement ecclésiastique est une monarchie limitée par l'aristocratie : que les conciles généraux ne peuvent point faire de nouveaux articles de foi. Il se plaint qu'on manque de zele pour se débarrasser des entraves de la scholastique, née au 6eme. siecle des contestations sur la personne de J. C. Il loue Petau & sur-tout Rothfischer d'avoir été le premier qui ait osé tenter d'introduire dans l'église romaine la méthode mathématique de traiter la théologie.

On apprend que ce livre vient d'être défendu dans l'évêché de Spire, & avec justice, puisqu'un livre de religion est suspect par la seule clandestinité de son impression. La véritable doctrine n'est point captive dans les églises catholiques.

LEBEN... eines... vierjærigen kindes, &c. *Vies, actions, voyages & mort de* Christian-Henri Heinck, *de Lubec*, *écrite par* Christian de Schoeneich, *son précepteur. Seconde édition corrigée.* A Gottingen, chez la veuve Vandenhoek, 1779. In-8vo. de 227 pag.

La vie de ce petit prodige a été publiée pour la premiere fois en 1726. S'il n'eſt point flatté, il ſavoit plus d'hiſtoire, de géographie, de droit, de théologie, d'anatomie, de françois & de latin à quatre ans qu'il eſt mort, que beaucoup de ſavans. Il ne pouvoit point mâcher, & a toujours pris le ſein de ſa nourrice, rejettant tout autre aliment.

M. Jer. Dav. Reuſſ, unterbibliothecars, beſcreibung einiger handſchriften, &c. *Deſcription de quelques Mſſ. de l'univerſité de Tubingen, par M.* Reuſſ, *ſous-bibliothécaire.* A Tubingen, 1778, in-8vo. de 182 pag. avec 2 planches figurées.

Ces deux Mſſ. ſont un fragment du nouveau-Teſtament, & pluſieurs fragmens des livres de Polybe qu'on a perdus. M. Reuſſ compare les fragmens de Polybe, non-ſeulement avec les éditions d'Erneſti, d'Herwag & de Caſaubon, mais encore avec le Mſ. d'Augsbourg, & les *animadverſ.* de Reiske, &c.; enſorte que c'eſt un ſervice rendu aux ſavans qui ont beſoin de Polybe. Le fragment du N°. T. eſt tiré du 1er. chap. de l'Evang. de St. Jean, verſets 38-50. L'extérieur en eſt exactement décrit, & l'échantillon de l'intérieur repréſenté en gravure.

Beytræge zur mineralgeſchichte verſchiedenes lænder. *Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire minérale de divers pays;* par M. Ferber. Ier. vol. A Mittau, chez Hinz, 1778, *in-8vo.* de 462 pag. avec fig.

Cet ouvrage eſt riche en inſtructions utiles, & neuves ſur pluſieurs matieres dont on avoit

fait jusques-là un secret, & dont la communication assure à l'auteur la vive reconnoissance des minéralistes, des chymistes & de tous ceux qui y ont intérêt. Une grande partie en est destinée à l'histoire minérale de Bohême, de Saxe, d'Angleterre & d'Ecosse que M. Ferber n'accompagne pas seulement de ses propres observations, mais encore de celles des écrivains les plus sûrs, de ses amis, & particuliérement de M. Odelstierna, ci-devant conseiller des mines de Suede, & de M. Fabricius, professeur de Kiel.

M. Ferber ayant mis au jour, il y a quelques années, l'histoire des mines de Bohême, il y fait ici quelques additions ; il décrit les mines de bleu en Bohême & la preparation de la couleur bleue, les veines des mines d'Aberdam, la meilleure maniere d'exploiter celles de Joachimsthal, les différentes couches de terre & de mine qui s'y rencontrent, l'étain cuivreux de Muckenberg, qu'on fait servir préférablement à l'étamage du cuivre, peut-être au préjudice de la santé.

Les observations concernant les mines de Saxe, fortifient ce qu'en a écrit M. Charpentier, dans sa géographie minérale des terres électorales de Saxe. Seulement M. Ferber est entré dans des détails que M. Charpentier a passés, parce qu'ils étoient étrangers à son plan. Ceux touchant les constructions des carrieres, marinieres, mines de charbon & de tourbes; le nombre des ouvriers qu'elles exigent; la maniere de fondre ; celle de tirer le soufre, de brûler la chaux, de faire bouillir le vitriol, l'alun & le sel; le calcul des frais de tous ces articles pendant plusieurs années, sont propres à diriger les entrepreneurs. Il en est de même des signes auxquels on apprend à connoître les divers genres de minerai

& de l'indication des lieux où on les a reconnus. Depuis que Jean-George-Stadt a été bâti en 1654, jusqu'en 1766, les différentes mines lui ont rapporté 3,550,000 reichthalers. Dans le récensement des lieux célebres par les mines, on donne une relation exacte de celles de Saalfeld; & à l'article des mines d'Angleterre, on voit que l'Amérique-Septentrionale a du cuivre dans la Nouvelle-Jersey, de l'argent à Stoughton non loin de Boston, & des fonderies de fer dans le Maryland. Ce qui est rapporté des mines d'Angleterre propre, est en grande partie tiré de M. Fabricius. Mais aussi l'auteur qui y a voyagé, a été en état de décrire d'après ses propres observations, plusieurs travaux qu'on y pratique, tels que ceux dont la matiere est le cuivre revêtu d'argent, ce qu'on appelle en françois argent haché; & beaucoup d'ouvrages fabriqués avec toute sorte d'alliages de fer, de cuivre & autres métaux dans les proportions indiquées. M. Roebuck se sert du sel lessiviel minéral & du régule d'antimoine, pour assouplir le cuivre blanc. L'art de vernir & peindre la tole, & d'émailler les vaisseaux de cuivre, tel qu'on le fait en Angleterre, est aussi enseigné, ainsi que la préparation du sel amer qui se fait à Epsom, au moyen d'une lessive-mere de sel de cuisine, en y ajoutant de la chaux de vitriol brûlé à rouge. On se sert aussi de la même chaux de vitriol pour rendre plus agréable l'eau-de-vie de grain. Il y a à Leith en Ecosse, une fabrique de rouge, fait avec le *lichen saxatilis*.

On ne sauroit trop recommander la lecture du chapitre des fabriques de chymie, parce que M. Ferber en décrit sans réserve, les fourneaux, les vaisseaux & les manipulations, dont

la jaloufie des artiftes a fait des myfteres; & qu'il dévoile & apprend à découvrir nombre d'infidélités fort communes. Il explique encore une méthode particuliere de diftiller en grand l'huile de vitriol, de préparer l'eau de départ, les efprits de falpêtre & de fel, les fleurs de foufre, le cinnabre fouvent falfifié avec de la poudre de brique, du fafran de mars, du vitriol de mars, calciné à rouge, & même de l'arfenic; il n'oublie point le vermillon, ni une autre couleur rouge, faite avec du fafran de mars & de la brique pulvérifée, ni le raffinage du borax & du camphre, à Amfterdam, ni une fabrique de *lacmus*, non loin d'Amfterdam, où on le prépare tantôt avec le *croton tinctorium*, tantôt avec le *lichen roccella*, tantôt avec le *lichen parellus*, &c.

Beobachtungen an einer neuendeckten zwitterphalaene, &c. *Obfervations fur un papillon hermaphrodite de l'efpece nommée* Bombyx Crataegi*; par M.* Efper. A Erlang, chez Walther, 1778, *in-4to.* de 20 pag.

Ce papillon eft examiné dans tous fes états de métamorphofes qui font repréfentées fur une planche enluminée.

Pharmaca fimplicia mineralia juxta pharmacopoeam Auftriaco-provincialem Bohemiæ regno indigena propofita, &c. *Remedes fimples tirés des minéraux de Bohême fuivant la pharmacopée Auftriaco-provinciale, propofés par M.* Hoezer. A Prague, chez Gerle, 1778, *in-8vo.* de 69. pag.

M. Hoezer ne fait rien de plus fur chaque

minéral que de décrire les différentes préparations qui ſont en uſage dans les pharmacies.

A. Georg. Ignat. de Metzburg.... Inſtitutiones mathematicæ, &c. *Leçons de mathématiques par M.* de Metzburg, *profeſſeur de mathématiques dans l'univerſité de Vienne.* A Vienne, chez le noble de Trattner, en 3 petits tomes, 1775 & ſuiv.

Ce livre eſt très-bon par ſa nature, quoiqu'il n'ait rien de particulier que la deſcription des travaux de l'auteur en Gallicie, qu'il a inſérée dans la géométrie pratique.

EXERCITATIONES analytico-ſyntheticæ in matheſi purâ, &c. *Exercices d'analyſe ſynthétique par* M. Zumkley, *directeur du college Paulin, & profeſſeur des hautes mathématiques à Munſter.* 1779. A Munſter, chez Aſchendorf, imprimeur de l'univerſité, *in-8vo.* avec 6 planches.

On y trouve la ſolution de pluſieurs problêmes très-propres à exercer l'eſprit ſolidement.

ANFANGSGRUNDE der naturgeſchichte. *Elémens d'hiſtoire-naturelle par M.* Bergmann, 3*eme. partie contenant le regne animal.* A Mayence, chez Waillandt, 1778, *in-8vo.*

Dès 1774 l'auteur a commencé de publier ſes élémens d'hiſtoire-naturelle en donnant d'abord le regne minéral, qui a été ſuivi en 1777 du végétal, & enfin en 1778 de l'animal, il s'at·

tache à Linné, Muller, & Erxleben, ſans négliger Buffon, Haller, Klein & Briſſon, deſquels cependant il ſe garde d'adopter les hypotheſes ingénieuſes comme des vérités décidées. Il croit qu'il y a eu autrefois des nations de géans. Cet ouvrage fait honneur à ſon zele pour l'inſtruction de ſon académie.

OPUSCULA academica & ſcholaſtica denuo recognita, &c. *Opuſcules académiques & claſſiques revus par M.* Krebs, *recteur pour la 3eme. fois du college de Moldan.* A Leipzig, chez Jacobæer, 1778, grand *in-8vo.* de 542 pag.

Le nom de M. Krebs eſt fort eſtimé des humaniſtes auxquels ce recueil ne peut manquer de plaire. L'antiquité grecque & latine lui eſt ſupérieurement connue, témoins ſes traités des éphetes & des ſtelites d'Athenes, des aſſeſſeurs de juſtice à Rome & du préfet de la ville, entr'autres d'un ordre différent où il traite de l'appel de St. Paul à l'empereur; des vues malignes de Lucien contre la religion chrétienne; de l'avantage de joindre l'étude de la théologie à la littérature; de la précipitation à ôter les jeunes gens des études : tous articles dans leſquels il ne ſignale pas moins ſon ſavoir que ſon zele pour la religion & la diſcipline claſſique.

Les deux derniers cahiers du neuvieme volume de la *Bibliotheque phyſique & économique* de M. le profeſſeur Beckmann, en Allemand, ſe diſtribuent à Gottingen. On y remarque une belle deſcription de Nuremberg par M. de Murr, auteur du journal, pour ſervir à l'hiſtoire des arts en Allemand; un extrait de la topographie de la Livonie & de l'Eſtonie, par M. Hapel,

justement prisée ; ainsi que la description de Berlin & de Postdam.

M. le professeur Koppe prépare chez Weidmann & Reich à Leipzig une traduction en Allemand en 3 vol. in-8vo. de l'ouvrage anglois du docteur Lowth, évêque de Londres, sur Isaïe, augmentée de traités particuliers & de notes de sa façon.

SUEDE.

SAMMANDRAG af Swea-Rikes historia, &c. *Abrégé de l'histoire de Suede, depuis la plus haute antiquité jusqu'aux tems les plus modernes ; par M.* Lagerbring, *professeur d'histoire à Lund.* A Stockholm, chez Nordstroem, 1778, 2 part. grand in-8vo.

M. Lagerbring, à qui le roi de Suede a accordé la noblesse pour les services qu'il a rendus à l'histoire de Suede, a composé cet abrégé à la priere de M. Gjoerwel. Ce n'est point un extrait de son histoire du royaume de Suede, *Swea Rikes historia*, dont la troisieme partie publiée en 1776, n'atteint encore que l'an 1394. L'abrégé a sur toutes les histoires suédoises l'avantage de comprendre les événemens les plus nouveaux jusqu'en 1772. Suivant la préface, M. Gjoerwel avoit résolu, il y a plusieurs années, de faire travailler à de courtes histoires anciennes & modernes à l'usage de la jeunesse de Suede, dont l'éducation est encore très-défectueuse, surtout en cette partie.

Conformément à ce dessein, l'histoire de Suede a paru en 1775; celle de Danemarck est aussi faite ; & un neveu de M. Lagerbring est chargé de l'histoire de Russie & de Pologne qu'il ne fera pas long-tems attendre. Cette histoire de

Suede remonte à Formoter, & eſt ſuivie dans les races de Oden, Ynglinga, Ivarvidſadme & les enfans de ſes filles, Sigurd, Stenkil, Swerker, Erich, Folkmag, les rois de l'union & la maiſon de Vaſa, la Palatine & de Holſtein. Elle contient plus de politique que les hiſtoires communes. Dès 1776, M. le profeſſeur Moeller en avoit donné à Greifswald une traduction allemande, ayant pour titre : *Abriſs der Schwediſchen Reichs hiſtorie, &c.* Elle reparoît aujourd'hui travaillée de nouveau & augmentée d'obſervations politiques. Cette politique forme la premiere partie de la préſente édition; la ſeconde partie purement hiſtorique, va juſqu'à Guſtave Vaſa. La 3me. qui s'étend juſqu'en 1654, ne tardera pas.

La premiere partie peut être conſidérée dans cette édition comme un ouvrage tout nouveau. Il n'y a point de citations, c'eſt pourquoi l'auteur n'a pas manqué dans la préface de faire connoître exactement ſes ſources. Quant au traité de politique, on y expoſe avec ordre la grandeur du royaume comparé avec les autres états pour l'étendue du territoire, les productions, l'agriculture, les forêts & la population de chaque province; les moyens d'augmenter la population, de ſecourir les villes en décadence, & de perfectionner le commerce intérieur & extérieur, ou d'importation & d'exportation, & celui des indes, les manufactures, les monnoies, les revenus publics, le change, l'économie, les corps, l'armée, les fortifications, la flotte & toute la marine, les ordres de chevalerie & le clergé. Il n'eſt dit que deux mots de la forme du gouvernement depuis 1772 : parce qu'en effet c'eſt une tâche fort difficile, tant qu'il n'eſt pas bien décidé ſi c'eſt le réglement de Guſtave-Adolphe, ou ce-

lui de Guſtave Vaſa, ou celui de 1658, ou celui de 1679 qu'on devra ſuivre. Cette réflexion eſt des annonces de Gottingen.

On remarque que depuis 1618, il ne s'eſt point exporté de bleds hors de Suede. Au contraire on y conſomme annuellement 500, 000 tonnes de grain étranger, la plupart pour le brandevin. La Suede & la Finlande avoient doublé en 1769 le nombre des habitans que Charles XII y avoit laiſſés. On y compte 2, 571, 825 ames, ce qui fait 267 hommes par mille quarré de Suede; tandis que le Danemarck en a 1210 par mille quarré Danois qui eſt plus petit. Stockholm a 80, 000 habitans. On n'a point encore recommencé de travailler au grand canal projetté. Depuis 1770 juſqu'en 1774 on a fabriqué 4130 ducats d'or de Smaland; mais avec perte. Les mines d'argent de Salberg en ont fourni 1817 marcs en 1773. Les marchandiſes des indes orientales ont rapporté en 1776 cinq millions 115, 473 dahlers d'argent.

M. Lagerbring a publié preſque en même-tems, auſſi en Suédois, un abrégé de l'*hiſtoire de Danemarck*, en 14 feuill. in-8vo. Dans la préface il marque les ſources à conſulter pour ſe bien inſtruire de l'hiſtoire & de la politique de ce royaume. Depuis le regne de Frédéric III, il n'a fait preſque que copier Suhm.

L'introduction eſt un tableau de la préſente ſituation. Suivant M. Lagerbring, l'antipathie nationale entre les Suédois & les Danois n'eſt pas encore détruite; mais elle diminue beaucoup, & il y a à eſpérer que la continuation de la paix en anéantira tous les veſtiges. Le nombre du peuple de Norwege eſt de deux millions: ce qu'on induit des régiſtres des paroiſſes où

l'on trouve annuellement 50,000 morts. Coppenhague a entre 75 & 80 mille habitans. La bibliotheque royale contient 60, 000 vol. imprimés : celle de l'université, 32, 000 : celle du comte Thott au-delà de cent mille. Les revenus de la couronne sont estimés à six millions de thalers, argent courant de Danemarck, en ce compris plus de 300, 000 thalers du péage du Sund. L'accise de Coppenhague va à 500,000 thalers; elle est assez considérable pour qu'il en coûte à des familles d'une fortune médiocre 100 thalers par an pour leur consommation. La force militaire du Danemarck & du Holstein est de 32, 523 hommes : celle de Norwege de 26, 706 hommes. La marine est forte de 30 vaisseaux de ligne, 16 frégates & 50 galeres.

Cette histoire de Danemarck raccourcie dans les anciens tems, & plus étendue à mesure qu'elle approche de notre âge, est parsemée de réflexions qui n'en interrompent point le fil & ne demandent qu'un coup-d'œil. Elle remonte jusqu'à l'arrivée d'Oden ou Othin dans le Nord, & descend jusqu'au roi regnant inclusivement. L'auteur n'est pas favorable au gouvernement Danois qu'il qualifie de domination asiatique, & il regarde ce changement comme une tache à la mémoire de Frédéric III; quoiqu'il convienne que le royaume en est devenu rapidement plus fort & plus puissant. Il s'efforce de justifier Ulfeld, & met sa condamnation au rang des actions qu'il prétend n'avoir pas fait honneur au caractere du monarque. Il veut bien accorder à Frédéric IV une place entre les plus grands rois du monde.

Le dernier chapitre est celui qui fixe le plus l'attention, parce qu'il touche l'administration présente du Danemarck. Au commencement du

regn

regne de Chriſtian VII, le royaume tomboit en décadence, & perdoit, par ſon commerce avec les étrangers, environ 210, 070 thalers. On n'en étoit pas plus économe, puiſque certains emplois procuroient 30, 000 thalers d'appointemens annuels. Struenſée ne manqua pas d'habileté; mais il manqua d'expérience. Fier & préſomptueux, il ignoroit l'art de gouverner. Cependant il entreprit d'acquitter en peu de tems 4, 259, 250 thalers de dettes, & ſe chargea ſeul des affaires capables d'occuper pluſieurs perſonnages éclairés qui y avoient vieilli. Son aveuglement étoit ſi exceſſif qu'il vouloit abolir la langue du pays, plutôt que de ſe donner la peine de l'apprendre. Il s'étoit flatté d'endormir le peuple par des divertiſſemens & des ſpectacles pour leſquels il dépenſoit par an 120, 000 thalers, malgré le poids des dettes; mais le peuple ne ſe laiſſa pas endormir & deſira ſa chûte. Le ſoulevement de la Norwege éclata ſans qu'il y eût de ſa faute; mais il faillit en ce qu'il n'employa pas incontinent les moyens efficaces d'ôter les cauſes du mécontentement. Elles venoient de ce qu'on ne vouloit accorder aux Norvégiens ni banque, ni académie, ni college de commerce, & de ce que les Danois exerçoient le monopole des bleds & du poiſſon dans les deux tiers de la Norwege : ce qui en faiſoit ſortir l'argent; enſorte qu'en y joignant les groſſes ſommes qui paſſoient en Danemarck pour le paiement des impôts, des emplois, des propriétaires des fonds & des mines ſans aucun retour, il arriva en Norwege une diſette générale d'eſpeces qui porta le peuple appauvri à la fermentation. Il s'en faut bien que M. Lagerbring ſoit partiſan de Struenſée, qu'il traite d'homme ſans conſcience, qui ne croyoit point l'immortalité

de l'ame, & qui lui paroît avoir affecté l'autorité d'un maire de palais. Il pense qu'il eût mieux valu adoucir son jugement de condamnation, & celui de Brand, en les laissant simplement décapiter. Struensée s'est défendu avec bon sens. La défense de Brand est extravagante.

TAL om de nyaste foerklaringar af norrskenet, &c. *Discours sur les plus nouvelles explications de l'aurore boréale.* A Stockholm, chez Lang, 1778, in-8vo. de 110 pag.

Ce discours a été lu en présence du roi, dans l'assemblée de l'académie, par M. Wilke, en quittant la place de président qu'on change quatre fois par an. Il déduit d'abord le systême de Mairan sur ce phénomene, & ensuite celui qui le fait dériver de l'électricité. Les Lapons ont le secret, au moyen de deux morceaux de fer qu'ils frottent ensemble, d'attirer en bas l'aurore boréale, & de la répandre dans la campagne. Cependant M. Wilke semble douter qu'on puisse monter un fil de fer à la hauteur de l'aurore boréale pour servir de conducteur, comme on fait à la matiere de l'orage. Il expose aussi les opinions d'Euler, de Wolf & de Silberschlag; mais nous ne voyons point qu'il ait connu les recherches physiques de Mr. le Baron de Hupsch, sur les causes de l'aurore boréale, qu'il a publiées en Allemand dès 1757, & dont il vient de paroître une nouvelle édition augmentée, à Cologne, chez Odendall, 1778, in-8vo. de 58 pages.

COLLECTIO GJORWELLIANA, &c. C'est un ouvrage périodique en Suédois, dont la teneur suivante des deux premiers cahiers de 20 feüil.

in-8vo. fera connoître l'objet. Du moment que M. Gjorwell a eu la charge de bibliothécaire du roi, il a commencé de raſſembler un grand nombre de matériaux, tant des lettres qui lui ont été adreſſées, que d'autres Mſſ. concernant les affaires de Suede depuis 1719, la famille royale, la topographie de la Suede, la bibliographie, la biographie, l'hiſtoire, l'état de la ville de Stockholm, la bibliotheque royale & le conſeil : il veut rendre aux curieux de l'hiſtoire Suédoiſe, le ſervice de leur communiquer ſa collection. Il y fera auſſi entrer par parties l'extrait de l'hiſtoire de Guſtave-Adolphe, par M. le profeſſeur Mauvillon, en y corrigeant pluſieurs erreurs, ſur-tout de chronologie. Déja il en donne la préface, l'introduction, & conduit l'hiſtoire même depuis ſa naiſſance juſqu'en 1612. Le ſecond article a une étroite liaiſon avec le premier, puiſque c'eſt un catalogue dreſſé par M. Warmholz, de tous les écrits qui regardent le roi Guſtave-Adolphe, & qui peuvent ſervir à completter en cette partie la *Bibliotheca Hiſtoria Sveo-Gothica.* Le 3eme. eſt un mémoire de M. Ekholm ſur les verſions Suédoiſes des pſeaumes : pluſieurs lettres terminent ce premier cahier.

Outre la ſuite du catalogue de M. Warmholz & du mémoire de M. Ekholm, le ſecond cahier contient des lettres adreſſées à M. Gjorwel & d'autres écrits curieux, tels qu'une deſcription des ruines qui ſe trouvent à Udine, dreſſée en 1764, par M. Molinari, conſul de Suede à Tunis ; une relation du miniſtre de Suede à la paix d'Oſnabruc, adreſſée en 1656, au chancelier Oxenſtiern ; une relation des études de Charles XII en 1697 ; la vie de M. Bagge, prévôt de Marſtrand ; des lettres écrites de Ver-

ſailles remplies d'anecdotes de la cour de France, de la ville & de la littérature, depuis 1775 jusqu'en 1777; l'arbre généalogique du chevalier de Linné, avec des remarques &c.

M. Gjorwell nous apprend dans la préface, qu'il a intention de diſcontinuer la feuille hebdomaire qui l'occupoit depuis 1754, pour ſe livrer tout entier à des ouvrages plus conſidérables, notamment à l'encyclopédie Suédoiſe & à un *Theſaurus Sveo-Gothicus* à l'uſage des étrangers.

LIEGE.

Les maximes de l'honnête-homme ou de la ſageſſe, avec des réflexions morales & hiſtoriques, utiles aux jeunes gens & aux autres perſonnes, pour ſe conduire ſagement & avec honneur dans le monde; nouvelle édition, revue avec ſoin, & augmentée conſidérablement; par M. l'abbé Blanchard. A Liege, Jean-François Baſſompierre, imprimeur de ſon alteſſe, au *Moriane*, vis-à-vis Ste. Catherine. 3 vol. in-12. 1779.

La premiere édition de cet ouvrage utile, qui parut ſous le titre de *Poëte des Mœurs*, ne tarda pas à être épuiſée; & dès-lors on preſſa l'auteur d'en donner une nouvelle, qui n'a été différée juſqu'à ce jour, que pour rendre l'ouvrage plus digne des ſuffrages du public. On connoît un petit poëme moral, attribué à l'illuſtre auteur du *Telémaque*, & qui a pour titre les *Maximes de la Sageſſe*. Chacune de ces maximes a fourni à M. l'abbé Blanchard, l'occaſion d'un commentaire dans lequel il a répandu beaucoup d'intérêt & de variété. » Nous nous ſommes propoſé, „ dit l'auteur, de former les mœurs de la jeu- „ neſſe, & de rendre les hommes plus vertueux

„ & plus ſages..... En faiſant apprendre par „ cœur aux jeunes gens les vers des *Maximes*, „ on pourra leur faire lire attentivement les „ réflexions qui les expliquent, & leur en faire „ rendre compte. On pourra faire la même choſe „ pour les traits d'hiſtoire, qu'ils retiendront „ encore plus facilement que la morale. Par-là, „ ils s'accoutumeront à raconter avec grace, „ & avec aiſance une hiſtoire, une anecdote, „ un bon mot.... Ils apprendront auſſi à ré- „ fléchir ſur leurs lectures..... Quoique la jeu- „ neſſe ait été le principal objet de cet ouvra- „ ge, il ne ſera peut-être pas inutile aux au- „ tres perſonnes, & il leur plaira certainement „ davantage, parce qu'elles ont l'eſprit plus for- „ mé. L'enfance n'aime guere que l'amuſement, „ la jeuneſſe ne cherche que le plaiſir, l'âge mûr „ préfere le ſolide & l'utile. Mais ſi l'on veut „ plaire long-tems & mériter tous les ſuffrages, „ il faut, à l'utilité mêler l'agrément. Nous „ avons donc cru devoir égayer la ſageſſe. „ Nous avons tempéré ſa gravité auſtere, pour „ la rendre plus aimable, pour lui concilier plus „ de cœurs. La *vertu* ſans attrait eſt un *hameçon* „ ſans appât. Les préceptes ſeuls auroient bien- „ tôt ennuyé : les exemples fréquens que nous „ y avons mêlés, attacheront. Une morale trop „ continue fatigue : des traits frappans, ſemés „ de diſtance en diſtance, délaſſent l'eſprit & „ le raniment. On oublie d'ailleurs les plus ſa- „ ges conſeils, mais les beaux exemples ne „ s'effacent point : ils ſe gravent profondément „ dans l'eſprit, y impriment avec eux les maxi- „ mes, & les rappellent. «

Dans la premiere édition, l'auteur s'étoit attaché à multiplier les traits d'hiſtoire, les anecdotes, & il faut convenir qu'il n'y avoit pas

toujours mis aſſez de choix : auſſi a-t-il retranché beaucoup de ces traits qui n'étoient pas aſſez ingénieux ni aſſez intéreſſans. Ils ont été remplacés par d'autres puiſés la plupart dans nos meilleurs écrivains, quoiqu'on puiſſe reprocher encore à M. l'abbé Blanchard, de n'avoir pas été toujours aſſez difficile dans le choix des anecdotes, dont pluſieurs paroîtront haſardées, & d'autres peut-être déplacées dans un commentaire ſur les maximes de la ſageſſe, & deſtiné pour les jeunes gens. Par exemple, l'auteur remarque qu'il y a des perſonnes qui ne devroient jamais ſe mêler de reprendre & de corriger, parce qu'elles le font toujours mal. Les gens vifs, dit-il, ne ſe poſſedent pas aſſez : les eſprits durs ne ménagent rien. On lit enſuite cette anecdote. » Un confeſſeur » d'un caractere dur, vit, dit-on, un jour » approcher de ſon tribunal un ſergent d'in- » fanterie, qui avoit ſa hallebarde, & qui la » poſa à côté de lui, ce pénitent débuta par » lui dire, qu'il s'accuſoit de s'être donné au dia- » ble : *Reprenez votre hallebarde*, reprit bruſque- » ment le confeſſeur, & *allez-vous-en ſervir vo-* » *tre maître* : le ſergent ſe retira plein de honte » & de colere, & ne manqua pas D'Y envoyer » auſſi le confeſſeur. «

A la vérité, M. Blanchard obſerve qu'il y avoit beaucoup d'humeur & de dureté, pour ne rien dire de plus, dans une pareille conduite ; ce dont perſonne ne s'aviſera de douter : mais cette hiſtoriette n'en paroîtra pas moins déplacée aux ames pieuſes ſi promptes à s'allarmer lorſqu'elles apperçoivent un ſujet de ſcandale en matiere de religion. Au reſte les taches légeres qu'on découvre dans cet ouvrage ſont peu de choſe, en comparaiſon des beautés qui s'y trou-

vent. Mais ce qui lui conciliera les lecteurs, c'eſt la méthode que M. l'abbé Blanchard emploie pour perſuader les incrédules, & pour prémunir les jeunes gens contre les dangers auxquels les expoſe la lecture des livres dangereux ou ſuſpects. Lorſqu'on écrit d'après les maximes du vertueux Fénélon, on doit imiter ſa douceur, & c'eſt ce qui diſtingue les réflexions de M. l'abbé Blanchard.

Le premier volume eſt terminé par des *refléxions ſur l'éducation*, où l'on traite de l'éducation phyſique & de l'éducation morale; du choix du précepteur ou gouverneur; des exercices propres à perfectionner l'éducation; & de l'éducation des filles. Il eſt difficile de dire quelque choſe de neuf ſur ces objets, & l'on doit ſavoir gré à l'auteur d'avoir raſſemblé les préceptes de nos meilleurs écrivains ſur l'éducation.

Dans le troiſieme volume on a placé le *portrait de l'honnête homme & du ſage*, morceau qui nous a paru bien fait; il eſt ſuivi d'un *diſcours ſur la mendicité* qui a obtenu le ſecond *acceſſit* à l'académie de Châlons-ſur-Marne, & qui fait honneur à la ſenſibilité & aux connoiſſances de l'auteur.

PEINTURES, SCULPTURES, GRAVURES.

LES héritiers de M. le comte Fede à Tivoli, font faire à leurs frais dans la belle maiſon de plaiſance, dite *la Villa-Adriana*, une fouille dont on eſpere le ſuccès le plus heureux. On a déja déterré un ſuperbe morceau de moſaï-

que, repréſentant un gladiateur qui combat contre deux lions, l'un de ces lions paroît tué par le gladiateur qui eſt près de tuer l'autre, & plus loin eſt un tigre, qui effrayé de ce ſpectacle, s'enfuit & grimpe ſur un arbre. Ce morceau eſt d'un travail achevé.

En pourſuivant la même fouille dans un endroit où l'on ſuppoſe qu'étoit la galerie d'Adrien, on a trouvé un ſuperbe morceau de moſaïque, du même genre que les trois qu'on voit chez le cardinal Mareſoſchi. Ce morceau faiſoit partie du plancher d'une des chambres de la galerie. Il a douze palmes en quarré; il eſt entouré d'une bordure qui a une palme & un tiers de large, & qui repréſente des feſtons de fleurs, d'herbes & de feuilles de vignes, entrelaſſés par une bande de quatre couleurs qui tourne autour du cadre à ſes quatre angles; le *champ* eſt verd & rouge. Dans ce cadre verd, qui renferme un tableau où ſont repréſentés aux naturels quatre maſques ſcéniques ou *perſonæ*, ſymboles de la comédie grecque & latine, entourés de ciſtres à quatre cordes, de trompettes & d'autres inſtrumens familiers au théatre; ce morceau eſt parfaitement conſervé.

Quelques amateurs d'antiquité ayant fait fouiller à Rome, dans les collines *Viminale*, & *Eſquiline*, on a découvert pluſieurs chambres peintes de main de maître avec beaucoup de goût, & ornées de figures qu'on a jugées dignes d'attirer l'attention du public, & qu'on doit en conſéquence faire graver & enluminer avec tout le ſoin poſſible. C'eſt M. le chevalier Mengs, célebre artiſte, qui eſt chargé de ce travail. Il y aura quinze eſtampes, deux deſquelles ont déja paru tant en noir qu'enluminées; celle-ci ſe vendent cinq ſequins piece, & les autres ſix paoli.

Le ſaint pere a acheté derniérement aux héritiers du feu chevalier Piraneſi, deux ſphinx ailés, antiques, d'un travail exquis, pour en orner le muſeum clémentin.

(*Notizie del mondo.*)

Il vient de paroître deux eſtampes de même grandeur, dont l'une repréſente *Cléopâtre expirante;* l'autre *la Fortune répandant ſes tréſors ſur la ſurface du globe & retenue par un Amour;* l'une & l'autre gravées d'après deux beaux tableaux du Guide. Les figures ſont entiérement nues, deſſinées avec la grace & l'élégance noble qui diſtingue les compoſitions d'un des plus grands maîtres de l'école d'Italie. Les têtes ſont d'un caractere intéreſſant & agréable. Ces deux eſtampes, gravées d'une maniere grande, ferme & brillante, d'un effet très-riche & très-piquant, ſont dignes du burin de M. Strange, graveur du roi, connu de tous les amateurs par la multitude de belles gravures qu'il a déja publiées. Elles ſe vendent à Paris chez l'auteur, rue d'enfer, vis-à-vis la rue Saint-Thomas. Prix 8 liv. chacune.

Diane & Endymion, peint par Montaigne, gravé par Savard. A Paris, chez l'auteur, quai S. Bernard, hôtel Chamouſſet. Prix 2 livres. 8 ſols.

Carte topographique des Pays-Bas Autrichiens, qui comprend les duchés de Brabant, de Luxembourg, de Limbourg & de Gueldres; des comtés de Flandre, de Hainaut, & de Namur, du Tourneſis, de la Seigneurie de Malines, & des principautés de Liege & de Stavelo, &c.

M. le comte de Ferrari, lieutenant-général de leurs majeſtés impériales & royale, a fait

lever cette carte dans le plus grand détail, ſur la même échelle que celles de la France, publiées par l'académie, dont elle fait exactement la ſuite : elle eſt compoſée de vingt-cinq feuilles, & ſe vend avec privilege du roi, à Paris chez Vignon, marchand de cartes de géographie, rue Dauphine, vis-à-vis celle d'Anjou.

Le prix eſt de 96 livres en papier.

Collection des ports de France, commencée par M. Vernet, *continuée par M.* Cochin.

Le public ayant paru deſirer la continuation de cette collection intéreſſante, MM. Cochin & le Bas, graveurs du roi, ont cherché à ſatisfaire ce deſir. M. Cochin a deſſiné le port du Havre & celui de Rouen ; ce dernier en deux deſſins ſous deux aſpects différens.

Le port de Dieppe eſt gravé d'après M. Vernet.

En livrant cette 1ere. eſtampe, ils ont ouvert une ſouſcription pour les 3 autres qui en ſont la ſuite. Les conditions de la ſouſcription ſont qu'en recevant le port de Dieppe, on donne 18 liv. c'eſt-à-dire, 12 liv. pour l'eſtampe, & 6 liv. à compte ſur les ſuivantes ; en recevant la ſeconde, (le port du Havre) on donnera 12 liv. enfin en recevant ſucceſſivement les deux du port de Rouen, on donnera 9 liv. pour chacune. Total 48 liv.

Les perſonnes qui n'auront point ſouſcrit, paieront chacune de ces eſtampes 15 liv.

On ſouſcrit chez M. le Bas, rue de la Harpe, & chez M. Cochin, aux galeries du Louvre.

MM. de Caſſini, de Montigni & Perronet, ont préſenté au roi cinq nouvelles feuilles de la France, qui comprennent les villes de Caſ-

tes, Lodeve, Alby, Milhaut & Carcaſſonne. Cette derniere feuille eſt la 115e. des 175 qui formeront l'atlas complet de la France : les 60 feuilles qui reſtent ſont levées en partie ; il en paroîtra au moins 10 dans le courant de cette année. La loi que MM. les directeurs ſe ſont impoſée de ne publier aucune carte qui n'ait été vérifiée ſur les lieux, & approuvée par les ſeigneurs, curés & autres habitans de chaque province, a retardé beaucoup la publication des cartes ; mais le nombre de celles qui ont paru, & de celles que nous annonçons comme prêtes à paroître, dont il ne reſte plus à lever que la Bretagne, doit faire juger au public qu'il jouira bientôt des fruits d'une entrepriſe qu'il regardoit d'abord comme impoſſible, ou au moins d'une ſi longue durée, que l'exécution lui en paroiſſoit trop éloignée : c'eſt par cette raiſon que les ſouſcriptions ont été peu nombreuſes. MM. les directeurs eſperent que l'empreſſement du public à ſe procurer les cartes qui ont paru, les mettra en état de publier bientôt ce qui reſte à paroître.

Ulyſſe enlevant le fils d'Andromaque, eſtampe d'environ treize pouces de haut, ſur onze de large, gravée par M. Schmuzer, d'après le deſſin de S. A. R. le prince de Saxe-Teſchen.

Les ſujets puiſés dans la mythologie fourniſſent ſouvent des caracteres vigoureuſement prononcés, qui ſervent à développer les paſſions, & à les exprimer dans toute leur énergie. Le ſujet de cette ſtampe en eſt ſur-tout une preuve : Ulyſſe enleve Aſtianax à ſa mere; d'une main il repouſſe Andromaque, & de l'autre lui ravit ſon fils. La tendreſſe maternelle ſemble donner à la veuve d'Hector de nouvelles

forces pour défendre ce fils, & l'arracher des bras du raviſſeur. Aſtianax effrayé regarde ſa mere, & ſemble implorer ſon ſecours. On trouve dans cette belle compoſition beaucoup de vérité, de mouvement & d'expreſſion ; mais ce qui contribue encore à rendre cet ouvrage intéreſſant, c'eſt qu'il eſt exécuté, en gravure, d'après le deſſin d'un prince cher à ſa patrie, dont il eſt la gloire & l'appui ; cher aux arts qu'il protege avec goût & diſcernement, & qu'il cultive lui-même d'une maniere diſtinguée, comme un délaſſement de ſes travaux militaires.

On connoît le burin libre, hardi, pur & brillant de M. Schmuzer, auteur de cette eſtampe. Ce nouveau ſujet ne peut qu'ajouter encore à la réputation de l'artiſte, qui a fait hommage de cette gravure à S. A. R. l'archiducheſſe de Saxe-Teſchen. Le tableau original, peint par le Calabrois, eſt au château de Presbourg. L'eſtampe ſe trouve à Vienne, chez l'auteur, graveur de la cour; & à Paris, chez M. Aliamet, de l'académie royale de peinture, rue des Mathurins, vis-à-vis la rue des Maçons. Prix 6 liv.

Rivage près de Tivoli, gravé d'après M. Vernet, par M. Aliamet, graveur du roi & de leurs majeſtés impériales & royale. Prix 6 liv.

Cet eſtampe, qui a vingt pouces de long, préſente non-ſeulement une marine, des vaiſſeaux à la voile ſur pluſieurs plans, un vaiſſeau dans le port, un débarquement, une pêche, mais encore des antiquités, des ruines, des rochers, une fontaine, un grand nombre de figures qui ont beaucoup d'expreſſion. Le talent du peintre & celui du graveur ſont déja ſi connus dans le public, qu'il ſuffit pour l'éloge de cette

eſtampe, de dire que c'eſt ici une de leurs productions.

Carte Topographique de l'iſle de la Dominique, levée en 1773, traduite de l'anglois. A Paris, 1778, chez le Rouge, ingénieur-géographe du roi, rue des grands Auguſtins. Prix 1 liv. 10 ſols.

Cette carte manque dans les meilleurs atlas.

MUSIQUE.

OBSERVATIONS ſur l'alto-viole, ou deſſus de viole monté en haute-contre, par M. Lendormy.

L'Auteur de ces obſervations a compoſé & arrangé pour ce nouvel inſtrument, différentes pieces, qu'il a publiées ſous le titre de *Mélanges, d'airs choiſis, ariettes, &c. pour être exécutés en ſolo ou avec la baſſe; par un alto-viole, ou par l'alto, précédés d'obſervations ſur l'alto-viole, & ſur la maniere de jouer cet inſtrument.*

Le premier recueil de ces airs, avec les obſervations, ſe trouve aux adreſſes ordinaires de muſique. Prix, 3 liv. 12 ſols.

Le corps de l'alto-viole (*) eſt le même que

(*) Il feroit à ſouhaiter qu'on déſignât ce nouvel inſtrument par un autre nom. Celui d'alto-viole a trop de reſſemblance avec le mot Italien *alto-viola*, qui eſt le nom propre de l'inſtrument, qu'on appelle ſimplement aujourd'hui *alto*. Mais puiſqu'on a ainſi abrégé le mot *alto-viola*, qui eſt-ce qui aſſurera que dans moins de cinq à ſix ans, on n'abrégera pas de même celui d'*alto-viole*? On n'aura donc plus alors que le mot *alto* pour déſigner un inſtrument à touches, & fait comme une viole, ou un inſtrument ſans touches, & fait comme un violon?

celui du deſſus de viole, & il a des touches comme celui-ci, mais il en differe par le nombre de ſes cordes, & par la maniere dont il eſt accordé.

Le deſſus de viole a ſix cordes, qui ſont, en commençant par la plus baſſe, *ré*, *ſol*, *ut*, *mi*, *la*, *ré*, accordées, comme on voit, par quartes, excepté la corde *mi*, qui eſt à la tierce d'*ut*; au lieu que l'alto-viole, avec moins de cordes, a un ton de plus d'étendue du côté du bas. Ses cordes ſont *ut*, *ſol*, *ré*, *ſol*, *ut*; les premieres s'accordent par quintes, & les deux extrêmes par quartes.

Entre les divers avantages qui réſultent de cet accord, & de la ſuppreſſion d'une corde, pour la qualité du ſon de l'inſtrument, on a encore celui de pouvoir, au moyen de l'*ut* d'en bas, jouer la partie de l'alto, qu'on ſait être devenue une partie ſouvent très-intéreſſante depuis quelque tems, ce qu'on ne peut faire avec le deſſus de viole, borné par en bas. Le recueil d'airs que vient de publier l'auteur, prouve d'ailleurs qu'on joue des pieces ſur cet inſtrument, & il aſſure que les ariettes, ainſi que les chants tendres & affectueux, y font le plus grand effet.

Cet inſtrument paroît convenir particuliérement aux femmes, ſoit par la douceur de ſes ſons, la facilité que lui procure ſon accord, ſoit encore par la maniere de conduire l'archet & de tenir l'inſtrument, qui eſt la même que pour le par-deſſus de viole. Ses principes ſont également les mêmes; ainſi les perſonnes qui jouent du par-deſſus ſeront bientôt en état de jouer de l'alto-viole.

Pour ce qui regarde la maniere de fixer le ton ſur cet inſtrument, comme il n'a point de

corde *la*, on le monte ſur le *ſol*, & l'on a pour cela deux *ſol*, l'un au grave, l'autre à l'aigu, ſelon la nature des inſtrumens dont on prend le ton. L'auteur remarque dans ſes obſervations que l'alto-viole ſe monte auſſi haut que l'on veut, & que peu d'inſtrumens fatiguent moins les cordes que celui-ci, avantage qu'on n'a point avec le par-deſſus de viole, qu'il eſt bien difficile d'aſſortir de chanterelles qui puiſſent ſe monter au très-haut des concerts d'aujourd'hui.

Méthode de harpe, pour apprendre ſeul, & en peu de tems, à jouer de cet inſtrument, avec un principe très-ſimple pour l'accorder; par M. Corbelin, éleve de M. Patouart, fils, dédiée à Mademoiſelle Claudine-Louiſe d'Eſtampes de Mauny. Prix, 12 liv. A Paris, chez l'auteur, place S. Michel, maiſon du Chandelier; au cabinet littéraire, pont Notre-Dame; chez Naderman, Luthier, rue d'Argenteuil, Butte S. Roch; Mademoiſelle Caſtagnery, rue des Prouvaires; à Verſailles, chez Blaiſot, libraire de la reine, rue Satory, & aux ordinaires de muſique.

Le ſuccès de la méthode de guitare, qu'à publiée M. Corbelin il y a deux ans, avoit fait deſirer qu'il s'occupât à travailler pour d'autres inſtrumens; la harpe, cet inſtrument ſi harmonieux, devenant tous les jours plus à la mode, avoit fait naître un préjugé qui effrayoit la plupart des amateurs; c'étoit l'idée qu'il étoit très-difficile à apprendre. Manquant de méthode qui contînt des principes faciles à ſaiſir, cet inſtrument, cher par lui-même, avoit encore contre lui la cherté des maîtres, ſouvent moins occupés du ſoin de bien enſeigner, que de celui de paroître habiles à exécuter des difficultés. L'au-

teur de l'ouvrage que nous annonçons voulant détruire un préjugé si nuisible au progrès de l'art, & applanir les difficultés qui paroissoient insurmontables pour bien des personnes, a disposé son travail d'une maniere très-simple; les principes clairement exposés ne fatiguent point l'attention, l'explication étant toujours à côté de l'exemple; l'écolier mené, comme par la main, se trouve conduit à la connoissance de la chose sans presque s'appercevoir du travail. L'intelligence qu'on exige pour travailler avec succès sur cette méthode, se réduit, comme le dit l'auteur dans l'introduction, » à savoir lire » la musique sur la clef de *sol* & sur la clef de » *fa*, encore cette derniere s'apprend-elle par » l'ouvrage même; à pouvoir saisir le sens des » mots que l'on lit; enfin à avoir l'envie d'ap- » prendre & la patience de suivre pas à pas les » principes contenus dans l'ouvrage. « Cette méthode est divisée en deux parties, la premiere traite de la connoissance en général de l'instrument & des principes pour jouer les accompagnemens, & contient pour leçons de jolis airs avec accompagnement; la seconde partie contient les principes nécessaires pour jouer ces pieces de harpe, & pour leçons de jolies pieces de facile exécution.

Journal d'ariettes italiennes, des plus célebres compositeurs.

Ce journal sera composé chaque année de 24 ariettes. La basse sera sous le chant avec la traduction françoise des paroles italiennes. Les parties seront gravées séparément.

Il paroîtra deux ariettes au commencement de chaque mois, elles seront livrées exactement à chaque époque. Le prix de l'abonnement sera

de 36 liv. pour Paris, & 42 liv. pour la province, franc de port. Ceux qui ne ſeront point abonnés payeront chaque ariette 48 ſols.

On ſouſcrit à Paris chez le ſieur Bailleux, marchand de muſique ordinaire du roi & de la famille royale, rue S. Honoré, vis-à-vis celle des Bourdonnois, à la regle d'or, & chez les principaux marchands de muſique de l'Europe.

Journal de muſique pour le ciſtre, ou *guitare allemande*, par M. Pollet l'aîné.

Ce journal eſt compoſé de quatre recueils chaque année, qui paroiſſent de trois mois en trois mois; chaque recueil, de 24 planches in-folio, contient les ariettes les plus jolies, avec accompagnement de ciſtre, des airs variés pour le ciſtre ſeul, & une ſonate, ou un duo pour le même inſtrument.

Le prix de l'abonnement eſt de 16 liv. pour Paris, & de 18 liv. pour la province, franc de port. On ſouſcrit à Paris, chez l'auteur, cloître S. Merry, maiſon de M. Gerbet.



TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ECONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

ERRATA.

Dans le journal de mars, pag. 122, lig. 26; *en 1785*, lisez *en 1685*.

AVIS.

Dictionnaire historique de la Médecine ancienne & moderne, ou Mémoires disposés en ordre alphabétique pour servir à l'Histoire de cette Science, &c. par M. ELOY, *Conseiller-Médecin-ordinaire de S. A. R. Monseigneur le Duc* CHARLES *de Lorraine & de Bar*, 4 vol. in-4to. A Mons, chez *H. Hoyois*, Imprimeur-Libraire, rue de la Clef.

Ledit Libraire reçoit exactement les meilleures Nouveautés de Paris & des Pays étrangers; il remplit avec soin les commissions dont on le charge en tout genre de Littérature. Il distribue *gratis* le Catalogue complet de ses Livres, dans lequel on trouve une quantité d'Ouvrages enrichis de figures des meilleurs Maîtres, ainsi qu'un grand nombre d'autres anciens & rares, principalement concernant les Pays-Bas. Il n'a rien épargné pour la reliure des principaux. Ils sont dorés sur tranche, filet sur plat, reliés en veau-fauve, veau-écaillé, ou marbre-Allemand. Il procure les Ouvrages périodiques les plus estimés.

J. J. TUTOT, Imprimeur-Libraire, près S. Hubert, à *Liege*, vient de mettre en vente un Ouvrage intitulé: *Supplément aux Erreurs de* Voltaire, *ou Réfutation complette de son Traité sur la Tolérance, précédé d'une Lettre Polémique sur la Tolérance Chrétienne; Ouvrage destiné à prémunir les Esprits contre les Ecrits Philosophiques; par un Ecclésiastique du Diocese de Reims.* Cet Ouvrage se trouve aussi à *Paris*, chez Valade; *Gand*, chez Begyn; *Bruxelles*, chez Vandenberghen; *Anvers*, chez Marcour; *Ypres*, chez Remy; *Luxembourg*, chez Bruck; *Bruges*, chez Vanpraet; *Tournai*, chez Cuynet; *Louvain*, chez Jacobs; *Mons*, chez Hoyois; *Herve*, chez Deltrappe, Libraire du College Royal: & chez tous les Libraires des principales Villes des Pays-Bas, &c. &c.

